

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1909

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES, & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1907-1908.

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1909

Per. 80

1909

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN.

TENUE LE 16 DÉCEMBRE 1908, DANS LA GRANDE SALLE DU PALAIS-DES-CONSULS

Présidence de Mgr LOTH.

La séance publique annuelle de l'Académie a été tenue dans la grande salle du Palais-des-Consuls, le mercredi 16 décembre, à huit heures et demie du soir.

M. l'abbé Caulle, vicaire général ; plusieurs membres de l'Administration municipale ; M. l'abbé Lachèvre, doyen du Chapitre ; M. Genevray, proviseur du Lycée Corneille ; M. Texcier, directeur de l'École supérieure des Sciences et des Lettres ; M. Fauquet, président de la Société des Amis des monuments rouennais, avaient pris place sur l'estrade.

M. le Préfet, M. le Général commandant le 3^e corps d'armée, Mgr l'Archevêque de Rouen, M. le premier Président de la Cour d'appel, M. le Maire de Rouen

s'étaient excusés de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la Compagnie,

La séance ouverte, M. le Président a donné la parole à M. Jules Haelling pour la lecture de son discours de réception.

Après avoir décrit en termes heureux le merveilleux instrument qui lui est confié, le récipiendaire retrace la carrière de quelques-uns de ces organistes de la Cathédrale dont il est le cinquante-deuxième successeur.

M. le Président a répondu à M. Haelling et, avec une chaleur et une compétence égales, il a fait l'éloge de la musique en général et des musiciens français. Il a terminé son éloquent discours par l'évocation de la Maîtrise Saint-Evode qui est née avec notre vieille Cathédrale et doit vivre autant qu'elle.

Ces deux discours ont été suivis d'une audition musicale.

Sous l'habile direction du récipiendaire, avec le concours de M^{me} Simon-Letourneur et de M. Faure, *La Gamme* et la Maîtrise Saint-Evode ont interprété un oratorio que M. Haelling avait composé tout spécialement pour sa réception. Cet oratorio, intitulé *Élévation*, est tiré de *l'Imitation de Jésus-Christ*, traduite par Pierre Corneille.

Quand les applaudissements qui accueillent cette œuvre inédite eurent cessé, M. Lecaplain a donné lecture de son rapport sur le prix Bouctot. Le sujet proposé par l'Académie était : « L'étude des principales sources thermales au point de vue de leur radioactivité ». Ce prix a été décerné *ex-œquo* à M. le docteur F.-X. Gouraud, de Paris, et à M. Saunier, agent-voyer principal, à Rouen.

M. Edward Montier a présenté les rapports sur les prix de vertu décernés par l'Académie, savoir :

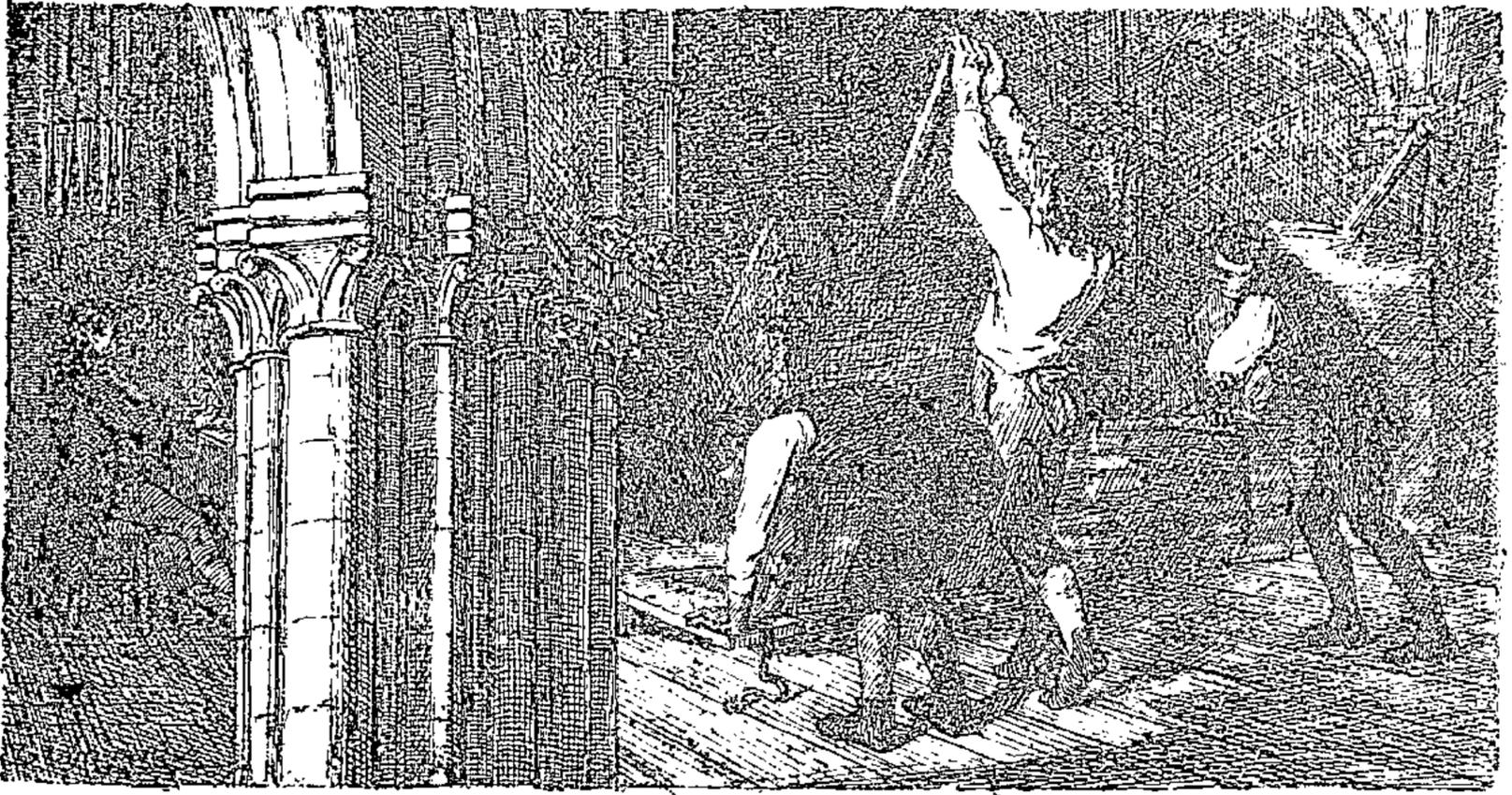
1° Le prix Dumanoir, à M^{lle} de Croismare, directrice de l'Orphelinat agricole de Notre-Dame-du-Bec ;

2° Le prix de La Reinty, à M. Désiré Guérard, de Normanville ;

3° Les prix O. Rouland, à M. Pierre Delalondre, d'Ancrétieville-Saint-Victor, et à M^{lle} Amanda Bouclon, de Greuville.

La dernière partie de la séance a été consacrée à l'audition d'œuvres musicales de M. Haelling : 1° *L'Été*, paroles de M. H. Bourgeois ; 2° *Invocation à la nature*, paroles de Lamartine.

Au milieu des applaudissements de l'auditoire, la séance a été levée à onze heures et demie.



DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. J. HAELLING

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Je ne saurais bien vous exprimer combien je suis à la fois reconnaissant et confus du nouveau témoignage de haute estime et de précieux encouragement que vous me donnez en m'admettant à prendre place parmi vous.

Que n'ai-je devant moi mon orgue de la Cathédrale, en ce moment, où, avec le délicat devoir de vous dire toute ma gratitude, m'incombe le troublant honneur

d'avoir à prendre pour la première fois la parole en votre présence !

J'eusse été, je l'avoue, bien moins déconcerté devant ses cinq claviers, que je ne le fus, lorsque, songeant à cette séance solennelle, je regardais la plume dont vous vous servez si bien pour fixer vos pensées réfléchies et savantes, mais cause pour moi d'un inexprimable embarras ; car, je ne savais sur quel sujet utiliser ses services.

Oh ! certes, la chère Maîtrise sollicitait vivement ma pensée et mon cœur ! Retracer sa longue et si intéressante histoire m'eût été une tâche bien douce en même temps que l'occasion d'un hommage beaucoup trop modeste à mon gré, en regard des bienfaits que j'y ai reçus : mais je ne suis pas historien ; j'ignore le secret de ranimer sous la poussière des manuscrits la vie, l'âme et les œuvres du passé. Et puis, un de mes aînés, M. l'abbé Collette, unanimement pleuré aujourd'hui, a mis tant d'art, de patience et d'affection reconnaissante dans la reconstitution du passé de cette institution qui nous fut communément chère (1) ; vous-même. Monsieur le Président, lui avez consacré des pages si remarquées pour en faire revivre les particularités les plus attachantes, que j'eusse craint, après de pareils devanciers, de rester au-dessous de l'œuvre entreprise.

Que n'ai-je donc mon orgue, je le répète : organiste, j'aime passionnément mon compagnon de travail, pour

(1) Abbés Collette et Bourdon, *Hist. de la Maîtrise de Rouen*.

les impressions intérieures reçues de ses sonorités multiples, oui; mais aussi, pour la merveilleuse complexité de son organisme à la construction duquel tant de science, tant d'art, tant d'ingénieuse habileté a présidé. Quel plaisir j'éprouverais à vous faire visiter, dans l'immense charpente qui les soutient en trois étages distincts et les abrite derrière ses larges panneaux sculptés, les trois catégories d'éléments solidaires de sa constitution géniale.

Ici, les organes d'une respiration puissante et savamment mesurée à chaque genre de voix qu'elle devra faire vibrer, par un emmagasinage régulier de l'air dans les sommiers, c'est-à-dire dans les poumons de l'orgue. Là, des milliers de fils rigides, articulés, qui courent avec symétrie jusqu'aux différentes parties du royal instrument, pour en relier chaque bouche aux claviers, afin de l'ouvrir ou la fermer, du grave à l'aigu, du pleinement puissant au plus ténu et au plus suave, avec la docilité la plus parfaite aux doigts de l'organiste et à sa pensée artistique. Plus haut, les trois grandes familles de jeux montrant leurs mille têtes en amphithéâtre, les grands regardant par-dessus les petits sans jamais prendre leur place ni les écraser de leurs poids.

Oh! les chanteurs infatigables de nos vieux Noël! oh! les amis les plus sûrs et les serviteurs les plus fidèles de la pensée des Bach, des Haendel, des Frescobaldi, des Froberger : jeux de viole, jeux de nazard, tierce, quarte, pleins-jeux, cromorne, cornets, bourdons, larigot, piccolo, voix humaine, poésie vivante de

nos antiques orgues, comme j'aimerais à détailler ce soir devant cette docte assemblée vos qualités naïves et le charme irrésistible de votre art primesautier.

Je vous laisse à regret, reportant mes regards et ma pensée sur quelques-uns de ceux qui firent passer en vous le meilleur de leur âme pour chanter, prier ou pleurer avec leurs contemporains, sous les hautes voûtes de la Cathédrale.

Si j'interroge la liste des organistes dressée par M. l'abbé Langlois et celle plus complète donnée, après lui, par MM. Collette et Bourdon, je constate que depuis que la date certaine de 1380 a fixé les premières lignes de l'histoire des orgues de la Cathédrale de Rouen, cinquante et un organistes se sont succédé à ses claviers, avec des talents et des traitements divers, pendant une période de temps plus ou moins longue. J'ai donc l'honneur d'être le cinquante-deuxième.

Le premier inscrit dans les registres capitulaires est un nommé Lequien que nous trouvons en fonctions en 1380, mais qui devait déjà les remplir avant cette date, puisque l'occasion de le mentionner est amenée par l'urgence d'une réparation aux orgues déjà existantes, et que l'histoire nous assure avoir été placées dans le transept nord, devant la chapelle Saint-Sever (1). La réparation fut faite par un certain Godefroy, facteur d'orgues à Furnes, en Belgique. Lequien recevait, pour tenir l'orgue, 50 sols par an.

(1) Cf. Collette et Bourdon : *Histoire des orgues et des organistes de la Cathédrale de Rouen*, p. 8.

Le 1^{er} décembre 1386, Robert Labbé succède à Lequien « *ad stipendia decem francorum quolibet anno* », dit la chronique, c'est-à-dire au traitement de 10 francs par an.

Les orgues venaient de subir de nouvelles restaurations : on avait refait huit soufflets neufs ainsi que certains jeux et les « clenches », c'est-à-dire les touches « toutes d'une manière pour le clavier ». Le Chapitre jugea utile de régler « la manière dont les orgues de l'église de Rouen doivent être gouvernées afin qu'eulx durent longuement : l'an 1390, le neuvième jour de décembre, Labbé, joueur des dits orgues jura en Chapitre de garder le contenu en la dicte cédule et la copie l'en fut baillée (1) ».

Après Labbé, les titulaires de l'orgue se suivent, ne laissant qu'un nom sans souvenir intéressant l'art.

En 1459, un certain Raoul Lefebvre, du collège d'Albane, s'attire des remontrances pour ses fréquentes absences et, en 1461, il se fait condamner à la prison pour en être venu aux mains dans le vestiaire avec Jean Coquerel du collège de Darnétal : l'histoire a omis de nous faire connaître si la musique était l'objet passionnant de cette discussion orageuse jusqu'au pugilat.

Fait qui peut paraître étonnant, si nous exceptons Raoul de Sainne, organiste en 1499, qui se fit la réputation d'un habile contrapuntiste, il nous faut parcourir tout un siècle et arriver jusqu'au dix-huitième

(1) Registres capitulaires.

successeur de Lequien pour trouver un nom que l'histoire de l'orgue conserve avec honneur.

Et cependant, de 1488 à 1494, la Cathédrale avait vu son orgue primitif remplacé par un puissant trente-deux pieds dû à la munificence de l'archevêque Robert de Croixmare : ce magnifique instrument, placé dans le bas de la grande nef, dont il occupait toute la dernière travée, était un des plus remarquables de l'époque. « Il y en a peu ou point, disait plus tard Dom Pommeraye à son sujet, qui en approchent, ce qui est vray, particulièrement à l'égard de cette double montre de grands et prodigieux tuyaux qui n'ont point de semblables, ayant trente-deux pieds de montre : ils sont de fin estain dorez et enrichis de divers ornements (1) ».

Puis, en 1518, le chanoine Pierre Mésange faisait construire à ses frais et placer au jubé un orgue richement décoré d'azur et or comme le grand trente-deux pieds auquel il faisait face (2).

Alors la musique était partout cultivée ; les cardinaux d'Amboise, par leurs générosités aux artistes, lui donnaient à Rouen un essor particulier : alors la Maîtrise, dans la plus féconde période de son histoire, vit maintes fois ses meilleurs chanteurs enlevés par surprise, tant on les lui enviait.

D'où venait que les organistes fissent si pâle figure, à cette époque où l'art musical offrait partout la preuve

(1) Dom Pommeraye, *Hist. de la Cathédrale de Rouen*, p. 30.

(2) Cet orgue fut détruit en 1582. Voir *Hist. de la Cathédrale*, par M. l'abbé Loth, p. 238.

d'une progression rapide ? De ce fait, je crois, que la science pratique de l'orgue était à l'état embryonnaire. La science du contre-point, mal assise sur ses bases, tâtonnait au milieu de ses règles confuses, cherchant le chemin de l'art. En vérité la littérature d'orgue n'était pas née.

L'orgue lui-même n'avait pas un rôle bien défini : il ne s'unissait pas aux voix ; il répondait plus ou moins bien au chœur pour les chants liturgiques, mais c'était un soliste dont on pouvait se passer. Aussi, dans ce champ restreint, l'organiste, même doué de virtuosité, était mal armé avec de mauvais contrepoints, de maladroitesses imitations pour marquer sa place et s'imposer à l'attention.

Avec le dix-huitième successeur de Lequien, nous voyons s'ouvrir une ère nouvelle. C'était Jean Titelouze, né à Saint-Omer en 1563.

Titelouze, initié à la musique dès son enfance, avait été rompu de bonne heure au mécanisme des modes ecclésiastiques, et, par là avait acquis une souplesse rare dans l'écriture du contrepoint. De plus, il était habile exécutant, et sa science pratique de la composition des orgues lui donnait, sur beaucoup de ses contemporains, une supériorité incontestable. A vingt-deux ans, nous le trouvons organiste déjà remarqué à l'église Saint-Jean de Rouen (1). Trois ans plus tard, la place d'organiste de la Cathédrale, vacante par suite du décès de François Josseline, devait être disputée au concours.

(1) André Pirro, *Archives des Maîtres de l'orgue*, 2^e année, 4^e livraison.

Ce concours eut lieu le 12 avril 1588, après Complies. Titelouze était parmi les candidats : son talent d'improvisateur lui obtint la victoire sur de nombreux concurrents. Le lendemain, sur l'ordre du Chapitre, MM. La Rocque, trésorier, Hamelin et de Pigny, membres de la Fabrique, visitaient les orgues avec le nouvel organiste et lui en remettaient les clefs (1).

Permettez, Messieurs, que, pour abrégé, je laisse ici de côté bien des détails historiques, pour intéressants qu'ils soient, afin de ne voir en Titelouze que le musicien : à ce titre, il fut certainement hors de pair à son époque. Titelouze, en raison du temps où il vivait, n'a pu échapper à la gêne que causait aux contrapuntistes la tonalité flottante et imprécise entre le mode grégorien et ce qui devait devenir la musique moderne. L'heure n'avait pas encore sonné où l'italien Monteverde, par une heureuse hardiesse qui allait révolutionner tout l'art musical, devait faire sentir la force d'attraction en sens inverse des deux demi-tons de la gamme diatonique.

Aussi, de cette gêne, proviennent sans doute, chez Titelouze, certaines irrégularités sous lesquelles se devine le besoin de modulations et de résolutions nouvelles dont le mécanisme lui fait défaut, mais qu'il s'obstine à chercher.

Malgré cela, quand on considère, d'une part, la pureté de son écriture musicale, la richesse de son invention, la marche élégante et le dessein parallèle de ses par-

(1) Reg. cap.

ties, les hardiesses parfois très heureuses qui parsèment ses œuvrés, et que, d'autre part, on constate que ce musicien déjà raffiné précède le grand Bach de près de cent vingt-cinq ans, on ne peut nier qu'on se trouve devant une nature musicale exceptionnelle, devant un artiste de haute valeur.

Prêtre, chanoine et titulaire de la cure de Baillolet, Jean Titelouze tint sa charge d'organiste pendant quarante-cinq ans, au cours desquels les témoignages d'admiration ne lui firent pas défaut : son rare talent inspira même plusieurs poètes rouennais parmi lesquels nous trouvons Bardin et Saint-Amand, de l'Académie française, qui lui adressèrent des compliments en vers (1). Il mourut le 25 octobre 1633 à l'âge de soixante-dix ans.

Le Chapitre le fit inhumer entre la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul et la chapelle de la Sainte-Vierge (2).

Il est à remarquer, et je l'ai signalé, que Titelouze ouvrit avec éclat une période où les noms faisant saillie dans l'histoire des organistes de la Cathédrale deviennent plus nombreux.

Si nous passons rapidement sur Jacques Lefebvre, François de Minorville, Michel et Germain Yart qui se partagent avec mérite la période de 1634 à 1674 et

(1) On trouve ces pièces en tête des hymnes de Titelouze, publiées en 1623. Abbé Langlois, *Discours sur les musiciens de la Cathédrale de Rouen*.

(2) Abbés Collette et Bourdon, *Hist. des orgues et des organistes*, p. 19.

sont cités parmi « les sçavants organistes de l'époque » dans le *Confiteor de l'infidèle voyageur*⁶, de feu Georges Martin, nous rencontrons à leur suite un nom très honorablement inscrit dans les annales de la musique du xvii^e siècle, celui de Jacques Boyvin.

Le concours traditionnel à la suite duquel il fut admis contre son concurrent Maréchal eut cette particularité que les deux candidats se donnèrent l'un à l'autre un sujet à traiter et que leurs compositions furent soumises au jugement du célèbre Dumont, maître de la chapelle royale, qui estima le travail de Boyvin supérieur. Boyvin fut donc nommé, avec quatre cents livres de gage (1).

Neuf ans après, le 25 juin 1683, un violent orage fondit sur la ville... trois tourelles du portail de la Cathédrale furent renversées sur la voûte de la nef qu'elles crevèrent; tous ces débris s'abattirent sur l'orgue restauré depuis vingt ans seulement et qui fut presque entièrement détruit. En attendant la réfection de son instrument, Boyvin n'eut à sa disposition qu'un orgue portatif placé au jubé.

Ce fut en 1686 que le plus célèbre facteur de l'époque, Robert Clicquot, fut chargé de la restauration de l'orgue si maltraité par l'ouragan de 1683. Le grand buffet fut construit par Joseph Pilon, menuisier à Paris (2). C'est ce même buffet, portant à son frontispice son acte de naissance (1686), qui renferme les orgues

(1) Abbé Langlois, *Discours sur les musiciens de la Cathédrale de Rouen*.

(2) Reg. cap.

actuelles. Jacques Boyvin présida la Commission chargée de recevoir le nouvel orgue dont il fut le titulaire jusqu'au 1^{er} juillet 1706, date de sa mort.

Comme Titelouze, Boyvin fut inhumé dans la Cathédrale par les soins du Chapitre.

Jacques Boyvin nous a laissé des compositions fort curieuses remises au jour, ainsi que celles de Titelouze, par le savant professeur du Conservatoire, M. Alexandre Guilmant, dans les *Archives des Maîtres de l'orgue*.

Ces œuvres témoignent que Boyvin était un musicien de valeur.

Après les avoir étudiées, on ne peut que souscrire à l'appréciation fort juste qu'en porte M. Carlez dans sa *Notice sur quelques musiciens rouennais* (1); « Dans ses pièces d'orgue, Boyvin se révèle », dit-il, « comme un maître harmoniste, et il y a plus que de la correction dans la succession de ses accords et dans l'enchevêtrement de ses parties concertantes. Comme mélodiste, il se contente assez souvent de formules familières à Lully, mais en les relevant et en les faisant siennes par les combinaisons harmoniques qui les accompagnent; parfois aussi sa pensée prend une autre direction et se montre plus originale.

« Il emploie avec aisance le style d'imitation, les formes canoniques, et, quant à ses fugues, si elles demeurent inférieures comme intérêt non seulement à celles de Haendel et de Bach, mais encore aux fugues de certains maîtres d'ordre secondaire, il ne faut pas

(1) J. Carlez, *Notice sur quelques musiciens rouennais*, p. 12.

s'en étonner, étant donnée l'époque où vécut Boyvin. « Cela ne prouve pas qu'il ait ignoré, comme le prétend Fétis, le mécanisme propre à ce genre de composition (1) : il traitait simplement le style fugué à l'instar de ses devanciers. »

Dagincourt, qui lui succéda, avait fait ses études musicales à la Maîtrise : ce fut un des meilleurs musiciens de son temps. En 1714, il obtint le brevet d'organiste de la chapelle du roi pour le quartier d'octobre : il fit bonne figure parmi les clavecinistes et les organistes de cette époque : Couperin, Marchand, d'Aquin, Clérambault, Calvières, etc. Il tint avec éloge sa charge à la Cathédrale pendant plus d'un demi-siècle.

Son successeur, maître Laurent Desmazes, était originaire de Marseille. Sa passion pour la chasse balançait souvent son amour pour la musique. Ce goût lui coûta cher : son fusil ayant un jour éclaté lui emporta les trois derniers doigts de la main gauche ; il se fit alors adapter des doigts postiches dont il apprit à se servir presque aussi bien que de ses doigts véritables (2). Nous ne retiendrons qu'un fait de sa vie de musicien : il fut le premier professeur de Broche.

Le portrait de Broche orna longtemps la grande salle de l'Hôtel-de-Ville ; il est aujourd'hui au musée de peinture.

Broche fut un des musiciens les plus réputés de son

(1) Fétis, *Biographie des musiciens*

(2) Abbés Collette et Bourdon, *Hist. des orgues et des organistes*, p. 33.

époque pour son talent d'improvisateur. Fils d'un bedeau de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, il faisait partie du chœur de cette paroisse et attira l'attention par ses aptitudes musicales.

Après avoir travaillé avec Desmazes, il se rendit à Paris et de là en Italie où il se perfectionna dans l'art du contrepoint et de la fugue, sous la savante direction du Père Martini, de Bologne.

Revenu à Rouen, il remplaça son vieux maître Desmazes à l'orgue de la Cathédrale qu'il tint jusqu'à la Révolution.

Selon le goût du jour, qui heureusement s'est épuré depuis, il excellait dans des improvisations aux harmonies imitatives, et ses auditions attiraient nombre de ses concitoyens, voire même des étrangers de marque. On raconte que Broche, sur un thème donné, tint un jour ses auditeurs sous le charme, pendant cinq quarts d'heure sans se répéter ni s'écarter de son sujet (1). Son improvisation sur la bataille de Jemmapes fut un de ses succès les plus éclatants (2).

Cependant son principal titre de gloire fut d'avoir été le maître de Boïeldieu.

Plusieurs de ses biographes ont reproché à Broche ses prétendues brutalités envers son élève : (qui ne connaît l'histoire de la tache d'encre sur le clavecin ?), comme aussi son assiduité trop marquée au cabaret du « Chaudron ». Il est à penser que ces reproches sont exagérés, puisque Boïeldieu témoigna toujours à

(1) Guilbert, *Mémoire biographique*, tome I.

(2) *Ibid.*

son maître une grande vénération ; mais il est à regretter que Broche ait profané son art et son instrument en tenant le grand orgue de la Cathédrale le 3 novembre 1793, jour de la fête de la Raison, pour laquelle Boïeldieu avait composé un hymne à grand orchestre.

Après la mort de Broche, l'histoire des organistes ne relate aucun fait intéressant pendant la première moitié du XIX^e siècle ; d'ailleurs, le mémorable incendie de la flèche en 1822 et les travaux nécessités par cette catastrophe causèrent aux orgues de tels dommages qu'elles demeurèrent pendant de longues années presque hors de service.

La restauration en fut faite en 1860 : M. Aloys Klein en était alors le titulaire.

Son neveu, Frantz-Aloys Klein, lui succéda en 1872 et fut lui-même remplacé en 1881 par M. Ledru.

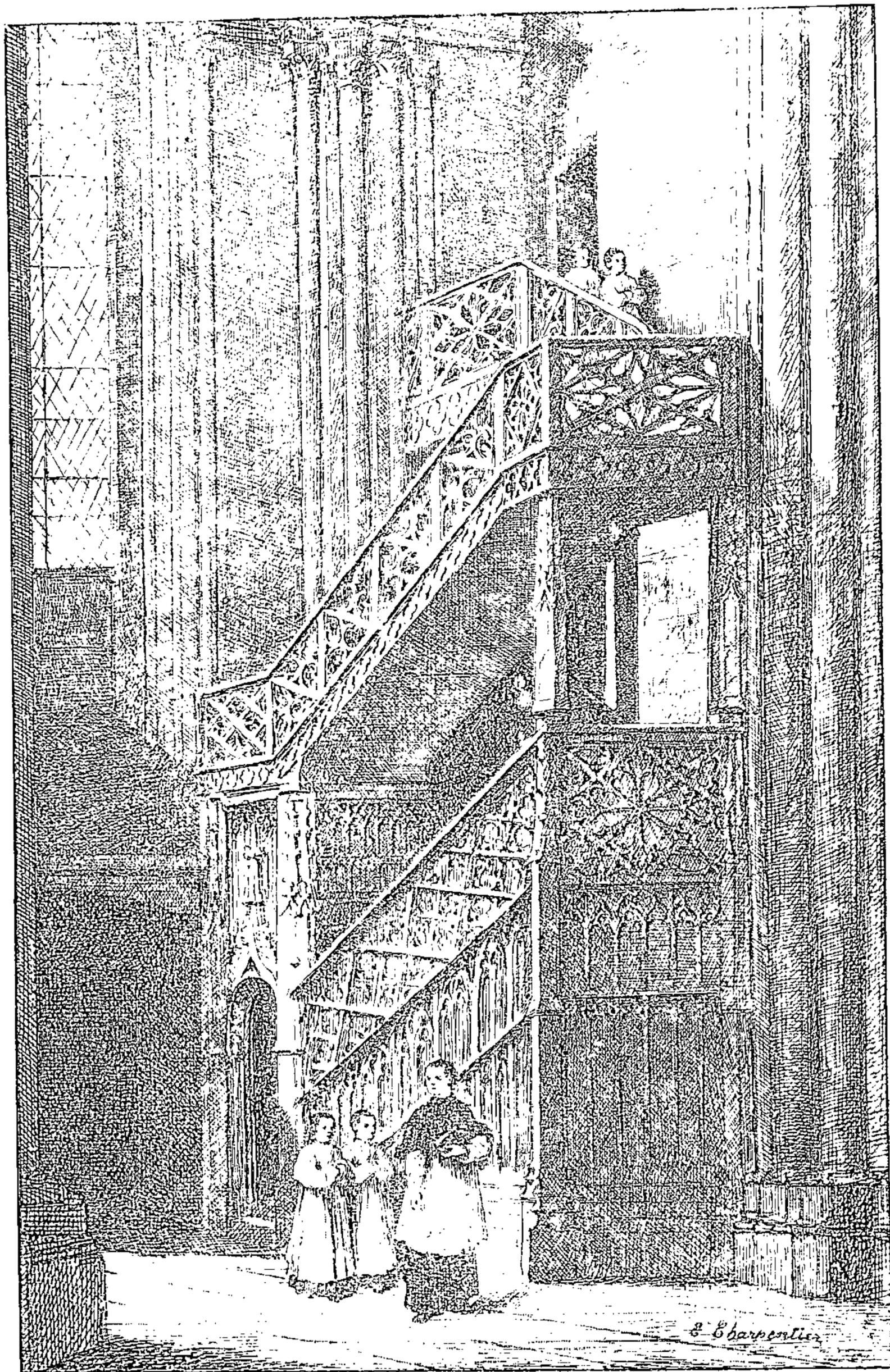
Frantz-Aloys Klein, si prématurément enlevé à l'art français, nous a laissé le souvenir d'un musicien consommé. Élève de notre Maîtrise, puis de Saint-Saëns et de Widor, il devint bientôt un maître par la virtuosité de son jeu et par l'originalité de ses compositions. Ils sont nombreux dans notre ville ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre dans les pages des grands maîtres et dans les œuvres qu'il nous a laissées, œuvres exquises, empreintes d'un charme si pénétrant, qui le placent parmi les organistes les plus remarquables que la Cathédrale ait jamais eus.

J'ai fini, Messieurs. Puissent ces notes rapides sur quelques-uns des organistes de notre vieille Métropole n'avoir point retenu trop longtemps votre attention et avoir mérité votre intérêt.

Permettez-moi simplement, Monsieur le Président, un souvenir personnel : je me revois à la Maîtrise dans l'insouciance de mes premières années, les yeux curieusement ouverts sur ces claviers qui me fascinaient, sur ces partitions dont je brûlais de connaître la langue et de pénétrer les mystères ; comment pourrai-je oublier maintenant ceux qui alors ont presque fait ma vie en me mettant si sûrement dans la voie que je devais suivre.

Quelle joie ce fut pour moi lorsqu'il y a vingt-deux ans, en semblable séance solennelle, vous receviez, Monsieur le Président, au seuil de l'Académie, le cher Maître dont les leçons ont toujours eu pour moi tant de prix et qui depuis bientôt trente années donne sans mesure à notre Maîtrise tout son dévouement, tout son talent et tout son cœur.

Vous même, Monsieur le Président, m'avez suivi depuis de longues années avec un intérêt si soutenu que, moins que personne, vous ne serez étonné de m'entendre reporter, à ceux qui ont répandu sur ma carrière le bienfait de leurs conseils et de leur amitié, la plus grande part de l'honneur que me fait aujourd'hui l'Académie, en admettant dans ses rangs le cinquante-deuxième organiste de la Cathédrale de Rouen.





RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. J. HAELLING

Par Mgr J. LOTH, Président.

MONSIEUR,

Il y a vingt-deux ans, j'avais l'honneur et la joie, comme président de l'Académie, de recevoir, en séance solennelle, votre digne maître, M. l'abbé Bourdon, et voici qu'aujourd'hui, par une rare fortune, il m'est donné d'ouvrir les rangs de notre Compagnie à son élève le plus cher et le plus brillant. Je ne puis dissimuler ma vive satisfaction de rendre une fois encore hommage au sympathique directeur de la maîtrise Saint-Evode, qui reçoit en vous, Monsieur, et en l'accueil qui vous est fait ici, l'une de ses plus douces récompenses.

Vous êtes en effet l'honneur de cette belle institution où s'est écoulée toute votre vie et qui a fait de vous l'artiste et le compositeur estimé que vous êtes.

J'ai suivi de près votre carrière ; je me souviens de vos succès précoces comme exécutant ; je vous vois, encore adolescent, accompagnant magistralement au piano ou à l'orgue les inoubliables exécutions des œuvres de Gounod et de Lenepveu dans nos solennités musicales. Vous vous êtes imposé à l'attention de l'Académie, lors du dernier concours musical, pour le prix Gossier.

Les candidats étaient nombreux, les œuvres sérieuses et distinguées. Le jury, après un long et consciencieux examen, n'a pas hésité à vous proposer à l'Académie pour le prix qui vous a été décerné. Votre poème musical, qui a eu les honneurs de la séance publique, et où l'on remarquait à la fois la grâce, la fraîcheur des mélodies et la science profonde de l'harmonie, a été salué par les vifs applaudissements de l'auditoire, qui a ratifié ainsi le choix de notre Compagnie.

Vous avez ajouté, depuis, d'autres œuvres à celles que nous avons couronnées, et tout à l'heure nous entendrons de nouvelles et brillantes compositions dont vous avez réservé la primeur à cette solennité.

En traduisant, dans le langage divin des sons, les beaux vers où le génie de Corneille s'est efforcé de rendre l'ineffable dialogue de Jésus et de l'âme fidèle, dans *l'Imitation*, vous nous montrerez toute la richesse, toute la puissance de votre talent, parvenu à sa maturité, et vous prouvez la force, la couleur,

la splendeur que la musique ajoute à la plus belle poésie.

Si les services que vous avez rendus à l'art, comme professeur, dans notre ville, où vous comptez tant et de si excellents élèves, eussent suffi à justifier le choix de l'Académie, votre talent de compositeur, qui va s'affirmer d'une manière magistrale, sanctionnera nos justes suffrages.

Comme organiste, vous êtes digne de votre illustre maître, M. Guilmant. Nul plus que lui n'a joui de votre succès lorsque, sous ses auspices, vous avez rivalisé, au Trocadéro, dans une audition mémorable, avec les organistes les plus en vue de la capitale.

N'êtes-vous pas accoutumé, d'ailleurs, à charmer les foules qui se pressent, aux jours de fêtes, en notre cathédrale ?

Sous vos doigts et avec votre talent, notre grand orgue acquiert toute sa puissance d'expression. Votre connaissance parfaite de l'instrument, votre extrême habileté d'exécution, la correction de votre style, votre goût dans le mélange des jeux et des effets qu'il produit, votre respect des hautes traditions des maîtres de l'orgue, vous placent au rang des organistes de mérite dont vous nous avez retracé, d'une manière si attachante, la vie et les œuvres.

Vous avez eu raison, Monsieur, de remettre en honneur les noms de ces musiciens trop oubliés aujourd'hui, qui ont tenu dignement, à Rouen, le sceptre de l'art religieux.

S'il faut s'en rapporter aux mémoires et à l'histoire

intime des XVII^e et XVIII^e siècles, les artistes étaient légion en toutes nos provinces.

Le goût de la musique était répandu partout en France et y a produit des œuvres innombrables dont beaucoup malheureusement, restées manuscrites, sont perdues pour nous.

La musique n'est-elle pas aimée de tous les peuples ? N'est-elle pas un besoin et un charme universels ? Elle est la voix de l'âme, le langage des sentiments dont elle exprime, au moyen des sons et du rythme, toutes les nuances, les plus vives comme les plus délicates ; elle les excite aussi avec une souveraine puissance jusqu'à l'exaltation, jusqu'aux larmes.

Il est aussi naturel à l'homme de chanter que de parler. Son instinct le porte à former des sons par la voix et à adapter son chant à un rythme. « Au commencement, a dit Hans de Bulow, était le rythme. » Parole profonde et vraie. La progression par intervalles de sons déterminés et le mouvement rythmé, les deux éléments essentiels de la musique, se retrouvent dans tous les temps. Ainsi entendue, la musique est aussi ancienne que le monde ; mais la musique, qui ne se borne pas à adapter à des paroles un dessin mélodique, mais exprime des sentiments, interprète les passions de l'âme, traduit la pensée, renforce et complète la mélodie par l'harmonie, la colore par le timbre, mêlant les voix et les divers groupes d'instruments dans un savant et puissant ensemble, cette musique-là est un art relativement moderne et qui a mis des siècles et des siècles à se constituer.

La musique religieuse, en particulier, est l'art qui se rapproche le plus de l'éternelle Beauté, et l'on peut dire qu'elle est comme un écho du ciel où elle atteindra sa plénitude et sa perfection. De là vient cette haute conception de la musique dans l'Écriture et chez les pères, si bien résumée par Mgr Gerbet. « C'est sous la forme de la musique, dit-il, que la religion nous représente l'état supérieur de la parole dans le monde futur. Le chant est le commencement de la régénération de la parole terrestre ; c'est l'élan de la voix humaine vers le mode céleste de l'expression de la pensée. »

La Bible loue les patriarches, ces pères du genre humain, d'avoir « recherché et retrouvé dans leurs méditations, les modes musicaux et de les avoir légués aux générations futures » (1). Dans l'expression *requirentes*, il y a comme le souvenir et le regret. Ces modes musicaux viennent du ciel, et quand l'homme trouve la beauté, on dirait qu'il se souvient... C'est la parole du poète :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux.

C'est cette conception de l'harmonie éternelle que Cicéron avait entrevue dans le songe de Scipion et que, plus tard, saint Augustin percevait, au milieu des espaces sonores, dans cette musique idéale des nombres et des mondes où se complaisait son génie.

Sur cette terre même, quelle vie, quels rythmes,

(1) *Laudamus viros gloriosos in peritia sua, requirentes modos musicos et narrantes carmina.*

quel enchantement dans tous ces bruits, dans toutes ces voix qui s'échappent de l'air, de la plaine, des fleuves, des forêts, des montagnes ! Notre présence, limitée à un point infime de l'espace, n'en perçoit que de vagues fragments ; mais, réunis, quel immense et prodigieux concert !

C'est ainsi que le monde visible est un poème immense, un *oratorio* grandiose dont le génie des maîtres s'est efforcé de nous donner l'image et l'écho. Par là s'explique le charme et la puissance de la musique religieuse, et cette prédilection, que les plus illustres compositeurs ont eue pour elle dans la maturité de leur âge et l'épanouissement de leur talent.

Schumann le constatait lorsqu'il écrivait en 1852 : « Consacrer ses inspirations à la musique religieuse devrait être le but le plus élevé de l'artiste. Mais pendant la jeunesse, notre cœur a des racines trop profondes dans les joies et les souffrances terrestres ; c'est seulement dans l'âge mûr que les rameaux peuvent s'élever vers le ciel ; c'est pourquoi je pense que ce temps viendra bientôt pour moi. »

Les œuvres que ces maîtres ont consacrées aux louanges et aux vérités divines, au culte et à la prière, sont en général les plus parfaites de leurs compositions.

Même à la prendre dans son côté humain, la musique est, de tous les arts, le plus idéal et le plus expressif. Là où la parole se tait par impuissance, où la poésie s'arrête, et, à plus forte raison, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique continue encore et

trouve de perpétuels accents. Mieux que tout autre art, elle exprime la joie, la tristesse, la douleur, l'amour, et elle en varie sans cesse les formules. Elle peut représenter ce qu'il est impossible de figurer. Avec des sons elle peint le calme de la nuit, la paix du sommeil, les rêves et les visions de l'âme.

Quels bienfaits nous apporte la musique ! J'entends la grande et vraie musique, celle des maîtres. Sans parler des liens qu'elle crée entre les hommes et de l'apaisement qu'elle apporte à leurs funestes divisions, j'ose dire, sous un aspect plus intime, qu'elle nous révèle à nous-mêmes par sa mystérieuse puissance. Les souvenirs et les espérances se ravivent à son influence, les inquiétudes s'évanouissent, les passions se taisent, l'âme, rendue en quelque sorte à ses élans originels, devient meilleure. On plane par dessus le monde agité, on brise son joug, on oublie les laideurs et les méchancetés d'en bas. On entre dans une atmosphère plus pure, on vit d'une vie plus haute et plus belle, on pénètre dans ces régions lumineuses et sereines où règne l'idéal et où l'on trouve l'ordre et la paix.

Un jour, en entendant, au Conservatoire, le *Messie*, d'Hændel, et cette suave évocation du divin Pasteur au milieu de son troupeau, il me semblait voir dans la réalité « la cité dont tous les habitants s'aimaient », ce rêve des grands cœurs du christianisme, cette espérance qui doit faire le fond de nos sentiments et résister à toutes les épreuves.

Sans doute ces impressions musicales ne nous consolent qu'en de courts moments, et il faut retomber

bientôt dans les réalités vulgaires et décevantes ; mais enfin ce sont des moments où passe sur nous, pour nous rafraîchir et nous consoler, une brise du ciel.

Nul de ceux qui ont compris la musique ne démentira cette affirmation qu'il y a dans l'œuvre des grands maîtres des pages idéales qui sont « comme une révélation du divin et une communication transcendante avec l'infini ». Elle est aussi le langage le plus universel.

Tous les peuples comprennent et goûtent la musique.

Il en est toutefois qui la cultivent avec plus d'application et de succès, et tout le monde sait qu'en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, elle est l'objet d'un culte et d'une faveur unanimes.

Il y a plus d'un siècle, Barbé-Marbois écrivait :

« La multitude de comtes, de princes, de prélats, d'Etats d'empire, de cours de toutes grandeurs dont l'Allemagne fourmille, a beaucoup contribué à répandre dans cette nation le goût de la musique. Les Electeurs ont, pour la plupart, d'excellents orchestres, et depuis eux jusqu'aux nobles immédiats et aux moindres prélats, chacun a sa chapelle. Les seigneurs qui habitent leurs terres recherchent des domestiques musiciens. Les protestants ont fait de la musique une branche de l'éducation religieuse, et le dimanche est célébré dans les églises réformées ou catholiques, même des campagnes, par des hymnes ou des messes en musique. Dans les villes, de pauvres étudiants viennent tous les soirs chanter sous les fenêtres des amateurs, et souvent

sont accompagnés par des instruments. Il se forme des troupes ambulantes qui vont d'un bourg à l'autre et y passent ordinairement quelques jours.

« Nous fûmes priés à dîner, dit le ministre de Napoléon I^{er}, chez un habitant de Hallein (une toute petite ville de Bavière). Nous le trouvâmes au milieu de sa famille hospitalière, nombreuse et resplendissante de santé. Nous allions nous asseoir à table lorsqu'une dame vénérable, mère et grand'mère de cette belle famille, prit un air de recueillement et nous fit signe de rester debout. Nous crûmes qu'elle allait réciter la prière d'usage ; nous fîmes un grand silence. Les domestiques s'arrêtèrent, chacun joignit les mains. Au même instant, cinq bouches mélodieuses nous firent entendre un *Benedicite* chanté en parties et à demi-voix. Jamais je n'éprouvai une surprise plus complète et plus aimable. Ce chant avait, en vérité, quelque chose de céleste, et de mille concerts auxquels j'ai assisté en France, en Allemagne, en Italie, celui-ci, qui ne dura que cinq minutes, a fait sur moi la plus douce et en même temps la plus vive impression (1). »

Je ne voudrais pas offenser notre amour-propre national, mais je doute qu'une telle scène soit possible aujourd'hui en France. Elle l'eût été, je crois, autrefois.

Sans entrer dans la discussion d'une question historique très complexe, je me bornerai à citer ici cette opinion de Rameau : « L'art, a-t-il dit, restera toujours

(1) *Voyage aux Salines de Bavière*, par Barbé-Marbois.

dans des bornes étroites tant qu'il manquera de protecteurs accrédités. »

La musique n'en manquait pas en France au xvii^e et au xviii^e siècles.

L'exemple venait d'en haut. Louis XIII, dont les connaissances musicales étaient réelles et qui chantait agréablement, encouragea les artistes. Il s'attacha notamment l'aîné des Couperin, Louis, et le nomma organiste de sa chapelle.

Louis XIV avait pour la musique une prédilection bien connue ; sa chapelle royale était justement célèbre. Il avait placé à sa tête le premier pair ecclésiastique, Claude-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims. Cette distinction, on le conçoit, n'était qu'honorifique, mais témoignait de l'importance que le roi attachait à la musique.

Il y avait quatre maîtres de musique, quatre organistes, quatre-vingt-onze exécutants pour les chœurs et l'orchestre qui comprenait des violons, des flûtes d'Allemagne, des bassons, des hautbois, des violoncelles et des contrebasses, selon l'usage du temps.

Le roi avait lui-même une belle voix ; il se mêlait quelquefois, dans les concerts, aux chanteurs et faisait sa partie. On raconte même qu'un jour, à Saint-Cyr, il chanta aux vêpres les psaumes alternativement avec la nièce de M^{me} de Maintenon, à défaut de chantres.

On sait l'affection que le roi portait à Lulli. Il le nomma surintendant de sa musique, l'anoblit, le combla de faveurs. Il fut le fondateur de l'Académie royale de musique.

Dans ce temps-là les musiciens mouraient riches. Lulli a laissé plus de 300,000 livres dans ses coffres, plus d'un million d'aujourd'hui, et de vastes propriétés. Un siècle après, Rameau laissait aussi 200,000 livres. On trouva à l'inventaire, dans un secrétaire en bois de rose, 40,584 livres d'argent monnayé (1).

On n'imagine pas l'enthousiasme des contemporains pour les œuvres des maîtres.

M^{me} de Sévigné, à chaque œuvre nouvelle de Lulli, pousse des cris d'admiration. Le ballet de *Psyché* paraît en 1671. « Il est admirable, écrit-elle. » (T. II, 66.) « Je vous ai dit, mande-t-elle à sa fille, qu'il était le plus beau du monde. Je le sais et le chante bien (t. II, 123). »

Après le service pour le chancelier Séguier, elle s'épanche ainsi :

« Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste (c'était le prénom de Lulli) avait fait un dernier effort de toute la musique du Roi. Ce beau *Miserere* y était encore augmenté. Il y a eu un *Libera* où tous les beaux yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois pas qu'il y ait une autre musique au ciel. »

Sa plume ne trouve pas d'expressions assez fortes pour louer Lulli. Elle appelle l'opéra d'*Alceste* (1673) « un prodige de beauté ». « Il y a des endroits de la musique qui m'ont déjà fait pleurer. Je ne suis pas seule à ne pouvoir le soutenir ; l'âme de M^{me} de La Fayette en est toute alarmée. »

(1) *Revue de Paris*, 1^{er} janvier 1908, p. 133.

Thésée paraît en 1675. L'enthousiasme reprend : « Il est un des plus beaux qu'on ait vus. »

Elle disait des répétitions :

« On répète souvent la symphonie de l'opéra ; c'est une chose qui passe tout ce qu'on a jamais ouï. Le Roi disoit l'autre jour que s'il étoit à Paris quand on jouera l'opéra, il iroit tous les jours. Ce mot vaudra cent mille francs à Baptiste ». (T. III, p. 296.)

Moreau, qui n'avait pas le talent de Lulli, fut largement récompensé par le roi pour ses chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* (1689-1661). Sans doute, la musique n'en est pas sans mérite, mais combien elle pâlit quand on la compare à l'*Athalie* de Mendelsshon qui a rivalisé, avec Racine, de grâce, de douceur, d'onctions, de poésie.

L'estime dont jouissaient au xvii^e siècle les musiciens n'est nulle part mieux affirmée que dans La Bruyère.

« Quand on excelle dans son art, dit-il, et qu'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V*** est un peintre, C*** un musicien, et l'auteur de *Pyramé* est un poète ; mais Mignard est Mignard, Lulli est Lulli, et Corneille est Corneille (1). »

La comparaison est hardie, mais enfin elle est de La Bruyère.

Le xviii^e siècle se passionna également pour la musique. La cour et la ville encourageaient les artistes

(1) Tome I. p. 156. (Edit. Hachette.)

dont chaque œuvre nouvelle était un événement. Louis XV avait pour Rameau l'affection que Louis XIV témoigna à Lulli. Chaque création de Rameau était saluée comme une victoire. *Hippolyte et Aricie* (1733), *Castor et Pollux* (1737), *Dardanus* (1739), préoccupèrent plus le monde officiel et opulent que les questions de politique. Ce maître, qui avait enrichi l'harmonie et donné tant de puissance aux sentiments qu'il exprimait, méritait bien sa renommée.

De simples particuliers se donnaient, en ce temps-là, le luxe, inconnu aujourd'hui, d'avoir chez eux un orchestre. Nous, nous nous contentons des phonographes. Quand Rameau, qui était très difficile dans l'exécution de ses œuvres, trouvait les musiciens de l'Opéra insuffisants, et qu'il voulait entendre une belle et fidèle interprétation de sa pensée, il s'adressait à l'orchestre de M. de la Pouplinière (1).

Gluck lui succéda dans la faveur publique. La reine Marie-Antoinette, qui se glorifiait d'avoir été son élève, encouragea puissamment la représentation d'*Iphigénie en Aulide* (1774). Elle fit sensation à Paris. La foule accourut à cette solennité musicale. L'ouverture fut recommencée, malgré l'usage, aux acclamations de l'auditoire, et l'œuvre obtint le plus brillant succès. Il en fut de même pour *Orphée*, *Alceste* et *Iphigénie en Tauride*.

C'est alors que s'éleva la fameuse querelle entre les partisans de Gluck et ceux de Piccini. Elle prit les

(1) *Revue de Paris*, 1^{er} janvier 1908, p. 137.

proportions d'une lutte nationale. Tel était l'empire de la musique sur les esprits de ce temps qu'ils regardaient comme une question vitale, celle de savoir si l'harmonie puissante dont Gluck enveloppait ses chants grandioses ne devait pas l'emporter sur les gracieuses et suaves mélodies de Piccini.

Nous ne pouvons nous faire l'idée, en notre temps si positif et si pratique, de l'importance qu'on attachait, au XVIII^e siècle, à la musique. De Paris, les impressions s'étendaient en province, et dans les châteaux, dans les salons des villes, elles animaient les conversations, provoquaient les controverses, mettaient en émoi tout ce monde élégant.

L'un des attraites les plus goûtés de la province, dans les petites villes comme dans les grandes, était la musique de chambre. En nombre de maisons on pouvait réunir un quatuor qui exécutait les œuvres des maîtres avec un élan, une ferveur qui feraient sourire aujourd'hui.

Toutes ces bonnes figures de bourgeois s'épanouissaient aux accents d'Haydn et de Mozart que les jeunes gens eux-mêmes écoutaient avec recueillement.

(Quels charmes l'art apportait à ce temps où, a-t-on dit, il fut si doux de vivre.

La musique religieuse était alors particulièrement en honneur.

Songez, Messieurs, à ce seul fait qu'il existait en France, en 1789, plus de cinq cents maîtrises qui étaient d'excellentes écoles où se forma l'élite des musiciens, des compositeurs, des virtuoses de notre

pays et qui jouissaient de revenus évalués alors à douze millions.

Portalis et Bigot de Prémeneu ont, dans leurs célèbres rapports à Napoléon I^{er}, rendu un tel hommage à nos anciennes maîtrises qu'il est tout à fait superflu d'insister sur leur mérite et leurs services.

Prenons quelques exemples dans notre région :

L'abbaye de Fécamp possédait une maîtrise renommée. Elle était composée d'un maître de musique, d'un sous-maître, de six enfants de chœur nourris et entretenus, et de vingt musiciens, sans compter les religieux et les novices qui prêtaient le secours de leurs voix. Le tout coûtait à l'abbaye 6,808 livres chaque année, c'est-à-dire 25,000 francs de notre argent. Le répertoire était si considérable qu'on pouvait passer plusieurs années sans exécuter les mêmes morceaux. Et on faisait le grand office tous les jours (1). Les instruments employés étaient le violon, le violoncelle, le hautbois, le basson, et l'on trouvait dans une petite ville qui ne comptait alors que quelques milliers d'habitants des artistes convenables.

La maîtrise de notre Cathédrale, dont l'histoire racontée par M. l'abbé Langlois, et récemment par M. l'abbé Collette et M. l'abbé Bourdon, est bien connue, exécutait des messes solennelles avec symphonie. Elle aimait à faire entendre les œuvres de ses propres élèves qui étaient si familiers avec la composition que

(1) *Mémoire sur la Musique à l'abbaye de Fécamp*, par Dom Guillaume Fillastre. Publication de la Société des Bibliophiles normands. Rouen, Boissel, 1879.

presque tous obtenaient l'agrément du Chapitre pour l'exécution de leurs œuvres. « Jamais, en effet, dit M. Collette, les compositeurs n'avaient été aussi nombreux » qu'au xvii^e siècle, et il cite cette parole de Gantez, du siècle précédent : « La composition est aujourd'hui chose commune, et il n'y a si petit chantillon qui ne fasse maintenant plus que compagnon. »

Il en était ainsi dans toutes les grandes églises de France. Dans les cathédrales de second ordre, comme à Saint-Dié, M^{me} de Julienne, en son journal, nous dit : « Il y a une superbe musique, le dimanche, pendant la grand messe et aux vêpres, ainsi qu'à toutes les fêtes » (1).

C'est à peine si les premiers coups de foudre de la Révolution déconcertèrent cette passion pour la musique. En septembre 1793, quand on arrêta Florian, au château du Marais, on le trouva en belle et nombreuse compagnie de seigneurs et de grandes dames, tous plus ou moins menacés par la guillotine, trompant les craintes et les dangers par des concerts et des comédies.

On chantait dans les prisons de Paris. Le 21 janvier 1793, alors que le matin tombait sous la main du bourreau la tête du roi, le soir, on exécutait à Rouen, dans la salle du Palais des Consuls où nous sommes, devant une nombreuse assemblée, des symphonies d'Haydn.

Garat et Boïeldieu y donnèrent fréquemment des concerts.

Garat était, à cette époque, de bonne composition

(1) *Quelques années du journal de M^{me} de Julienne*. Gy, 1908, p. 26.

avec le public. Plus tard, il se montra plus susceptible chez les grands. Il assistait un soir à une fête chez le deuxième consul Cambacérès qui avait oublié de l'inviter à chanter. Cambacérès s'en aperçut un peu tard et demanda à l'artiste un morceau. Garat tira sa montre, et, avec un grand calme, dit à Cambacérès : « Citoyen consul, il est minuit, ma voix est couchée ».

Il me paraît inutile de prouver que la Terreur, les guerres de la Révolution et celles de l'Empire portèrent à l'art musical et à tous les arts des coups mortels. C'est un fait qui n'est contesté par personne. Les innombrables Ecoles de musique, les Associations et Confréries artistiques répandues partout furent supprimées, comme toutes les autres corporations. Elles ne furent pas remplacées.

Paris, seul, eut un Institut national de musique, créé le 8 novembre 1793, et qui devint, le 3 août 1795, notre célèbre Conservatoire.

Après la tourmente, l'art a repris ses droits.

Le génie de la France peut, comme le soleil, subir des éclipses, mais il ne tarde pas à faire éclore sous ses puissants rayons de nouvelles moissons d'hommes de goût et de talent.

Les musiciens célèbres n'ont certes pas manqué au XIX^e siècle. Leurs noms illustres et honorés sont sur toutes les lèvres.

Seulement, il faut le constater, Paris est devenu depuis la Révolution le grand et unique foyer du génie musical. La province, par suite de la centralisation excessive dont nous souffrons, a été sacrifiée. Si l'on

excepte Lille, et deux ou trois grandes villes, on chercherait en vain, dans nos départements, des centres actifs et prospères de haut enseignement musical.

A Rouen, tous les efforts tentés depuis cent ans pour répandre la science de la musique n'ont pas été couronnés du succès qu'on pouvait se promettre.

On a fondé, à plusieurs reprises, des Sociétés philharmoniques, des Ecoles municipales de chant, des orphéons, des groupes musicaux, sous des noms divers, qui ont eu leurs jours d'éclat et de succès, mais dont la durée a été bien limitée. Leur prospérité a dépendu des personnalités marquantes qui les dirigeaient.

Nous souhaitons que la nouvelle Ecole municipale de musique, dont nous désirons ardemment le succès, donne aux divers éléments artistiques, nombreux encore en notre ville, une impulsion, une cohésion définitives.

La musique religieuse possède, elle aussi, une Ecole de haut enseignement musical dont nous devons rappeler, en terminant, les bienfaits.

C'est l'Ecole qui vous a formé, Monsieur, la maîtrise Saint-Evode, qui est née avec notre vieille Cathédrale et qui vivra, je l'espère, autant qu'elle.

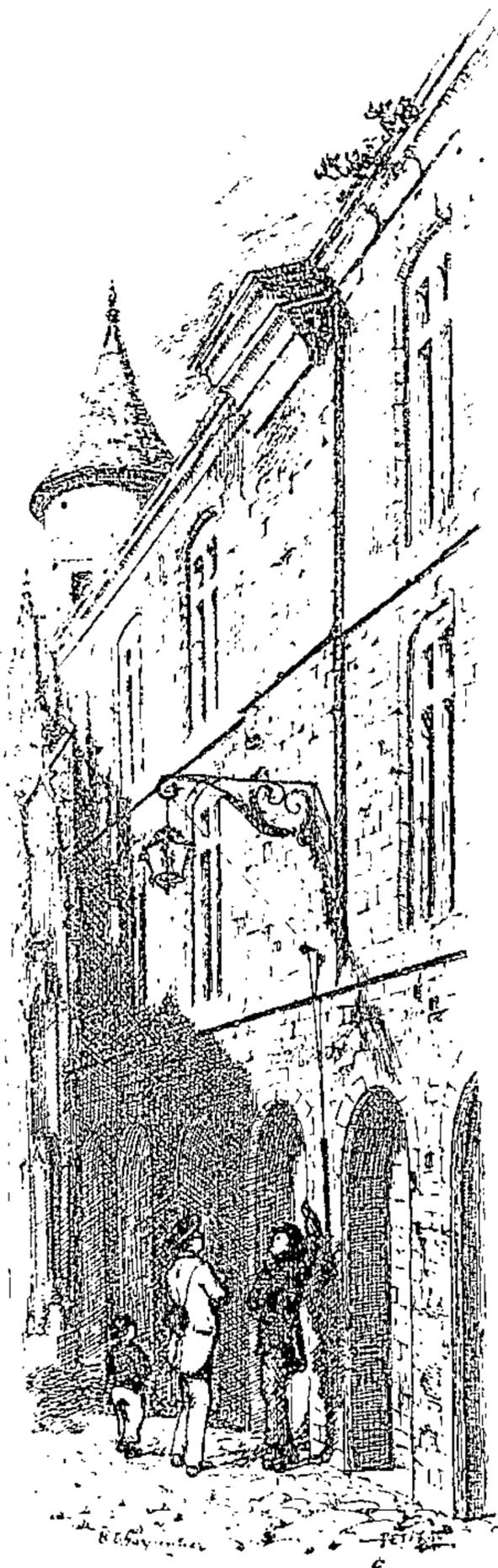
Qu'elle est touchante son histoire de quatorze siècles !

Toutes ces générations d'enfants et de chœurs élevés à l'ombre de notre Cathédrale se sont succédé dans le culte de l'art et la ferveur des louanges divines. Elles ont réalisé cette louange perpétuelle (*laus perennis*) le rêve des antiques abbayes. Dès l'aurore, leurs voix harmonieuses entouraient l'autel, et quand des-

cendaient les ombres du soir, elles exhalaient encore leurs douces prières. Quand elles avaient cessé, il y avait dans le vaste temple comme un rayonnement sonore. On les écoutait encore quand elles s'étaient tues, et on percevait sous les voûtes toute vibrantes comme un murmure mystérieux.

Notre Maîtrise est restée fidèle à ses traditions et au programme que lui avait tracé, en la réorganisant, Mgr Blanquart de Bailleul, qui a voulu en faire un Conservatoire de musique religieuse, en comprenant dans son enseignement l'harmonie et le contrepoint, la fugue et la haute composition.

Vous êtes, Monsieur, la preuve vivante des qualités et des résultats de cet enseignement. En vous rendant hommage, c'est votre chère Ecole que nous glorifions. Les hommes de goût et de bien de notre ville voudront la conserver et lui assurer par leurs libéralités un ave-



nir prospère. Ces dernières années ont accumulé pour l'Eglise les douleurs et les ruines. Mais sur les ruines, il pousse encore des fleurs, et vous protégerez, Messieurs, de toute atteinte, notre Maîtrise, cette fleur de notre Cathédrale.

Ce vœu que je confie à votre cœur mettra fin à ce discours. Il importe à l'art, autant qu'à la religion, de conserver les maîtrises où la science musicale est en honneur et en progrès. La musique est, vous le savez, comme le pays lui-même, à un tournant de son histoire. Elle cherche des voies nouvelles, elles les trouvera, car en France, en cette terre de beauté et de bonté, le sentiment, le goût, l'art, le génie, comme la foi qui les inspire, sont immortels.



RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

Par M. LECAPLAIN

MESSIEURS,

En 1896, l'illustre physicien Becquerel, en étudiant les rayons émis par les corps phosphorescents, observa que parmi eux les sels d'uranium étaient la source de radiations spéciales présentant de grandes analogies avec les rayons cathodiques et les rayons X de Röntgen, dont les surprenantes propriétés ont émerveillé le monde entier.

Ces radiations ne puisent pas leur énergie dans une absorption préalable de chaleur ou de lumière ; elles la tirent du sein même des corps qui leur donnent naissance. Ces rayons singuliers, l'uranium et ses composés les émettent d'une manière spontanée et continue, phénomène nouveau, étrange, singulièrement mystérieux. Ils traversent d'ailleurs toutes les substances solides, liquides ou gazeuses, à condition que l'épaisseur soit suffisamment petite.

Ils rendent les gaz conducteurs de l'électricité.

Ils impressionnent les plaques photographiques à l'abri de la lumière.

En 1898, M. Schmidt et M^{me} Curie trouvèrent séparément que le thorium jouit de propriétés analogues.

Reprenant les travaux à de Becquerel, M^{me} Curie remarqua que certains composés naturels présentaient une activité beaucoup plus grande que celle de l'uranium et du thorium. L'excès d'activité de ces composés semblait indiquer l'existence d'une substance différente des deux métaux précédents et des corps simples alors connus, et elle découvrait bientôt, après de longues et patientes recherches, le polonium et le radium.

Depuis, M. Debierne a trouvé l'actinium.

Tout porte à croire, d'ailleurs, que la radioactivité est une propriété générale appartenant plus ou moins à tous les corps.

Quelques mots seulement sur le radium, type des substances radioactives.

Le radium a été extrait d'un minerai de composition fort complexe : la pechblende, que l'on trouve en Bohême. Son traitement est des plus longs et des plus pénibles, et il a fallu toute l'habileté et toute la patience des distingués opérateurs, M. et M^{me} Curie, pour mener à bien cette lourde tâche. Par tonne de minerai, on ne retire, en effet, que un à deux décigrammes de bromure de radium.

Le radium lui-même n'a pas été isolé, mais l'analyse spectrale ne laisse aucun doute sur son existence. Du reste, au point de vue des applications, ce sont les sels de ce métal qui offrent le plus d'intérêt.

Tous les sels de radium sont lumineux, et cette

lumière rappelle celle du ver luisant ; c'est de la lumière froide.

Tous ces sels dégagent de la chaleur ; un gramme de bromure de radium produit en une heure assez de chaleur pour porter 100 grammes d'eau de zéro à un degré.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces dégagements de chaleur et de lumière semblent indéfinis ; du moins, plusieurs années n'ont jusqu'ici diminué en rien l'énergie des échantillons soumis à l'observation. Ce fait n'était-il pas de nature à dérouter les savants ?

D'ingénieux procédés permettent de mesurer l'intensité du rayonnement. Les rayons émis constituent un faisceau fort hétérogène composé de rayons ayant des propriétés différentes qui ont été étudiées avec le plus grand soin.

Tous les corps solides, liquides ou gazeux, placés pendant quelque temps au voisinage d'un sel de radium, deviennent eux-mêmes radio-actifs. Cette radio-activité induite diminue d'ailleurs avec le temps. Elle n'est pas due au rayonnement même du sel de radium, mais bien à une substance spéciale qui s'en dégage et qui a reçu le nom d'émanation. Un gaz voisin de l'argon semble la constituer. Elle se condense, se diffuse, se dilate en obéissant aux lois fondamentales qui régissent les substances gazeuses.

Le radium, enfin, semble pouvoir se transformer en hélium. On aurait là le premier exemple de la trans-

mutation d'une substance en une autre, et le rêve des alchimistes ne serait plus une chimère.

Ces découvertes nouvelles ont jeté l'alarme dans le camp des physiciens et des philosophes, et un savant de haute valeur n'a pas craint de s'exprimer ainsi : « Les principes de la conservation de la matière et de la conservation de l'énergie n'existent plus; il n'y a plus rien, tout est à refaire. » Ces décevantes appréciations étaient trop hâtives. Les découvertes récentes modifient sans doute certaines idées, mais elles n'entraînent pas la ruine de l'édifice.

L'énergie développée par le radium est énorme sans doute, mais certainement limitée, et il ne fait, selon toute probabilité, que restituer celle qu'il a fallu lui fournir pour le créer.

Des applications nombreuses devaient infailliblement naître des merveilleuses propriétés des substances radioactives. De tous côtés on s'est mis à l'œuvre; et nombre de faits intéressants ont été mis en lumière; en voici quelques-uns :

Le radium brûle, paralyse et peut même provoquer la mort;

Il agit sur la pigmentation et sur le pigment lui-même;

Il diminue l'activité des ferments;

Il paraît avoir une action sur les venins;

Il agit sur les colloïdes. On a constaté son influence sur l'évolution des tissus et de la matière vivante;

Il semble enfin diminuer, détruire même, la propriété germinative des graines.

On a essayé d'appliquer les sels de radium au traitement des nævi, du lupus, des maladies infectieuses et même de la tuberculose et du cancer.

La prudence s'impose. Les rayons X et le radium ne sont pas, hélas ! une panacée universelle ; les résultats obtenus ont été souvent contradictoires, et toutes les maladies qui affligent notre pauvre humanité ne reculeront pas devant le radium.

Il y a beaucoup à faire ; un vaste champ est ouvert. L'avenir seul fixera la valeur du nouveau procédé.

La plupart des eaux minérales sont radioactives et renferment de l'émanation qu'elles perdent au bout d'un temps plus ou moins long.

Ce fait, bien constaté, expliquerait :

- 1° L'action spéciale de certaines sources ;
- 2° L'inaction de certaines eaux au bout de quelque temps, quoique leur composition chimique n'ait éprouvé aucune modification.

L'importance de ces questions n'échappe à personne et justifie amplement le sujet de concours choisi par l'Académie :

Etude des sources thermales au point de vue de leur radioactivité.

Deux rapports importants ont été présentés sur le sujet proposé.

L'un, sous la devise :

Labor omnia vincit improbus.

L'autre, sous la devise :

Et radius fulsit in undis.

Premier mémoire.

Dans un premier chapitre, l'auteur définit les sources thermales et consacre quelques pages aux hypothèses émises sur leur formation.

Ces considérations générales sont suivies de la classification chimique de ces sources. De nombreuses citations montrent dans quelle incertitude on était jusqu'ici sur la véritable cause des propriétés thérapeutiques d'un grand nombre d'eaux thermo-minérales.

Ce chapitre est fort bien traité, très complet et rempli de faits intéressants.

Le second chapitre est consacré à l'exposition sommaire de ce que l'on entend par radio-activité, ainsi qu'à la description et au mode d'emploi des appareils de mesure utilisés dans la recherche des substances radio-actives. Il passe successivement en revue :

1° La méthode photographique qui présente l'avantage de n'exiger aucun appareil spécial, mais l'inconvénient grave de ne pas permettre de mesures rigoureuses, du moins, ajoute judicieusement l'auteur, telle qu'on l'a employée jusqu'ici. Elle a déjà été rendue un peu plus précise par M. Garrigou. La méthode photographique, dit l'auteur du mémoire, peut être améliorée et fournir des résultats d'une exactitude suffisante, et je me propose, ajoute-t-il, de présenter bientôt un appareil nouveau, le photo-activomètre, qui réalisera un véritable progrès ;

2° Suit la méthode électrique avec la description des

électromètres qu'elle exige. Les électromètres de Curie, de Sowter, de Wilson, de Danne, d'Engler et H. Sieveking sont décrits avec le plus grand soin.

Le troisième chapitre, le plus important au point de vue du sujet demandé, traite de la radio-activité de différentes sources thermales.

Il rappelle :

1° La suggestive communication de M. Streilt à The Royal Society sur la radio-activité dans les eaux et les dépôts de Bath et Buxton ;

2° Le travail important de MM. Curie et Laborde sur la radio-activité des gaz qui se dégagent de l'eau d'un certain nombre de sources thermales : Cauterets, Eaux-Bonnes, Bagnoles de l'Orne ;

3° Les études très consciencieuses de M. Moreu sur douze sources.

Un tableau récapitulatif donne l'ensemble des expériences faites jusqu'à ce jour, tant au point de vue de la radio-activité qu'à celui des gaz rares. Ces tableaux bien dressés mettent en évidence un fait remarquable : Aucune proportionnalité n'existe entre les gaz rares ou l'hélium et la radio-activité. La relation entre la radio-activité et l'hélium des sources thermales n'est donc que qualitative, mais elle est générale et absolue.

Les considérations générales développées dans la première partie de ce chapitre sont suivies de l'étude détaillée de quelques sources.

1° Sources de Bath et de Buxton, en Angleterre ;

2° Sources de Dax, étudiées par M. Nodon, un de nos anciens élèves, à l'aide d'un dispositif simple et

ingénieux. Cet habile physicien a étendu ses recherches aux sources de Bagnères-de-Bigorre et de Saubuse, et fait remarquer que la radio-activité d'une source peut varier très notablement d'un jour à l'autre ;

3° Les sources de Kissingen, en Bavière ;

4° Celles de Plombières, qui sont les plus radio-actives des eaux minérales françaises.

L'auteur tire des études faites les conclusions suivantes :

Conclusions.

1° Toutes les eaux thermales peu minéralisées, en général, jouissent d'une radio-activité induite relativement élevée, et il est logique d'admettre que les effets thérapeutiques de ces sources n'ont pas d'autre cause ;

2° L'émanation est instable ; elle se détruit lentement, suivant une loi mathématique telle que la diminution soit de moitié en quatre jours ; en fait, l'eau au bout d'un mois n'est plus radio-active ;

3° Une eau thermale transportée et conservée n'est plus identique à ce qu'elle était au moment de l'émergence, et c'est pour cette raison que la cure à domicile n'a jamais pu remplacer la cure à la source même ;

4° Les émanations radio-actives d'où dérivent l'hélium, et sans doute aussi ses congénères, ont une action puissante sur l'organisme (eaux de Gastoen et de Plombières) ;

5° L'eau qui a cessé d'être radio-active ne pourrait-elle pas être régénérée à l'aide d'un sel radio-actif ?

Ne pourrait-on pas améliorer certaines eaux par un procédé analogue? L'avenir répondra peut-être à ce desideratum.

Deuxième Mémoire.

Le second mémoire, également fort développé, comprend cinq chapitres, bien ordonnés :

1^{er} *Chapitre.* — Procédés capables de dévoiler et de mesurer la radio-activité. Partageant l'opinion généralement émise, l'auteur pense que le procédé photographique ne peut donner de bons résultats. Telle n'est pas la manière de voir de son honorable concurrent, qui travaille en ce moment à le perfectionner. La première partie de ce chapitre est moins développée que dans le premier mémoire. L'auteur a vu avec quelque raison qu'il suffisait de jeter un coup d'œil rapide sur les procédés de mesure afin de concentrer tous ses efforts sur le point principal. Dans la deuxième partie de ce chapitre, le candidat indique que la radio-activité existe dans les eaux minérales, qu'elle diminue rapidement, que par suite elle ne présente aucun caractère de fixité, d'où résulte qu'elles ne renferment pas de radium. Le radium, par contre, semble exister souvent dans les sédiments, toujours beaucoup plus actifs que les eaux elles-mêmes. Il insiste sur les résultats intéressants obtenus par Moureu dévoilant l'existence de l'hélium et des gaz rares dans les eaux minérales.

Quelques mots sur l'origine de la radio-émanation dans les eaux thermales terminent heureusement ce premier chapitre.

2^o *Chapitre.* — Le second chapitre est une étude détaillée des différentes sources françaises, allemandes et autrichiennes observées jusqu'à ce jour. Dans une table bien ordonnée est relevée, au point de vue quantitatif, la radio-activité de ces eaux et des gaz qu'elles renferment avec l'indication de leurs principales qualités physico-chimiques : température, minéralisation, dominante chimique.

Un second tableau donne les proportions des gaz qu'on y rencontre : oxygène, azote, gaz carbonique, gaz rares, hélium.

Un troisième tableau fait connaître le débit annuel en gaz total, en gaz rares, en hélium.

Les nombreux documents recueillis avec le plus grand soin conduisent à la classification suivante :

- 1^o Sources à radio-activité forte,
 — — moyenne,
 — — faible.

Eaux françaises à radio-activité forte : Plombières, Bains-les-Bains, Dax.

A radio-activité moyenne : Bourbon-Lancy, Mailziers.

A radio-activité faible : La majorité des eaux françaises : Vichy, Royat, Chatel-Guyon, Mont-Dore, Cauterets.

Parmi les eaux minérales allemandes, Gastein arrive en première ligne, c'est l'eau la plus radio-active du monde entier. Il est curieux de constater que l'eau la plus active est peu minéralisée. Ses effets thérapeu-

tiques bien constatés paraissent réellement dus à son exceptionnelle radio-activité.

Signalons avec l'auteur les eaux de Baden-Baden, connues des Romains, celles de Carlsbad, de Krauzenach, Wiesbaden, Manheim, Franzensbad.

La radio-activité se montre dans l'état actuel de la science comme essentiellement capricieuse. Pourquoi telle ou telle source est-elle plus richement dotée? L'avenir le dira peut-être. Si les stations allemandes et autrichiennes sont plus radio-actives que les eaux françaises, ne serait-ce pas parce qu'elles sont plus voisines de la Hongrie qui fournit la pechblende qui est le minerai le plus radifère? Pour les eaux françaises, la différence de radio-activité ne paraît pas se rattacher à la situation géographique. Il reste donc de ce côté bien des points obscurs à éclaircir.

Dans la dernière partie du mémoire, l'auteur fait de la question une étude physique et thérapeutique. Il insiste sur la difficulté du problème, par suite de la multiplicité des facteurs qui interviennent, et il indique les principaux travaux encore peu nombreux entrepris dans cette voie dont l'importance n'échappe à personne.

Conclusions. — Terminons ce rapport succinct par les conclusions tirées de cette consciencieuse étude :

1° Les sources thermales possèdent toutes une certaine radio-activité ;

2° Cette radio-activité est temporaire et liée à la présence d'émanation de radium presque toujours, de radium et de thorium très rarement ;

3° Elle s'accompagne presque toujours d'hélium en quantité non proportionnelle ;

4° Elle est très variable suivant les sources, oscillant de 1 à 200 ;

5° Les sources allemandes et autrichiennes paraissent, en général, plus riches en émanation que les françaises. De même pour les sources hyperthermales, peu minéralisées, riches en azote, pauvres en gaz carbonique. Il est pourtant impossible de poser aucune loi rattachant la radio-activité soit à la situation géographique, soit aux qualités physiques ou chimiques :

6° Il semble bien prouvé que la radio-activité intervient dans les effets thérapeutiques des sources thermales, au moins de certaines d'entre elles ;

7° Son action qui s'exerçait presque à l'état de pureté dans les eaux de Gastein, en Autriche-Hongrie ; Plombières, Bains-les-Bains, Dax, Aix-les-Bains, Bourbon-Lancy, Luxeuil et Néris, en France, s'adressent avant tout au système osseux et musculaire d'une part, au système nerveux d'autre part ;

8° Dans le premier cas, elle est antirhumatisme ; dans le second, elle est sédative, analgésique, tonique et régularisatrice ; elle atteint aussi bien le système nerveux dans son ensemble (névroses) que le système central (hémiplegies), périphérique, névralgies, sciatiques (désordres intestinaux, utérins, circulatoires).

Remarques générales. — Les auteurs des deux mémoires n'ont pas eu la prétention de présenter à l'Académie des œuvres absolument personnelles, mais de mettre au point une question intéressante au plus

haut degré, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique.

La tâche n'était pas aisée. Les travaux relatifs à la radio-activité des sources thermales se trouvent disséminées dans de nombreuses Revues françaises et étrangères. Il fallait rassembler toutes les communications relatives au sujet, en bien saisir l'esprit, et les coordonner de manière à faire un tout. C'était un travail de longue haleine, exigeant du temps, de la patience, de l'ordre et de la méthode. Les deux candidats se sont tirés avec bonheur de la tâche assurément lourde qu'ils n'ont pas craint d'entreprendre. Beaucoup de qualités communes distinguent les deux intéressants mémoires.

La division méthodique du sujet, la clarté de l'exposition, le grand nombre d'observations recueillies, la prudence dans les conclusions, l'indication des points à élucider.

Après mûr examen, l'Académie a pensé faire acte de justice en déclarant *ex-æquo* les deux candidats, auxquels elle adresse de sincères félicitations, et en attribuant à chacun d'eux la moitié du prix fondé par le généreux donateur.

Les mémoires couronnés sont dus :

A M. Gouraud, docteur-médecin,

Et à M. Saunier, agent-voyer principal.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

PRIX ROULAND. — PRIX LA REINTY

PRIX DUMANOIR.

par M. EDWARD MONTIER.

L'Académie, chaque année, décerne des prix de vertu ; elle sait bien que ces prix dont elle dispose ne sauraient être la compensation matérielle des labeurs et des privations de ses lauréats annuels. Si elle pouvait seulement, en publiant quelques traits de leur vie, inciter les déshérités au dévouement et les plus fortunés à la générosité, elle croirait avoir rempli, avec la lettre, l'esprit aussi des dispositions testamentaires des fondateurs de ces prix qui lui ont laissé la très flatteuse, mais la très délicate mission de les distribuer.

La vertu ne consiste point toujours, elle consiste même assez rarement en actions d'éclat, en faits héroïques, soudains et impulsifs ; ces actes sont plutôt l'efflorescence suprême de la vertu ; la vertu, c'est la générosité latente, c'est l'effort continu, c'est la lutte obscure qui assimile aux âmes certains éléments constitutifs des héroïsmes virtuels, qui font un tempérament spécial, une mentalité morale, une aptitude presque irrésistible au sacrifice.

Il ne s'agit point ici d'actes glorieux et isolés, mais plutôt d'une suite d'actions en apparence très simples, mais dont la répétition monotone atteste, en même temps qu'une orientation constante de la pensée, la rectitude d'un progrès sans dépression vers le sublime ignoré.

PRIX ROULAND

Les prix Rouland ont été précisément destinés à honorer ces actes de vertu très humble « des membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ».

Le 12 juillet 1899, un sieur Delalondre, cultivateur à Angerville-Bailleul, mourait, laissant une veuve avec quatorze enfants, tous mineurs, à élever, et une ferme de maigre rapport à faire valoir.

Le second des quatorze enfants, dont le dernier avait deux mois, était un garçon, Pierre; il avait dix-sept ans.

De quoi sont capables, ordinairement à cet âge, les adolescents? Regardons, comparons autour de nous les garçons de dix-sept ans que nous pouvons connaître; l'insouciance est leur première qualité plus encore peut-être que leur premier défaut. Ils vont dans la vie avec éblouissement, voyant tout sans rien regarder. Ils n'ont aucun sens des responsabilités, aucun souci d'autrui, ils sont tout à la conquête de leurs droits prochains.

S'ils sont riches, ils font au collège des promenades dans les Champs-Elysées irréels et lumineux des belles-

lettres, avec, pour vacances et récréations, les sports, l'équitation, la chasse, les courses.

Gaudet equis, canibusque et aprici gramine Campi.

S'ils sont moins fortunés, ils se livrent à l'apprentissage d'un métier et à l'importance naissante que donne au jeune prolétaire le premier argent gagné.

Ni les uns, ni les autres n'ont guère à penser qu'à eux-mêmes; ils n'ont qu'à se laisser vivre, même en travaillant, car ils n'ont aucune responsabilité du bonheur des autres, et cette quiétude de l'âme fait doux même les travaux manuels, apparemment pénibles.

Or, à cet âge — heureux — Pierre Delalondre se trouvait à la tête d'une exploitation agricole à mener et de treize frères et sœurs, sans compter sa mère, à nourrir.

L'idée qui vint d'abord à la pauvre veuve fut de laisser la ferme, de disperser les aînés des enfants en service.

Chacun ainsi aurait été tranquille, mais la famille, cette trouvaille de la Providence, aurait été détruite.

A dix-sept ans, Pierre Delalondre eut l'instinct du devoir social et il assumait le fardeau écrasant d'être le chef imberbe de cette famille de quatorze personnes.

Il se mit à la tête de la maison et de la ferme, commandant adroitement, veillant sur tous, se réservant les labeurs les plus pénibles. La mort enleva deux fillettes et il trouva du temps et des larmes sincères pour pleurer ce que d'autres auraient à part eux considéré comme un allègement.

Avec entrain, avec ténacité, avec naturel, comme s'il accomplissait ainsi la chose du monde la plus simple, le jeune agriculteur épargna la misère aux siens; non seulement il leur épargna la misère, mais il leur ramena le bien-être, une certaine aisance tout au moins qui suffit au bonheur des simples; il assura à sa mère la sécurité et la dignité de sa vieillesse.

A mesure que ses frères et sœurs grandirent, il augmenta l'exploitation.

Aujourd'hui Pierre Delalondre a vingt-cinq ans, il touche à la maturité, sa générosité ne s'est pas démentie un instant et il ne croit pas encore son devoir accompli. Il reste le chef de la famille de sa mère avant de vouloir même songer à trouver, dans un foyer qui lui soit propre, la récompense à laquelle il semble bien avoir droit, pour laquelle il semble bien préparé par sa paternité morale.

Pierre Delalondre est un des types les plus intéressants de ces travailleurs des champs que leur modestie, leur abnégation risquent de faire oublier, mais qui constituent cependant, dans l'économie sociale du pays, la réserve des forces saines et des dévouements traditionnels grâce auxquels on peut, sans trop d'inquiétudes, envisager les agitations superficielles qui rident la face de la Patrie, mais qui n'en sauraient troubler le cœur immortel fondé en pleine glèbe nationale.

L'Académie décerne un des prix Rouland à M. Pierre Delalondre.

M^{lle} AMANDA BOUCLON.

C'est un prix Rouland qu'elle décerne également et pour des vertus pareillement méritoires à M^{lle} Amanda Bouclon, aînée de six enfants, demeurant à Greuville, canton de Bacqueville, et qui, depuis sept ans que sa mère est décédée, a soigné avec un dévouement constant son père d'abord, aujourd'hui infirme, et ses cinq frères et sœurs, puis, comme s'ils lui tenaient par le sang, quatre enfants de l'Assistance publique.

De tels cœurs sont sans limites et ne connaissent aucune impossibilité.

Il semblerait même que leur faiblesse physique a communiqué à leur âme l'énergie, la vitalité qui fuyait, énergie fiévreuse peut-être, vitalité ardente qui use le fourreau comme les grands yeux dévorent le visage.

M^{lle} Amanda Bouclon est en effet d'une santé très délicate, elle est atteinte à chaque instant d'hémorragies violentes ; on peut dire que c'est la vertu qui la fait vivre. Elle a dû, en effet, s'imposer des privations continuelles, ne jamais penser à elle pour donner le nécessaire à ses frères et sœurs ; un de ses frères est tombé malade au régiment, il était sans ressources et les transes morales se sont jointes aux soucis matériels pour secouer encore cette âme très frêle qui, de la vie, n'a jamais connu que les assauts et les duretés.

Pour Amanda Bouclon, comme pour Pierre Delalandre, aucun repos, aucun dérivatif, aucune fête. Tous les jours peiner, tous les jours souffrir, tous les jours recommencer les mêmes actes de dévouement ; le seul

changement qui peut se produire n'est que pour empirer la situation ; la variété ne se présente que sous forme d'un surcroît de labeur ou d'inquiétude.

Ce sont là des vies que personne n'écrira, dont personne ne pensera à sonder la vertu profonde, mais qu'il convient de saluer avec respect, avec confusion aussi, comme une des plus belles manifestations et des plus pures d'une solidarité humaine qui ne s'est point découronnée de la charité divine.

L'Académie décerne un prix Rouland à M^{lle} Amanda Bouclon.

PRIX LA REINTY

M. DÉSIÉ GUÉRARD.

Mais si la vertu consiste surtout en une série ininterrompue d'efforts obscurs, les prix de vertu devront aller tout naturellement et surtout vers ceux qui sont arrivés au déclin de la vie sans avoir vu décliner leur courage et dont le cœur est resté jeune pour le sacrifice et le dévouement.

Toute la vie déjà longue de Désiré Guérard est un hommage à la vertu.

Désiré Guérard est né en 1833 à Beuzeville-la-Guérard ; à vingt-deux ans, il accompagnait ses parents qui allaient exploiter une ferme à Cliponville, il y mérita tous les éloges et la fortune humaine, séduite elle-même, sembla vouloir sourire à sa jeune vertu.

A trente ans, il attira l'attention de M. le général Robert, lequel songea à le faire agréer, malgré son peu

de fortune, à la fille d'un de ses meilleurs fermiers. Ses qualités lui tenaient lieu de dot et la mère de la jeune fille ne le trouva pas inférieur ainsi aux quarante mille francs que par contrat elle donnait à sa fille.

Cette mère désintéressée n'est pas moins digne d'éloge que celui qu'elle choisissait pour gendre sur sa bonne renommée; elle pourrait, elle aussi, être proposée à l'imitation; il est vrai que ces faits remontent à 1862 :

Vieille histoire, ma grand'mère !

Vieille histoire !

Mais quel roman a jamais commencé par un mariage heureux ! Le contrat signé, le jour des noces fixé, le père de Guérard se prend le bras dans un engrenage; le mariage est retardé de quatre mois. Dans l'intervalle, la jeune fiancée tombe malade et meurt...

Si Désiré avait fait un rêve, il retombait vite dans l'amère réalité.

Onze ans, le jeune agriculteur, dans l'isolement et le silence de la plaine, pleura sa promesse; il aidait son père et sa mère, malades et usés.

En 1870, il trouva un nouvel amour, la Patrie à défendre; il s'engagea parmi les mobiles et passa trois mois au Havre; pendant ces trois mois, les Prussiens, installés dans sa ferme, pillaient et rançonnaient, hommes et chevaux ravageant les terres, consommant les fourrages.

Ce fut seulement en 1874 qu'il songea de nouveau au mariage. Son union honnête fut singulièrement féconde; en ses trois premières couches sa femme mettait au monde cinq filles.

Sa famille augmentant ainsi de façon insolite, mais qui menaçait de devenir normale, Désiré Guérard vient s'installer à Riville sur une ferme plus grande, mais dont le loyer aussi est bien élevé; en 1878, survient une crise agricole terrible; la maison s'est accrue encore de deux autres jumelles.

Parentibus gratissimus error,

aurait dit Virgile.

Les enfants sont malades, la contagion se met sur le bétail, un coup de pied de cheval casse la jambe de Désiré Guérard; l'engrenage des termes arriérés et la rigueur d'un propriétaire intraitable qui ne tient compte ni des malheurs immérités de son fermier, ni des démarches du maire, du curé, de tous les notables de Riville, l'amènent au dénouement le plus cruel, le plus inhumain: la saisie et la vente du pauvre mobilier.

Le malheureux, sans se décourager, prend une ferme plus petite à Normanville; à cette époque, en 1886, Désiré Guérard, après douze ans de ménage, a onze enfants. Le malheur n'est point las de le poursuivre; c'est auquel vaincra l'autre.

Un jour, au marché de Fauville, en descendant de voiture, déjà mal souple par suite de sa jambe cassée, Désiré Guérard tombe et se fracture l'autre jambe. Un an après, un de ses enfants a l'épaule cassée à l'école.

Espérons! répète, après chaque coup, le malheureux. Il espère, il élève et établit ses enfants, mais le mauvais sort vaincu n'a pas désarmé. Un retour de fortune

l'atteint encore : un de ses fils meurt d'accident à l'âge de vingt-quatre ans.

Si vertu veut dire énergie et courage, Désiré Guérard fut un vertueux ; rien ne l'a découragé, rien ne l'a abattu, rien ne l'a fait murmurer ; il n'a été ni un révolté, ni un déprimé ; cette âme cauchoise aurait pu faire une âme romaine si la foi catholique n'en avait assoupli le stoïcisme en la féconde résignation des chrétiens.

Désiré Guérard, au milieu de ses malheurs, n'a jamais douté de la Providence, jamais il n'a déserté l'autel qui semblait parfois si peu l'écouter.

Maintenant encore, à l'âge de soixante-quinze ans, il porte depuis soixante-neuf ans le surplis de chantre. Le Dieu qui réjouissait sa jeunesse, quand petit clergeot rouge, il servait la messe aux beaux jours du Roi-Citoyen, a gardé son âme de vieillir.

L'aigle du lutrin semble l'avoir entraîné sur ses ailes d'or vers la sérénité d'une foi sans ombre.

L'harmonie confusément perçue des psaumes, amis des humbles et contempteurs des superbes, lui a fait une âme confiante et soumise comme celle de Job. Dieu, dont il a chanté les louanges en une langue à laquelle son cœur, tout au moins, a su ne pas rester étranger, a fait descendre en lui, de la voûte des vieilles églises rurales, la paix que lui seul peut donner et dont le monde s'étonne.

C'est tout un poème que certains vieux chantres de paroisse normande.

Les notes de plain-chant, s'ils les martèlent un peu

plus qu'il ne plaît aux délicats, ont inscrusté en eux le perpétuel alleluia de la liturgie sainte.

Pour eux, l'antiphonaire est un ami qui n'a plus de secrets ; la chape, ce manteau d'impérator que l'Eglise met aux épaules des plus plébéiens de ses fils, les enveloppe d'une richesse qu'ils admirent sans la jalouser.

Le divin peu à peu s'insinue dans leur vie quotidienne ; le cycle des cérémonies religieuses s'harmonise pour eux si bien avec le cycle des saisons.

Quand les frimas gèlent les terres du laboureur, le *Rorate* céleste fertilise son âme et il suit du même œil la germinatton dans son champ du pain matériel et celle du pain descendu du ciel en son cœur ; il laisse à Noël la crèche de ses brebis éphémères pour celle du Pasteur éternel.

Pâques éclôt avec les pâquerettes au talus de sa ferme ; les Rogations lui permettent de promener sa prière et ses regards sur ses blés en herbe. Peu à peu, à son insu, une âme profonde, mystique à sa façon et toute imprégnée de poésie religieuse s'élabore dans ce travailleur en sabots pailés. L'ancestralité croyante qui se perpétue en lui le fait contemporain d'un passé qui ne fut point sans vertu.

Ce n'est pas en vain que par lui, presque par lui seul, se prolongent à l'écho du xx^e siècle la cadence romaine des hymnes de Fortunatus et la majesté des psaumes du Roi-Prophète. A force de vivre, *in hymnis et canticis*, comme les oiseaux, sa vie morale devient souvent elle-même comme un cantique vivant à la divinité. Il s'hiératise dans son âme comme dans sa marche à l'habitude

des cérémonies religieuses et la grandeur des rites sacrés s'imprime sur son visage.

Désiré Guérard a réalisé pour son compte l'évangile, semant partout le bon grain qui nourrit les hommes, multipliant autour de lui les âmes comme les gerbes et ses filles aujourd'hui, par trois fois s'entrelacent en vignes doubles autour de sa demeure.

Comme Philémon maintenant il s'attarde à l'automne de sa vie :

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

La seule surprise peut-être que lui ait réservée l'existence, c'est de s'entendre louer en une Académie et de se voir décerner un prix pour une vertu qui lui fut si familière.

L'Académie décerne le prix La Reinty à M. Désiré Guérard.

PRIX DUMANOIR

M^{lle} DE CROISMARE.

A ceux que l'Académie est heureuse d'avoir pu découvrir dans l'humilité obscure où la naissance les avait placés, il convient d'adjoindre maintenant celle qui est volontairement descendue en l'humilité que semblaient lui refuser la naissance et la gloire de sa parenté et qui, n'ayant point à secourir la misère et l'infortune des siens, s'est souvenue que la famille ne se borne point à ceux qui sont nés du même sang, dans la même caste et sous le même nom, mais qu'elle s'amplifie à tous ceux que nous pouvons atteindre.

J'ai nommé M^{lle} Marguerite de Croismare de Portmort, gardienne de petits orphelins et petite-fille de Ambroise-Charles, vicomte de Croismare, garde du corps de Louis XVI, en la compagnie de Beauvau, capitaine de dragons, commandant le compagnie de Noailles, maréchal de camp et cordon rouge, grand croix de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, dont le léopard héraldique se voit encore sur un vieil hôtel de la rue Etoupée, à Rouen, où la rue de l'Amitié portait, dès le XIV^e siècle, ce nom de Croismare qui serait tombé en quenouille si la charité conquérante ne l'avait glorieusement reçu de l'honneur et de la fidélité militaires.

S'il est évident que M^{lle} de Croismare n'est point ici couronnée à cause de ses aïeux, il n'en est pas moins évident que certains vocables sonnent en fanfare ; ils ont un prestige évocateur auquel une démocratie bien avisée tient à honneur de ne pas résister, et s'il convient d'exalter la vertu des humbles, un Massillon serait le bienvenu pour dire ici le charme et l'éloquence de la vertu de certains qui furent grands, à moins que M^{lle} de Croismare n'ait depuis longtemps oublié dans son orphelinat agricole de Saint-Martin-du-Bec, modestement dénommé Maison de la Sainte-Famille, que ses aïeux, en effet, furent des grands et qu'elle est la descendante, volontairement obscure, d'une illustre maison.

Aujourd'hui, sur le même sol normand, M^{lle} de Croismare achève dans la charité l'épopée des ancêtres. Elle aussi partage la terre cauchoise aux enfants du peuple quelle libère ainsi de la misère malsaine des cités

encombrées, sans obliger ses féaux à d'autre hommage que celui d'une vie honnête et laborieuse.

L'orphelinat qui va, sous le nom de M^{lle} de Croismare, bénéficier surtout du prix Dumanoir octroyé à celle-ci, est né, en avril 1876, dans une mesure : pour personnel, une bonne vieille femme ; pour éléments, trois orphelins. M^{lle} de Croismare se devait encore à sa famille à cette époque, mais dès qu'elle eut entouré des derniers devoirs sa mère, en 1891, la digne demoiselle vint se joindre à sa famille adoptive qui s'était singulièrement augmentée : famille, oui vraiment, car entre M^{lle} de Croismare et ses orphelins tout devint commun, table, maison, fortune : aujourd'hui, la famille spirituelle dont on pourrait dire, s'il était permis d'appliquer aux choses humaines les termes sacrés, qu'elle n'est point née de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même, compte plus de quatre-vingts enfants.

M^{lle} de Croismare, modestement, prétend que « douze personnes d'un dévouement admirable l'aident dans sa lourde tâche et que l'œuvre est devenue la leur », il n'en est pas moins vrai qu'elle est seule l'âme de toute cette vie et le centre que viennent battre les soucis et les difficultés.

A notre époque la vie au grand air est appréciée de tous ; de tous côtés surgissent des colonies de vacances pour les enfants des travailleurs de la ville. M^{lle} de Croismare a antécédé sur l'orientation de l'apostolat et de l'éducation moderne, voici trente-deux ans qu'elle ouvrait aux orphelins un asile champêtre, aux orphelins

non seulement jusqu'à treize ans, mais jusqu'à leur mariage et au delà, en leur ménageant des places chez d'honnêtes fermiers, en leur faisant prendre goût aux travaux agricoles, si salutaires, si moralisateurs, si reposants pour l'âme, si suggestifs de pensées graves, si les agriculteurs faisant enfin confiance à Virgile voulaient finir par apprécier leur bonheur !

L'orphelinat du Bec est situé sur un plateau du plantureux pays de Caux, à une lieue de la mer, parmi le safran des colzas et l'incarnat des trèfles ; il est entouré d'un grand jardin, jardin ouvrier si populaire aujourd'hui et auquel une plume archiépiscopale n'a pas dédaigné d'appliquer les versets de la Bible pour mieux en redire et chanter les douceurs, de vergers dans lesquels l'enfant peut suivre, sous une forme gracieuse, les leçons de la destinée humaine, manquée si viennent à couler les fruits dont les fleurs rosées ne sont que la fragile espérance, enfin d'une ferme de trente-sept hectares qui est exploitée, sous la surveillance d'un gérant et de trois plus grands jeunes gens, par les aînés de l'orphelinat, car il ne s'agit point ici de faire l'aumône, il s'agit de mettre un métier aux mains de la jeunesse et de faire de ces orphelins des travailleurs agricoles.

Chaque jour donc, pendant les deux heures de travail manuel et le jeudi, les aînés de l'orphelinat aident au sarclage ; pendant les vacances, à la moisson ; la moisson faite, on s'en va glaner, mais comme il faut apprendre même aux plus pauvres la charité et qu'il en

est de plus pauvres encore, les orphelins ne glanent qu'après les manants du pays.

L'âme des enfants est aussi un jardin et un verger et un champ qu'il ne faut pas laisser en friche. Education et culture sont deux expressions d'une même chose.

A l'orphelinat du Bec, les enfants ont régulièrement six heures de classe; deux maîtresses brevetées dirigent deux classes; il y a une garderie pour les «benjamins». On ne néglige pas ici les grades universitaires de degré accessible et la plupart des enfants passent leur certificat d'études.

Entre la lecture des livres et la lecture de la plaine, également instructive, ces enfants de la nature dont la mine aurait réjoui Rousseau, aident au ménage, tricotent leurs bas, les raccommodent, s'emploient au lavage, au repassage, font le pain, retapent les souliers: autant de travaux, autant de plaisirs.

Et l'éducation démocratique et sociale y trouve son compte. Il ne s'agit pas de maintenir les enfants dans la dépendance par l'oisiveté ou l'incapacité, mais de les aider, au contraire, à conquérir l'indépendance civique par la capacité professionnelle.

Les enfants à treize ans sont placés chez des fermiers, voisins autant que possible. Le dimanche ils peuvent revenir et ils reviennent au nid, reprennent avec joie leur place au réfectoire avec leurs camarades plus jeunes. L'orphelinat les reçoit également en cas de maladie ou de chômage.

C'est la maison maternelle avec toutes ses condescendances et son hospitalité jamais lasse.

Sont-ils pris pour le régiment, c'est à l'orphelinat encore, auprès de la « bonne mère », qu'ils viennent passer leurs congés et combien sont fêtés les uniformes !

Mariés, ils y amènent leurs femmes et leurs enfants. « Je crois, dit avec une candeur exquise M^{lle} de Croismare, qui se révèle ainsi éducatrice accomplie, je crois que l'habitude qu'ils ont de nous respecter, fait qu'ils respectent leurs femmes, élèvent bien leurs enfants. Je suis heureuse de mes ménages. »

Oh ! le mot charmant et qui trahit un dévouement absolu. Il ne s'agit pas de travailler pour soi-même, tant soit peu, en travaillant pour les autres, ni de vouloir demeurer le centre des affections que l'on a fait naître. Savoir être heureux d'un bonheur dont on fut la cause, mais dont on n'est plus l'aliment, c'est avoir solutionné le problème le plus aigu des meilleurs cœurs humains.

Et d'ailleurs le mot est toujours vrai : qui perd son âme la gagne, quand on s'oublie sans calcul en aimant on prend à son insu même, mais réellement, une assurance contre l'oubli des autres.

L'œuvre de M^{lle} de Croismare est admirable, elle a obtenu, en 1902, un prix Montyon, plus récemment, une mention de la Société d'Agriculture, mais il manquait à sa directrice l'aurole de la persécution.

Un homme s'est rencontré assez lâche pour calomnier cette femme à laquelle il avait confié ses enfants. Une certaine presse, toujours à l'affût des scandales,

fut assez vile pour se faire l'écho de sa vengeance, et pour parler d'enfants martyrs à propos des heureux orphelins du Bec.

La police s'émut, des perquisitions furent faites à l'orphelinat; mais l'odieuse manœuvre se retourna contre son auteur, et le 27 novembre 1905, sur un réquisitoire du Procureur de la République du Havre, qui fut un hommage public à sa bonté et à sa dignité, M^{lle} de Croismare voyait ses accusateurs confondus devant le Tribunal.

Mais le témoignage qui lui fut le plus doux en ces circonstances douloureuses fut précisément celui qui lui vint de ses enfants indignés qu'un pareil soupçon ait pu effleurer leur bienfaitrice.

L'un d'entre eux, alors dragon à Versailles, lui écrivait avec un abandon filial et une fierté qui révélait l'éducation qu'il avait reçue :

« Ceci ne vous regarde pas, bonne mère, c'est à vos grands de défendre l'honneur de la Maison, je vous embrasse doublement et je comprends combien nous vous coûtons cher ! »

Jamais, sans doute, aux galas de Versailles, effleurement de lèvres aristocratiques, posées avec art au bout des ongles roses d'une de ses aïeules poudrées, par un joli seigneur de l'Œil-de-Bœuf, n'aurait été un plus doux et plus éclatant hommage pour la fille des Croismare, que le franc baiser de ce soldat plébéien, le fils de son âme !

Au simple récit de cette existence à la campagne, parmi des enfants en sabots, dans une petite classe ou

dans les labours boueux, il en est peut-être qui, ignorant le charme irrésistible de la vie puérile, tiendraient pour mélancolique et désenchanteur l'automne de cette lignée de héros dont les noms ont jalonné l'histoire de la Patrie.

Evidemment l'aimable érudit Georges Dubosc qui m'a communiqué quelques détails historiques, écrirait des pages suggestives et reconstituerait ainsi qu'il sait faire l'histoire séculaire de ce nom à peine connu aujourd'hui que des orphelins du Bec.

Car, depuis ce Roger de Croismare qui, dès 1080, transigeait sur un pied d'égalité avec l'abbé de Préaux, nous pourrions suivre le sillage de cette famille de noblesse normande.

C'est, en 1204, Guillaume qui repose déjà sous la pierre tombale de l'église de Croismare.

C'est, en 1482, Robert de Croismare, archidiacre du Grand-Caux, neveu de l'archevêque Roussel, qui monte sur le siège archiépiscopal de Rouen, dote sa primatiale de la grande voix de ses premières orgues, reçoit Charles VIII au parvis, protège en Mécène généreux les palinods et les poètes de Notre-Dame-Marie, et dort son sommeil avant les d'Amboise dans cette miniature de basilique qui est la chapelle de la Sainte-Vierge à la métropole, tandis que les autres Croismare ont comme leur Panthéon de famille dans l'église Saint-Laurent, aujourd'hui dévastée ainsi que leurs tombeaux.

C'est Claude de Croismare qui, rallié hardiment au

panache blanc de Henri IV, arrose de son sang la terre d'Ivry.

C'est son frère, Charles de Croismare, qui lève à ses frais une armée pour reconquérir, en 1597, la ville d'Amiens au Béarnais.

Et à mesure qu'ils multiplient leurs alliances avec les Tournebu, les d'Herbouville, les de Montigny, les de Becdelièvre, les de Miromesnil, les d'Oudetot, les de Boufflers, les de Montalembert, les Croismare donnent à la magistrature parlementaire un président à l'Echiquier de Normandie, deux premiers présidents à la cour des Aydes, des avocats généraux et des conseillers au Parlement ; un Jacques-François de Croismare est admis à monter dans les carrosses de Louis XVI, d'autres sont députés aux Etats-Généraux ; le marquis Charles est capitaine aux chasseurs de la garde royale de Charles X.

Il est vrai, ces chevaliers, ces capitaines, ces parlementaires, ces prélats, comme sur un arbre de Jessé merveilleux et robuste aboutissent à des miniatures virginales de nuance un peu pâle, d'un arôme très subtil, une rose blanche au Carmel du Havre, une violette mauve à l'orphelinat de Saint-Martin-du-Bec.

Comme un grand fleuve au cours tumultueux qui tombant de sources lointaines a marqué partout son passage en illustrant et fécondant ses rives qu'il mord, en reflétant dans ses eaux, abbayes, cathédrales, manoirs et présidiaux, et qui vient désormais anonyme et ne reflétant plus que le ciel se perdre dans l'Océan, sans limite, qui l'absorbe, ainsi la famille de Crois-

mare, après avoir bataillé d'estoc et de taille, après être montée sur les trônes de l'Eglise et sur les sièges des Parlements, après avoir été admise aux honneurs du plus beau royaume après celui du ciel, se perd en l'héritière ultime de son nom, dans la mer qui n'a d'autre miroir et d'autres rivages que Dieu : la charité dont la seule mesure est de n'en avoir pas.

« Car tout passe sauf aimer Dieu et le servir », pour reprendre un mot de M^{lle} de Croismare, qui n'a voulu être que l'ombre reposante d'un grand nom fulgurant.

Et c'est bien finir que finir ainsi.

A M^{lle} de Croismare et à la postérité mystique et prolétarienne qui doit perpétuer le souvenir de son nom, l'Académie décerne le prix Dumanoir !

CLASSE DES SCIENCES

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA CLASSE DES SCIENCES
ANNÉE 1907-1908

Par M. A. GASCARD, Secrétaire.

MESSIEURS,

L'Académie a été particulièrement éprouvée au cours de l'année 1908. Elle a, en effet, perdu son éminent et vénéré doyen de la classe des Lettres et le plus ancien membre de la classe des Sciences : le D^r Louis-Emmanuel Blanche, né à Rouen, le 10 mai 1824, et reçu dans notre Compagnie en 1855.

Blanche appartenait à une famille rouennaise célèbre dont l'histoire est digne de tenter la plume de l'un de nous.

Professeur d'histoire naturelle à l'École de Médecine et à l'École des Sciences, il forma de nombreuses générations d'étudiants qui ont apprécié la clarté exceptionnelle de sa parole et puisé dans sa remarquable méthode un précieux enseignement.

Une voix plus autorisée que la mienne vous retracera d'ailleurs la brillante carrière de notre collègue.

M. le D^r Boucher qui, l'année dernière, avait fait

passer sous vos yeux de nombreuses et intéressantes photographies prises durant un voyage en Palestine et en Turquie d'Asie, a écrit depuis le récit complet de ce voyage et nous en a donné lecture dans cinq séances. Ce récit est publié *in extenso* dans le *Précis*.

Comme les années précédentes, trois de nos réunions ont été consacrées à l'exposé d'une question scientifique d'actualité. M. Lecaplain a choisi les progrès récents de la télégraphie sans fil.

Ces conférences étant insérées au *Précis*, il serait superflu d'en donner ici un compte rendu, rappelons seulement le programme suivi :

1^{re} *Conférence*. — Notions de physique nécessaires pour comprendre la télégraphie sans fil : propagation des vibrations, interférence ; décharge oscillante ; détecteur de Branly.

2^e *Conférence*. — Progrès faits dans les transmetteurs et les récepteurs ou détecteurs.

3^e *Conférence*. — Propagation des ondes, rôle des antennes ; principaux postes de télégraphie sans fil ; manière d'assurer le secret des dépêches.

Je ne trahirai certainement pas votre pensée en disant que, malgré l'aridité du sujet, grâce au talent d'exposition dont M. Lecaplain a le secret, ces trois séances ont été des plus attrayantes.

A plusieurs reprises, vous avez écouté avec un vif intérêt les communications de M. le Dr Giraud sur deux questions de médecine légale et sur une troisième bien différente : les applications du ciment armé.

Le problème de la responsabilité des accusés devant

les tribunaux a soulevé des discussions récentes. Lorsque l'état mental d'un accusé est suspect, le juge d'instruction commet un ou plusieurs experts et leur demande non seulement de déterminer l'état mental de l'inculpé, mais encore de dire si cet inculpé est ou non responsable de ses actes.

M. le professeur Ballet a très brillamment soutenu au dernier Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française, à Genève, que la question de la responsabilité était d'ordre métaphysique et non d'ordre médical, et la majorité des membres présents au Congrès a partagé cet avis.

Le professeur Grasset, de Montpellier, a combattu l'opinion de M. Ballet, et a fait paraître, depuis le Congrès de Genève, un livre dans lequel il soutient qu'il y a une responsabilité qu'on doit appeler physiologique. Son principal argument est que, quand le juge d'instruction demande si un prévenu est responsable, la question pour l'expert est de savoir si l'organe cérébral est normal ou pathologique. Les spiritualistes aussi bien que les déterministes sont d'accord sur le point que l'altération des neurones cérébraux entraîne le trouble de l'intelligence, et le médecin est mieux qualifié que tout autre pour faire cette étude.

Le professeur Mairet, également de Montpellier, a aussi publié un volume où il soutient que l'appréciation de la responsabilité est d'ordre médical.

Ce qui complique le problème, c'est qu'il y a des délinquants qui paraissent assez mal équilibrés pour ne pas être considérés comme des gens normaux et qui ne

semblent pas assez délirants pour être placés dans un asile d'aliénés. De là est venue la question de la responsabilité atténuée.

La théorie de la responsabilité atténuée a été contestée. On a dit qu'on pouvait concevoir la diminution de la peine, mais que la responsabilité était ou n'était pas. A cela on répond qu'on admet bien, en matière criminelle, les circonstances atténuantes, et on ne voit pas pourquoi un état mental défectueux ne constituerait pas une de ces circonstances atténuantes. Seulement, ce n'est pas la solution du problème. Les délinquants ayant du déséquilibre mental sont un danger pour la société. Ils ne sont pas amendés par une courte peine et ils sont tout aussi dangereux après avoir subi leur peine. Aussi le professeur Grasset, et bien d'autres avec lui, soutiennent ils que la création d'établissements spéciaux intermédiaires entre l'asile d'aliénés et la prison, maisons de traitement et de réforme, devrait répondre à l'existence de ces individus qui ne sont à leur place ni dans un asile d'aliénés, ni dans une prison.

Vous vous rappelez la discussion qui suivit cette première communication ; MM. Desbuissons, Allard et Jude Hue prirent successivement la parole pour développer cette idée que, en général, on demande trop aux médecins experts, qui arrivent par suite à se substituer aux juges.

M. Delabost termina la discussion en montrant par un exemple les difficultés que rencontre le médecin chargé de ces missions. Il rapporta l'observation d'un prisonnier qu'il eut l'occasion de soigner et qui,

étant réellement aliéné, simulait une autre forme de folie que la sienne, si bien que, pris tour à tour pour fou et pour simulateur, il finit ses jours à Quatre-Mares.

Dans une seconde lecture, M. Giraud nous a rendu compte d'un mémoire de M. Reiss, professeur de police scientifique à l'Université de Lausanne, travail publié dans le numéro de juillet des *Archives d'anthropologie criminelle*. M. Reiss appelle l'attention sur la fréquence des erreurs commises par les témoins pour la reconnaissance aussi bien d'individus vivants que de personnes décédées. Et l'auteur rapporte une série de faits des plus typiques à l'appui de sa thèse.

En qualité de médecin-directeur d'Asile d'aliénés, M. le D^r Giraud eut maintes fois l'occasion de s'occuper de construction, et certain soir, où les lectures se faisaient rares et voulant bien nous entretenir des progrès accomplis dans les applications du ciment armé, il cita de nombreux exemples attestant ces progrès, entre autres les ponts remarquablement légers sur les lignes de Saint-Brieuc à Guingamp et d'Avranches à Granville.

Après avoir entendu un excellent rapport de M. Canonville-Deslys, la classe des Sciences a eu la bonne fortune de recevoir parmi ses membres M. Ernest Layer, ancien président de la Société normande de Géographie.

J'aurai terminé si j'ajoute, pour respecter la tradition, que les ouvrages suivants ont été offerts à l'Académie par des confrères de la classe des Sciences :

Merry Delabost : *Organisation du service de la désinfection, rapport au Conseil d'hygiène départemental ;*

Gascard et Devalmont : *Sur un albumine thermosoluble dite de Bence Jones ;*

Gascard et Bance ; *Intoxication par le sublimé ; mort le vingt-cinquième jour ; recherche positive du mercure dans les viscères.*

Ces deux dernières publications extraites du *Journal de pharmacie et de chimie.*

Les Pères Blancs et la Civilisation

DANS L'OUGANDA

Discours de réception de M. ERNEST LAYER.

MESSIEURS,

C'est avec un plaisir extrême qu'au moment de prendre place parmi vous, je remplis le devoir de vous exprimer ma profonde gratitude pour l'accueil favorable que vous avez bien voulu réserver à ma candidature. Ce n'est pas sans hésitation que je m'étais décidé à vous adresser une demande, appuyée sur de bien faibles titres. J'appréciais quel grand honneur me serait fait s'il m'était donné de me rencontrer avec vous, Messieurs, à titre de collègue, dans une compagnie réunissant, par tradition, une élite de savants, de lettrés et d'artistes, et quelles que soient la fonction ou la profession qu'ils aient honorées, des hommes distingués par leur mérite et leur caractère, heureux de consacrer leurs loisirs à l'étude des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts.

Vous remplissez, en outre, avec une particulière sollicitude, la mission que vous ont confiée des donateurs, aussi généreux qu'heureusement inspirés, celle de discerner, d'encourager et de faire connaître le

talent et la vertu. Je ne saurais me défendre d'un sentiment de légitime fierté, en songeant que je me trouverai associé à des délibérations ayant un si bel et si utile objet.

Les suffrages que vous m'avez accordés n'auraient-ils pas porté à son comble ma témérité? Le simple énoncé du sujet dont je me propose de vous donner un aperçu pourrait vous le faire craindre.

Je vais m'efforcer de mettre à profit les instants que vous me voulez bien réserver pour vous entretenir de l'œuvre de civilisation poursuivie, avec un merveilleux succès, au cours des trente dernières années dans l'Afrique centrale, par des religieux français, les Pères blancs.

Je devrai me borner à vous présenter un exposé partiel : je négligerai à mon grand regret ce qui a été fait sur les rives du Tanganika et vous conduirai seulement sur les bords du Nyanza pour vous retracer, à grands traits, l'émouvante et triomphante histoire de la mission de l'Ouganda.

A la suite des révélations apportées au monde civilisé par les grandes explorations poursuivies en Afrique, au XIX^e siècle, révélations qui avaient provoqué la création de la Ligue anti-esclavagiste, le monde religieux s'émut ; catholiques et protestants résolurent d'évangéliser des régions jusque-là impénétrables.

Stanley avait signalé l'existence, sur les rives des grands lacs équatoriaux, de populations particulièrement aptes, par leur moralité relative, leur état intellectuel

et leurs aspirations, à recevoir l'enseignement du christianisme.

Le pape Pie IX s'était, de longue date, préoccupé d'étendre l'apostolat catholique dans l'intérieur du continent noir ; un obstacle s'était opposé à la réalisation de ses désirs, tous les membres des anciens ordres religieux étaient employés dans les missions de la périphérie africaine.

En 1877, une congrégation religieuse, de création toute récente, les missionnaires d'Alger, nos Pères blancs, sollicitait l'honneur de porter la foi et la civilisation sur les bords des grands lacs Nyanza, Tanganyika, Nyassa.

Voici quelle avait été l'origine de cette famille religieuse : en 1868, un vénérable prêtre, supérieur du séminaire de Kouba, présentait à l'illustre cardinal Lavignerie quelques jeunes ecclésiastiques : « Voici, dit-il au patriarche, trois jeunes gens qui viennent s'offrir à vous pour l'apostolat africain ; avec la grâce de Dieu, ce sera le commencement de l'œuvre que nous avons rêvée. »

Neuf ans à peine s'étaient écoulés, quand Léon XIII, ratifiant la décision de son auguste prédécesseur, confiait à la jeune société, encore à ses débuts, une portion du champ du Père de famille, où la moisson d'âmes devait dépasser toutes les espérances.

Comme les ordres religieux contemporains leurs aînés, les Pères blancs ne possédaient qu'une richesse à l'abri de toute dévolution, l'esprit de sacrifice. Les ressources matérielles pour la réalisation d'une entre-

prise dont vous apprécierez les difficultés et les charges devaient être fournies par les œuvres populaires de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, alimentées chaque semaine et chaque mois par l'obole de la fraternité chrétienne.

Le 15 mars 1877, un mois à peine après la décision pontificale, dix missionnaires partaient emportant, avec la bénédiction de leur archevêque vénéré, les instructions que lui avaient dictées pour ses fils, son ardeur d'apôtre, son expérience des hommes, son libéralisme chrétien, expression même de la Charité.

Je relèverai seulement la prescription d'éviter l'isolement déprimant, jamais une station ne devait comprendre moins de trois membres, la recommandation d'user de ménagements à l'égard des anciens ordres, des pouvoirs établis et des protestants, enfin celle d'enseigner en évitant les controverses.

Les missionnaires suivirent sans défaillance, dans les circonstances les plus difficiles, la ligne de conduite que leur avait tracée la géniale droiture du grand patriarche.

Après avoir reçu, à Zanzibar, un accueil fraternel et un précieux concours des Pères du Saint-Esprit, les Pères blancs quittèrent Bagamoyo, le 17 juin 1877, avec la caravane qu'ils avaient laborieusement formée. Il avait fallu réunir cinq cents auxiliaires indigènes, guides, interprètes, porteurs, askaris enfin, soldats irréguliers dont le courage et la discipline étaient également aléatoires.

L'obligation d'effectuer les paiements en nature,

principalement en tissus, soit pour les achats d'approvisionnement, soit pour l'acquit des hongos, droits de passage prélevés par les rois nègres, au gré de leur fantaisie, nécessitait, les charges ne devant pas dépasser trente kilogrammes, un nombre considérable de porteurs.

Dans le beau livre *l'Assaut des pays nègres*, le Père Leblond, un Normand, né à Oissel, a rappelé, jour par jour, les péripéties angoissantes de la traversée des douze cents kilomètres séparant la côte du Pacifique des grands lacs de la région équatoriale.

Ce voyage véritablement épique, était d'une exécution d'autant plus difficile pour des missionnaires que leur caractère ne leur aurait pas permis d'user des procédés, parfois énergiques, auxquels avaient dû, suivant les circonstances, recourir leurs devanciers.

La caravane était placée sous la double direction du Père Pascal, chef désigné de la mission du Tanganika, et du Père, aujourd'hui Mgr Livinhac, supérieur de celle du Nyanza. Le premier de ces religieux éminents devait succomber en cours de route à la maladie et à la fatigue, le second est aujourd'hui le vénéré supérieur général des Pères blancs.

Après avoir été un des premiers artisans de l'expansion de la doctrine catholique dans la région des lacs, le grand religieux en dirige les progrès avec la double autorité de son caractère et de son expérience.

Il m'a été donné d'être reçu par ce glorieux vétéran de l'apostolat africain ; je ne saurais me souvenir sans une profonde émotion de la simplicité de son accueil et

de son indulgente charité. Je ne garantis pas de pouvoir, au cours de cet entretien, m'inspirer complètement, à l'endroit de certains actes et de leurs auteurs, d'un si généreux exemple.

Je dois exprimer mes sentiments de sincère gratitude à Sa Grandeur pour les renseignements qu'elle a bien voulu me donner avec une bienveillance dont je demeure profondément touché.

Les conditions physiques et climatériques de la zone à parcourir entre la côte et l'intérieur de l'Afrique, avaient constitué longtemps et paraissaient devoir constituer toujours un obstacle infranchissable pour des Européens.

Le pays est bas, marécageux, coupé de rivières infestées de crocodiles et d'hippopotames ; il fallait franchir ces cours d'eau sur quelques troncs d'arbres ou sur des ponts de lianes. Les lions pullulaient dans certaines régions à tel point qu'elles avaient été abandonnées par leurs habitants. Le pays était en petite partie cultivé, couvert de forêts qu'on devait traverser, en file indienne, par des sentes étroites. Les voyageurs ainsi dispersés couraient le risque d'être à chaque instant attaqués par les Rougas-Rougas, bandes de brigands organisées.

Au moment de la saison des pluies, la terrible *Masika*, les eaux croupissaient sans écoulement, les végétaux en décomposition dégageaient, sous l'influence de la chaleur de journées torrides, suivies de nuits glaciales, des émanations redoutables, aussi fallait-il lutter à la fois contre la fatigue, les privations et la fièvre.

En présence d'un pareil ensemble de difficultés et de risques, quel redoublement d'admiration n'éprouve-t-on pas pour ceux qui avaient ouvert une voie qu'il était si méritoire de suivre après eux, les Livingstone, les Stanley?

Au cours de leur voyage, de sinistres rencontres permirent aux missionnaires d'apprécier les pratiques inhumaines du commerce des esclaves; ils purent d'ailleurs constater les conséquences désastreuses de ce trafic odieux, en trouvant désertes des contrées très peuplées au moment du passage de Stanley, sept ans auparavant.

D'après Livingstone, l'établissement des droits de passage exigés par les rois nègres, aurait eu pour origine le commerce des esclaves. Les traitants arabes auraient conclu une sorte d'accord avec les chefs indigènes, amenés par les profits que leur réservait le passage des caravanes, à prêter leur appui aux esclavagistes.

Arrivés à Tabora, point de rencontre des pistes conduisant aux grands lacs, les religieux subirent l'épreuve d'une séparation que les circonstances rendaient particulièrement pénible; quatre d'entre eux, privés de leur supérieur, le Père Pascal, prirent la route du Tanganika; les cinq autres, sous la conduite du Père Livinhac, se dirigèrent vers le Nyanza.

Les deux missions atteignirent dans les premiers jours de janvier 1879, après dix-huit mois de fatigues, de dangers et d'épreuves, la première Oujiji, son centre d'évangélisation, la seconde Kadouma,

son point de départ pour l'Ouganda. Le royaume ainsi désigné, on ne sait pourquoi par les Européens, ses habitants, les Bagandas, le nommant Buganda, est situé au Nord sur la rive occidentale du Nyanza. Le régime établi était celui de la monarchie absolue; le territoire était divisé en provinces, districts et cantons, administrés par des chefs choisis par le souverain, parmi les Grands. Les personnages ainsi désignés, constituaient une aristocratie dont les fils entouraient le prince à titre de pages et peut-être d'ôtages. En outre, à la mort du roi, les Grands choisissaient un successeur parmi les princes de la famille royale. J'ignore comment les choses se passaient dans l'Ouganda, mais, dans un royaume voisin, il advint, en pareille occurrence, que la couronne se trouva attribuée à celui au nom duquel on avait offert, à défaut de prébendes administratives ou de bureaux de tabac, le plus grand nombre de femmes, d'esclaves et d'animaux domestiques.

On ne pouvait songer à s'établir dans un état ainsi constitué sans l'agrément du souverain. Le roi régnant, Mtéça, était un très fin politique dont Stanley avait fait, séduit par une bonhomie astucieuse, un éloge très exagéré. Si le grand explorateur avait prolongé son séjour dans l'Ouganda et lui avait donné le caractère d'un établissement définitif, il aurait rapidement reconnu que son hôte, très désireux d'obtenir des Européens, voire même des Arabes, ce qui lui manquait, des tissus et surtout des armes et des munitions, ne se souciait nullement de voir des étrangers se fixer même

à Roubaga, sa capitale, sous son étroite surveillance.

Pères blancs et missionnaires protestants devaient apprendre, sous le règne de Mtéça et plus cruellement encore après l'avènement de son fils Mwonga, quelles étaient les dispositions réelles des princes indigènes.

Le Père Livinhac, délégua près de Mtéça, le Père Lourdel, accompagné du Frère Amans, en lui donnant pour mission de demander au roi l'autorisation de venir instruire ses sujets.

Après un voyage de vingt-deux jours, accompli en suivant les rives des lacs, sur une frêle embarcation, tirée à terre au moindre souffle par de timides navigateurs, les voyageurs gagnèrent Roubaga. L'arrivée de ces nouveaux venus fut d'abord défavorablement envisagée, car ils avaient manqué aux règles du protocole, en ne faisant pas annoncer leur arrivée à l'avance.

L'autorisation de séjour sollicitée fut accordée après quatre mois d'incertitudes pénibles pour les envoyés, plus cruelles encore pour leurs compagnons demeurés sans nouvelles.

L'anglais Mackay, excellent ingénieur, missionnaire d'occasion, l'un de ces hommes incapables d'une action basse dans la vie privée, que l'on voit avec tristesse, prêts à employer dans la vie publique les moyens les plus fâcheux, au service des intérêts de parti ou de secte, avait usé d'imputations calomnieuses pour faire repousser la demande des missionnaires catholiques. Le soupçonneux Mtéça avait discerné avec quelle passion on s'attachait à l'influencer, aussi

avait-il pris soin de se renseigner à d'autres sources. Parfaitement fixé sur la valeur des indications fournies par M. Mackay, le roi, après mûre réflexion, avait estimé faire acte de bonne politique en recevant des gens dont l'arrivée contrariait à tel point les Anglais dont il se méfiait.

L'accueil fait à la mission par Mtéça fut favorable, encourageant même ; il se faisait expliquer la doctrine catholique, s'intéressait à l'exposé qui lui en était donné, la déclarait supérieure à tout ce qu'il avait connu jusque-là, c'était presque un néophyte.

Si les Pères avaient alors quitté le pays, ils auraient emporté la même impression que Stanley, mais bientôt leurs illusions s'ils en avaient conçues, se trouvèrent dissipées. Le politique ne tarda pas à faire place au prosélyte. Les mouvements des Egyptiens sur le Haut-Nil préoccupaient le roi nègre, porté à supposer le fait d'une entente entre les Anglais et les Turcs, aussi songea-t-il à recourir aux bons offices de ses hôtes pour trouver un appui ; il invita les Pères blancs à demander pour lui le protectorat de la République française. Les missionnaires se chargèrent seulement de transmettre au consul de France à Zanzibar cette demande que les conventions internationales n'auraient, en aucun cas, permis d'accueillir.

A la suite de cet incident, les dispositions religieuses du prince subirent une éclipse totale ; il en fut de même du crédit personnel de gens qui s'avouaient dénués d'influence dans l'ordre des intérêts terrestres.

Mais la santé du souverain était médiocre, les res-

sources, je ne dirai pas de la science, mais de la sorcellerie indigène avaient été épuisées sans profit; or, comme l'excellent Père Lourdel, celui qui devait devenir le populaire Mapéra, avait acquis quelque renom par des soins charitables, on songea à faire appel à ses bons offices. L'humble religieux répondit, non sans appréhension, à la demande qui lui était faite. On lui sut gré des effets d'un savoir que lui-même appréciait très modestement et les relations de la Mission et de la Cour, se trouvèrent améliorées d'autant mieux, qu'à ce moment, le désintéressement des Pères, qui devait devenir plus tard un motif de suspicion, était favorablement apprécié.

A l'exemple du Souverain qui aimait à grandir son prestige vis-à-vis de ses sujets, en se montrant supérieur par le savoir, les Grands voulaient faire figure d'intellectuels; ils visitaient les Pères, s'informaient de leur doctrine et, de plus, pour mettre le temps à profit, recherchaient quelques cadeaux.

Les missionnaires tenus à se rendre constamment à la Cour ne tardèrent pas à remarquer que Mtéça s'attachait à les tenir isolés de ses sujets.

Toutefois, des relations s'établirent avec quelques Bagandas. Comme dans l'église primitive, les premiers néophytes furent des pauvres, des esclaves auxquels se joignirent de jeunes pages que les Pères blancs avaient connus en se rendant aux audiences royales.

De même que les disciples de Pierre et de Paul se rendaient aux catacombes, les prosélytes venaient la nuit à la mission.

Mais un obstacle autre que la volonté du souverain se serait opposé à ce que des relations étendues pussent tout d'abord s'établir entre la population et les missionnaires; ceux-ci avaient, dès leur arrivée à Zanzibar, étudié la langue Kishivali, très répandue de la côte aux lacs, mais parlée seulement par un petit nombre d'habitants dans l'Ouganda. La connaissance de la langue Luganda était d'autant plus difficile à acquérir que cette langue n'était pas écrite. On sait combien sont nombreuses les variations et les déformations d'un dialecte dont l'usage est seulement oral. Ce sont les Pères blancs qui ont fixé par l'écriture, après en avoir découvert les principes et les règles, la langue du pays qu'ils évangélisaient; on doit à Mgr Livinhac la grammaire et le lexique de ce dialecte, avec des traductions littérales de traditions locales recueillies par ses confrères et par lui.

La connaissance de la langue d'un pays est nécessaire, non seulement pour se faire entendre par ses habitants, mais aussi pour pénétrer leur mentalité. Il importait, en outre, aux missionnaires d'acquérir des données exactes sur les croyances afin de mettre à profit, comme point de départ de leur enseignement, la part de vérité que l'on y pourrait rencontrer. Les Bagandas étaient fétichistes, ils croyaient aux esprits, à l'action plutôt défavorable des morts sur le sort des vivants, aux maléfices et sortilèges. Suivant une croyance étrange, aucune mort n'était réputée naturelle, quel que fût l'âge du défunt. Or, il advint qu'une princesse étant morte, les sorciers attribuèrent l'évé-

nement à un sort que lui aurait jeté un Grand auquel elle avait fait enlever les fonctions de gouverneur. Le Père Lourdel put à grand peine soustraire le malheureux à la peine capitale en reprochant au roi de sacrifier à un préjugé absurde, un homme qui lui avait sauvé la vie. La peine fut commuée, mais le coupable supposé dut, à titre de réparation, subir une amende de 20 femmes.

L'influence des esprits étant très redoutée, on s'efforçait de la conjurer en leur offrant des sacrifices et même des sacrifices humains. Mtéça, sur le conseil de ses sorciers, avait ordonné, le 20 juin 1880, qu'un sacrifice expiatoire eût lieu sur la tombe de Soussa, son père : 99 hommes devaient être immolés avec pareil nombre de bœufs et de poules.

Les religieux rencontrèrent avec étonnement, parmi leurs premiers néophytes, des hommes qui s'étaient préoccupés de rechercher la vérité religieuse, sans avoir jusque là rencontré une doctrine répondant à leurs aspirations. Ces faits confirmaient la justesse des remarques faites par Stanley tout à fait en rapport avec ce que déclarait un nègre après sa conversion : « Mon père, disait-il, avait toujours cru que les Bagandas n'avaient pas la vérité et il la cherchait dans son cœur... il me déclara, avant de mourir, qu'il viendrait un jour des hommes pour nous enseigner le chemin du bien. »

Le Samedi-Saint, 27 mars 1880, 4 Bagandas recevaient le baptême avant le jour. Les conversions tendaient à se multiplier; quelques néophytes avaient

été encore baptisés, quand parvinrent des instructions du cardinal Lavignerie, prescrivant d'observer, pour l'admission dans l'Eglise, la discipline des premiers siècles. Les néophytes divisés en trois catégories, les postulants, les catéchumènes et les fidèles devaient, au cours d'une épreuve de quatre années, être successivement initiés aux vérités religieuses.

Le roi, toujours partagé entre des sentiments de sympathie pour les missionnaires et l'inquiétude que lui inspirait leur inexplicable désintéressement, subissait les influences hostiles aux blancs, et cela d'autant mieux que les nouvelles parvenues, soit du Haut-Nil, soit de la côte, entretenaient ses préoccupations.

Les Arabes esclavagistes, adversaires irréductibles des Européens, s'employaient avec d'autant plus de passion contre les missionnaires que le Père Lourdel avait arrêté Mtéça au moment où il allait se rendre à la mosquée pour embrasser le mahométisme et l'imposer à ses sujets.

Heureusement inspiré ce jour là, M. Mackay était venu avec son collègue, M. O. Flaerty, remercier le religieux français du service rendu à la cause du christianisme.

Vis-à-vis de Mtéça, les religieux se montraient respectueux, les Anglais hautains et parfois menaçants, les Arabes usaient de flatterie et pratiquaient la délation. C'est ainsi que le prince fut averti que les Français avaient réuni chez eux 300 jeunes gens et les exerçaient au maniement des armes. Or, de quoi s'agissait-il? Les Pères avaient acheté à un ignoble

traitant 30 malheureux enfants, navrés de n'en pouvoir enlever davantage aux traitements abominables de cet être odieux.

Rien ne fut plus facile que de réduire à néant cette stupide calomnie, mais le séjour prolongé des étrangers n'en demeurerait pas moins suspect pour un prince et des courtisans incapables, comme bien des civilisés, d'envisager aux actions humaines un mobile autre que le souci des intérêts d'ordre matériel.

Avisés que, sous l'obsession de ses inquiétudes politiques, le souverain préparait l'extermination des convertis, les religieux prirent le parti de quitter provisoirement le pays. Leur détermination surprit Mtéça ; peut-être en dissipant ses soupçons lui inspira-t-elle un regret ? On le pourrait croire car, comme cadeau d'adieu, il offrit à ceux qui le quittaient, et qu'il ne devait plus revoir, le don royal d'une dent d'éléphant pesant 140 livres.

Les missionnaires laissaient derrière eux, en 1880, 150 convertis, baptisés et catéchumènes.

En octobre 1884, Mtéça mourut ; son fils Mwenga, désigné par les Grands pour lui succéder, devait montrer un caractère versatile et finir misérablement interné aux Seychelles par les Anglais. Un des premiers actes du nouveau roi fut de rappeler les missionnaires auxquels, jeune homme, il avait donné des témoignages d'estime et même d'affection. Le Père Lourdel, Mapéra, devait d'ailleurs conserver sur le malheureux prince, dans ses pires égarements, un incontestable ascendant.

Le retour des Pères blancs prit le caractère d'un

triomphe, Mwenga leur fit l'accueil le plus sympathique, mais ce qui toucha surtout les religieux, ce fut la fidélité que les convertis avaient gardée à la foi pendant leur absence. Les nouveaux chrétiens s'étaient employés à faire des prosélytes, à les instruire, en sorte que le mouvement religieux se trouvait, grâce à leur zèle, en plein développement.

Un néophyte disait : « Nous commençons à désespérer de vous revoir, mais nous instruisons quand même nos frères et nos enfants, nous nous disions pour nous consoler, si nos Pères reviennent, après notre mort, ils retrouveront la doctrine vivante dans bien des cœurs ».

La liberté de conscience était accordée, l'avenir s'annonçait favorable, quand un incident vint tout compromettre. Les protestants avaient décidé de faire venir, pour développer leur propagande, un évêque anglican, le Bishop Hannington. Les Anglais eurent le tort, en vantant à l'excès la puissance de leur pays, d'insister sur l'importance du nouvel envoyé et de sa mission : ils provoquèrent, par cette conduite imprudente, de nouvelles inquiétudes. Mwenga leur refusa l'autorisation d'aller au-devant de leur évêque, et les Pères blancs apprirent qu'à la suite de conciliabules tenus entre le Roi et les Grands il avait été décidé de faire assassiner Hannington et les Anglais qui se trouvaient à Roubaga. L'intervention du Père Lourdel ne pût sauver l'évêque, mais elle coûta la vie à un jeune catholique, Joseph Mkaça, chef des pages, accusé d'avoir

dévoilé le complot dirigé contre Hannington et les Anglais.

Ce jeune homme avait, en outre, osé rappeler à son maître, après la mort de l'évêque, que Mtéça, son père, n'avait jamais tué de blancs. Au Père Lourdel, lui faisant le portrait du vrai disciple de Jésus-Christ, le despotelaissait échapper cet éloge involontaire : « C'était ainsi qu'était Mkaça. » Puis, se reprenant, il s'écria : « Ce Mkaça m'avait insulté... De toi, Mapéra, j'aurais accepté un reproche, mais d'un serviteur ! »

Entre temps un incident médical avait gravement compromis le Père Lourdel. L'emploi d'une pilule d'opium maladroitement combiné avec une médication indigène avait donné un résultat défavorable et peu s'en fallût que, bien que le mal eût été réparé avec un peu d'acide citrique, le religieux ne fût considéré comme un empoisonneur.

La persécution s'annonçait; à plusieurs reprises, Mwenga avait enjoint à ceux de ses pages qui *ne priaient pas* de se séparer de leurs compagnons, afin, disait-il, que les innocents ne fussent pas confondus avec les coupables. Aucun des néophytes n'avait faibli devant la menace.

Le crime de prière était institué.

C'est en 1886, qu'après des faits de cruauté isolés, devaient s'accomplir de sinistres événements.

Nonobstant la situation inquiétante, les conversions se multipliaient.

Un incendie survenu dans les cases royales devint, comme on l'avait vu à Rome, un prétexte de persécution

contre les Bagandas chrétiens. Je ne puis entrer dans le détail des exécutions commandées par le roi pour l'unique motif que ses sujets ne devaient pas embrasser une religion que lui-même ne pratiquait pas, qu'ils ne devaient pas *prier* et surtout rester en relations avec les Blancs.

L'acte le plus atroce fut le supplice par le feu d'un grand nombre de pages, attachés à des fagots et placés les uns sur les autres.

On avait fait assister à cet horrible spectacle, sans réussir à vaincre leur fidélité à leur foi, les trois plus jeunes pages, des enfants. C'est grâce au témoignage de ces confesseurs ingénus qu'ont pu être dressés les actes de leurs compagnons martyrs.

La constance des victimes, hommes, femmes, enfants, frappa d'étonnement roi, païens, bourreaux. Les uns et les autres attribuaient l'héroïsme des martyrs à un *sort* jeté par les missionnaires à leurs prosélytes.

La cruauté de Mwenga cédait au soin de ses intérêts; il épargnait des sujets dont les services lui étaient nécessaires, son armurier, ses chasseurs d'éléphants. Il agissait ainsi au gré de ses convenances, n'ayant d'autre motif de sévir contre des sujets fidèles que sa passion de despote résumée dans la réponse faite aux prières du Père Lourdel. « Je ne veux plus que mes sujets prient, je suis le roi... Je suis maître chez moi et je prétends que personne ne me résiste ».

Il semblerait que dans son bel ouvrage couronné par l'Académie française, *la Vie du Père Siméon Lourdel*, M. le chanoine Nicq ait ajouté quelques pages répétant

en quelque sorte les récits d'héroïsme chrétien, recueillis par notre très cher et éminent confrère, M. Paul Allard, dans son *Histoire des persécutions*, l'un des monuments de la science historique contemporaine.

On croit rencontrer une sœur de Polyeucte dans une femme de sang royal, Clara Namulci, préposée à la garde du tombeau d'un ancien roi de l'Ouganda. Cédant à cet entraînement que notre grand Corneille a traduit avec de sublimes accents, la princesse, après sa conversion, chassa les sorciers, brûla les amulettes et détruisit une relique, objet d'un culte se traduisant en manifestations barbares après la mort des princes.

C'était à l'insu des missionnaires que leur néophyte avait cédé à son zèle.

Je vous indiquerai un autre trait qui vous permettra d'apprécier qu'elle était, dans sa forme habituelle, exempte de provocation, l'inviolable attachement des néophytes de l'Ouganda à la religion catholique. Un jeune catéchumène vint solliciter des Pères la grâce d'un baptême immédiat. Le malheureux avait commis le crime de lèse-majesté le plus étrange que l'on puisse rêver; il était devenu père de deux jumeaux. Pareil fait était considéré chez les Bagandas comme constituant un sortilège funeste pour le roi. L'auteur de ce « sort » singulier devait, pour en conjurer l'effet, offrir un sacrifice; or, le jeune converti n'ayant pas voulu accomplir cet acte idolatrique encourait le risque de la peine capitale.

Par un de ces renouvellements que présente l'histoire, on vit, comme aux âges apostoliques sur les rives

de la Méditerranée, le sang des martyrs susciter des générations chrétiennes sur les bords du Nyanza.

Les nouvelles parvenues de la côte, au sujet des conquêtes des Allemands sur le littoral, en surexcitant les inquiétudes de Mwenga, avaient porté à son comble sa fureur despotique ; aussi avait-il décidé l'extermination de tous ceux qui priaient : catholiques, protestants et musulmans.

Il devait embarquer sur des pirogues, sous prétexte d'une expédition guerrière, les victimes désignées, les débarquer et les abandonner dans des îles, les vouant ainsi à une mort certaine.

Le complot fut découvert, le malheureux s'enfuit honteusement.

A la suite de la révolution, la liberté de conscience fut proclamée, mais, en pareille matière, on sait ce que valent les déclarations, aussi advint-il que le néo-libéralisme musulman aboutit à l'expulsion brutale des missionnaires catholiques et protestants et à l'exode des chrétiens de l'une et l'autre église.

Le Gouvernement anglais fit transmettre aux Pères blancs, par l'entremise du Gouvernement de la République, ses remerciements pour l'assistance fraternelle qu'ils avaient prêtée dans cette épreuve commune à leurs confrères protestants.

Mwenga fut heureux de trouver un asile chez ceux qu'il avait persécutés avec tant de passion. Mais les Pères blancs en l'accueillant, s'ils ne lui imposèrent pas leur foi, l'amènèrent à la pratique accidentelle de la

monogamie, en ne lui permettant de se faire accompagner que d'une seule femme.

Après son retour dans sa capitale, où le ramenèrent les exilés catholiques avec le concours des protestants, une dernière épreuve devait atteindre les Pères blancs et leurs néophytes. Le christianisme devenait de jour en jour prépondérant, mais les succès de la mission catholique l'emportaient sur ceux de la mission protestante appuyée par la Société *Chartered-East-Africa-Company*. Certains missionnaires et les agents de la Compagnie avaient espéré établir un monopole à la fois religieux et commercial dans l'Ouganda et, sans rechercher les motifs de leur infériorité, faisaient grief à leurs rivaux, mieux préparés, de résultats obtenus par la seule force de la persuasion servie par l'exemple et par la charité.

En outre, la bonne grâce que notre caractère national donne à la bienveillance, opposée au tempérament moins communicatif de nos voisins d'Outre-Manche, pouvait constituer, pour nos compatriotes, un de ces éléments de supériorité que les partis ne pardonnent pas. Aussi convient-il de remarquer que les missionnaires catholiques et leurs néophytes étaient poursuivis par l'hostilité passionnée des agents de *l'East-Africa* et de leurs partisans, sous la désignation, en langue indigène, de *Bafrancas*.

D'ailleurs, en vue des intérêts d'ordre matériel, la Société anglaise n'était pas plus équitable à l'égard de ses nationaux. Un ancien ministre, M. Stokes, en fit l'expérience. Cet honorable négociant, établi dans le

pays avant la Compagnie, avait rendu de grands services à Mwenga ; l'*East-Africa* s'était bornée à lui en promettre et, sans avoir rempli ses engagements, réclamait les avantages stipulés en vue de leur exécution, c'est-à-dire le monopole commercial. Cette prétention était contraire aux conventions internationales qui avaient réservé la liberté du commerce dans cette région. L'intervention en faveur d'une communion religieuse était également contraire aux décisions de la Société anti-esclavagiste, aux termes desquelles une protection matérielle devait être donnée aux diverses missions, en dehors de toute préoccupation confessionnelle.

De premiers troubles s'étant produits sous l'influence des rivalités religieuses, des intérêts politiques et autres, un accord était intervenu, en 1890, entre catholiques et protestants. Par une disposition dépassant ce que rêveraient les libéraux les plus soucieux des droits des minorités, il avait été décidé que les chefs seraient pris moitié parmi les catholiques et moitié parmi les protestants, bien que ceux-ci fussent beaucoup moins nombreux.

Cette solution aurait dû mettre fin à toute hostilité de la part de la minorité ; il n'en fut rien. Le parti anglais, supprimant à son profit la liberté de conscience, décida qu'un chef qui changerait de religion pour se faire catholique serait déchu de ses droits et frappé d'une sorte de mort civile.

On ne s'étonnera pas, après un pareil acte, des vexations exercées sous l'influence de l'esprit de parti et de

secte. L'autorité de Mwenga était restée très amoindrie par le fait de ses fautes et le pouvoir de la compagnie, appuyé sur les débris de l'armée d'Emin pacha et sur des canons Maxim, était devenu prépondérant ; les griefs de ses amis étaient toujours favorablement accueillis, ceux de leurs adversaires écartés ou négligés.

Cette partialité avait eu pour effet de diviser le pays en deux partis, le parti anglais, peu nombreux mais bien armé, et le parti national réunissant les catholiques et les païens.

A la suite d'une prétention du représentant de la Compagnie, le capitaine Lugard, prétention qui constituait une provocation que je n'oserais dire calculée, mais que j'estime telle, la guerre éclata. Un chef protestant ayant dirigé une attaque contre la maison d'un catholique fut tué au cours de l'agression. Le capitaine, ne tenant aucun compte du droit de légitime défense, exigeait que le meurtrier lui fut remis. Mwenga se refusa, nonobstant sa faiblesse habituelle, à donner satisfaction à cette exigence.

Les canons Maxim justifèrent la confiance qu'ils avaient inspirée et, dans sa fuite, le roi put se souvenir que le ministre, O. Flaerty, avait osé dire à Mtéça, son père : « O Roi, tu as beaucoup d'hommes dévoués, mais l'intelligence surpasse le courage. Un canon aurait vite raison d'eux ».

Les vainqueurs, après avoir employé à l'égard des femmes et des enfants des procédés dignes des pires esclavagistes, appliquèrent aux vaincus le *Vœ victis* dans toute sa rigueur. Les catholiques furent relégués

dans la province de Boudhou et l'exécution des promesses relatives à l'envoi de leurs femmes fut plus ou moins difficile à obtenir.

Mais l'emploi de la violence contre une influence purement morale n'avait pas amélioré la situation matérielle de la compagnie, aussi était-elle appelée à disparaître, et cette perspective, due à des faits d'ordre économique, n'avait pas été sans contribuer à l'irritation de ses agents malhabiles ou malheureux.

L'avènement du protectorat direct de l'Angleterre vint inaugurer une ère nouvelle.

Pour obtenir ce que l'on pourrait appeler une « entente cordiale », les Pères blancs, avec une sagesse inspirée par leur esprit de renoncement, surent tenir compte de l'impression produite en Angleterre même par le fait d'une influence morale prépondérante d'origine française. Nos religieux furent assez heureux pour sauvegarder les intérêts de l'apostolat catholique, au prix d'un sacrifice qui n'atteignait qu'eux-mêmes, l'abandon à une congrégation anglaise d'une partie de leurs vicariats.

Il serait aussi injuste qu'inexact d'attribuer à l'ensemble des protestants les actes d'intolérance de quelques-uns d'entre eux. La suite de cet exposé va vous démontrer que les Pères ont compté à toute époque des amis et admirateurs parmi nos frères séparés. Je remarquais récemment, en lisant le Bulletin de la mission, que des protestants s'associaient généreusement, et j'ajoute affectueusement, aux œuvres de ces vaillants religieux.

L'auteur du récit des fâcheux événements que j'ai dû rappeler terminait son livre en disant d'un Anglais, M. Wolf : « Sa présence a grandement contribué aux bons résultats de l'enquête et les missionnaires garderont un impérissable souvenir de ses services et des marques de sympathie qu'il a données, lui protestant, à l'œuvre des catholiques ».

J'ai à signaler à votre admiration un fait très méritoire, le témoignage donné en faveur de la mission française par un agent de la compagnie anglaise, M. Gedge, qui s'était montré particulièrement hostile aux catholiques. Cet homme de cœur, qui avait agi sous l'influence de préjugés à la fois nationaux et religieux, a présenté, avec la plus noble sincérité, dans une note parue dans le *Times* du 6 juillet 1893, un admirable exposé des mérites qui devaient, en dehors de toute considération d'ordre confessionnel, rendre l'action des missionnaires catholiques plus efficace que celle de leurs confrères protestants.

Il convient de s'arrêter tout d'abord aux remarques de l'écrivain au sujet de la réception qui fut faite au capitaine Williams et à lui, à Villa-Maria, centre de la mission catholique dans le Boudhou : « J'étais vivement frappé, dit-il, du tact et de la délicatesse dont l'évêque (Mgr Hirth) et ses compagnons firent preuve, s'abstenant de toute allusion à leur peine et jamais je n'ai entendu une seule remarque inconvenante ou peu charitable de leur part relativement à la mission anglaise... »

Puis, avec une impartialité très haute et sans s'ar-

rêter à ses préférences personnelles, le visiteur déclare « en mettant de côté pour le moment la question religieuse et en regardant les choses au point de vue pratique, je suis forcé d'avouer que le système adopté par la mission française est de beaucoup supérieur à celui de la *Church Missionary Society* ».

Après avoir signalé la discipline et la régularité de la mission, l'observateur constate que « les personnes qui se consacrent aux missions le font avec une intime conviction que le monde extérieur a cessé d'exister pour elles ! . . . Leur exil est de toute la vie . . . Etant ainsi entièrement laissés à leurs propres ressources, et n'ayant rien pour les distraire dans leurs travaux, toute leur énergie tend à rendre leur vie aussi utile, aussi profitable que les circonstances le permettent . . . Outre un courage et un dévouement à toute épreuve, une telle œuvre exige une formation et des aptitudes spéciales. »

Plus loin, nous lisons : « J'ai aussi remarqué que la position des prêtres français est beaucoup au-dessus de leurs convertis ; je n'ai jamais observé quelque familiarité ou même quelque désir d'égalité de la part des indigènes » . . . « Le missionnaire devrait en tout temps imposer au peuple une révérence respectueuse, et ceci peut uniquement se faire en donnant aux indigènes l'exemple d'une vie sans reproche et en tout supérieure à la leur . . . Le but doit être d'élever les indigènes à des idées plus hautes et plus civilisées, sans sacrifier sa propre individualité. »

C'est bien dans les conditions si judicieusement ob-

servées que les Pères blancs ont poursuivi leur œuvre de civilisation. La conversion des indigènes devait, à peine d'être illusoire, correspondre à l'adoption de mœurs nouvelles.

Au début de leur séjour dans l'Ouganda, les Pères blancs avaient constaté les vices entretenus chez les Bagandas par l'oisiveté. Les conditions de l'existence particulièrement faciles dans ce pays favorisaient des habitudes d'inertie. Par le fait de l'altitude le climat est tempéré; le territoire fertile est pourvu d'eau par ses lacs et leurs affluents. Le bananier, l'arbre providentiel, fournit l'élément principal de l'alimentation végétale et en même temps le bois de construction et un léger vêtement. On trouve dans cette région, exceptionnellement favorisée de l'Afrique, des animaux domestiques, bœufs, moutons, chèvres, volailles. Les lacs sont très poissonneux. Le gibier est abondant dans les forêts où vivent des troupes d'éléphants. Des cultures diverses complètent les éléments de l'alimentation. Grâce à cet ensemble de ressources, l'Ouganda n'a jamais connu le cannibalisme.

Le contact avec les Européens devait, en créant de nouveaux besoins pour les indigènes, exiger de leur part des habitudes plus laborieuses. Par les conditions imposées pour l'admission dans la Société chrétienne, les Pères blancs préparaient l'évolution économique nécessaire.

Un publiciste exposait dans *le Tour du Monde* comment les gouvernements européens avaient imaginé, pour contraindre les indigènes au travail, l'obli-

gation étant à la mode, de leur imposer le paiement d'un impôt. Le mérite de ce procédé qui leur préparait l'accès à la richesse, en ajoutant quelque chose à leur misère, n'a pas été apprécié par les intéressés généralement très pauvres. Aussi est-il arrivé que ces mesures de sollicitude fiscale ont eu pour résultat des soulèvements dans les colonies allemandes et à Madagascar.

L'écrivain constatait que la méthode des Pères blancs était tout à fait différente ; pour amener les populations à la pratique du travail, les religieux prêchaient d'exemple ; ils reprenaient en défrichant la brousse la tradition de ces grands ordres monastiques qui, après la chute de l'Empire romain, avaient entrepris dans les campagnes désertées la lutte contre la sylvie envahissante.

Dans l'article du *Times* que je vous ai cité, on trouve confirmation de cette indication : « Tout ce que nous avons vu, écrivait l'auteur, prouve amplement l'industrie entreprenante des Pères, et si l'on considère le peu de temps écoulé depuis leur installation il faut avouer qu'un grand travail a été déjà fait d'une manière très efficace et estimable ».

Même remarque à la suite de la visite d'une seconde station, celle de Bujazu. Enfin après avoir constaté le mécontentement des catholiques, convaincus d'être victimes d'une injustice, le critique intègre ajoute : « La position qu'ils ont prise est plus ou moins indépendante ; après tout, c'est la seule qu'on pouvait attendre en ces circonstances *Quoi qu'il en soit, ils*

ont certainement tiré le meilleur parti possible de la situation, et le travail qu'ils ont accompli pendant ces quelques mois est digne des plus grands éloges ».

Les Pères blancs ne s'en sont pas tenus à l'exécution des travaux les intéressant personnellement, ils ont pris l'initiative de créer des routes, de construire des ponts, sans que cet empiétement dans le domaine des travaux publics ait provoqué la moindre susceptibilité de la part de l'Administration du Protectorat, car j'ai remarqué que cette Administration avait accordé des concessions à ces utiles envahisseurs.

Mais après l'épreuve des persécutions, l'Ouganda eut à subir celle des épidémies et celle plus terrible encore de la maladie du sommeil. Les Pères blancs secondés par les Sœurs blanches, car partout où il y a œuvre de dévouement à accomplir, consolation à apporter, soins à prodiguer, apparaît la femme chrétienne, appelée par un immatériel amour près de ceux qui sont pour elle, suivant une expression d'une idéale tendresse, les membres souffrants du Christ.

Mais je laisse le soin de vous renseigner sur l'œuvre charitable des missionnaires français à M. Hesketh Bell, gouverneur de l'Ouganda. L'honorable fonctionnaire disait dans une lettre adressée au *Times* : « J'ai eu dernièrement l'occasion de visiter le refuge que les Pères blancs ont établi pour les dormeurs à Kisoubi, non loin de Kampala.

« Aussitôt que l'on eût reconnu à cette maladie un caractère tellement infectieux que ses victimes étaient évitées comme des pestiférés, ces dignes missionnaires

recueillirent sans crainte un grand nombre de ces malheureux et, malgré l'inutilité apparente de tous les remèdes, ils se dévouèrent sans relâche au soulagement des souffrances et des misères de ces pauvres condamnés à mort. Les malades sont reçus, nourris et soignés sans distinction de religion ni de condition. Plusieurs d'entre eux avaient été chassés par leurs compatriotes terrifiés, et dans la brousse ils seraient morts de faim ou auraient péri sous la dent des fauves.

« Durant les cinq dernières années, ces missionnaires exemplaires ont entretenu constamment, et sans aucune assistance étrangère, une centaine de ces créatures infortunées. Le nombre de plus de 500 tombes qui encombrant leur cimetière trop peuplé est une preuve navrante de l'inefficacité des remèdes tour à tour recommandés et mis à l'essai ».

Les hôpitaux actuels de dormeurs vont être fermés, la citation que je viens de vous faire, trop incomplète à mon gré, suffit à indiquer qu'il ne s'agit pas de ce que l'on appellerait ailleurs une mesure de laïcisation. Le Gouvernement anglais a résolu, à la suite d'observations nouvelles, d'isoler davantage les malades, espérant, en les éloignant, arrêter la marche du fléau. Dans les lazarets, les ministres de tous les cultes peuvent apporter en toute liberté à ces infortunés les consolations qui adoucissent pour eux les angoisses des ténèbres croissantes par un lumineux aperçu de l'au-delà.

Depuis 1889, la situation n'a cessé de s'améliorer. A la suite de l'enquête à laquelle ont pris part des protestants, dignes par leur droiture et leur indépendance

de la plus haute estime, le Gouvernement anglais a noblement réparé, en allouant aux Pères blancs une indemnité de 250,000 francs, le préjudice matériel qu'ils avaient éprouvé.

Les religieux ont pu poursuivre en paix leur œuvre civilisatrice au grand profit de la colonie. La reconstitution de la famille, sur les bases respectées de la loi chrétienne, prépare le repeuplement du pays. Si les mœurs nouvelles se maintiennent peut-être verra-t-on se produire en Afrique le fait rappelé par un ancien ministre du Canada, M. Tarte, lors de son passage à Rouen : « Nous étions, disait-il, 65,000 Français en 1763, nous sommes aujourd'hui 2 millions et nous ne nous en tiendrons pas là ».

La superficie de l'Ouganda n'excède pas 80,000 kilomètres carrés ; la population serait de 800,000 habitants environ, soit de 10 habitants par kilomètre.

Le vicariat du Nyanza septentrional comprend, en outre, les royaumes de l'Unroyo, du Toro, du Koki et de l'Encole, avec une superficie de 133,000 kilomètres carrés et une population totale à évangéliser de 1,800,000 habitants.

On évalue à plus de deux cent mille le nombre des victimes de la maladie du sommeil, mais avant l'apparition du fléau, le commerce des esclaves exerçait une action destructive sur les indigènes. Ce trafic odieux donnait lieu à des guerres incessantes, et les revenus qu'il fournissait aux rois nègres ne sauraient être mieux comparés par leurs conséquences qu'au bénéfice

budgétaire tiré chez les civilisés de l'accroissement de la consommation de l'alcool.

Le jeune roi régnant Daoudi-Choua est assisté par des régents, dont l'un protestant et l'autre catholique.

J'ai vu l'original d'une lettre de ce dernier personnage, Stanislas Mugwanga, écrite à Mgr Livinhac, avec une machine à écrire. On lit dans cette lettre, dont le vénérable prélat m'a obligeamment donné la traduction : « Pour les nouvelles de la religion, voici la deuxième année que nous avons la paix. Il n'y a plus de cause de disputes, mais l'antagonisme reste dans les cœurs »... et plus loin : « Cependant une cruelle persécution règne dans le Bunéyéri. Tous les chefs catholiques ont été chassés de leurs places et ces places distribuées aux seuls protestants ».

On est porté à excuser de pauvres nègres d'être quelque peu arriérés en matière de tolérance; il en serait autrement s'ils avaient appris, par l'abstraite déclaration des Droits de l'Homme, que personne ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses.

Aujourd'hui, la mission de l'Ouganda est reliée à la côte par l'*Uganda-Railway* partant de Mombasa pour aboutir sur le lac à Port-Florence. Le parcours de la ligne est de 933 kilomètres. Trois steamers (chauffés au bois) ont remplacé sur le lac les pirogues d'antan.

La capitale administrative du Protectorat est Kampala. Une ville nouvelle a été créée depuis dix ans au sud du Nyanza; elle est reliée à la côte par une route passant à Tabora. Cette route remplace la misérable

piste suivie si péniblement par les premiers missionnaires en 1877.

La mission catholique a continué à se développer progressivement.

Au moment où, après douze ans de séjour, le Père Lourdel mourait, le 12 mai 1890, emportant les regrets de tous : roi, catholiques, protestants, païens, l'apôtre vénéré laissait dans l'Ouganda de 10 à 12,000 catholiques.

En 1907, on comptait dans le Vicariat, malgré les ravages occasionnés par la maladie du sommeil :

	97.908 néophytes.
	100.348 catéchumènes.
	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>
Ensemble.....	198.256 prosélytes.
	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>

Le nombre des missionnaires était de 94 ; ils étaient secondés par 940 catéchistes indigènes.

Les Pères blancs avaient, en revenant de leur premier exil, constaté les progrès de la doctrine catholique accomplis par la propagande spontanément exercée par les convertis. On comprend quels résultats ont pu être obtenus avec le concours organisé d'un millier d'auxiliaires bien préparés.

Les religieux ont aussi exercé une influence puissante par leurs écoles au nombre de 330 ; ils y réunissaient, en 1907, 4,982 garçons et 3,865 filles. Nul doute qu'en assurant aux enfants le bienfait de l'immuable éducation fondée sur le Décalogue, nécessaire à

tous, sous toutes les latitudes, les Pères blancs n'aient suivi dans leur enseignement la méthode, remarquée naguère en Kabylie par Paul Bert, méthode consistant à donner, en s'écartant judicieusement des programmes officiels, une instruction appropriée aux besoins de ceux qui la reçoivent.

Nous avons vu les missionnaires appelés à donner leurs soins aux rois Mtéça et Mwenga, après les avoir prodigués aux pauvres gens. Le développement des œuvres charitables a suivi celui de la mission; en 1907, les Pères blancs, secondés par les Sœurs blanches, possédaient dans l'Ouganda 22 dispensaires, 13 hôpitaux, 5 lazarets. Des soins avaient été donnés, dans le cours d'une année, à 257,611 malades.

Mais une œuvre restée particulièrement chère à nos compatriotes, c'est le rachat des esclaves. Dans la mesure de leurs ressources, les Pères poursuivent leur action libératrice et chaque numéro de leur Bulletin signale les dons qui leur sont offerts par des âmes généreuses pour réaliser de nouveaux affranchissements.

Vous m'excuserez, Messieurs, j'en forme le souhait et j'en ai l'espoir, d'avoir pris pour objet de cet entretien un sujet si vaste qu'il m'est arrivé, en l'effleurant à peine, de retenir si longtemps votre bienveillante attention.

La mission française n'a pas trouvé l'appui de Constantin, elle a fait la rencontre, et je le préfère, d'une neutralité intelligente inspirée par un esprit de liberté supérieur aujourd'hui chez la race Anglo-Saxonne, aux préjugés et aux routines sectaires, passées à l'état de

lettre morte. Grâce à leur modération, à ce *grand esprit de pardon* qui est, au dire du publiciste anglais que je ne me lasse pas de citer, *un des plus nobles principes du christianisme* et qu'ils ont su pratiquer, les Pères blancs ont mérité d'obtenir justice et le Gouvernement anglais s'est grandement honoré en la leur accordant.

L'Administration du Protectorat voit, sans envie, le bien s'accomplir par une action indépendante, parallèle à la sienne ; c'est un bel exemple de sagesse.

Il convient de remarquer que l'influence exercée par les missions chrétiennes est d'autant plus nécessaire en Afrique, qu'on ne saurait employer dans les régions tropicales les procédés d'élimination et de remplacement dont au nom de la civilisation, ironiquement invoqué, on a si cruellement usé ailleurs à l'égard des races dites inférieures.

Pour réaliser l'évolution nécessaire à la mise en valeur du continent noir, à l'aide de la main-d'œuvre indigène, toutes les forces sociales doivent s'unir. Le soldat, l'administrateur, le prêtre, le savant ont à prêter, les uns et les autres, le concours conforme au caractère de leur mission en ce monde.

Les résultats obtenus dans l'Ouganda par une vaillante association religieuse, pourront servir à la fois d'indication, d'exemple et d'encouragement. Sachant à quel point votre Compagnie s'intéresse à toutes les belles et grandes actions, comment elle les veut et les sait honorer, je me suis tenu pour assuré que vous me sauriez gré de rendre hommage, devant vous et avec vous,

- à cette Congrégation des Pères blancs, française d'origine, française toujours, alors même qu'elle compte dans ses rangs ce que j'appellerais sa Légion étrangère, s'il pouvait exister des étrangers parmi ceux dont les cœurs battent animés du commun et unique amour de Dieu et de l'humanité.
-

NOTE ANNEXE

L'extrême obligeance de Mgr Livinhac et de ses religieux a permis de donner un complément nécessaire aux indications résumées dans l'aperçu historique et géographique pris de la mission de l'Ouganda.

La Procure des Missions d'Afrique des Pères blancs, établie à Paris, a remis en communication, avec autorisation de reproduction, une carte et divers clichés.

On trouve sur cette carte le tracé de la route suivie, de Zanzibar aux grands lacs, par les dix premiers missionnaires, en perdant au cours du voyage l'un d'entre eux, le P. Pascal.

La seconde caravane, composée de dix-huit missionnaires et auxiliaires, devait, pendant le terrible parcours, perdre huit de ses membres, dont l'un assassiné par des brigands.

Les limites des vicariats et celles des zones d'influences anglaise, allemande et belge sont indiquées sur la carte, ainsi que le tracé de la voie ferrée, qui permet à de riches anglais de venir prendre le plaisir de la chasse, en pays tempéré, au centre de l'Afrique.

Les épreuves reproduites ne sont pas d'un moindre intérêt; l'une d'elles donne le groupe des dix premiers missionnaires, une autre, par une reproduction par-

tielle, permet d'apprécier quel est l'effectif nécessaire d'une caravane dans la brousse africaine.

On voit ensuite l'installation rudimentaire d'une station provisoire de mission. A la feuille qui suit, c'est une grande église édifiée dans une région où les palais des rois n'étaient composés que d'une réunion de cases en roseaux.

Une épreuve représentant de jeunes princes Bagandas fournit un renseignement ethnographique et la vue du premier pont construit dans l'Ouganda, œuvre des religieux français, justifie ce qui a été dit de leur initiative mise au service des intérêts économiques généraux.

Il convient d'ajouter que c'est la lecture du *Bulletin des Missions d'Afrique* qui a donné la première idée de l'étude présentée à l'Académie.

Les détails d'ordre religieux, géographique et scientifique, recueillis au jour le jour par les missionnaires, permettent de suivre les progrès continus de la plus pacifique et de la plus persévérante des pénétrations.

ANNEXES

CARTE PARTIELLE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

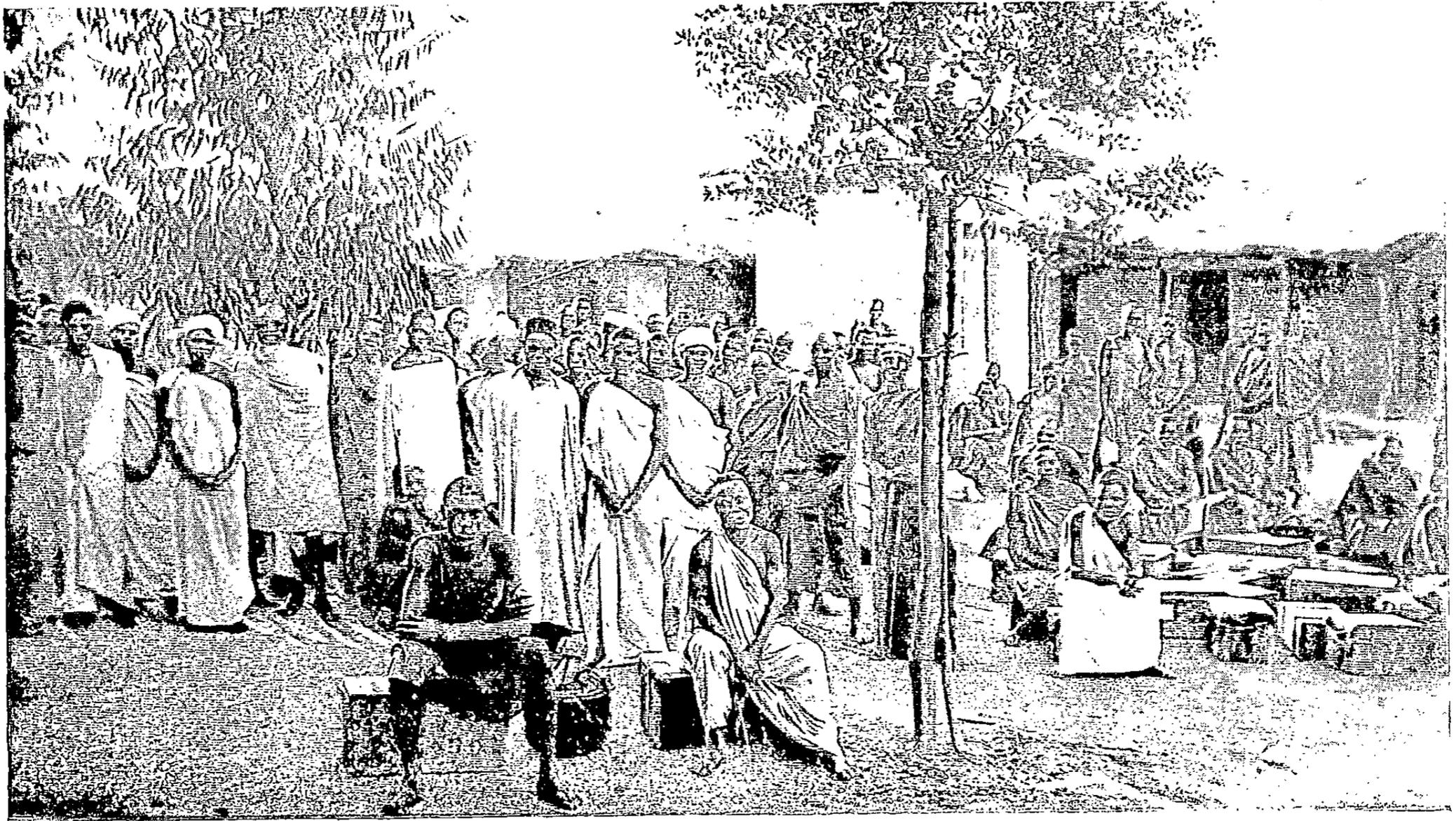
ACCOMPAGNÉE

DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

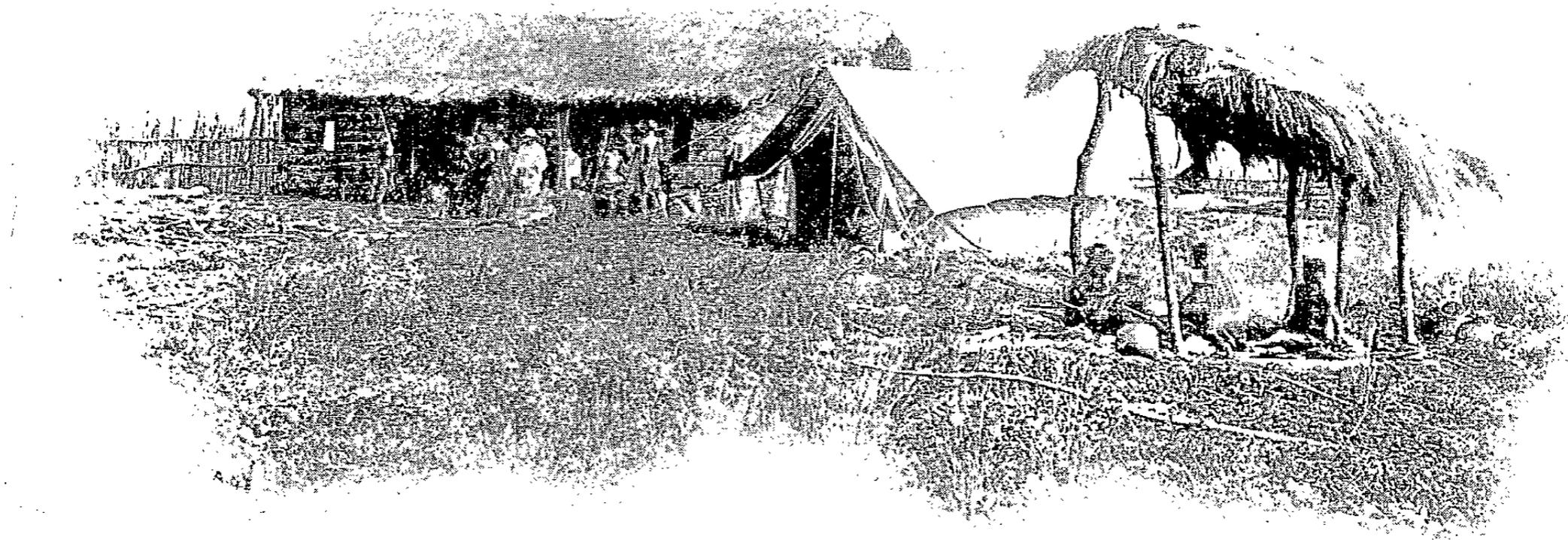


LES DIX PREMIERS MISSIONNAIRES.

P. Daniaud. P. Delaunay. P. Dromaux. P. Pascal. F. Amance.
P. Augier. P. Girault. P. Livinhac. P. Lourdel. P. Barbot



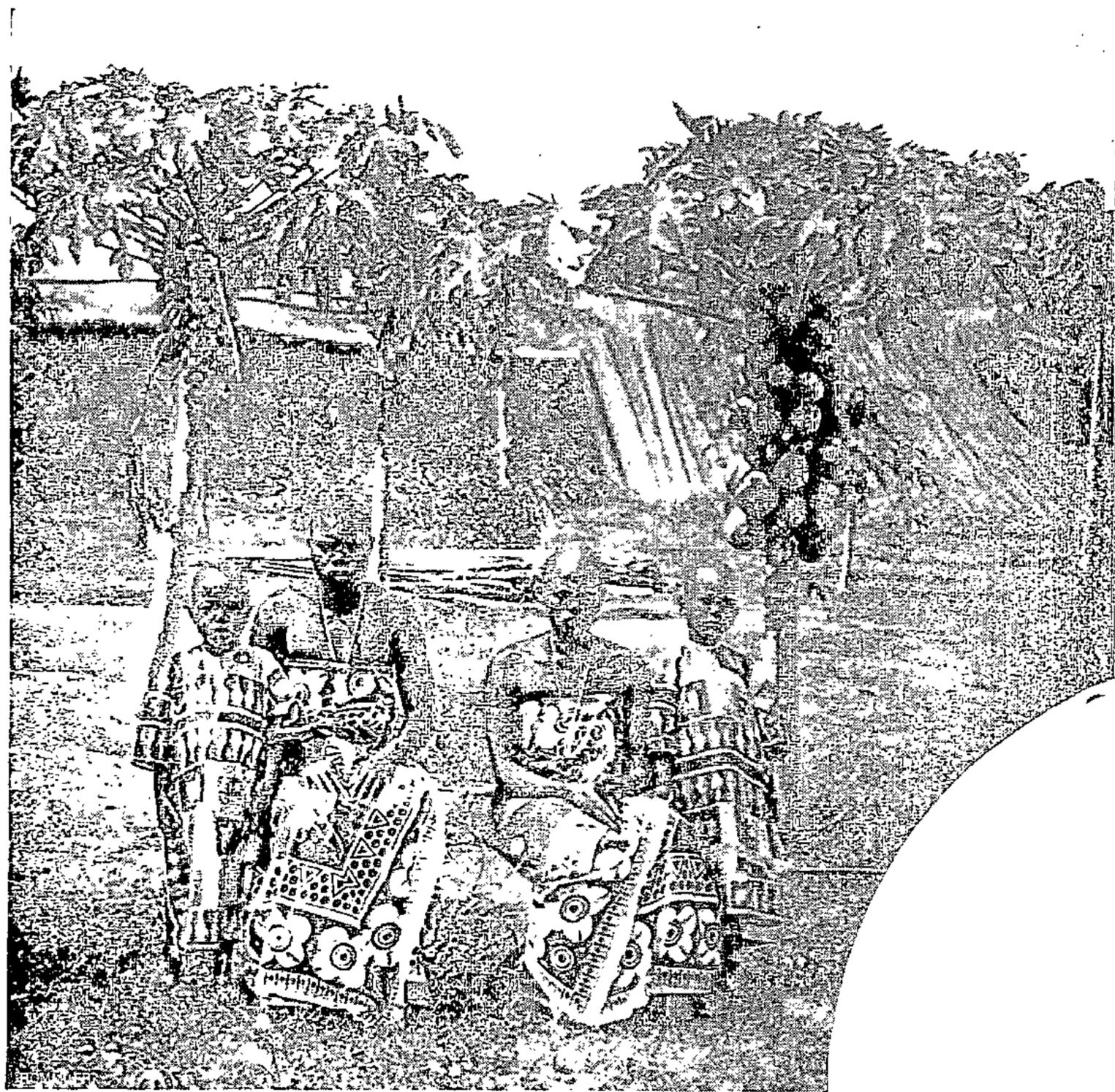
ARRIVÉE D'UNE CARAVANE DES MISSIONNAIRES.



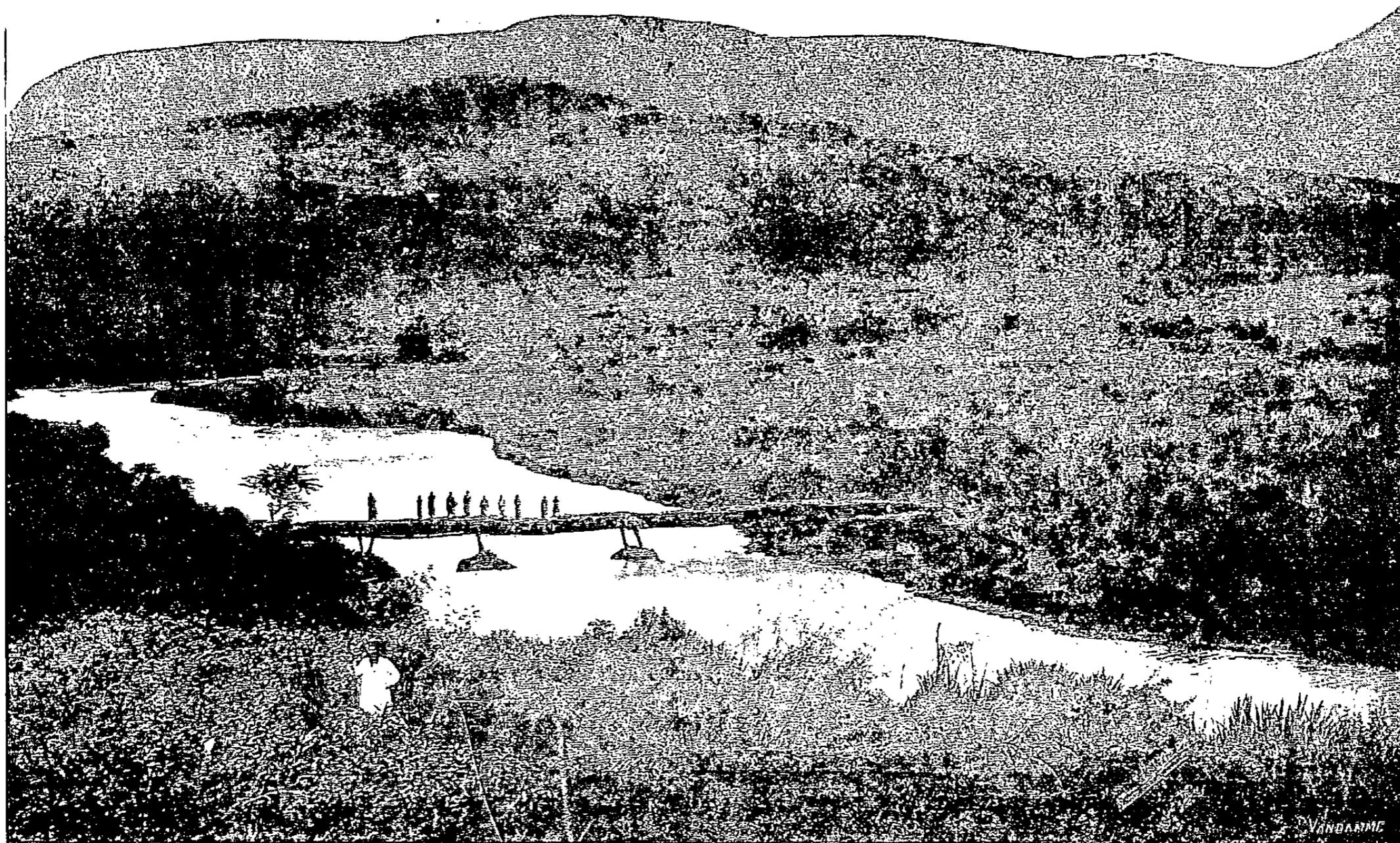
INSTALLATION PROVISOIRE D'UNE MISSION.



L'ARCHITECTURE AU CENTRE DE L'AFRIQUE.



JEUNES PRINCES BAGANDAS.



PREMIER PONT CONSTRUIT DANS L'UGANDA PAR LES PÈRES BLANCS.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LAYER

Par Mgr J. LOTH, Président.

MONSIEUR,

Les applaudissements qui ont accueilli votre discours vous prouvent, mieux que toutes mes paroles, la sympathie de cet auditoire où je salue vos nombreux amis, parmi lesquels je range vos nouveaux confrères, les membres de notre Compagnie.

Le deuil qui vient d'affliger votre famille me prive de l'honneur de lui adresser nos hommages. M^{me} Layer, la tendre et dévouée compagne de votre vie, votre appui et votre consolation, vos chers enfants dont vous avez le droit d'être fier, voudront bien recevoir de vous l'assurance de nos regrets et de nos condoléances et l'expression de nos respectueux sentiments.

Vous ne pouvez, vous, Monsieur, douter de notre affection.

Qui ne connaît, dans cette ville de Rouen, votre vie si digne et si remplie, votre bonté, votre empressement à vous dévouer à tous, votre exquise courtoisie, votre infatigable activité ?

Qui n'a lu les récits si vivants, et si bien illustrés,

de vos fréquents voyages en Algérie et en Tunisie ? Qui ne s'est réjoui de vos succès comme président de la Société de géographie, l'une des plus laborieuses et des plus renommées de la France ?

Un homme de votre intelligence et de votre cœur avait sa place marquée à l'Académie qui appelle à elle, depuis sa fondation, tous les fervents du beau, du vrai et du bien dans notre cité.

Votre exposition si documentée des progrès de notre colonisation en Afrique et des services de nos admirables Pères blancs dans leur mission de l'Ouganda, vient de prouver aux plus difficiles, non seulement votre érudition scrupuleusement informée, mais aussi la finesse et l'originalité de vos observations, et le coloris de votre style, par où se vérifie cette remarque bien connue qu'un voyageur, enclin à raconter et à écrire, est toujours doublé d'un littérateur. Il y a même beaucoup de littérature dans les relations les plus goûtées du public.

Vous, Monsieur, vous êtes resté dans la réalité des faits et vous apportez à l'histoire des documents puisés aux sources mêmes.

En vous écoutant, j'ai repassé dans ma pensée les leçons des siècles écoulés et j'ai vu, comme dans une synthèse, cette action perpétuelle de la France sur les autres nations qu'elle a initiées à tous les progrès de la civilisation. Notre pays semble né pour la propagande.

Cette propagande a revêtu des formes diverses, selon les temps, elle s'est proposée des buts différents sous

l'empire des événements, elle n'a jamais cessé de s'exercer activement.

Permettez-moi de le rappeler dans ce discours.

I

Aux premiers temps de notre histoire, c'est un vrai Franc, Charles-Martel, qui prend sous sa protection les missionnaires envoyés pour prêcher l'Évangile aux peuples barbares de la Germanie, et encourage les efforts du plus illustre d'entre eux, saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, de telle sorte que, en toute vérité historique, l'Allemagne nous est redevable, en partie, de sa première illumination religieuse et morale.

Charlemagne qui soumit l'Europe à ses lois y porta, avec la foi, le goût des lettres et de l'agriculture, y fonda des écoles, dont l'une des plus célèbres existe encore à Fulda, dans la Hesse, et fit sentir son influence jusque chez les musulmans. Aussi, Eginhard a pu écrire que « chez les païens mêmes, on le pleura comme le père du monde ».

Sous la féodalité, à qui doit-on la paix ou trêve de Dieu, l'institution si généreuse et si élevée de la chevalerie, par où se développèrent les plus nobles qualités de l'âme humaine, la loyauté, le désintéressement, la bravoure, l'honneur, le respect de la dignité de la femme, la protection des faibles, si ce n'est à la France chrétienne ?

Est-il besoin de rappeler les Croisades dont notre

pays, dans un élan de foi et d'enthousiasme, prit l'initiative ?

Sans doute, chacune de ces expéditions a échoué, mais toutes ont réussi, selon le mot du comte de Maistre, parce que, finalement, elles ont ouvert l'Orient à l'influence chrétienne et française, à ce point qu'aujourd'hui encore, dans ces pays infidèles, Français et chrétien, c'est tout un ; elles ont renouvelé l'Europe en y apportant des souffles et des besoins nouveaux. Elles ont arrêté pour des siècles le flot envahissant des musulmans. Elles ont développé le commerce et la navigation en important des produits, des procédés, des découvertes dont s'enrichirent l'agriculture et l'industrie ; elles donnèrent l'essor aux voyages en Asie et en Afrique jusque-là fermées et inconnues, et, en même temps, chez nous, elles aidèrent à l'affranchissement des communes, au développement de la bourgeoisie par l'absence et l'appauvrissement des grands seigneurs. C'est alors que les villes commencent à prendre conscience de leur autonomie, se gouvernent elles-mêmes, s'embellissent d'églises et de beffrois.

Ceux qui raillent les Croisades n'ont pas le sens de l'histoire.

Alors s'ouvrit l'ère des grandes cathédrales, poèmes immenses dont on commence aujourd'hui à commenter les strophes merveilleuses.

Qui pourrait dénier à la France l'honneur d'avoir créé ces écoles d'architecture ogivale qui ont semé les chefs-d'œuvre sur son sol et les ont suscités chez nos voisins ? Il en fut de même de la sculpture.

« Il y eut un moment, a écrit avec autorité M^{lle} Louise Pillion, où la sculpture du moyen âge français fut pleinement autonome et créatrice, et où les formes conçues par elle, firent la conquête pacifique du monde. Ce moment, c'est le XIII^e siècle, alors que pliée au service d'une architecture qui était essentiellement *opus francigenum* ouvrage français, et trouvant dans cette subordination les meilleurs secrets de sa force, la sculpture gothique donna, sur le sol de France, aux problèmes de la forme et de l'expression, quelques-unes des solutions les plus satisfaisantes qu'ils aient jamais rencontrées » (1).

En même temps, l'esprit français pétillait de verve, de malice, de gaieté dans sa littérature en vers et en prose. A côté des chansons de geste presque aussi belles que nos grandes cathédrales, les joyusetés, les facéties, les romans, les fabliaux, le rire du gai savoir, cette floraison d'œuvres badines et satiriques, d'une imagination fantaisiste, qui débordait sur le monde intellectuel dont il faisait les délices.

Toute la littérature du moyen âge en Europe est tributaire de l'esprit français, Dante, l'incomparable, excepté.

C'était l'heure où l'Université de Paris, illustrée par des maîtres tels qu'Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, attirait à elle, parmi ses quinze mille élèves, tous les esprits de l'Europe avides de savoir, et servait de modèle aux diverses Universités qui se fondaient dans les autres contrées.

(1) *Les Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen*, p. 9.

Nul ne conteste, parmi les savants anglais et allemands, l'influence exercée par nos Ecoles sur l'enseignement européen, à cette époque; il fallait avoir passé par l'Université de Paris pour obtenir crédit dans le monde de la théologie, de la philosophie, des sciences et des lettres.

C'est là un lieu commun de l'histoire littéraire sur lequel il serait oiseux d'insister.

La France ne se contentait pas de ces conquêtes pacifiques. Elle sentait le besoin de se répandre au dehors, et, dès le XI^e siècle, nous voyons quelques-uns de ses enfants les plus hardis fonder à l'étranger des principautés florissantes.

Quelle épopée que celle des trois fils de Tancrède de Hauteville dont la Normandie n'est pas assez fière. Après avoir été au service du prince de Salerne, ils se mettent à conquérir pour eux-mêmes de vastes territoires dans la Pouille et la Calabre (1048), se rendent maîtres de Naples et de la Sicile ou, plus tard, un frère de saint Louis, Charles d'Anjou, fera souche de rois.

L'exemple donné en Normandie des expéditions lointaines ne sera pas perdu.

Au XIV^e siècle, sous Charles V, de hardis navigateurs français s'aventurent sur l'Océan. Des matelots de Dieppe explorent les côtes de l'Afrique. Deux galères parties de Dieppe en 1364 dépassent le cap Vert et reviennent chargées d'ivoire (1). En 1365, les Rouennais se joignent aux Dieppois, et bientôt les navires se mul-

(1) Estancelin, d'Avezac, Margry.

tiplient, des relations régulières s'établissent entre la Normandie et la côte d'Afrique, des comptoirs s'installent en Guinée.

Les expéditions vont désormais se succédant, elles gagnent le Groenland, Terre-Neuve et, pense-t-on, certaines régions de l'Amérique du Nord.

Je n'ai pas à refaire ici l'histoire de nos explorateurs normands, bien connue aujourd'hui, grâce aux travaux si remarquables des membres de la Société de géographie de Rouen dont vous avez été, Monsieur, le digne président. Mais laissez-moi célébrer une fois encore l'admirable rôle de la France dans l'œuvre de la colonisation.

Dès l'aurore du xv^e siècle, un Normand, Jean de Béthencourt, débarque aux Canaries et y fait annoncer l'Évangile. En quelques années, ces îles sauvages devinrent l'une des contrées les plus prospères de l'océan Atlantique.

Bientôt, Jean Cousin ouvre la voie à toute une pléiade de hardis navigateurs : Paulmier de Gonneville, qui occupa une partie du Brésil ; les Jean Ango, Jean Parmentier et leurs aventureux compagnons qui sillonnent l'Amérique dans tous les sens. Viennent ensuite Jacques Cartier, le seigneur de Roberval et les immortels fondateurs de la nouvelle France, Samuel de Champlain et Robert Cavelier de la Salle.

Champlain remonte la rivière des Iroquois, découvre les grands lacs du Nord, prépare le sol où s'élèvera la florissante cité de Montréal, et, en mourant, légua à

la France un territoire de seize cents lieues de longueur.

Cavelier de la Salle pousse plus avant. Il atteint l'embouchure du Mississipi, du Missouri, de l'Ohio, de l'Arkansas, et, sur ces rivages, il dresse la croix, au chant du *Vexilla regis*, que répètent maintenant dans notre cher Canada des millions de voix fidèles et reconnaissantes.

Et le hardi coureur d'aventures partit
Trouvant presque à son gré le monde trop petit (1).

Il allait, cherchant toujours, quand il tomba sous la balle d'un traître,

En quel lieu ?

Hélas ! c'est le secret du désert et de Dieu.

Grâce à tous nos vaillants explorateurs, nous possédions, au xvii^e siècle, un empire colonial qui comprenait l'île Bourbon, Chandernagor et Pondichéry aux Indes ; Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique dans les Antilles ; la Guyane, le Canada et la Louisiane en Amérique.

Bientôt, nous fondions aux Indes une Compagnie puissante que Dupleix devait rendre plus tard si florissante qu'elle excita l'envie et la haine des Anglais.

Le règne de Louis XIV porta à son apogée l'action et l'influence de la France sur l'Europe.

Notre langue avait trouvé sa perfection, grâce aux hommes de génie qui prodiguaient alors en vers et en prose des chefs-d'œuvre incomparables et qu'il suffit de nommer : Pascal, Corneille, Racine, Molière, Boileau,

(1) Fréchette.

La Fontaine, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, La Bruyère, M^{me} de Sévigné, Saint-Simon.

Cette belle langue française, si claire, si pure, si précise, si flexible, devint la langue de tous les esprits cultivés dans le monde, celle des cours et des diplomates, comme celle des salons.

Nos artistes, de leur côté, formèrent en architecture, en sculpture, en peinture, en musique, le goût de leur siècle. Nos institutions, nos usages, nos modes régnaient à l'étranger. Le dernier burgrave d'Allemagne s'efforçait de copier Versailles, et jusqu'en Suède on trouve encore aujourd'hui des imitations de Mansard et de Le Nôtre.

Il me paraît tout à fait superflu de prouver que, dans les deux derniers siècles, notre nation a remué le monde par ses idées, dont on peut parfois contester la sagesse, mais non la puissance et l'ascendant.

C'est un aspect de mon sujet que je m'interdis d'examiner.

D'ailleurs, quand un fils parle de sa mère, il ne doit se souvenir que de ses mérites et de ses bienfaits.

Sous ce rapport, le champ est vaste, puisqu'il s'agit de la France !

C'est elle qui a fourni de tout temps au christianisme et à la civilisation ses apôtres les plus nombreux, les plus dévoués, les plus héroïques, et je rentre par là, Monsieur, dans le sujet que vous avez si dignement traité.

II

Au moyen âge et à la renaissance, notre pays a trouvé dans le clergé séculier et dans les Ordres religieux, surtout chez les Franciscains et les Dominicains, d'intrépides missionnaires, mais c'est au xvii^e siècle que remontent les grandes institutions françaises destinées aux missions.

Les tentatives furent nombreuses à cette époque pour l'évangélisation des pays infidèles.

Richelieu, excité par le Père Joseph qui rêvait sans cesse de reconquérir les Lieux Saints, projeta, en 1626, l'ordre de la Sainte-Trinité pour l'expansion du catholicisme dans les contrées païennes.

Le cardinal de Bérulle encourageait et dirigeait la Compagnie du Morbihan qui s'intitulait : la Nacelle de Saint-Pierre fleurdelysée ; le duc de Nevers fondait, en 1617, l'ordre de la Milice chrétienne ; Mgr d'Authier se mettait à la tête d'une Société de missionnaires et M. de Ventadour organisait la Compagnie de colonisation catholique. L'idée des missions hantait les meilleurs esprits. Elle devait trouver bientôt dans des Instituts religieux, fortement organisés, sa réalisation.

C'est d'abord, en 1632, la congrégation des Lazaristes, une des grandes œuvres de saint Vincent de Paul. Ses fils se répandirent à l'étranger et y fondèrent des chrétientés ferventes. Ses filles qui font l'admiration du monde, sous le nom de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul portent à toutes les misères, à toutes les souff-

frances, l'ardeur de leur zèle, le charme de leurs vertus, l'héroïsme de leur charité.

En 1651, le Père de Meur fonde le Séminaire des missions étrangères. Louis XIII autorise cette institution par lettres-patentes de 1663, renouvelées par Louis XVI en 1775. Les prêtres qu'elle forme remplissent les postes les plus périlleux en Chine, au Japon, dans la Corée et dans les Indes. C'est elle qui, pendant les deux siècles derniers, fournira à l'Eglise le plus de martyrs. On ne peut visiter ses salles de la rue du Bac, à Paris, où sont exposés les instruments de torture et les reliques de ses missionnaires immolés pour la foi, sans être ému jusqu'aux larmes de tant de courage, de dévouement et de sacrifices.

Une sainte émulation s'empare bientôt des anciens ordres et des nouvelles congrégations : des légions d'apôtres marchent à la conquête des âmes.

L'œuvre accomplie depuis deux siècles par les missionnaires est immense, et il est impossible, dans les limites d'un discours, d'en retracer l'histoire. La part de la France, dans cette nouvelle croisade, a toujours été prépondérante.

Dans tous les ordres, dans toutes les congrégations, les missionnaires français sont les plus nombreux.

Pardonnez-moi cette nomenclature nécessaire. Nos Capucins sont en Arabie, aux Gallas, à Trébizonde ; nos Dominicains à Alep, à Jérusalem, dans le Tonkin, à Mossoul ; nos Jésuites en Syrie et en Chine ; nos Frères mineurs en Egypte et en Chine ; les Lazaristes desservent l'Abyssinie, le Kiang-Si méridional, le Kiang-Si

oriental, le Petchili occidental, le Petchili septentrional, le Petchili oriental, le Tché-Kiang et Madagascar méridional.

La maison des Missions-Étrangères de Paris est chargée de la Birmanie, du Cambodge, de la Cochinchine, de la Corée, du Laos, de la Mandchourie, du Siam, du Thibet et, en Chine, du Sé-Tchouen tout entier, du Tonkin presque tout entier, du Yun-Nan, et n'a pas moins de vingt-trois vicariats apostoliques, dépassant de beaucoup le nombre des vicariats assignés aux autres ordres et congrégations.

Tous les prêtres groupés dans ces vingt-trois vicariats apostoliques, grands comme des royaumes, sont des fils de la France.

Les Maristes français sont établis dans la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, l'archipel des Navigateurs, dans l'Océanie centrale, aux îles Salomon.

Les Pères du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculé de Marie sont chargés de quatorze vicariats apostoliques en Afrique : le Bas-Congo, le Gabon, Madagascar septentrional, l'Oubangi, la Sénégambie, Sierra-Leone, le Zanguebar septentrional, la Cimbébasie supérieure, le Congo inférieur, la Guinée française, la Guyane française, les îles Mayotte, le Niger supérieur, le Sénégal.

Les Oblats de Marie-Immaculée desservent huit vicariats apostoliques : Athabaska, Mackensie, Natal, Orange, Saskatchewan, Transvaal, Basusoland, Cimbébasie inférieure.

La congrégation de Picpus a, en partage, les îles Marquises, les îles Sandwich, Tahiti.

Les prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun, les îles Gilbert, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Poméranie.

Les Pères blancs, dont vous avez si bien parlé, remplissent de leur zèle et de leurs bienfaits, outre l'Ouganda, les huit vicariats apostoliques des Haut-Congo, Nyassa, Sahara, Tanganika, Unianembé, Victoria-Nyanza, Ghardaja.

Les Missions africaines de Lyon sont chargées du Bénan, de la Côte-d'Or, du Dahomey, de la Côte-d'Ivoire, du Delta du Nil, du Niger supérieur.

Les Eudistes se sont établis au golfe Saint-Laurent. La Compagnie de Marie est pourvue des préfectures apostoliques de Saint-Martin, Libéria et Vhiré ; les prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin sont à Stanley-Falk, les Oblats de Saint-François-de-Sales de Troyes au territoire du fleuve Orange.

Ainsi, sur les cent soixante-huit vicariats apostoliques confiés (en 1905) par le Saint-Siège aux ordres et congrégations du monde catholique, la France en dessert quatre-vingt-treize. Seule notre nation évangélise plus de la moitié des pays de mission.

Quel plus bel hommage rendu à la fille aînée de l'Eglise !

Quant à l'œuvre accomplie dans toutes les parties du monde par nos missionnaires français, elle ne pourra jamais être dignement célébrée, car, quelle parole humaine serait à la hauteur de leur sublime dévouement et de leur apostolat héroïque ?

Un historien du dernier siècle, dont on ne saurait suspecter l'indépendance et l'impartialité, M. Aimé Martin, a écrit sur les missions une belle page que vous me permettrez d'ajouter aux témoignages cités dans votre discours.

« Le monde s'éclaire, dit-il, devant les missionnaires, et le recueil de leurs relations compose, sous le titre de *Lettres édifiantes*, un ouvrage sans modèle parmi les anciens, unique parmi les modernes, où se trouvent réunis les prodiges de la foi, les actes des martyrs, la science des naturalistes, la majesté des idées religieuses, aux tableaux les plus sublimes et les plus frais de la nature. Les *Lettres édifiantes et curieuses* ont mérité les éloges de Montesquieu, de Buffon, de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand ; Voltaire s'est appuyé de leur autorité, et le plus grand des géographes modernes, le savant Danville, les cite souvent avec admiration dans ses précieux *Mémoires*.

« En effet, il n'y a pas un coin du monde où nos missionnaires n'aient porté la parole évangélique. Leurs lettres nous arrivent de toutes les latitudes..... La fatigue et le péril excitent leur zèle ; et partout où il y a des âmes à conquérir, des cœurs à émouvoir, des misères à soulager, vous êtes sûrs de les rencontrer actifs, humbles, mais indomptables, et poursuivant leurs œuvres de charité jusqu'au martyre. »

Les *Lettres édifiantes et curieuses* ont été continuées par les *Annales de la propagation de la foi*, toujours dans notre langue et à l'honneur des missionnaires français.

On peut appliquer à ces *Annales* ce que M. Aimé Martin a dit des *Lettres édifiantes*.

« Le caractère saillant de toutes ces histoires, c'est la foi et l'amour qui se résument dans la charité. Plus vous les lisez, plus vous êtes touché de l'humilité de l'historien et de la grandeur de son œuvre. Le livre qu'il a écrit n'est que l'accident d'une mission plus haute qu'il s'impose. La charité le fait voyageur, législateur, historien, naturaliste, astronome, géographe. Il court d'un monde à l'autre pour instruire et pour bénir, et c'est en accomplissant l'Évangile qu'il recueille sur sa route les mœurs, les usages, les histoires, les superstitions et les théologies barbares, c'est-à-dire toutes les formes diverses par lesquelles l'âme humaine s'est fait jour jusqu'à Dieu. »

III

Il a été publié, Messieurs, cette année même, un beau livre, abondamment documenté, qui met en relief, dans un tableau saisissant, les travaux scientifiques et littéraires des missionnaires dans ces derniers siècles (1).

Ethnographie, linguistique et grammaire comparée, histoire et géographie, sciences physiques et naturelles, les missionnaires ont apporté leur contribution à toutes les branches du savoir humain. Mieux que les explora-

(1) *Les Missionnaires et la science*, par M. Alexandre Guasco, 1908. Paris, rue Cassette, 20.

teurs et les fonctionnaires de passage, ils ont observé les mœurs des populations au milieu desquelles ils ont vécu longtemps. Une quantité de langues africaines, asiatiques, océaniques, et quelques-unes même à peine articulées, ne sont guère connues que par nos missionnaires qui sont des philologues éminents.

Les meilleurs dictionnaires chinois, annamites, coréens, japonais, sont ceux des Pères Perny, Taberd, Raguet. Il n'est presque pas une région du monde dont la langue, grâce à eux, ne soit aujourd'hui connue.

Non moins importants sont les travaux historiques et géographiques de nos missionnaires.

Les six volumes du Père Piolet sur les missions catholiques françaises au XIX^e siècle donnent l'idée de l'étendue et des résultats de cette partie de l'œuvre colossale accomplie par eux.

L'Histoire de la Chine, publiée au XVIII^e siècle par le P. Joseph de Mailla, qui l'habita pendant quarante-cinq ans, a été complétée de nos jours par le P. Havret et le P. Mathieu Tchang.

Mgr Favier a publié sur Pékin un magnifique ouvrage. M. Adrien Lannay, prêtre de la Société des Missions étrangères, a consacré vingt volumes à l'Annam, au Siam, à l'Inde, au Thibet.

L'Académie française, en le couronnant, a reconnu que dans ce volumineux ouvrage se trouvait l'histoire la mieux documentée de ces pays.

Les géographes connaissent et apprécient les atlas et les cartes dus à nos missionnaires, notamment à

M. Lannay, aux Pères Hansen, Streit, Stanislas Chevalier, et, de nos jours, aux Pères Papinot, Schmit, Desgardins, et à Mgr Vey, vicaire apostolique de Siam.

De tout temps aussi, les missionnaires se sont signalés par l'usage qu'ils ont fait des mathématiques et par les services rendus aux sciences physiques et naturelles. Ils ont installé en Chine, à Madagascar, à Haïti, en Patagonie, des observatoires astronomiques et météorologiques.

Les richesses botaniques et zoologiques du Céleste-Empire ont été explorées et décrites par M. David, prêtre de la Société des Missions étrangères, membre correspondant de l'Académie des Sciences.

Je n'ai pas à célébrer ici, où ils sont si estimés, les fouilles et les travaux archéologiques du Père Delattre, notre honoré et bien aimé confrère.

Le zèle de nos missionnaires a enrichi les Musées d'Europe d'une quantité d'échantillons rares ou même inconnus de minéraux, de coquillages, de fossiles, de plantes, d'oiseaux, de quadrupèdes ; ils les ont peuplés des poteries, des médailles, des statues provenant de leurs découvertes.

Il n'est pas jusqu'à la pharmacopée qu'ils ont augmentée de leurs plantes médicinales.

Rien n'a été étranger à leurs recherches, et leurs bienfaits en ce genre ne se comptent plus.

Le cardinal Gibbons, le grand évêque des Etats-Unis, a rendu au nom de son pays, le 12 septembre de cette

année, pendant le Congrès eucharistique de Londres, cet hommage aux missionnaires français :

« Pendant trois siècles, après la découverte du continent américain, les héroïques missionnaires de la catholique France ont travaillé à l'évangélisation et à la civilisation des tribus indigènes de l'Amérique du Nord, parcourant le pays, toujours au risque et souvent au sacrifice de leur vie.

« Et le résultat de leurs travaux est tel, qu'aujourd'hui il y a bien peu de tribus indiennes aux Etats-Unis et au Canada qui ne connaissent et ne vénèrent les *robes noires*.

« Ces hommes héroïques accomplirent de telles choses alors qu'ils n'avaient d'autres navires que de frêles embarcations, d'autres routes que les neiges éternelles, les forêts vierges et l'immensité des déserts ; alors qu'ils n'avaient d'autres boussoles que l'œil nu, d'autres guides que leur foi, leur espérance en Dieu. »

Tous les pays évangélisés par nos prêtres de France peuvent leur rendre le même témoignage.

Ce que je veux ajouter, Monsieur, pour faire écho aux sentiments que vous avez si bien exprimés, c'est que nos missionnaires sont, dans le monde, les meilleurs agents, les plus sûrs, les plus constants, les plus dévoués de l'influence française.

Ils font connaître la France, ils la font aimer.

Que de fois j'ai été ému jusqu'au fond du cœur au spectacle de cette scène si souvent reproduite dans les *Annales de la propagation de la foi*.

Le soleil s'est couché à l'horizon, les travaux de la journée sont terminés ; les hommes, les femmes, les enfants chrétiens se groupent dans l'humble chapelle de la Mission pour la prière du soir. Cette chapelle est toute parée des ornements venus de France, donnés et façonnés par les mains des plus pieuses et des plus nobles dames et jeunes filles françaises, et sont imprégnés de leurs parfums.

Là pas un objet, pas une image qui ne rappelle les bienfaits de l'œuvre française de la propagation de la foi. Le prêtre, le père, comme on l'appelle là-bas, paraît et adresse à ses enfants une courte allocution que suit le chant d'un cantique. L'air est un chant français ; en nombre de missions les paroles sont françaises. C'est l'une des mélodies populaires de nos catéchismes et de nos patronages.

Le prêtre fait, après le cantique, la prière, la même dans toutes les langues, et recommande à Dieu sa chrétienté, son apostolat, ses enfants, et il ajoute : « Prions maintenant pour la France, la nation généreuse de qui cette mission a reçu et conserve la vie. » Et ces chrétiens confondent dans leurs prières et leur affection leur pays et le nôtre.

C'est la consolation du missionnaire. Il revoit, à cette heure apaisée du soir, dans le silence et le recueillement de sa chapelle, l'église de son village natal, la maison de son père et de sa mère, tant de chères figures et tant de douces choses dont il s'est séparé, mais qui lui sont toujours présentes pour l'encourager et le fortifier en ses rudes épreuves.

La prière pour la France réveille dans le souvenir de ses chrétiens tout ce qu'il leur a appris de sa noble et glorieuse histoire, et, dans le sien, tout ce qu'il a aimé, jeune homme, ici-bas.

Et cependant, Messieurs, c'est l'heure où, en France, les journalistes sectaires, réunis dans leur salle de rédaction, cherchent quel nouveau grief, quelle nouvelle calomnie contre les prêtres et les religieux ils pourront mettre le lendemain sous les yeux de leurs lecteurs.

N'insistons pas. Le contraste est trop cruel.

IV

L'œuvre des missionnaires est-elle vaine ? Quelques chiffres nous répondront.

Ils ont présentement, d'après les plus récentes statistiques, dix millions de fidèles en Asie, trois millions en Afrique, deux millions en Océanie.

En dehors des catholiques, ils font rayonner leur action sur nombre d'infidèles qui participent, dans les écoles, les dispensaires, les orphelinats, les hôpitaux, à leurs bienfaits.

Qu'on songe aux efforts continués pendant de longues années par nos 3,000 prêtres missionnaires français, par nos 5,000 religieuses françaises, disséminées sur tous les points du globe, sans cesse en contact avec les populations, surtout avec la classe la plus nombreuse des pauvres et des délaissés, et l'on se rendra compte des sympathies qu'ils assurent à notre pays.

C'est assurément, Monsieur, la conclusion de votre beau travail sur l'apostolat des Pères blancs en Afrique. C'est la même pour toutes nos autres missions, et nous nous rencontrons aussi tous deux dans la même admiration et la même reconnaissance.

Nos missionnaires ne font pas seulement aimer la France, ils remplissent sa meilleure et sa plus haute vocation.

« La Providence, a dit de Maistre, a donné à la nation française deux instruments et, pour ainsi dire, deux bras, avec lesquels elle remue le monde : sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère ; en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer les hommes. »

Or, si les ouvriers du mal sont nombreux parmi nous et si leur propagande est puissante, je sais aussi qu'il sort chaque année, du milieu de nous, des hommes apostoliques qui vont propager la lumière et les bienfaits de l'Évangile sur tous les points du globe, et qu'ils remplissent par là le devoir de la France de servir la vérité et d'être, de par le monde, aujourd'hui comme autrefois, la nation très chrétienne.

Il m'est doux, Monsieur, grâce à vous, d'avoir pu saluer une fois encore, dans mes dernières années, ces grands et vrais Français, nos frères les missionnaires, l'honneur de la religion et de la patrie.

Et maintenant, Monsieur, veuillez prendre place parmi nous et faire jouir longtemps notre Compagnie de votre commerce si aimable et si sûr, de votre application au travail, des lumières et des joies qu'elle nous promet.

PROGRÈS DE LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Par M. A. LECAPLAIN

J'ai déjà eu l'honneur de développer devant vous les principes fondamentaux de la télégraphie sans fil. Il s'agit aujourd'hui de passer rapidement en revue les progrès réalisés dans ces dernières années, tant au point de vue expérimental qu'au point de vue théorique.

PREMIÈRE PARTIE

Rappelons en quelques mots la composition d'un poste de télégraphie sans fil. On y trouve à l'une des stations un transmetteur, à l'autre un récepteur, appelé souvent aujourd'hui détecteur d'ondes; le transmetteur et le récepteur sont munis de pièces spéciales appelées antennes.

Le transmetteur est constitué par une machine de Ruhmkorff; les courants induits fournis par cette machine éclatent entre deux sphères sous forme de brillantes étincelles. Ces étincelles d'ailleurs sont oscillantes et produisent des ondes électriques qui se propagent avec la vitesse de la lumière (300,000 kilomètres à la seconde).

Le récepteur ou détecteur d'ondes peut affecter des formes diverses que nous étudierons, admettons tout d'abord que ce soit un tube de Branly.

Les antennes sont formées de fils métalliques plus ou moins longs. Elles servent les unes à l'émission des ondes (antennes transmettrices), les autres à leur réception (antennes réceptrices).

Les ondes parties du transmetteur traversent les espaces, contournent au besoin les obstacles et rencontrent à leur arrivée le tube à limaille de Branly ; le courant électrique fourni par une pile traverse la limaille devenue conductrice et se transmet à un récepteur Morse ordinaire ; puis aussitôt, un petit levier, mû par un électro-aimant, imprime au tube une petite secousse et rétablit l'appareil dans ses conditions premières. Tel est, en quelques mots, le principe de ce merveilleux appareil.

Progrès réalisés dans les transmetteurs. — On n'utilisa au début, comme transmetteur, que des machines de Ruhmkorff plus ou moins puissantes. Pour les communications à grandes distances, ces appareils sont insuffisants et ne peuvent fournir l'énergie nécessaire.

On les a remplacés par de véritables transformateurs industriels de grande puissance.

Righi a eu l'idée de faire éclater les étincelles du transmetteur non dans l'air, mais dans un bain d'huile, on obtient alors un peu plus d'énergie et une facilité de réglage plus grande. Ce dispositif a été utilisé dans quelques stations.

Les transmetteurs actuels ne laissent plus rien à désirer et suffisent dans tous les cas. C'est du côté des récepteurs ou détecteurs d'ondes qu'on a tourné les regards, et il convient d'étudier les différents procédés, tous fort ingénieux, proposés à cet égard.

Progrès réalisés dans les détecteurs d'ondes. — Le premier détecteur est le résonnateur de Hertz. Il est fort simple.

Il est constitué par un fil contourné en cercle dont les extrémités sont terminées l'une par une petite boule, l'autre par une pointe mobile. Lorsque les ondes électriques rencontrent l'excitateur, de petites étincelles éclatent entre la boule et la pointe. Si les deux périodes de vibrations du transmetteur et du résonnateur sont les mêmes, il se produit des vibrations électriques dans le fil du résonnateur. Tout se passe ici comme dans un résonnateur acoustique, et c'est pour cette raison que l'appareil a reçu le nom suggestif de résonnateur. Du reste, on se rendra plus facilement compte du fonctionnement de l'appareil quand nous aurons étudié les phénomènes de résonnance. Un résonnateur bien accordé donne des étincelles de 7 à 8 millimètres dans le voisinage de l'excitateur et des étincelles de quelques centièmes de millimètre seulement à des distances de 15 à 20 mètres. Un mur en pierre n'arrête pas l'action, mais une surface métallique très mince entourant l'excitateur constitue un écran qui arrête la propagation.

Quelque ingénieux que soit le résonnateur, il est bien loin, au point de vue pratique, de réaliser les

conditions d'un bon détecteur. Il fallait un appareil beaucoup plus sensible.

Détecteur de Branly ou cohéreur. — Ce détecteur est composé d'un tube de verre contenant un peu de limaille métallique. Un courant électrique donné par une pile peut traverser ou ne pas traverser la limaille, suivant les cas ; un galvanomètre indique d'ailleurs si le courant passe ou ne passe pas. Cela étant, voici le phénomène au premier abord bien étrange qui se produit.

Dans les conditions ordinaires, la limaille offre une résistance telle que le courant ne passe pas, mais si une onde rencontre le tube, la résistance opposée par la limaille tombe subitement de 1 million d'ohms à 1 ohm et le courant passe. Vient-on à imprimer au tube une légère secousse, la limaille reprend sa résistance première. Le même phénomène d'ailleurs peut se reproduire indéfiniment. De nombreux travaux ont été faits sur ce singulier appareil par Branly, Lodge, Marconi et autres.

Quelle est tout d'abord la limaille qui convient le mieux ? Si la limaille est formée d'un métal inoxydable, tel que l'argent par exemple, le courant passe alors qu'aucune onde n'affecte le tube. Ce résultat s'explique tout naturellement par la conductibilité de cette espèce de limaille qui, par suite, ne peut convenir. Conviennent les métaux légèrement oxydables (fer, cuivre, nickel, chrome, aluminium). Il y a d'ailleurs sous ce rapport de grandes différences entre les métaux. Ainsi, le nickel donne de meilleurs résultats que l'aluminium.

On peut utiliser avec avantage un mélange de li-

mailles diverses, par exemple un mélange de limaille d'argent et de limaille de cuivre ou or et cuivre; en tout cas, il est nécessaire qu'un des métaux soit oxydable. Marconi, après bien des essais, a adopté le mélange suivant :

Limaille de nickel.....	96 0/0
Limaille d'argent.....	4 0/0

D'autres cohéreurs ont été indiqués. Dans les uns, la limaille est remplacée par une série de petites billes d'acier en contact les unes avec les autres, ou encore par de petits ressorts d'acier pressés légèrement les uns contre les autres. On peut encore utiliser de petites sphères de charbon ou entremêler des billes de charbon et des billes métalliques. Dans ces différents cas, il n'est nul besoin de leur imprimer un choc pour les ramener à leur état primitif. On dit qu'ils sont auto-décohérents.

A côté des cohéreurs, c'est-à-dire des appareils où semble s'établir une sorte de cohérence entre les éléments utilisés, il convient de placer les décohéreurs, dont la résistance au lieu de diminuer augmente tout au contraire sous l'influence des ondes électriques. Tel est, par exemple, un appareil formé par la superposition de plusieurs plaques métalliques mouillées.

Épaisseur à donner à la colonne de limaille. — L'observation enseigne que la longueur de la colonne de limaille doit être seulement de 1/2 à 1 millimètre.

Elle ne doit pas occuper toute la largeur du tube. Enfin, il est bon de faire le vide dans le tube afin que

la proportion d'oxyde qui recouvre les grains de limaille ne varie plus.

Essais de théorie des cohéreurs. — Aucune explication bien complète n'a encore été donnée du fonctionnement des cohéreurs. Donnons un résumé succinct des idées émises à ce sujet par les physiciens :

1° Hypothèse de Branly : Le corps isolant ou, comme on dit aujourd'hui, le di-électrique qui sépare les grains de limaille, ici l'air, éprouverait des modifications spéciales qui augmenteraient sa conductibilité.

Cette manière de voir, au premier abord assez naturelle, paraît difficile à admettre, car si on fait le vide dans le tube, les résultats obtenus ne semblent pas modifiés. On pourrait objecter, il est vrai, qu'on ne fait jamais le vide d'une manière absolue et qu'une mince pellicule d'air peut rester adhérente aux grains de limaille.

D'autre part, le fonctionnement de l'appareil n'éprouve pas de variation sensible si on remplace l'air par un autre gaz. On pourrait dire à la rigueur que tous les gaz ayant des propriétés assez analogues éprouvent dans ces conditions des modifications identiques ou du moins fort peu différentes ;

2° Hypothèse de Lodge : Lodge observe que les grains de limaille sont toujours plus ou moins oxydés et que de petites étincelles jaillissent entre les grains en perçant les couches d'oxyde, établissant ainsi une continuité suffisante. Cette théorie qui peut s'appliquer aux cohéreurs à grains de limaille ne rend pas compte de ce qui se passe dans les cohéreurs à billes de charbon.

Théorie de Eccles. — Sous l'influence des ondes les particules s'agitent, s'orientent, en formant de petites chaînes ou ponts bien visibles au microscope. Quand les ondes ont passé, le moindre choc détruit ces sortes de ponts et tout rend dans l'ordre.

Ce mode d'explication n'est malheureusement applicable qu'aux grains de limaille très légers.

Théorie de Guthe. — Guthe fait intervenir dans le phénomène la théorie des électrons. Les électrons, fragments d'atomes électrisés, mille fois plus petits qu'un atome d'hydrogène, existent dans les métaux où ils sont en mouvement à l'état libre. Sous l'influence des ondes reçues, ces électrons libres quitteraient le métal en produisant ainsi un courant électrique dont ces électrons seraient les véhicules. Le courant une fois établi, son intensité augmente, et tout se passe comme si on avait affaire à un conducteur métallique. Cette théorie est peut-être celle qui, à l'heure actuelle, rend le mieux compte des faits.

Quoi qu'il en soit, une théorie complète embrassant tous les cohéreurs est encore à faire.

Inconvénients du tube de Branly. — Quoique le cohéreur de Branly soit un merveilleux appareil, il n'est pas sans présenter quelques inconvénients :

1° Sa sensibilité n'est pas constante. En effet, après chaque choc, les grains de limaille se déplacent, on a affaire à de nouveaux contacts, car tous les grains ne sont pas également oxydés ;

2° La sensibilité change avec la température, par suite des dilatations ou contractions de l'air interposé.

Trépied de Branly. — Le tube à limaille est remplacé par un trépied portant trois tiges d'acier dont les pointes sont légèrement oxydées. Ces pointes reposent sur un disque d'acier bien poli. Le courant d'une pile traverse le trépied par le disque. Ce nouvel appareil se comporte exactement comme le tube à limaille. En temps ordinaire, le courant ne passe pas, mais il passe quand une onde le rencontre. Avec ce système, point n'est besoin d'imprimer de choc spécial, car il est monté sur le Morse, et le léger choc produit par le levier de fer doux frappant l'électro-aimant suffit pour décoherer. La sensibilité est très grande et la transmission est plus rapide. Cette sensibilité dépend d'ailleurs du degré d'oxydation des pointes, qui ne doit être ni trop fort ni trop faible. Le poli du disque exerce également une influence marquée.

Récepteur Lodge et Muirhead. — Ce récepteur d'ondes est assez singulier. Entre deux disques d'acier repose une goutte de mercure recouverte d'une couche d'huile, le tout traversé par un courant. Si une onde tombe sur l'appareil, la couche d'huile qui empêchait le courant de passer est aussitôt rompue, le contact s'établit entre les disques et le mercure, et le courant passe. En réalité, l'un des disques tourne, ce qui égalise la couche d'huile et donne plus d'uniformité. Une Compagnie devait installer ce système pour le compte du gouvernement hollandais.

Nouveaux détecteurs. — Ces dernières années ont vu éclore de nouveaux détecteurs d'une exquise sensibilité. Nous en indiquerons le principe sans entrer

dans de minutieux détails. On peut les classer comme il suit :

- 1° Détecteurs fondés sur le principe du bolomètre ;
- 2° Détecteurs thermo-électriques ;
- 3° Détecteurs électrolytiques ;
- 4° Détecteurs magnétiques ;
- 5° Détecteurs à vide.

1° *Détecteurs bolomètres.* — Un mot d'abord sur le bolomètre. Le bolomètre (de bolé, rayon ; métron, mesure) est destiné à mesurer de très faibles variations de température. Il a été imaginé par Langlay, professeur à l'Observatoire d'Alléghany. Son principe est simple, le voici : La résistance d'un fil métallique traversé par un courant augmente avec la température de ce fil. Nous ne décrirons pas le bolomètre, et nous indiquerons de suite le détecteur d'ondes de Fessenden.

Détecteur de Fessenden. — Un fil de platine d'une finesse extrême est placé dans une petite capsule d'argent fermée par un bouchon isolant. Ce fil de platine est relié à deux conducteurs métalliques. Ces conducteurs traversent d'abord le bouchon de la capsule d'argent, puis les parois d'un récipient en verre, vide d'air, au milieu duquel est installé le petit vase d'argent. L'appareil est placé entre l'antenne et la prise de terre.

Pourquoi un fil de platine très fin ? Le courant qui traversera ce fil n'aura qu'une très faible intensité, il faudra donc pour qu'il s'échauffe que son diamètre soit excessivement petit. Pour l'obtenir, on prend un fil de platine ayant à peine $\frac{1}{10}$ de millimètre de diamètre et on le recouvre d'une couche d'argent telle que le dia-

mètre soit de 2 millimètres. Le fil de platine argenté est passé à la filière jusqu'à ce que le diamètre atteigne $\frac{5}{100}$ de millimètre. On dissout ensuite la couche d'argent à l'acide azotique, et on obtient alors un fil de platine dont le diamètre est seulement de $\frac{1}{1.000}$ de millimètre.

Pourquoi maintenant un vase d'argent poli ? Le pouvoir absorbant de l'argent poli est faible, la perte de chaleur du fil est ainsi diminuée. Enfin, le vide étant fait dans le récipient qui renferme le vase d'argent, la perte de chaleur sera très faible. Sur ce détecteur est placé en dérivation un téléphone relié à une pile locale. Il est bon d'ajouter que le détecteur est placé au pied de l'antenne où existe, comme nous le verrons bientôt, un ventre de courant. Il est aisé maintenant de comprendre le fonctionnement de l'appareil.

Les ondes électriques affectent l'antenne qui entre en vibration. Ces vibrations échauffent un peu le petit fil de platine, sa résistance électrique augmente, d'où une diminution d'intensité du courant qui traverse le téléphone, par suite enfin bruit au téléphone. Si l'appareil transmetteur n'a donné qu'une étincelle, le téléphone produit un petit bruit sec qui correspond à un point de l'alphabet Morse. Si le transmetteur a donné plusieurs étincelles successives, on perçoit au téléphone un bruit prolongé qui correspond à un trait de l'alphabet Morse. On reçoit ainsi la dépêche au son. Cette réception au son se généralise de plus en plus, aussi bien dans la télégraphie sans fil que dans la télégraphie ordinaire. La raison en est qu'il faut bien moins

d'énergie pour affecter un téléphone que pour agir sur le relai du Morse. La réception au son présente par contre l'inconvénient que rien ne reste de la dépêche. *Verba volant, scripta manent*. Le détecteur précédent est plus sensible que le tube de Branly.

Autres détecteurs bolométriques de Fessenden. — On remplace le fil de platine par une petite colonne d'un liquide conducteur placé dans un tube de verre excessivement fin. Le liquide s'échauffe, et tout se passe comme dans le détecteur à fil de platine.

Détecteurs thermo-électriques. — Ces détecteurs, également très sensibles, reposent sur un principe indiqué, en 1821, par Seebeck. Si on chauffe le point de soudure de deux métaux reliés par un fil conducteur on obtient un courant électrique dont l'intensité dépend de la température et de la nature des métaux utilisés. Le couple thermo-électrique employé est constitué par un fil de fer ou de cuivre et par un fil de constantan (alliage de cuivre et de manganèse). Ces deux fils ont une longueur de $\frac{1}{2}$ à 1 centimètre et un diamètre de $\frac{5}{100}$ de millimètre seulement. Les deux fils ne sont pas soudés, ils se touchent seulement, et un petit ressort agissant sur l'un d'eux assure un contact parfait. L'un des deux fils communique par un bout avec l'antenne et par l'autre bout avec une pile et un téléphone. Le second fil est en relation par une extrémité avec la terre et par l'autre avec le téléphone. Lorsqu'arrivent les ondes électriques, il se produit au point de contact des deux fils une élévation de température, par suite

naissance d'une force électro-motrice et, par suite, son au téléphone.

On augmente la sensibilité de l'appareil dans un récipient où l'air est raréfié à une pression de $\frac{1}{10}$ de millimètre de mercure. On diminue aussi la perte de chaleur du système des deux fils du couple thermo-électrique.

Détecteur Pickard. — Une pointe métallique repose sur un disque de sélénium. Au passage des ondes il y a élévation de température au point de contact. C'est encore le même principe.

Détecteurs électrolytiques. — On sait que si on fait passer un courant dans de l'eau acidulée, elle est décomposée, ou, comme on le dit, électrolysée. C'est l'expérience classique du voltamètre. L'oxygène se rend au pôle positif, qu'on appelle anode, et l'hydrogène au pôle négatif, appelé encore cathode. Les fils de platine employés se recouvrent de gaz, on dit qu'il y a polarisation des électrodes.

Cela étant dans un vase en verre renfermant de l'eau acidulée plonge un fil de platine en relation avec le sol, c'est l'une des électrodes. L'autre électrode est constituée par un fil de platine passant dans l'axe d'un petit tube de verre et ne dépassant ce tube que d'une très petite quantité, ce dernier point est capital ; il est, en effet, de toute nécessité que la pointe seule du fil soit au contact de l'eau. Ce fil de platine communique d'une part avec l'antenne et d'autre part avec le pôle positif d'une pile, enfin l'autre pôle de la pile est en

relation avec un téléphone, et ce téléphone est relié avec la première électrode, celle qui va au sol.

Voyons ce qui se produit.

Le fil de platine qui sort du tube de verre ne plongeant que d'une très petite quantité dans l'eau acidulée, il se produit un courant très faible qui passe dans le téléphone sans produire aucun bruit. Sous l'influence des ondes électriques, l'intensité du courant augmente et le téléphone parle.

Essais de théorie. — Pour M. de Forest, qui s'est beaucoup occupé de télégraphie sans fil, l'effet produit serait dû à des phénomènes électrolytiques.

Pour Reich, Dieckmann et d'autres, il serait dû à des phénomènes de polarisation.

Fessenden pense qu'il faut attribuer les résultats obtenus à un dégagement de chaleur produit par les oscillations électriques, ce dégagement de chaleur modifiant la résistance électrique.

Ne faudrait-il pas invoquer plusieurs causes, actions chimiques, polarisation, effets thermiques?

Combien de points douteux encore, malgré tous les efforts des physiciens.

Quelle que soit la théorie, les détecteurs électrolytiques se présentent comme des appareils d'une exquisite sensibilité et supérieurs au tube de Branly. Un grand nombre de postes les utilisent aujourd'hui et en obtiennent de fort bons résultats.

Détecteurs magnétiques. — Il y a déjà un certain nombre d'années que plusieurs physiciens avaient remarqué que l'étincelle oscillante fournie par la dé-

charge d'une bouteille de Leyde exerce une action marquée sur des noyaux de fer doux préalablement aimantés. En 1896, M. Rutherford mettait cette action à profit pour construire un nouveau détecteur.

Un noyau de fils de fer est placé dans une bobine dont le fil recevra les oscillations électriques. Ces oscillations produisent une diminution de magnétisme mise en évidence par un appareil de mesure désigné sous le nom de magnétomètre. Un oscillateur de Hertz, placé à un kilomètre, affectait l'appareil; pour de grandes distances, la sensibilité de l'appareil ne serait pas suffisante, et on a mieux aujourd'hui.

Détecteur de Marconi. — Quelques notions préliminaires sont nécessaires :

Un aimant donne naissance à des lignes de force décelées facilement par des grains de limaille de fer. C'est l'expérience bien connue du spectre magnétique. Si on place dans ce champ de force magnétique un barreau de fer doux, les lignes de force se déplacent et viennent toutes passer par le fer doux. Si l'aimant est fixe, le même nombre de lignes de force traverse toujours le barreau. On dit que ce barreau est soumis à un champ magnétique fixe. Si nous déplaçons l'aimant, ou si, l'aimant restant fixe, nous déplaçons le barreau, ce barreau sera traversé par des lignes de force plus ou moins nombreuses, on dit alors qu'il est soumis à un champ magnétique variable. Ces notions posées, voici un phénomène qu'il faut connaître :

Hystérésis (d'un mot grec qui signifie je retarde). — Quand on soumet le fer à un champ magnétique va-

riable, l'aimantation produite a toujours un retard sur le champ magnétique qui lui donne naissance. Insistons un peu sur ce fait.

Cela signifie que :

1° Quand l'intensité du champ atteint sa valeur maxima, l'intensité d'aimantation n'a pas atteint son maximum ;

2° Quand l'intensité du champ magnétique devient nulle, l'intensité d'aimantation a encore une certaine valeur ;

3° Quand le champ magnétique, après avoir changé de sens, atteint sa valeur maxima négative, l'intensité d'aimantation n'atteint pas sa valeur maxima négative.

En un mot, l'intensité d'aimantation est toujours en retard sur la valeur du champ. Sous une autre forme, il y a toujours retard de l'effet sur la cause, d'où le nom d'hystérésis donné à ce phénomène.

On peut expliquer ce retard par une sorte d'inertie des molécules qui éprouvent à se déplacer une certaine difficulté.

Ce phénomène constitue dans les dynamos une cause de perte d'énergie dont il faut tenir compte.

Cela étant, quand les oscillations électriques affectent le fer, il y a suppression ou tout au moins diminution de l'hystérésis. Les molécules soumises à ces oscillations semblent se déplacer plus aisément et prendre plus facilement les places qui leur conviennent, eu égard aux forces qui les sollicitent. On sait du reste que l'agitation moléculaire provoquée, par exemple, par des

chocs imprimés à un barreau de fer est favorable au développement du magnétisme.

De cette suppression de l'hystérésis résulte une augmentation brusque du magnétisme.

Je dois dire cependant que, d'après un travail très récent de Eccles, il y aurait peut-être un effet autre que la suppression ou la diminution de l'hystérésis.

Quoi qu'il en soit des théories, il est bien prouvé qu'il y a toujours augmentation brusque d'aimantation du fer toutes les fois que les oscillations électriques agissent sur ce fer, quand il est soumis à un champ magnétique variable.

De toutes les considérations précédentes résulte la possibilité de construire un nouveau détecteur d'ondes qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la sensibilité.

1^{re} Solution du problème. — Un aimant en fer-à-cheval tourne autour d'un axe parallèle à ses deux branches. Devant les pôles de cet aimant est disposé un barreau de fer dont l'axe est perpendiculaire à l'axe de rotation. Autour du barreau s'enroule un fil de cuivre dont une des extrémités communique avec l'antenne réceptrice et l'autre avec le sol. Le barreau passe dans l'axe d'un solénoïde dont le fil est relié à un téléphone.

Voici le jeu de ce détecteur :

Quand l'aimant tourne, le barreau est traversé par des lignes de force dont le nombre varie à chaque instant. Ce barreau est donc soumis à un champ magnétique variable.

Sous l'influence des oscillations électriques, l'aiman-

tation, d'après ce qui a été dit précédemment, augmente brusquement, d'où courant d'induction dans le solénoïde, d'où bruit au téléphone.

2^e Solution. — L'aimant est fixe et le barreau est remplacé par un fil de fer qui tourne sur deux poulies d'une manière continue, la théorie est la même. Les deux solutions, basées d'ailleurs sur le même principe, ont été proposées et utilisées avec succès par Marconi, Wilson, d'une part, Tissot et Walter, de l'autre, ont encore, dans le même ordre d'idées, indiqué d'autres dispositifs sur lesquels nous n'insisterons pas.

Détecteurs à vide. — 1^o Righi, Tuma, Zehnder ont proposé l'emploi de tubes à vide (tubes de Geissler) qui s'illuminent sous l'action des ondes, mais leur sensibilité est faible et ils ne sont pas entrés dans la pratique;

2^o Flemming, en 1905, fit connaître un nouveau détecteur basé sur un principe assez singulier.

Dans un cylindre métallique froid est disposé un fil rougi par le courant d'une pile. Ce cylindre est placé dans un récipient en verre vide d'air. L'expérience constate que, dans ces conditions, un courant peut passer du cylindre froid au filament chaud, mais pas en sens inverse, c'est-à-dire pas du filament au cylindre. Si donc un courant oscillant aboutit au filament et au cylindre et contient un appareil de mesure, ou un téléphone, ce circuit sera traversé par un courant qui aura toujours le même sens, puisque les courants de sens inverse du courant oscillant seront arrêtés, et l'appareil de mesure indiquera l'existence de ce courant.

En 1906, M. de Forest indiquait un détecteur fondé

sur le même principe, mais autrement disposé, il l'appela Audion.

Nous passerons sur la description de ces appareils dont la théorie n'a pas été donnée et qui ne semblent pas jusqu'ici être entrés dans la pratique.

DEUXIÈME PARTIE

Trains d'ondes. — Distance qui les sépare. — Les ondes électriques ne se propagent pas d'une manière continue, ou, si l'on préfère, ne se suivent pas sans interruptions. Développons ce point. Supposons que le transmetteur fournisse 50 étincelles à la seconde, ce qui est un cas ordinaire. Une première étincelle éclate ; elle provoque dans l'éther une série d'oscillations dont le nombre est assez limité, c'est ce que l'on appelle un train d'ondes : ce train d'ondes voyage dans l'espace. Un cinquantième de seconde après part une deuxième étincelle qui, comme la première, détermine un deuxième train d'ondes qui court après le premier ; de même pour toutes les étincelles qui se succèdent en une seconde. La distance qui sépare ces différents trains d'ondes est considérable par rapport à la longueur de chaque train. En effet, en une seconde l'électricité parcourt, comme la lumière, 300,000 kilomètres ; en $\frac{1}{50}$ de seconde :

$$\frac{300.000}{50} = 6,000 \text{ kilomètres.}$$

D'après ces nombres, il suffit de 7 trains d'ondes pour occuper la circonférence de la Terre, car

$$7 \times 6,000 = 42,000 \text{ kilomètres,}$$

nombre qui dépasse la longueur de la circonférence de la Terre, qui n'est que de 40,000 kilomètres.

Ces ondes s'amortissent rapidement. En acoustique, les ondes sonores ne diminuent d'amplitude qu'assez lentement. En électricité, il n'en est pas de même, l'amplitude des oscillations diminue très vite; on dit que l'amortissement est grand. Toute l'énergie de l'étincelle est concentrée dans une courte série d'oscillations, d'où résulte que ces vibrations agissent comme un choc sur le détecteur, et non comme agirait une longue série de pulsations successives.

Nous utiliserons cette remarque dans l'étude que nous allons faire bientôt du phénomène de la résonance.

TROISIÈME PARTIE

Progrès dans la manière d'exciter les antennes et de les disposer. — L'antenne était d'abord reliée directement au transmetteur, on préfère aujourd'hui, du moins dans la plupart des cas, exciter les antennes par induction. Les étincelles du transmetteur se produisent dans un premier circuit, et ce circuit actionne par influence un second circuit relié à l'antenne destinée à transmettre les ondes au poste récepteur. De même dans le récepteur l'antenne n'est plus en général reliée directement au tube de Branly ou autre appareil le remplaçant. Le tube est en relation directe avec un circuit sur lequel agit par influence un circuit relié à l'antenne qui reçoit les ondes. Le mode d'excitation

des antennes par induction donne de meilleurs résultats que l'excitation directe.

L'antenne peut être formée d'un seul fil métallique de longueur plus ou moins grande, 10, 20, 30, 40 mètres ou même plus, c'est l'antenne simple. Il était logique de penser qu'il y aurait avantage à recevoir les ondes sur plusieurs fils constituant une antenne multiple.

Ces antennes multiples peuvent recevoir des dispositions diverses :

A la station de Poldhu, au cap Lizard (Angleterre), et à celle du cap Breton, au Canada, on a construit quatre tours en bois de 65 mètres. Les sommets de ces tours portent quatre fils horizontaux formant un rectangle. De chaque côté de ce rectangle descendent un grand nombre de fils dont l'ensemble forme une pyramide dont la pointe est en bas.

Sur le cuirassé *Carlo-Alberto*, vaisseau italien, les fils forment une sorte de rideau suspendu à deux supports verticaux assez élevés.

A la station de Nauen, en Allemagne, sur la voie ferrée de Hambourg à Berlin, à 40 kilomètres de cette dernière ville, les antennes sont disposées sous forme d'un immense parapluie dont le manche est une tour en fer de 100 mètres de hauteur. La prise de terre se fait par des fils de fer d'une très grande longueur. La surface couverte par ce parapluie d'un nouveau genre est de 600,000 mètres carrés.

Théorie des antennes. — Les vibrations de l'étincelle oscillante se transmettent à l'antenne. Ces vibra-

tions ne passent pas dans le fil à la manière du courant d'une pile. Les vibrations de l'éther se produisent le long du fil et elles sont polarisées. Dans ces conditions, le calcul démontre que l'énergie rayonnée est maxima dans des plans perpendiculaires à l'antenne. Tout se passe comme en acoustique dans un tuyau fermé. Les ondes incidentes donnent naissance à l'extrémité du fil à un système d'ondes réfléchies qui interfèrent avec les ondes incidentes, d'où des ventres et des nœuds de courant, des ventres et des nœuds de tension électriques. Aux ventres de courant le mouvement vibratoire est maximum, mais la pression ou tension électrique est minima, de telle sorte que le même point est en même temps ventre de courant et nœud de tension. Aux nœuds de courant est un ventre de tension.

L'existence des ventres et des nœuds, soit de courant, soit de tension, peut être démontrée expérimentalement d'une manière assez simple. Des deux petites sphères entre lesquelles jaillissent les étincelles partent deux longs fils métalliques parallèles. On peut placer en dérivation sur ces deux fils des ampèremètres, des lampes à incandescence ou des voltmètres. Aux ventres de courant, une lampe à incandescence s'illumine ; aux nœuds, elle reste obscure. Le voltmètre indiquera les ventres et les nœuds de tension.

Un tuyau sonore fermé peut, comme on le sait, rendre différents sons, suivant le mode de subdivisions de la colonne d'air qui vibre.

Le plus grave de ces sons, pour lequel existent un nœud au fond et un ventre à l'orifice sans ventres et

nœuds intermédiaires, est ce qu'on appelle le son fondamental ; c'est le plus grave des sons que puisse rendre le tuyau ; les autres sons, plus aigus que le son fondamental, sont appelés harmoniques. Pour le son fondamental, la longueur d'onde vaut quatre fois la longueur du tuyau. Tout se passe dans une antenne comme dans un tuyau fermé. L'antenne donne aussi plusieurs notes électriques, le son fondamental et les harmoniques. Pour les mêmes raisons qu'en acoustique, la longueur d'onde du son fondamental égale quatre fois la longueur de l'antenne. Si, par exemple, l'antenne a une longueur de 30 mètres, la longueur d'onde de la note électrique fondamentale sera $4 \times 30 = 120$ mètres.

Le Congrès international de Berlin a fixé, pour les navires marchands, la longueur d'onde à 300 mètres pour les communications de 100 à 600 kilomètres.

QUATRIÈME PARTIE

De quelques postes importants de télégraphie sans fil. — Les postes de télégraphie sans fil se multiplient tous les jours. Tous les pays se sont mis à l'œuvre, et grand est le nombre des navires munis, à l'heure actuelle, des merveilleux appareils que la science met à leur disposition.

Nous signalerons seulement quelques-unes de ces stations.

Commençons par la France.

La tour Eiffel, à cause de sa grande hauteur, se prêtait tout naturellement à une installation de ce genre.

On ne dispose actuellement, à cette station, que d'une énergie de 10 chevaux-vapeur. Les antennes sont des antennes multiples composées de plusieurs fils partant du haut de la tour et venant prendre terre avenue de Suffren. Ces fils sont reliés par d'autres fils au transmetteur.

La longueur d'onde atteint 1,700 mètres. D'importantes expériences y ont été faites par le capitaine Ferrié. On put facilement communiquer avec les principales places fortes de l'Est : Toul, Verdun, etc.

Les ondes émises atteignirent à l'Ouest : Cherbourg, Ouessant, Port-Vendres. Elles traversèrent la Méditerranée et firent sentir leur action à Bizerte. On les reçut sur le navire *la Gloire*, en rade de Casablanca.

On disposera d'ici peu d'une énergie beaucoup plus considérable ; sans nul doute, la tour commandera au monde entier et New-York communiquera avec Paris.

Travaux récents de la marine française. — En 1906, à la suite d'essais très encourageants, l'Etat nomma une Commission chargée de rechercher les meilleurs procédés de télégraphie sans fil. Cette Commission était ainsi composée :

Contre-amiral Guichard, président ;

Ferrié, capitaine du génie ;

Colin, Jeance, Tissot, lieutenants de vaisseau ;

Mercier, ingénieur de la marine.

Cette Commission se livra à une étude des plus étendues et des plus consciencieuses. Les appareils furent installés sur quatre bâtiments de l'escadre de la Médi-

terranée : *République*, *Jauréguiberry*, *Gaulois* (trois cuirassés), et un croiseur, *Jules-Ferry*. Les machines génératrices furent demandées à l'industrie privée; les instruments de transmission et de réception aux ateliers de l'établissement central de télégraphie militaire.

L'énergie utilisée ne fut que de 4 ou 5 chevaux. Malgré la faible puissance mise en jeu, les résultats, très récemment publiés, sont des plus remarquables. D'Alger, les ondes ont atteint Brest; toutes ont été reçues à la tour Eiffel. La syntonisation, dont nous nous occuperons tout à l'heure, a été obtenue d'une manière presque parfaite. Il est permis de penser que le succès des opérations tient en particulier aux précautions prises pour diminuer l'amortissement des ondes. Ces travaux font le plus grand honneur à la marine française qui, sous ce rapport, n'a été dépassée par aucune autre.

Angleterre. — Les navires allant d'Angleterre en Amérique, grâce à la télégraphie sans fil qui les met en communication avec Londres et New-York, sont à même de publier tous les jours un journal de bord tenant les passagers au courant de tous les faits importants. Pour abrégier les ennuis de la route, les capitaines de ces paquebots font des parties d'échecs auxquelles se prêtent les détecteurs d'ondes sans paraître se scandaliser.

Allemagne. — La station la plus importante de l'Allemagne est sans contredit celle de Nauen, dont nous avons déjà décrit les antennes. Elle dispose de

l'énergie que peut fournir une batterie de 360 bouteilles de Leyde. Les étincelles éclatent avec un bruit formidable en produisant des éclairs éblouissants.

On a pu communiquer de cette station avec le paquebot *la Brême*, faisant la traversée de Hambourg à New-York, jusqu'à une distance de 2,500 kilomètres. Les dépêches étaient reçues au son. Nos voisins perfectionnent encore leur remarquable outillage avec l'espoir d'atteindre bientôt une portée de 4,000 kilomètres.

Communication entre l'Angleterre et l'Amérique (Société Marconi). — C'est en 1903 qu'une nouvelle sensationnelle arrivait au monde savant. Marconi était arrivé à forcer les ondes à traverser l'Atlantique et à transmettre, par les temps les plus favorables, quelques lettres de l'alphabet Morse. Le doute était permis. Les signaux reçus ne provenaient-ils pas de l'influence de l'électricité atmosphérique ? Les critiques ne manquèrent pas. Marconi ne parut pas s'en émouvoir et continua ses recherches avec une patience inlassable. Le 17 novembre dernier (1907), il ouvrait au public la ligne aérienne nouvelle. Ce sera une date mémorable dans l'histoire des sciences. Les deux stations sont celles du Poldhu au cap Lizard, en Angleterre, et du cap Breton au Canada.

L'énergie mise en jeu est de 150 chevaux. On pourrait transmettre une cinquantaine de mots à la minute au prix de 0 fr. 50 par mot. Souhaitons que l'illustre physicien n'ait pas de mécompte et qu'un succès complet couronne l'œuvre entreprise.

La Société des câbles transatlantiques semble menacée par cette concurrence. Seize de ces câbles, appartenant à l'Angleterre, on comprend aisément les craintes dont quelques grands journaux anglais se sont fait l'écho ; peut-être sont-elles exagérées. L'avenir nous l'apprendra.

Projet de télégraphie sans fil dans l'Amérique du Sud. — Dans ces vastes contrées, on ne peut guère songer à la télégraphie ordinaire. Les poteaux et les fils sont vus d'un fort mauvais œil par les Indiens, qui les détruisent avec entrain. Les choses se passent de même dans l'Afrique centrale. C'est le Pérou qui entreprend cet immense travail.

Il existe déjà une communication entre Lima et Puerto-Bermudès, au-delà des Cordillères. On continuerait la ligne vers Iquitos, sur l'Amazone. Trois stations intermédiaires sont prévues pour franchir les mille kilomètres qui séparent les stations extrêmes.

D'Iquitos à Para, on suivrait l'Amazone sur toute sa longueur, ce qui relierait le Brésil au Pérou, c'est-à-dire l'Atlantique au Pacifique, et ainsi, d'étape en étape, on ferait le tour du monde.

Communications plus faciles la nuit que le jour. — Un fait, en apparence singulier, a été mis en évidence dans tous les postes de télégraphie sans fil : les communications sont plus aisées la nuit que le jour, et c'est au milieu de la journée qu'on éprouve le plus de difficultés.

Quelle peut bien être la raison de ce phénomène ? D'après quelques physiciens, Arrhénius en particulier,

le soleil lancerait de toute part dans l'espace une véritable pluie d'électrons qui, étant électrisés, absorberaient une partie notable de l'énergie des ondes. La nuit, on ne reçoit plus d'électrons et l'énergie des ondes est soustraite à cette cause d'affaiblissement. Ajoutons que l'idée d'une émission continue d'électrons de la part du soleil peut rendre compte d'un certain nombre de phénomènes inexplicables jusqu'ici, en particulier l'influence manifeste exercée par le soleil sur le magnétisme terrestre.

D'un autre fait singulier. — Signalons enfin une remarque intéressante faite, en 1906, par Fessenden : des signaux étaient échangés entre Boston et Macrianih, au travers de l'Atlantique. Or, certaines nuits, on recevait deux groupes de signaux semblables, le second groupe ayant sur le premier un retard de $\frac{1}{5}$ de seconde. Fessenden a émis l'idée que le second groupe de signaux n'arrivait au poste récepteur qu'après avoir suivi le chemin le plus long autour du globe ; mais ce n'est là qu'une hypothèse sur la valeur de laquelle on ne peut actuellement se prononcer.

Résumé. — Résumons, en quelques mots, les progrès réalisés :

- 1° Puissance plus grande des transmetteurs ;
- 2° Diminution de l'amortissement des ondes ;
- 3° Détecteurs plus sensibles ;
- 4° Dispositions nouvelles des antennes ;
- 5° Syntonisation plus complète pour assurer, dans une certaine mesure, le secret des dépêches.

Il nous reste quelques développements à donner sur ce dernier point.

CINQUIÈME PARTIE

Moyens proposés pour assurer le secret des dépêches. — De la syntonisation. — Si on pouvait concentrer les ondes électriques dans une direction unique à l'aide de lentilles, comme on le fait pour les ondes lumineuses, on aurait le moyen de n'affecter que les postes avec lesquels on veut communiquer, et non les autres. Il faut malheureusement renoncer à ce procédé. Voyons pourquoi :

Dans un rayon lumineux, la longueur d'onde est excessivement petite, de l'ordre des dix millièmes de millimètre, de telle sorte que le mouvement vibratoire qui constitue le rayon se comporte à peu près comme se comporterait une droite lumineuse ; la diffraction est très faible, c'est-à-dire que les ondes ne contournent que fort peu les lentilles, et on peut alors les concentrer dans une direction déterminée. Dans les ondes électriques, la longueur d'onde est toujours infiniment plus grande, et les ondes contournent les lentilles avec une longueur d'onde de quelques mètres seulement. Il faudrait des lentilles dont le diamètre devrait être de plusieurs kilomètres. Que serait-ce avec des longueurs d'onde dépassant 1 kilomètre ?

Existe-t-il d'autres moyens que les lentilles de forcer les ondes à marcher dans la direction voulue ? Cela est probable, et quelques tentatives ont été faites dans ce sens.

Marconi aurait, dit-on, réalisé tout récemment cet important problème. Sa solution proposée n'est pas encore connue.

Pour le moment, c'est par ce qu'on appelle la syntonisation qu'on arrive, mais dans une certaine mesure seulement, à assurer le secret des dépêches. On n'est pas arrivé encore à la perfection, mais de très notables progrès ont été réalisés.

La syntonisation est basée sur les phénomènes de résonnance qu'il nous faut d'abord étudier. Pour plus de clarté, nous envisagerons :

- 1° La résonnance mécanique ;
- 2° La résonnance acoustique ;
- 3° La résonnance électrique.

I. — RÉSONNANCE MÉCANIQUE.

1^{er} *Exemple.* — Supposons une balançoire faisant une oscillation complète (aller et retour) en 1". Elle part d'un point A, passe à la verticale, s'élève de l'autre côté jusqu'en un point A' symétrique de A, puis redescend et atteint sa position première au bout d'une seconde. Au moment même (position A) où elle va redescendre pour exécuter sa seconde oscillation, donnons un coup de jarret. L'effet de cette impulsion concordera évidemment avec celui de la pesanteur ; par suite, la balançoire s'élèvera un peu plus haut que tout à l'heure. Après deux secondes, au moment où la balançoire va redescendre pour la troisième fois, donnons un nouveau coup de jarret ; l'escarpolette montera

un peu plus haut, et il en sera de même à chaque oscillation. Cette série d'impulsions données toutes les secondes à l'appareil augmentera de plus en plus l'amplitude des oscillations. On a là l'exemple d'un phénomène dit de résonnance.

S'il n'y a pas concordance entre la force agissante, qui est ici le coup de jarret, et la force de la pesanteur, par exemple, si j'imprime une impulsion à la balançoire au moment où elle remonte, je diminuerai l'amplitude des oscillations jusqu'à la réduire bientôt à zéro.

2^e Exemple. — Un régiment d'infanterie traverse un pont suspendu; le pont s'abaisse, puis se relève. Si au moment où il commence à s'abaisser les pas des soldats donnent au pont une impulsion, le pont s'abaissera un peu plus que la première fois, et ainsi de suite, si bien que l'amplitude des oscillations pourra devenir assez grande pour amener la rupture du pont. Mais s'il n'y a pas concordance entre la fréquence du pas et la fréquence de l'oscillation, il n'en sera plus de même et le pont pourra, sans se rompre, supporter une charge considérable.

En résumé, pour qu'il y ait phénomène de résonnance, il faut que la fréquence de la force agissante soit égale à la fréquence du mouvement naturel considéré.

II. — RÉSONNANCE EN ACOUSTIQUE.

Nous retrouvons en acoustique un phénomène analogue.

Prenons deux harpes et faisons rendre à la première

la note la_3 , je suppose, la corde de la deuxième harpe rendant le la_3 entrera en vibration, à l'exclusion de toutes les autres cordes qui resteront muettes. Si la corde de la première harpe vibre un peu longtemps, le la_3 de la deuxième recevra une série d'impulsions successives, l'amplitude de ses vibrations augmentera progressivement et résonnera fortement. Si la corde de la première harpe ne vibre que pendant un temps court, la corde la_3 de la deuxième harpe recevra moins d'impulsions et la résonnance sera moins marquée.

III. — RÉSONNANCE EN ÉLECTRICITÉ.

Tout se passe en électricité comme en acoustique.

Admettons que le transmetteur et le récepteur soient munis d'antennes de même longueur susceptibles, par suite, de vibrer électriquement à l'unisson, l'antenne du récepteur vibrera sous l'influence des vibrations émises par l'antenne transmettrice ; on dit alors que les deux appareils sont syntonisés. Si les deux antennes ne correspondent pas au même nombre de vibrations, l'antenne réceptrice ne vibrera pas, ou tout au moins que fort peu.

Il est vrai que souvent, en pratique, les deux antennes n'auront pas la même longueur ; mais la longueur n'est pas le seul facteur qui influe sur la longueur d'onde, la self induction, la capacité, modifient aussi cette longueur d'onde, de telle sorte qu'on peut encore obtenir la syntonisation même dans le cas où les deux antennes sont différentes de longueur.

Il est toutefois beaucoup plus difficile d'obtenir la résonance en électricité qu'en acoustique ; les ondes sonores, en effet, ne s'amortissent que lentement, tandis que les ondes électriques s'amortissent très vite. De là résulte que l'antenne réceptrice ne reçoit pas un nombre d'impulsions suffisant. Diverses dispositions ont été proposées pour diminuer l'amortissement des ondes ; nous ne pouvons entrer dans d'aussi minutieux détails.

Le secret des dépêches n'est pas encore absolument assuré ; toutefois, les progrès faits sont considérables, et tout porte à penser que les efforts des physiciens arriveront un jour ou l'autre à triompher de cette grave difficulté.

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

(XXIX^e PÈLERINAGE)

Par M. le D^r BOUCHER.

I

MARSEILLE. — LE DÉPART. — LES PASSAGERS ET LE BATEAU. — LA CORSE. — STROMBOLI. — DÉTROIT DE MESSINE. — LA CRÈTE. — JAFFA. — L'ARRIVÉE EN TERRE-SAINTE.

Marseille, 10 mai 1905.

Onze heures. — Nous sommes en retard pour l'embarquement, quoique arrivés depuis la veille, et c'est un peu la conséquence de tous les colis, caisses, malles, que nous avons dû emporter pour un aussi long trajet.

Les vaillants, ceux qui ne craignent ni la fatigue d'une nuit passée en chemin de fer, ni le surmenage des préparatifs pour ce voyage de près de deux mois, sont partis, à l'aube, à Notre-Dame-de-la-Garde, implorer la Vierge pour la véritable croisade morale que nous entreprenons.

Les PP. Assomptionnistes, en organisant le pèlerinage de Terre-Sainte, ont voulu montrer aux Orientaux qu'à côté de la France officielle, qui insulte Dieu et

notre glorieuse histoire ; il reste parmi nous de nombreux fidèles au culte de nos aïeux, aux traditions de notre race, au souvenir enfin, des grands paladins partis jadis, le casque en tête et l'épée au côté, pour la défense de la foi.

L'heure n'est plus seulement à l'affirmation de la force ou de la puissance brutales, mais à la revendication des idées et des opinions sur le terrain de la liberté et il est assez piquant de constater qu'au xx^e siècle, les Turcs, sous ce rapport, donnent l'exemple à bien des peuples chrétiens.

Ils ont accueilli avec bonté les religieux et religieuses chassés de notre pays et ceux-ci leur prodiguent en retour leurs soins affectueux aux malades, leur dévouement et leur sollicitude pour l'instruction et l'éducation des enfants.

Notre nation ne perd donc pas tout puisque ces pros-crits contribuent à étendre son bon renom de science, de bienfaisance et de générosité.

Et c'est faire œuvre de solidarité patriotique et chrétienne que d'aller encourager là-bas ceux qui, reniés par notre gouvernement, s'efforcent de toute leur énergie à servir et à défendre, avec nos intérêts, l'honneur de tout un passé glorieux.

D'autre part, les voyageurs les plus distingués venant de toutes les parties du monde civilisé, ont reconnu et proclamé de façon unanime, que les religieux de Terre-Sainte étaient les meilleurs guides pour ces contrées auxquelles se rattachent tant de souvenirs sacrés et profanes. Ce sont eux qui connaissent de la façon la plus

complète les diverses questions qui intéressent l'Orient ; et notre pèlerinage se double d'une excursion historique, archéologique et artistique, de la plus haute valeur au point de vue de l'étude de la Palestine et du bassin Méditerranéen.

Le bateau *l'Etoile*, l'ancienne nef du Salut, (*laïcisée*) (1), avec ses mâts pavoisés, le va-et-vient des voyageurs, des parents, des amis, des commissionnaires, des fournisseurs, offre un spectacle fort animé.

Ce sont des cris, des appels sans fin, que scande le bruit insupportable du treuil. Soudain le silence se fait, toute agitation cesse ; l'archiprêtre de Marseille va donner au nom de l'évêque, sa bénédiction aux passagers. Il parle d'une voix forte et bien timbrée et fait ensuite le tour du bâtiment, accompagné par les prêtres qui ont revêtu leurs surplis et ornements sacrés.

Notre doyen, le P. Bailly, remercie en termes émus et prie pour la France, pour le pape et pour tous les assistants.

Cette cérémonie, qu'égayé le joli chant de l'*O Cruce Ave*, vous reporte en pensée à des temps bien lointains de notre histoire. Ce devait être ainsi que Philippe-Auguste et Louis IX s'embarquaient pour la croisade, au milieu des solennités religieuses que rehaussaient le faste et l'éclat des riches costumes d'alors, barrés de la croix rouge.

Un coup de canon. C'est le moment de la séparation. On va lever l'ancre. Tous ceux qui ne partent pas se

(1) Le bateau est devenu la propriété d'un armateur de Marseille qui l'utilise pour le commerce.

précipitent vers la passerelle. Les mouchoirs, les chapeaux, les ombrelles s'agitent sur le quai pendant que nous sortons majestueusement, en quelques battements saccadés de l'hélice, du vaste bassin National.

Nous prenons la direction des îles Ratonneau, en admirant le merveilleux panorama de Marseille, brillamment éclairé des radieux rayons d'un soleil de mai.

C'est une habitude commune à tous les paquebots de sonner le repas à la sortie du port, sans doute pour donner aux passagers l'occasion d'éprouver de suite leur résistance au mal de mer.

Voilà le moment de faire connaissance avec le personnel du bord et nos compagnons.

Tout d'abord, le R. P. Bailly, l'organisateur des pèlerinages de Terre-Sainte. Petit homme maigre, sec, nerveux, le nez busqué, une longue barbe et des cheveux blancs, des yeux noirs brillants qui reflètent l'intelligence et l'énergie, peut-être même un peu de malice que tempère un sourire toujours bienveillant et affable, l'air jeune, malgré ses soixante-quinze ans.

Il évoque l'idée d'un apôtre et rappelle, par une certaine ressemblance, le saint Paul qu'a figuré Canova, sur les célèbres médaillons du monastère des Trois-Fontaines, près Rome.

C'est lui qui préside la table d'honneur, ayant en face le commandant du bord M. Gufflet, homme courtois, affable, joignant à une grande modestie, une connaissance approfondie de toutes les questions maritimes, qu'il traite en savant et en praticien expérimenté, mettant d'ailleurs une complaisance extrême à donner à

tous les renseignements qui peuvent leur être utiles.

A ses côtés, deux vaillantes françaises, M^{lle} Tereygeol



Le Père Vincent de Paul Bailly.

et M^{me} Pimont, d'intrépides abonnées qui, presque tous les ans, reprennent le chemin de Terre-Sainte.

Elles sont riches toutes deux et pourraient vivre à leur aise, dans leurs châteaux, sans affronter aussi fréquemment les fatigues d'une longue traversée, mais elles se font une joie d'aller revoir les religieuses exilées, elles soigneront les malades en route, prépareront

le linge et les ornements pour les autels où se célèbrent les messes.

Elles donnent avec simplicité et modestie l'exemple du dévouement en payant de leur personne à chaque instant.

A droite du P. Bailly est M. du Hamel, général de cavalerie en retraite, qui depuis l'heure où a sonné pour lui la fatale limite d'âge, a pris part à de nombreux voyages, qu'organise l'initiative française, religieux, scientifiques et artistiques.

Causeur aimable ayant beaucoup lu et conservant de la vie des camps et de ses longues chevauchées en Afrique de nombreux et intéressants souvenirs.

Mon voisin de table, le P. Séjourné, supérieur des Dominicains de Jérusalem, est originaire de Caen ; c'est un compatriote de Normandie, et comme nous avons l'un et l'autre passablement de connaissances communes, la conversation ne chôme pas.

M. et M^{me} de Loppinot, le mari, ancien officier, conservant toute la distinction des vieilles familles françaises ; la femme, fort instruite, avec le savoir et l'expérience qui résultent des voyages et de la fréquentation de la meilleure société.

M. et M^{me} Lambry, dont le fils, sorti un des premiers de Saint-Cyr, a succombé il y a quelques mois en Afrique, et qui associent leur présent voyage à la mémoire du cher disparu.

M. Lajoie, de Reims, un savant collectionneur, un photographe émérite qui sera le guide aimable et obligeant de tous les amateurs.

Plusieurs docteurs et à leur tête, par suite de sa situation, le médecin du bord M. Hardouin, praticien laborieux et érudit avec lequel on éprouve toujours un vif plaisir à converser pendant les heures de loisir que lui laisse le service, ne rappelant que de fort loin celui qu'il exerce dans l'hôpital d'une de nos grandes villes de Bretagne.

D'ailleurs, il faudrait énumérer tous les passagers et particulièrement l'état-major dont les officiers ont pour nous toutes sortes de prévenances et d'attentions.

Avec eux tous, j'ai entretenu les plus agréables relations et j'ajoute que parmi les personnes qui se trouvaient réunies sur le bateau, c'était à qui ferait assaut de politesses et de courtoisie.

A ce point de vue les commissaires volontaires, parmi lesquels je tiens à citer M. de Valois, étaient toujours à notre disposition pour les renseignements et devaient nous être d'un précieux secours.

Un voyage dans de telles conditions ne saurait être que très utile et agréable.

Après le repas, tout le monde procède à l'inspection minutieuse du bord.

L'Etoile a 110 mètres de long et possède à l'arrière une chapelle recouverte d'une tente avec six à sept autels où toute la matinée des prêtres célèbrent l'office.

Au-dessous, quelques cabines de luxe, l'escalier pour descendre à la salle à manger et vers le milieu du bateau, auprès du principal mât, un vaste espace qui se transforme en salle de conférences.

Sur les côtés deux grands passages donnent accès

aux cabines, à l'infirmierie, aux cuisines, au logement de l'état-major, aux chaudières et à la machinerie, etc.

Le tout surmonté d'une large passerelle favorable pour les promenades quand la mer est peu agitée.

Enfin, tout à fait à l'avant, sont installés le poste de l'équipage et la basse-cour, comprenant les provisions vivantes que nous emportons, vaches, moutons, porcs, dindes, canards, poulets. Le matin, le chant du coq nous réveille si bien que plus d'un pourrait se croire dans une ferme, auprès de quelque village perdu dans la campagne.

Les dortoirs et les salles à manger des troisièmes classes forment l'étage inférieur.

Les prix modestes du voyage forcent d'établir des catégories. C'est toujours la même nourriture, mais il y a un peu plus ou un peu moins de luxe dans le service et, sauf au moment du repas, toutes les classes se trouvent mélangées.

Plus bas encore, c'est la soute aux marchandises où sont installés malles, sacs de voyage, valises et paquets de toutes sortes. L'escalier en échelle suffit à peine à la circulation intense de tous ceux qui vont chercher et rapportent les effets d'habillement, impossibles à caser dans les cabines où l'on a utilisé, de façon ingénieuse, le moindre coin disponible.

Et d'abord l'on a choisi sa couchette, l'un préfère être en bas, près du parquet, l'autre aime mieux le voisinage du hublot. Ici on est à la cave, là au grenier. Mais si l'étroite lucarne vous donne plus d'air, elle risque de vous valoir une douche en cas de fermeture

insuffisante au moment où l'équipage fait, à grande eau, le lavage du bateau, vers les quatre heures et demie à cinq heures du matin.

Au milieu de tous ces préparatifs et de ces rangements, le temps a passé et quand on remonte sur le pont, en quelque sorte la place publique où se concentre la vie du bord, la côte de France a disparu, le ciel s'est couvert, sera-ce la tempête ? non décidément ! Le soleil se montre à nouveau pour disparaître peu à peu au milieu d'un crépuscule à tons jaunes, d'une douceur exquise, projetant des traînées irrisées qui semblent, comme à regret, se séparer de la crête de petites vagues battant paisiblement les flancs du navire. La mer est calme à l'infini, troublée seulement par le remous d'écume blanche que laisse derrière nous la puissante hélice. C'est, pour le début, une soirée idéale.

A six heures, le lendemain, 12 mai, la cloche matinale appelle les dormeurs à l'office, qui n'a d'ailleurs rien d'obligatoire, la piété ne se commandant pas.

Dans la légère brume du matin, on distingue la masse de la Corse d'un violet foncé. On approche, voici le cap Ferro et sa tour. De grands goëlands volent à quelques mètres tout près de nous, jetant leur petit cri rauque, le soleil se cache derrière d'épais nuages. Cela n'empêche pas au passage, devant les hautes falaises de Bonifacio striées de larges bandes horizontales avec des anfractuosités et des grottes au bord de l'eau, une foule d'amateurs de photographier les maisons et les incidents du rivage.

L'échange de saluts a lieu avec le sémaphore qui

transmettra demain à la presse, et ainsi à tous nos amis, l'heure de notre présence en ces parages.

La mer moutonne de plus en plus pendant que nous longeons des îlots dont l'un porte le monument élevé à la mémoire des naufragés de *la Sémillante*. Là dorment des marins français qui ont succombé en revenant de Sébastopol, pleins de joie et d'espoir. Ils avaient bravé tous les dangers de la bataille, les balles, les boulets, les charges furieuses des Russes, et, ici, dans la nuit, les guettait surnoisement l'écueil traître et sinistre des Lavezzi.

Ils périrent tous, et, seule, une petite pyramide de pierre blanche perpétue le souvenir de cette douloureuse catastrophe.

C'est la triste image de l'instabilité humaine au seuil de notre grande traversée.

A droite, les terres basses de la Sardaigne, un phare, quelques barques de pêche, l'île de Caprera, illustrée par les fréquents séjours du célèbre condottiere Garibaldi.

Il souffle d'Italie un vent froid qui nous fait grelotter, puis il y a quelque peu de tangage. Adieu les conversations animées de tout à l'heure, tout le monde se tait, les appareils photographiques gisent tristement avec les lorgnettes, à côté des chaises longues et des bancs sur lesquels sont affalés nos malheureux compagnons de voyage, roulés dans d'épaisses couvertures, pâles, et regardant avec anxiété les vagues qui semblent grossir d'heure en heure. Quelques hirondelles viennent s'abattre sur le pont, on en prend aisément quelques

unes auxquelles on rend ensuite la liberté. Un grand trois-mâts passe en dansant, plus loin une barque aux voiles en forme de V, immense oiseau apocalyptique qui a l'air de planer sur les flots. Peu à peu les côtes de Corse et de Sardaigne prennent une teinte plus foncée, elles s'abaissent derrière nous, ce n'est bientôt plus qu'une ligne sombre confondue dans le brouillard à l'horizon.

Encore une fois, ce ne sera pas la tempête. Le capitaine est affirmatif, tout se termine, en effet, par une pluie battante à six heures et demie, et le temps s'est rasséréné si bien que l'on se retrouve à peu près au complet pour l'heure du dîner.

Une conférence du P. Bailly sur les souvenirs historiques, artistiques et religieux de la Corse, finit de remettre ceux qui étaient ébranlés. Bientôt la chapelle s'illumine, les sons de l'orgue se mêlent au bruit monotone de l'hélice, et d'un bout à l'autre du bateau on entend les refrains de ce délicieux cantique, si impressionnant la nuit dans cette immensité : « L'ombre s'étend sur la Terre. »

Les chants ont cessé, et, appuyé à la galerie du bord, nous demeurons absorbés par la majesté et le calme de la soirée. Pas la moindre ride à la surface de l'eau. On dirait une nappe d'encre sur laquelle nous traçons un sillon de lumière, tandis que sur nos têtes scintillent des milliers d'étoiles.

Au matin du 13, le ciel est à peu près dégagé. On nous avertit qu'une belle cérémonie va avoir lieu. Notre doyen, revêtu de ses ornements sacrés, bénit la

mer après un discours d'une belle envolée oratoire où il évoque la mémoire de tous ceux qui ont vogué dans ces parages depuis les Grecs, les Romains et les Carthaginois, en insistant sur les Croisés; sur ceux qui, partis comme nous pour visiter la Terre-Sainte, sont demeurés en chemin à l'aller ou au retour, et dont les corps furent immergés dans cette Méditerranée, sorte de vaste cimetière au fond duquel des chrétiens attendent le jugement dernier. Et, avec une solennelle majesté, il donne la bénédiction aux flots et à tous ces morts qu'ils recouvrent.

Dans les circonstances où nous sommes, sur des profondeurs de 2 à 4,000 mètres, la scène revêt un caractère grandiose susceptible d'impressionner ceux-là mêmes qui ont le moins d'imagination.

Mais a-t-on seulement le temps de penser? A peine si l'on prend celui de déjeuner que le travail recommence par une causerie sur les îles Lipari et le Stromboli qui apparaissent tour à tour comme pour confirmer la démonstration.

D'abord une tache d'ombre vers la droite, puis deux, puis trois, et soudain nous naviguons au milieu de blocs rougeâtres de rochers qui se dressent de tous côtés autour de nous.

La fumée annonce de loin le Stromboli, énorme pain de sucre décapité, aux tons fauves. La traînée des laves, cendres et scories, se détache en gris mat sur le sol ambiant que de bien rares bouquets d'arbres piquent çà et là de taches noires.

Par moments retentit une explosion, sorte de coup

de canon formidable qui ébranle l'atmosphère. Le volcan nous salue de ses salves répétées, tandis que nous longeons le pied de la coulée sillonnée par de petites fumerolles dues à des ruisseaux de laves.

Voici la ville, on devrait dire le village de Saint-Barthélemy dans le voisinage du volcan qui l'a cruellement éprouvée depuis. Ses maisons blanches aux volets bleus égayent le rocher à côté des vignes et des oliviers. Le sémaphore enregistre nos signaux, tandis qu'à peu de distance on nous indique l'autre petite cité, Saint-Vincent et son église, dont on distingue très nettement le dôme peint en couleur azurée. Lors d'un précédent voyage, une croix de Jérusalem avait été offerte aux habitants, c'est pourquoi les cloches sonnent à toute volée, et leur joyeux carillon parvient à nos oreilles.

Impossible de nous arrêter malgré l'invitation pressante. Un coup de canon et un salut du drapeau sont notre seule réponse à cette politesse. Laissant sur notre gauche un rocher qui affecte la forme d'un château-fort, nous voguons à toute vitesse vers la côte d'Italie qui semble tout d'abord un nuage foncé aux dernières limites de l'horizon et qui se détache ensuite de plus en plus nette avec sa chaîne des monts de Calabre.

Le P. Bailly nous fait, avec bonhomie, l'histoire des îles d'Eole, il nous retrace les pérégrinations d'Enée dans ces parages, puis les incidents malheureux de l'échouement de *l'Étoile*, alors la nef du Salut, à la côte de Sicile.

A Palerme, nous raconte-t-il, est précieusement

conservé dans l'abbaye de Monréale le corps de saint Louis, roi de France, qui avait été *ébouillanté* à Tunis aussitôt après qu'il eut succombé à la peste. Jamais le clergé n'a voulu s'en dessaisir, malgré les sollicitations réitérées de la France. Après tout, c'est fort heureux pour cette relique insigne, qui probablement aurait subi le sort de toutes celles qui ont été détruites à la Révolution.

Messine aurait de plus, dans sa cathédrale, une lettre de la Vierge à saint Paul. Est-elle apocryphe? est-elle authentique? En tout cas, le conférencier nous engage, si nous avons affaire aux habitants de ce riant pays, de conserver nos doutes pour nous, car les critiques seraient mal accueillies.

Toute cette région a été le théâtre des exploits de nos flottes sous le commandement du célèbre Duquesne.

A peine entrés dans le détroit, voici, à droite, la pointe du Faro qui rappelle la catastrophe de notre navire, puis Messine avec ses hautes maisons et sa cathédrale, le port rempli de bateaux, le sémaphore, la citadelle; un peu plus loin, sur la gauche, nous laissons Reggio.

Et de nouveau les terres s'éloignent. Les montagnes de Sicile, que domine l'Etna, dressent leur altière silhouette quelque temps à l'arrière, prennent une teinte effacée et disparaissent peu à peu comme une nuée lointaine.

Le R. P. Séjourné nous fait le récit fort attachant des pérégrinations d'un ancien pèlerin en 1620. Le trajet était alors fort difficile et coûteux. Beaucoup

restaient en chemin. De nos jours la vapeur a tout simplifié, mais le mérite a baissé en proportion directe des facilités d'un tel voyage.

M. de Valois, artiste amateur sur le violon, nous procure une agréable soirée pendant que la mer est revenue à un tel calme qu'on éprouverait presque l'illusion de se trouver sur la terre ferme dans quelque salle de concert, sans les battements réguliers de l'hélice, gigantesque métronome scandant les accords mélodieux.

Le 14 est un dimanche, le deuxième dimanche de mai, où Orléans et beaucoup de fidèles de l'héroïne, par toute la France, célèbrent la gloire de Jeanne d'Arc.

Nous nous conformons à la pieuse tradition patriotique, et un service a lieu sous l'égide de la Pucelle afin d'honorer la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

Le soleil est radieux. Les montagnes de Crète se profilent à l'horizon et la mer scintille comme un vaste miroir à mille reflets.

Nous saluons ce pays où l'antiquité avait imaginé de si gracieuses légendes; le jugement de Paris, le règne de Minos, fils de Jupiter et d'Europe, le tribut d'Athènes, le Labyrinthe et... mais quel enfantillage dans toute cette histoire de Jupiter sauvé de l'ogre Saturne parce que l'on avait mis un caillou à sa place. Petit Poucet et Barbe-Bleue ne sont rien à côté de ces contes qui durent amuser les veillées des lointains ancêtres des habitants actuels.

Encore, s'ils n'avaient été que crédules? mais ils

jouissaient, paraît-il, de la plus déplorable réputation, et saint Paul les traite de paresseux, buveurs, voleurs. On dit qu'ils n'ont pas changé et qu'ils continuent à déshonorer de leurs vices, l'île qui fut le berceau du maître de l'Olympe.

Les falaises se continuent par des gradins successifs jusqu'aux cimes couvertes de neige du mont Ida dont les trois sommets, d'une hauteur de 2,000 mètres, dominant une masse de pics, de crêtes, de pitons formant la partie la plus sauvage de la contrée.

Çà et là quelques vignes et des plantations d'oliviers forment des taches sombres relevées par la traînée blanche de quelque pauvre village dont l'on découvre les maisons en fouillant avec la lorgnette toutes les anfractuosités de la montagne.

Derrière nous un vol de mouettes suit à distance le bateau. Elles semblent jouer entre elles en rasant les traînées d'écume que l'hélice enroule les unes après les autres avec de gros bouillonnements et qui, fondues en un remous prolongé, se divisent à l'infini par de petites ondulations qui rayent pendant quelques instants la masse indigo de la mer.

Le ciel noircit du côté de l'Afrique, tandis que la lune montre son croissant à l'horizon, vers le Sud, derrière quelques légers nuages gris. Des voix fraîches s'élèvent à l'arrière, coupées par les notes de l'harmonium, ce sont de jeunes clercs qui préparent la cérémonie du soir.

Et, majestueusement, nous avançons sur cette nappe uniforme et sombre que tant de peuples, tant de races,

tant d'hommes ont sillonnée. Tombeau, espoir, rêve de si nombreuses créatures qui ont passé par là, remuées par des convoitises, des appréhensions, le mirage de triomphes, les déceptions de la défaite, les ardeurs de la foi, l'énergie de la haine ou les terreurs d'une fuite éperdue.

L'humanité que nous connaissons s'est éveillée sur les bords de ce lac immense qui baigne les rivages des peuples initiateurs de nos civilisations modernes et, pendant que nous songeons à tous les drames qui se sont déroulés sur ce chemin parcouru par *l'Étoile*, les ténèbres descendent une fois de plus sur ces solitudes reposées.

Une brillante cérémonie religieuse a lieu le soir. L'un des prêtres, M. l'abbé M..., prononce un savant panégyrique du miracle. Il nous le montre tout autour de nous, dans la nature, dans notre existence, il étudie ses manifestations dans le monde, et ses arguments habilement groupés produisent une saisissante impression.

Pendant ce temps, l'équipage a préparé un feu d'artifice et accroché partout dans les mâts des lanternes vénitiennes. Que doivent penser de ces fusées, qui jaillissent en l'air et retombent en étincelles multicolores, les braves montagnards qui, de là-haut, contemplant la masse d'eau infinie confondue avec le ciel?

Le 15 mai s'annonce par une matinée splendide. — Toutefois il y a moins de monde sur le pont. C'est que l'on commence à se préoccuper de l'arrivée à Jaffa, qui

aura lieu le lendemain. Tous confient à d'innombrables cartes postales les impressions de la traversée.

Les tables sont envahies, les plumes marchent fiévreusement, et cela durera jusqu'au moment de la conférence sur cette ville fameuse. Demain, nous serons en vue de la Palestine. Que de souvenirs religieux, historiques, tour à tour gracieux, émouvants ou terribles, évoque le coin de terre où nous allons aborder.

La mythologie avait placé sur ses rochers le châtiement d'Andromède, la rivale de Junon délivrée par Persée. Là, les souvenirs bibliques ont fixé la construction de l'arche et l'incident extraordinaire de Jonas puni par Jehovah pour avoir cherché à s'embarquer pour Tarsis dans le but d'échapper à l'ordre d'aller prêcher la pénitence à Ninive.

A Jaffa est la maison de Simon le Corroyeur où Pierre eut sa vision des animaux impurs quadrupèdes, reptiles, oiseaux. — « Lève-toi Pierre, tue et mange ». — « Non, Seigneur », répond l'apôtre, « je ne mangerai pas d'animaux impurs proscrits par la loi ». La voix reprend : — « N'appelle pas impur ce que Dieu a purifié, la Rédemption a tout effacé ».

Et depuis lors les Chrétiens ont cessé d'adopter le régime des viandes juives pures ou impures.

Ici la veuve Tabitha fut aussi guérie par l'apôtre, de sa cécité.

La doctrine s'élargit, ce n'est plus l'étroitesse hébraïque, il n'y a pas dorénavant de peuple élu. Quiconque sert Dieu lui est agréable sans acception de la nationalité ni de la race.

C'est l'affirmation en ses débuts du dogme catholique avec son universalité.

Le scandale fut grand dans les synagogues quand on sut que l'apôtre Pierre était entré chez des incirconcis et s'était assis à leur table.

Mais la vague religieuse partie de là a balayé tout le vieux monde, ses idoles, sa religion d'Etat, ses empereurs, ses usages séculaires et, après le torrent des invasions, les idées nouvelles ont conquis l'humanité.

Jaffa, c'est encore le souvenir de ce légendaire paladin Richard Cœur de Lion qui avait eu la singulière idée, pour mettre fin à ces guerres redoutables de l'Occident contre l'Orient, de marier sa sœur avec Saladin.

Enfin saint Louis y apprit la mort de Blanche de Castille, et comme il faisait part de sa peine à Joinville avec des pleurs et de grands sanglots : « Sire, lui répondit celui-ci, je ne m'en émerveille pas, car elle devait mourir, mais je m'émerveille que vous qui êtes un sage homme ayiez mené si grand deuil, car vous savez que le sage dit que la tristesse que l'homme a au cœur ne lui doit pas paraître au visage, et celui qui le fait donne joie à ses ennemis et tristesse à ses amis », et le roi de s'écrier, après cette admonestation un peu rude de son fidèle collaborateur : « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce que vous m'avez prêté ma chère mère tant qu'il a plu à votre volonté et de ce que maintenant, selon votre bon plaisir, vous l'avez retirée à vous ».

Le 3 mars 1799, Bonaparte procédait à l'assaut de Jaffa. Le parlementaire qu'il avait envoyé eut la tête tranchée par l'ennemi devant toute l'armée. Cet acte

de cruauté excita la colère des soldats qui, dans un assaut désespéré, emportèrent la place, livrée ensuite à trente heures de pillage et de massacre. Il n'y eut pas de quartier pour les prisonniers dont beaucoup avaient déjà été pris les armes à la main au précédent combat de El-Arish et avaient manqué ainsi à la promesse jurée de rester un an sans combattre les troupes françaises. « Fallait-il, écrit Larrey, les mettre en liberté pour qu'ils aillent augmenter les forces ennemies rassemblées à Saint-Jean-d'Acre? Fallait-il les garder pour qu'ils diminuent la ration déjà insuffisante de nos soldats? Fallait-il enfin les faire conduire en Egypte et amoindrir l'armée déjà affaiblie par les pertes qu'elle venait de subir? Ces divers partis étaient impraticables, et, pour la sécurité générale, on dut recourir à la terrible exécution et à la dure et cruelle nécessité de se défaire des prisonniers (1) ». Tous les juges militaires impartiaux ont, sur ce point, donné raison à Bonaparte.

Mais l'impatience grandit à mesure que l'on approche de cette terre si fertile en événements.

Le 17, de bonne heure, on s'empresse sur le pont. Depuis quelque temps le commandant a signalé la présence d'une traînée plus foncée à l'horizon, c'est la côte d'Asie.

Elle se caractérise bientôt de plus en plus. Cela ressemble à une lagune de sable jaunâtre, basse, avec quelques points noirs qui sont les oasis, et une sorte de tache blanche où l'on ne distingue rien de précis.

(1) Larrey. *Journal de Campagne*.

C'est la ville. Les prêtres entonnent avec enthousiasme le *Magnificat*, le canon tonne, tout le monde se groupe à l'avant pour mieux voir.

Bientôt les lignes de maisons se dessinent, on reconnaît les toits plats, quelques-uns recouverts de tuiles dont le rouge vif contraste avec les peintures bleues, vertes ou roses des portes ou des volets des fenêtres, pays des couleurs aux oppositions heurtées, mais qui ne semblent point disparates tant la lueur intense du soleil égalise les plus extraordinaires contrastes.

Cela se manifeste bientôt encore où plutôt se continue par le costume bariolé des bateliers qui ne tardent pas à se presser autour de *l'Etoile* et s'invectivent avec toutes sortes de cris et de jurons où l'on reconnaît le mélange de toutes les langues européennes

Devant nous la « casa nova » des Franciscains dresse sa masse imposante au-dessus des habitations, et son haut clocher de pierre semble la tour de quelque citadelle gardant la cité.

On suit avec intérêt la trace des anciennes fortifications au ras de l'eau, avec leurs créneaux et machicoulis. On nous montre l'établissement des Frères, l'hôpital arménien où se passa la scène des pestiférés, immortalisée par le pinceau de Gros : « Bonaparte aidant Desgenettes à soulever le cadavre d'un malheureux qui venait de succomber ». C'était peut-être trop de zèle. Il suffisait de passer dans les salles pour encourager les malades et de leur adresser quelques bonnes paroles. Le général en chef de l'armée, restant plus d'une heure et demie dans ce milieu infecté, s'ex-

posait à prendre une affection qui ne pardonne guère, et sa mort eût entraîné la retraite et probablement aussi la destruction de son armée.

Mais cela demeurera néanmoins dans l'histoire un des plus beaux gestes du jeune et brillant commandant de l'expédition.

Cette fois, l'ancre est jetée. Il faut se hâter d'aller chercher tous les bagages pour le débarquement. Les rameurs indigènes guettent leur proie, et la consigne est de se laisser cueillir à la dernière marche de l'escalier branlant, appuyé aux flancs du bateau.

Vous êtes alors littéralement happé par de puissants bras noirs qui vous lancent vous, vos valises, vos paquets dans un coin de la barque. Rien ne sert de résister, les hommes sont faits à cette besogne et l'on ne pourrait que risquer de tomber à la mer en se débattant ou en refusant leur aide. Par bonheur le temps est beau, sans quoi cette opération, plutôt pénible avec les oscillations en sens inverse du navire et des barques, n'irait pas sans de grandes difficultés.

Enfin, tout le monde a trouvé sa place ; les indigènes en fez, gilets brodés et culottes bouffantes se penchent sur leurs avirons avec un petit cri strident pendant que quelques dames entonnent l'*Ave maris stella*, repris en chœur par les passagers.

Nous nous dirigeons vers les noirs rochers qui, depuis les temps les plus reculés, gardent l'entrée du port. Un gouvernement avisé les ferait sauter sans grands frais avec quelques cartouches de dynamite, et le pays aurait un port. Il y a tout au plus trois mètres

de profondeur, mais, par une mer mauvaise, les bate-
liers peuvent manquer la passe, et maintes fois la
traversée se compliqua de noyades. Par gros temps
on ne débarque pas et les grands bâtiments à voile ou à
vapeur sont obligés de croiser dans ces parages parfois
plusieurs jours, avant de pouvoir remettre leur corres-
pondance aux matelots intrépides et exercés chargés de
ce périlleux service.

On éprouve tout de même un sentiment de satis-
faction quand, les récifs passés, on accoste à quai
quelques secondes après. On se rend alors à la douane
sous une vaste galerie voûtée et sombre. Les formalités
sont assez simples et le Turc se montre généralement
débonnaire, mais, sortis de là, gare aux porteurs. Ils
sont légion, tous plus déguenillés les uns que les autres,
et si vous leur confiez votre sac de voyage ayez soin de
ne point le perdre des yeux. Nous gagnons la station du
chemin de fer par plusieurs groupes sans nous préoc-
cuper des gros colis que doivent apporter des chameaux.

Tout le long du chemin ce sont des cris d'étonnement
et des exclamations de surprise. Beaucoup voient
l'Orient pour la première fois et s'extasient devant
l'attitude béate de ces indigènes fumant le narghileh à
la porte des cafés. Tout le monde travaille en plein air.
Le barbier sert sa clientèle, le chapelier repasse ses fez
dans la rue, et ces gens aux robes multicolores nous
regardent passer en conservant l'aspect le plus indif-
férent. Ici, deux marchands jouent leur partie de tric-
trac auprès de minuscules tasses à café, et, comme
contraste à ce tableau exotique que domine un minaret,

voilà, indiquée par de grandes lettres d'or, la succursale du Crédit Lyonnais, dans une maisonnette très coquette. Le chemin nous conduit dans l'enceinte d'un bastion ayant encore ses anciennes meurtrières et un canon qui, depuis Louis XIV ou Bonaparte, a perdu son affût.

On traverse en biais une petite place agrémentée de palmiers, puis une avenue bordée de magasins européens, et l'on arrive enfin à la gare, une miniature de gare, où plusieurs camelots, à l'instar de Paris, vendent des blagues à tabac de Marseille, des écharpes de soie tissées à Lyon ou à Vienne.

On nous offre aussi des oranges, mais la saison est passée. Ces fruits sont la spécialité de Jaffa, et celles qui restent en cette fin de mai n'ont pas grand goût. Il fait une chaleur étouffante et le train ne bouge toujours pas. En Orient, on est moins pressé que partout ailleurs. D'ailleurs, les chameaux et leur chargement doivent s'être arrêtés pour se rafraîchir en route. Quelques-uns de nos compagnons s'adressent aux changeurs indigènes pour métamorphoser leurs billets bleus français en medjidiés et monnaie blanche, car le franc est la base de toutes les transactions.

Enfin la locomotive vient à notre rencontre vomissant des torrents de fumée noire, elle siffle, souffle, avance, recule, mais nous restons toujours dans la salle d'attente et sur le quai. Le chef de gare nous permet de nous installer dans les compartiments qui rappellent assez ceux d'un tramway avec banquettes adossées aux fenêtres et tenant toute la longueur de la voiture.

Le cavas du consul de France, en costume bleu et or de janissaire albanais, traînant un cimenterre qui touche presque à terre, est venu présider à notre départ et veiller à notre sécurité. Il a beaucoup de succès auprès des photographes amateurs.

Décidément, nous ne partons pas ce soir, car on attend les chameaux, et, comme ils persistent à ne pas se montrer, la foule s'impatiente et récrimine. Alors un employé finit par donner le signal. Le train s'ébranle et, à ce moment précis, les chameaux apparaissent au tournant de la rue voisine, dodelinant leurs bosses avec nos bagages heureusement insensibles au roulis. Nous devons nous passer de nos effets jusqu'au lendemain.

II

DE JAFFA A JÉRUSALEM. — DE LA GARE A L'HÔTELLERIE DE NOTRE-DAME-DE-FRANCE. — VISITE PROCESSIONNELLE AU SAINT-SÉPULCRE. — LES DIVERSES CHAPELLES ET LEURS SOUVENIRS.

Nous allons tout d'abord à une allure assez lente, traversant une plaine sablonneuse qui paraît d'une admirable fertilité. Ici des vignes sans tuteur, rampent à même le sol toutes chargées de grappes; plus loin, des figuiers, des oliviers qui forment une véritable forêt où l'on aperçoit des femmes arabes drapées dans un long manteau bleu, et des enfants conduisant de petits ânes; plus loin, une caravane arrêtée probablement auprès de quelque source, à l'ombre d'un bouquet de palmiers. Des champs d'orangers et de citronniers

se succèdent, séparés par des haies de nopals ou aloès géants. La raison de toute cette fécondité est le voisinage de l'eau, l'eau bienfaisante et génératrice qu'on trouve ici partout, à quelques pieds, dans cette admirable plaine de Saron, la terre promise des Hébreux. Au Nord, vers la mer, la vallée s'élargit. De loin en loin quelque habitation au toit rouge tranche sur les immenses étendues de blé ou d'orge, ou bien c'est un village arabe aux pauvres cabanes en terre battue couvertes de feuillage, d'apparence misérable et malpropre.

Il paraît que de nombreuses colonies juives s'essaient dans cette admirable contrée, acheminant vers la réalité le rêve du sionisme.

A l'une des premières stations, un haut minaret surgit au milieu des toits arrondis des habitations, c'est Lydda, une des plus anciennes villes de Palestine, célèbre par la guérison du paralytique Enée qui, depuis huit ans, gisait sur un grabat.

A Ramleh, l'aspect est à peu près le même; d'ailleurs toutes ces cités indigènes se ressemblent. Napoléon coucha ici dans sa marche sur Jaffa et l'on montre toujours sa chambre. De bonnes religieuses de Saint-Joseph viennent nous saluer à l'arrêt et nous apporter des fruits du pays, des dattes, du pain, du vin. Puis, elles sont heureuses de revoir quelques personnes de connaissance à qui ce trajet est familier. C'est si bon quand on vit parmi ces indigènes, quand on passe ses journées à apprendre péniblement les rudiments de toutes les connaissances élémentaires, à des

enfants qui balbutient notre langue, de se retrouver soudain au milieu de Français gais, expansifs, un peu bruyants, comme cela se produit d'habitude dans tout groupement de notre race.

Après quelques minutes d'entretien, nous disons adieu à ces vaillantes compatriotes comme si nous les avions toujours connues.

Avec elles c'est notre pays qui lutte pour sa part d'influence, pour nos traditions, pour notre honneur national. On éprouve pour ces modestes servantes de la France plus que de l'affection, on les admire, on les révère comme représentant ce qu'il y a de plus noble dans notre patrie, l'esprit de sacrifice et de dévouement qui a donné à notre nation la place qu'elle tient encore dans le monde.

Courage, humbles servantes de Dieu ! Vous pouvez avoir des moments de tristesse et de déception quand bien rarement quelque fanatique musulman vous regarde avec mépris en prononçant le nom abhorré de « roumi », vous pouvez vivre au milieu d'une indifférence qui vous pèse et mourir de quelque fièvre à peu près seules parmi ces demi-sauvages, loin de vos chères familles, de ces paysages si doux de la terre natale. Qu'importe ! vous avez accepté sans arrière-pensée cette douloureuse séparation ; mais croyez bien qu'il reste dans la patrie que vous aimez tant, beaucoup de cœurs généreux qui battent à l'unisson avec les vôtres, et songez que la plupart de ceux même qui ne partagent pas votre foi ardente rendent hommage à la grandeur de votre mission, à la vaillance avec la-

quelle vous maintenez ici le prestige moral de la race. Il ne faut jamais désespérer de la bonté des Français, beaucoup de ceux que vous ignorent encore, seront un jour vos plus fervents admirateurs et vos amis.

Dans le lointain on nous indique la trappe de Latroun, à côté d'une petite bourgade arabe, sur une hauteur où les Pères sont quelque peu grillés par le soleil. Ce sont des réfugiés chassés par la tempête antireligieuse. Ils ont planté des vignes déjà prospères, et ces infatigables travailleurs retournent les terres et les défrichent. Continuant la tradition des moines du moyen âge pour le plus grand bénéfice des pays où ils s'établissent, ils conservent quand même un fervent amour pour la France qui les a forcés à aller chercher loin d'elle le droit de vivre et de prier en commun.

Puis recommence la monotonie des grands champs de blé barbu, tacheté de coquelicots, et d'où surgissent à notre passage des bandes de grives et de cailles. Deçà, delà, quelque misérable hameau ; des enfants bariolés de loques multicolores ; des femmes portant sur la tête une amphore à deux anses, comme au temps d'Israël.

Il y a intensité de vie, de lumière, mais aussi un peu trop... de chaleur. On ne respire plus. La terre, d'une sécheresse extrême, est creusée tout le long de la voie par des terriers de lapins que ceux-ci se partagent avec une sorte de pic appelé, par les arabes, « sarora ». C'est du moins ce que nous explique le petit conducteur du compartiment, un Syrien métissé d'Italien, qui fièrement se proclame latin.

A Sejed, on distingue, sur la hauteur, le tombeau dit de Samson, ombragé d'un palmier. C'est le pays des exploits du héros sur les Philistins qui se laissaient facilement tuer avec une mâchoire d'âne, fût-elle en pierre et de l'époque quaternaire. A travers les siècles le nombre de zéros peut avoir augmenté, tout dépend de la bonne volonté des traducteurs et des copistes; on l'a dit : *Traduttore, Traditore*.

Pendant que nous discutons ces questions d'interprétation, le train commence à gravir la pente de la montagne. Ce ne sont que parois de pierre et éboulis de rochers, contraste sans transition avec la plaine que nous venons de parcourir. Quelques rares espaces ensemencés de blé s'accrochent aux flancs des coteaux. Par quels prodiges de patience les indigènes arrivent-ils à mettre en valeur les quelques pieds carrés de terre végétale enclavés entre ces blocs d'aspect granitique. Plantes et arbres se rapetissent. Le lit desséché des torrents sert de chemin et un cavalier drapé dans son burnous, son grand chapeau de paille dans le dos, trotte allègrement tout auprès de nous sur son cheval blanc, se dirigeant vers Bittir, l'ancienne Béther où s'ensevelirent les derniers défenseurs de la nationalité juive. Nous sommes dans une véritable carrière de roches, jusqu'au moment où nous parvenons enfin sur le plateau. L'horizon embrasse une vaste étendue, la végétation reparaît. Mais déjà le crépuscule s'étend sur la plaine et c'est presque à la nuit que nous parvenons en gare de Jérusalem. Jadis, quand les anciens pèlerins approchaient de l'enceinte consacrée,

ils se prosternaient dans la poussière en signe de respect. On était parti de la dernière étape au petit jour pour apercevoir la ville sainte aux premiers rayons du soleil, et, tout le long de la route, on s'entretenait des émotions qui vous étaient réservées là-bas et que l'attente de la longue chevauchée à travers les montagnes avaient encore surexcitées. C'était le chemin frayé par les croisés que les souvenirs et la tradition évoquaient à chaque pas. Mais la vapeur a bouleversé les usage anciens. A peine arrivés, tout le monde se précipite vers les voitures que l'on prend d'assaut dans la cour de la gare. Il y a bien là une soixantaine de véhicules, vieilles victorias rebuts de l'Europe, petits chars à bancs, tapissières où l'on s'entasse à huit ou dix, tandis que les cochers arabes, en fez et en robes multicolores, crient, s'injurient, appellent les voyageurs, avançant, reculant, gourmandant leur chevaux qui piaffent, hennissent, s'impatientent. On se case comme l'on peut et l'on part dans un grand carillon de grelots en soulevant un nuage de poussière. Nous sommes quatre voyageurs seulement, et le cocher nous a tellement lancés au grand trot qu'il va donner contre l'arrière d'un autre véhicule. Il a l'horrible émulation de dépasser ses camarades, et nos côtes pourraient bien être l'enjeu de ce sport. J'essaie de le calmer, il n'en fouaille que plus sa bête. Celle-ci, grisée par tout le tapage de cette course, prend un galop d'enfer. Ça y est, nous allons, cette fois, nous échouer contre un mur. Le coup est assez violent et les dames profitent de cet arrêt pour descendre. Alors, tristement, nous suivons notre

attelage à vide sur la route, mais dans ce pays pas de lumière. Où est la ville dans cette nuit ? A droite et à gauche des chemins ! Aucune indication. Notre automédon paraît désolé de la décision que nous avons prise, qui va le priver de son pourboire. Comment faire ? Nous tenons conseil. Il vaut mieux transiger en la circonstance et cette fois je m'installe sur le siège à côté de lui. Je vais le surveiller. Illusion ! J'ai beau lui répéter d'aller au pas, je lui dis que nous ne sommes pas pressés, peine inutile ! Il veut rattraper le temps perdu. Une voiture nous ayant dépassés, c'est une insulte qu'il faut venger ; il lance notre coursier qu'il emballe à une descente et puis remonte la côte à la plus vive allure. Nous rejoignons le véhicule et son conducteur, au risque d'accrocher, et nous poursuivons la course côte à côte. Heureusement qu'il n'y a pas de fossés. Nous prenons l'avance et, après avoir risqué vingt fois d'être renversés, nous arrivons ventre à terre auprès des murailles.

Voici les hautes tours dont l'altière silhouette se détache dans la nuit. C'est la porte de Jaffa que nous connaissons d'après les projections. A l'entrée de la ville il faut sans doute ralentir, et nous respirons, mais cette trêve est de courte durée ; bientôt, nous reprenons un train désordonné à travers les rues. En vain je tire sur les bras du cocher et l'interpelle en français ou en italien. Ce grand diable noir impassible semble s'amuser beaucoup de mon inquiétude. Enfin, après un tournant très court, pris trop brusque-

ment, nous arrêtons à l'hôtellerie de Notre-Dame-de-France.

Une des personnes de notre compagnie est tellement affolée que, dans sa hâte de quitter la voiture, sa robe s'accroche à la roue quand elle saute du marche-pied, elle pousse des cris, tombe et en est quitte heureusement pour un accroc d'importance.

Remis de toutes ces émotions nous suivons la foule qui s'engage par un large couloir éclairé à l'électricité dans un hall immense où l'on revoit avec plaisir les visages amis de tous les passagers de *l'Etoile*. Nous l'avons échappé belle. Dans cette fantasia de fiacres, il n'y a eu ni tués ni blessés et tous en s'en félicitant rendent justice à l'habileté de ces conducteurs indigènes.

Au dîner j'ai pour voisin, à droite, un Père anglais d'une haute culture scientifique et intellectuelle; à gauche, un excellent homme d'aspect simple et modeste qui est cependant l'un des plus généreux bienfaiteurs des œuvres françaises en Orient, le comte de Piellat. Il veut bien me donner quelques conseils utiles pour le pays : « Boire peu, éviter de sortir de midi à trois heures, avoir toujours la tête très couverte en plein soleil, etc., etc... »

Le 17 mai, la première visite est pour le Saint-Sépulcre. Nous formons un imposant cortège, précédé par les prêtres revêtus de leurs surplis et les religieux portant une croix processionnelle; viennent ensuite les dames, puis les hommes groupés autour du général du Hamel, qui tient en ses mains le drapeau tricolore.

Toute cette foule entonne divers cantiques dont le plus impressionnant est : *Je suis chrétien*. Ici la France humanitariste et pacifiste n'est point connue.

Nous sommes toujours les descendants de ces valeureux soldats qui étonnèrent le monde par leurs actes de bravoure et leur foi ardente.

Celui qui ne croit à rien n'excite que le mépris. L'Oriental ne craint ni le danger ni la mort, mais, pour lui, c'est être vil et méprisable que de ne point se préoccuper de l'au-delà.

Pour lui le Christ fut aussi un prophète, mais inférieur à Mahomet. Il comprend alors qu'un culte soit nécessaire dans une religion comme dans l'autre.

Il honore l'homme qui prie et ne s'étonne point de ces manifestations qui lui semblent naturelles. Grâce à ce sentiment, il est plus libéral que beaucoup de nos intellectuels d'Occident. A n'importe quelle heure du jour on le voit s'agenouiller en se tournant vers la Mecque.

De quels quolibets accueillerait-on en France le passant qui donnerait en public une telle marque de piété ? Le respect humain existe ici au rebours.

Toute cette foule de Juifs, de Russes, d'Arabes, d'Arméniens, de Cophtes, d'Africains, témoigne son respect pour la cérémonie qui s'accomplit dans la rue comme le plus simple hommage à la Divinité.

Nous savons telle ville de France où les agents de police tomberaient à coups de poings sur ces inoffensifs manifestants, les frapperaient et leur arracheraient la croix.

Et cependant, ici, le mot de liberté n'est pas inscrit sur les monuments !

Demain, d'autres cultes agiront comme nous et toutes ces religions juxtaposées vivent en bonne intelligence, chacune observant ses rites à sa guise et ayant quelque tolérance pour la façon de faire différente chez le voisin.

Par la rue des Chrétiens et de nombreux détours à travers les quartiers anciens aux curieux bazars, nous gagnons le pittoresque escalier de la place du Saint-Sépulcre où des débris de colonnes attestent encore l'existence du péristyle de l'ancienne basilique des Croisés.

La vieille cathédrale des Francs est écrasée entre deux couvents grecs, massifs, aux ouvertures grillagées, qui semblent comme l'étouffer.

Toutefois, le contour ogival du portail à deux baies, dont l'une est murée, conserve tout de même grand air malgré les mutilations subies à travers les siècles.

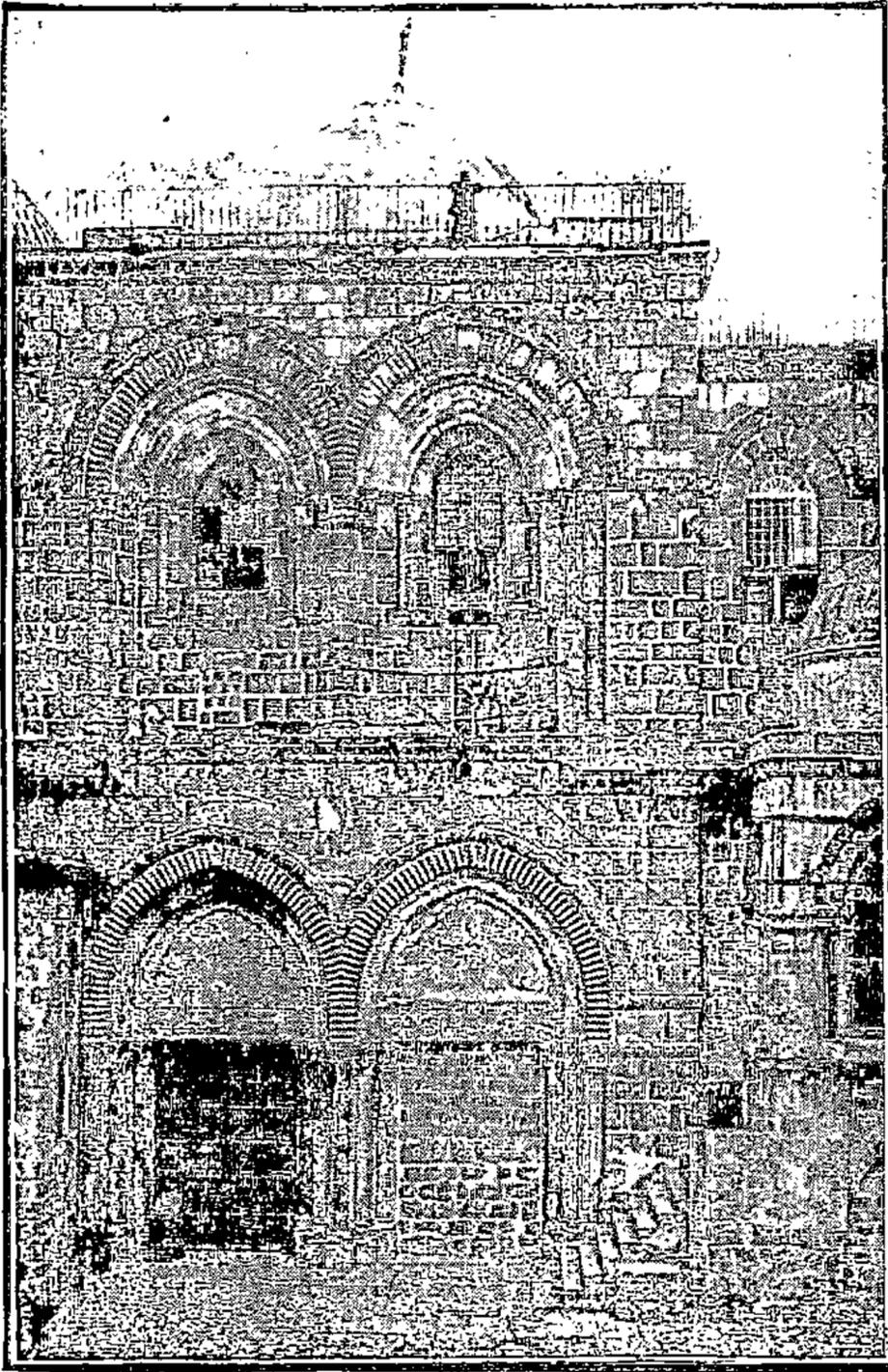
Sur les linteaux, une série d'enroulements à figures allégoriques d'hommes et d'animaux nous reporte à l'architecture du XIV^e siècle.

Les mosaïques, disparues des tympans sous l'influence du temps, ont laissé à nu les arabesques primitives. Au-dessus du portail, deux fenêtres disposées symétriquement évoquent le souvenir des ouvertures gothiques de l'époque de transition, telles qu'on en retrouve quelques exemples dans nos églises de France.

Le clocher découronné donne encore l'impression du

majestueux édifice qui attesta, sur cette terre, avec la foi ardente, le sentiment artistique de nos aïeux.

Quels héros légendaires étaient ces paladins qui se



L'entrée du Saint-Sépulchre.

sont agenouillés là, à la suite de leur chef Godefroy de Bouillon? Au milieu de l'ardeur de la victoire, ce vaillant n'oublie point où il combat, et, aussitôt l'ennemi abattu, il se rend pieds nus, en signe d'humilité, au tombeau du Christ.

Ce sol sacré a été arrosé du sang le plus pur de notre peuple, et c'est encore un chevalier français, Philippe d'Aubigny, qui, même dans la mort, semble monter la garde à la porte devant laquelle est placée sa dalle funéraire.

Mais hélas ! faut-il qu'en franchissant le seuil de ce lieu auguste entre tous, où l'on pénètre dans une demi-obscurité, le cœur étreint par l'émotion, l'imagination pleine de tant de souvenirs sacrés, on se heurte à chaque pas à l'affirmation de toutes les discordes et divergences religieuses des peuples chrétiens. Et d'abord, à gauche, voici les maîtres du sanctuaire, les Turcs, gardiens du Saint-Sépulcre, assis sur des coussins, absorbés dans la béatitude du kief, la demi-somnolence qui succède aux bouffées tirées du narghileh, les yeux perdus dans le vague, l'air indifférent à tout, passant une partie du jour à égrener un long chapelet sur lequel ils énumèrent les vertus de Mahomet. Il paraît qu'il y en a beaucoup, puisqu'il y a 99 grains. Sûrement ils doivent se répéter.

C'est la consécration et l'affirmation permanente du droit de possession et des victoires lointaines. Deux familles ont depuis des siècles l'honneur de cette charge très enviée. L'une est dépositaire de la clef, l'autre a le privilège d'ouvrir. Il y a toujours là un ou même deux de leurs représentants. Ils font le guet dans le temple des roumis « qu'ils surveillent en même temps ».

A peine sommes-nous entrés, surmontant le sentiment pénible de la présence de ces infidèles installés dans le sanctuaire vénéré par tant de millions de chré-

tiens, que l'œil est arrêté net par un mur : c'est la chapelle des Grecs.

Nos frères, séparés, ont réuni par cette inconvenante construction tous les piliers de la nef et ils se sont créé une église bien renfermée dans la basilique; le tout couvert à profusion d'icônes aux couleurs criardes, de personnages religieux laids et de composition horrible au point de vue du dessin et de l'art.

De hauts candélabres, des lampes appartenant aux trois communautés : latine, grecque, arménienne, entourent la pierre de l'onction, dalle de marbre rouge qui recouvre la place où le corps de l'Homme-Dieu subit la dernière épreuve de l'humanité, l'embaumement, suivant la méthode des Juifs.

Conformément à l'usage établi, tout le monde se prosterne pour embrasser avec respect cet endroit si cher aux chrétiens. Tout auprès, deux bancs de pierre rappellent les monuments de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, que les Grecs ont fait disparaître.

Tournant à gauche, nous pénétrons sous la haute rotonde recouvrant l'édicule du Saint-Sépulcre, bâti au-dessus du rocher creusé pour la précieuse dépouille.

Et chacun, absorbé par ses méditations et ses prières, évoque, dans ses vœux, le souvenir des êtres chers restés au pays de France.

Les religieux nous montrent l'endroit présumé où Madeleine, en se baissant, aperçut le sépulcre vide et vit ensuite un homme vêtu de blanc qu'elle prit pour un jardinier, hommage profond de la Divinité, à une femme qui devait être un apôtre de notre pays et dont

la chevelure, suivant une opinion très répandue en Bourgogne, relique insigne de notre cathédrale de Vezelay, fut brûlée à la Révolution dans un feu de joie.

Qu'importe que l'apparition ait eu lieu un peu plus à droite ou à gauche? Chrétien croyant à la foi naïve ou philosophe discutant sur les événements, l'émotion est la même et le regard se promène angoissé dans ce petit espace d'où jaillit une lueur infinie à travers le monde plongé dans les ténèbres des doutes immenses et des désespoirs sans issue.

« Ici on ne discute plus, on croit et l'on prie. Certes, écrit Lamartine, le monument n'est pas digne du tombeau, mais il est digne de la race humaine qui a voulu honorer ce grand sépulcre. »

Ces tableaux insignifiants, ces petites lampes, ces candélabres massifs aux cierges historiés à l'entrée de l'énorme baldaquin de marbre aux coupoles écrasées, vous causeraient plutôt une impression pénible si l'esprit ne se dégageait de ces décorations choquantes pour embrasser uniquement la majesté du sanctuaire qui consacre l'événement le plus extraordinaire dans l'histoire de l'humanité.

Ce Cophte, en vêtements blancs, prosterné dans la poussière; ce Caloyer grec, agitant désespérément sa sonnette pendant notre méditation; cet Arménien; ce moujick russe, multipliant d'une façon fiévreuse ses signes de croix, ont une forme d'adoration qui diffère de la nôtre.

Ces enluminures criardes et les personnages raides

aux attitudes hiératiques donnent peut-être plus de satisfaction à leur esthétique et à leur recueillement individuels. Qui peut scruter les pensées et s'ériger en juge des délicatesses de l'âme d'autrui? Nos appréciations ne comportent-elles pas des erreurs et des inconvenances qui nous échappent?

Ces pauvres gens qui nous semblent arriérés et qui sont là si recueillis sous la coupole aux malheureuses baies à balcons avec rideaux, balustrades et grilles, qui ne dépareraient point les fenêtres des habitations de nos grandes villes, resteraient peut-être indifférents devant les arceaux puissants et les colonnades majestueuses de nos cathédrales gothiques.

Tout, dans la vie, est relatif et dépend du milieu, de l'éducation et de l'entraînement. Il faut être plein d'indulgence pour ces humbles qui n'ont pas, comme nous, subi l'impression ambiante de l'indifférence et qui prient peut-être mieux que nous.

Et, d'ailleurs, combien notre mode d'adoration est froid et sans enthousiasme quand on le compare à ces élans des grands prêtres de l'ancienne loi, des patriarches et des prophètes, aux transports des apôtres et des martyrs.

La raison de cette ferveur inouïe s'est déroulée en ces lieux où Dieu a voulu passer par les pires extrémités de l'existence humaine après avoir connu les angoisses de la pauvreté, de la trahison, de l'abandon et les raffinements de la souffrance et de la mort.

Quel sacrifice en regard de notre indigence? et c'est avec un cœur rempli d'un sentiment douloureux et

attendri que l'on franchit le seuil auguste du vestibule appelé « Chapelle de l'Ange », où l'on conserve sous un verre un fragment de la pierre qui fermait l'entrée du tombeau.

Que d'hommes sont venus là, vagues isolées et fugitives dans l'océan des existences ! Combien sont restés en chemin, depuis les temps les plus reculés, qui aspiraient à y apporter le tribut de leurs hommages et de leurs espérances ? Combien nourrissent l'irréalisable projet de se prosterner où nous sommes et, d'année en année, voient leur attente déçue !

On approche, plein de saisissement, du monument où se reporte à chaque instant la pensée du pontife suprême de la Chrétienté, de tant d'évêques, de prêtres et de saints religieux qui ont fait le sacrifice de leurs vies terrestres pour cet inconnu surnaturel sur lequel sont fondés leurs irréductibles espoirs.

Nous voici enfin dans la pièce étroite où trois personnes peuvent à peine se tenir debout. C'est dans l'excavation de cette roche, recouverte d'une dalle placée au temps de Charles-Quint, que fut déposé le corps meurtri du Fils de Dieu.

Chateaubriand resta ici agenouillé près d'une demi-heure sans pouvoir détacher les regards de cette pierre et se leva en défiant la mort par ces accents convaincus : « *Ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus?* Je prêtai l'oreille comme si la mort allait répondre qu'elle était vaincue et enchaînée en ce moment. »

Et Lamartine ajoute de son côté : « Ces impressions

ne s'écrivent pas, elles s'exhalent avec la fumée des lampes pieuses, avec les parfums des encensoirs, avec le murmure vague et confus des soupirs; elles tombent avec les larmes qui viennent aux yeux au souvenir des premiers noms que nous avons balbutiés dans notre enfance... et produisent par leur retentissement cet éblouissement de l'intelligence, cet attendrissement du cœur qui ne cherchent point de paroles, mais qui se résolvent dans des yeux mouillés, dans une poitrine oppressée, dans un front qui s'incline et dans une bouche qui se colle silencieusement sur la pierre d'un sépulcre. »

Je n'avais point vu d'abord un prêtre grec témoin muet de nos prières qui en limite la durée par un signe. Sa présence affirmant une propriété ou tout au moins une convention est une gêne; elle deviendrait même pénible si l'on ne songeait qu'en ce lieu vénéré l'indulgence est le premier des devoirs.

Et nous nous retirons plongés dans une sorte de profonde rêverie après avoir éprouvé un de ces instants inoubliables de l'existence où la pensée semble se prolonger dans une ineffable extase, évocatrice des espoirs suprêmes que depuis les siècles les multitudes chrétiennes proclament dans le *Credo*.

Derrière l'édicule du Saint-Sépulcre, le tombeau que l'on croit être celui de Joseph d'Arimatee nous donne l'idée des sépultures juives. C'est une sorte de vaste salle basse sur laquelle ouvraient divers caveaux particuliers.

Au couvent des religieux franciscains, dont l'entrée

est comprise dans le pourtour du chœur, on vénère un débris, que l'on croit authentique, de la colonne de la flagellation. On peut aussi, sur présentation, être fait chevalier du Saint-Sépulcre, ceindre l'épée et chausser les éperons de Godefroy de Bouillon, vénérables débris qui ont survécu aux siècles et aux invasions.

C'est tout un monde que cette basilique et les divers établissements de cultes divers qui s'y rattachent. En continuant à contourner la nef close par les Grecs, on passe sous d'antiques colonnes à chapiteaux massifs, peut-être les restes du portique de l'église primitive, et l'on descend une vingtaine de marches pour arriver à une chapelle taillée dans le roc et appartenant aux Arméniens. L'architecture des piliers révèle l'époque byzantine des premiers siècles. Une énorme suspension formée d'œufs d'autruche en chapelet, pendant à la voûte, déconcerte quelque peu ceux qui pénètrent pour la première fois dans cette crypte vénérable par son ancienneté et ses souvenirs.

Mais on ne tarde pas à se ressaisir et l'on examine avec intérêt la loge de pierre où l'impératrice, depuis sainte Hélène, se tenait pendant les fouilles qui devaient aboutir, à quelques pieds au-dessous, à la découverte de la croix, des clous, de la couronne d'épines, de l'éponge et de l'écriteau infamant, le 3 mai 326.

Tout cet appareil de supplice avait été jeté dans une ancienne citerne, précipitamment, le vendredi soir ; la loi de Moïse interdisant de laisser en place, le jour du sabbat, les instruments de torture.

Les Grecs avaient créé jadis en ce réduit, où l'on

parvient par quelque douze marches assez rudes, une chapelle, déjà en grande vénération au temps des croisés.

Dans l'obscurité que vaut à ces couloirs la fermeture intempestive des baies de la nef on passe devant la chapelle dite de la « Division des Vêtements », rappelant le partage des tuniques et du manteau. Ce dernier est à Trèves; la tunique, donnée le 10 août 800 à Charlemagne par l'impératrice Irène fut offerte par le grand empereur au monastère d'Argenteuil, où sa sœur Gisèle et sa fille Théodrade s'étaient consacrées à Dieu.

Nous revenons en avant et montons à la chapelle du Calvaire où trois autels très surchargés de lustres, de candélabres, d'icônes, d'ors et de clinquant, rappellent les dernières phases du drame sacré.

Ici la croix fut étendue et le Christ y fut fixé de la plus cruelle façon, comme les pires malfaiteurs.

Ici se tenaient la Vierge et les disciples; là, une dalle de marbre recouvre l'excavation où fut plantée la croix.

On peut même toucher le rocher, dont la partie supérieure fut enlevée en 1808, et qui, depuis le crucifiement, conserve la fente miraculeuse coupant transversalement les veines de la pierre.

S'il y a quelque chose d'avéré, a écrit Chateaubriand, c'est l'authenticité des traditions chrétiennes de Jérusalem.

Ces traditions se sont continuées de génération en génération, et, au sujet du Calvaire et du Saint-Sé-

pulcre particulièrement, la critique moderne ne peut guère élever d'objections.

C'est bien dans ce petit espace que s'est déroulé l'horrible supplice autant pour le Fils que pour la Mère, qui assista à tous ces préparatifs atroces. Certes, des mères perdent chaque jour leurs enfants, et c'est un événement pénible dont nous avons tous été les témoins attristés. C'est la commune loi, le gage de l'infirmité humaine. Mais peut-on imaginer raffinement plus extrême dans l'angoisse que cette accumulation d'épreuves pour cette innocente victime sur laquelle s'acharne une populace qui l'accable de ses insultes, de ses crachats, de son mépris; pauvre chair qui, dans la circonstance, a réuni le maximum de la souffrance qui puisse se condenser en elle. Et le Christ, émacié par les jeûnes et les austérités de toutes sortes, brisé par le chagrin et les tortures physiques, par les coups de fouet, la couronne d'épines et le poids de cette lourde croix, a conservé un reste d'énergie pour supporter jusqu'au bout la douleur épouvantable de ces clous qui s'enfoncent dans les mains et dans les pieds, déchirant les tissus, provoquant des hémorragies qui ne pouvaient s'arrêter, reculant enfin jusqu'aux dernières limites la grandeur et la majesté du sacrifice.

C'est là vraiment un extraordinaire spectacle digne de Celui qui l'a proposé comme méditation au monde. C'est l'exemple et la consolation des générations à venir dont les regards resteront toujours attachés à ce rocher où eut lieu la mystérieuse expiation.

Trop de souvenirs se pressent en foule à la mémoire.

On voudrait réfléchir davantage à cet événement inouï et déconcertant. « Dieu fait homme », et, au milieu de la fumée de l'encens, du flamboiement des lampes et des cierges, des chants des fidèles, on n'a plus la force de raisonner. L'arc toujours tendu perd son élasticité. On demeure étonné, surpris, on va devant soi, on s'agenouille, on se relève machinalement, suivant la foule, ne voyant plus la trace de ces différences de culte qui nous troublaient dès l'entrée.

On reste dominé par cette seule idée de l'incarnation ; et quand on traverse la nef des Grecs avec son lustre géant, ses candélabres énormes, ses icônes enluminées, ses stalles élégantes et sculptées ; l'esprit est ailleurs. On ne songe plus à cet exclusivisme bien humain, et c'est la grande figure du Sauveur, au sourire énigmatique et triste, c'est ce visage conservé par une pieuse tradition, si empreint du sentiment de la compassion et de la pitié, qui absorbe ce qui demeure de notre faculté de penser.

Qui plus que Lui a mesuré l'abîme de la décrépitude morale de l'humanité ? Qui a plus approfondi le mystère de la vie ?

Ceux qui ne comprennent point la grandeur de Sa mission peuvent objecter que la religion qu'Il a fondée avec les divers rameaux chrétiens dissidents ne comprend que le quart de l'humanité. Qu'importe ? Aucune religion s'est-elle plus préoccupée de relever le niveau moral de ses adhérents, exaltant le pauvre, humiliant les riches du spectacle de leur misère morale, étendant le rôle de la femme que le paganisme avait abaissé,

supprimant l'esclavage antique, et cette loi féroce et implacable de la fatalité invoquée par les Grecs et les Romains.

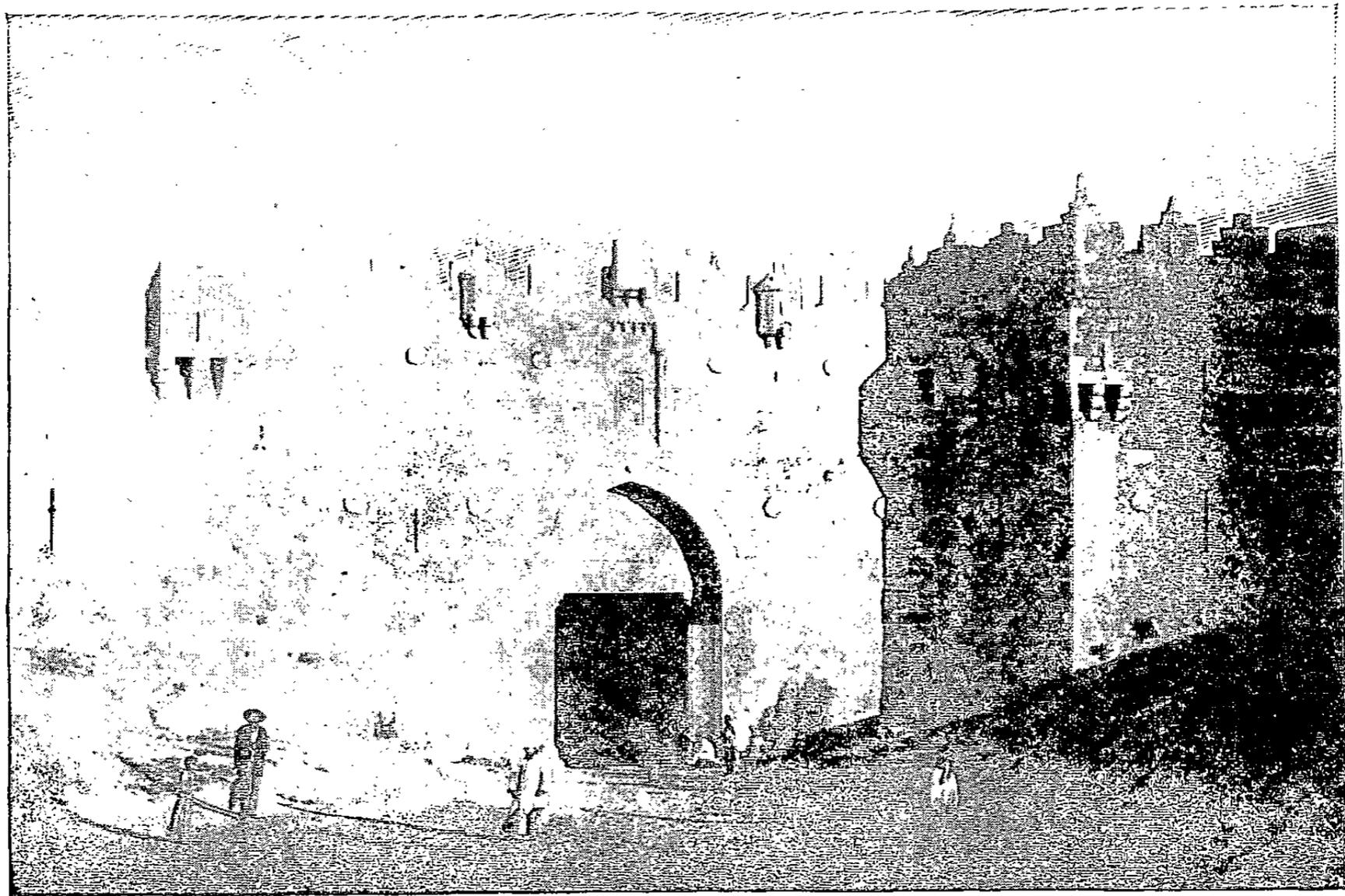
La religion, aux époques de guerres, de barbarie et d'invasion, a constamment pris la défense du faible contre le fort, et ses représentants ont triomphé des persécutions, des haines, des tyrannies en développant ce principe que *le droit prime la force*.

De telles considérations émeuvent ceux-là même qui, comme Loti, se proclament à jamais « incroyants ». Et voici ce que ce lettré délicat et sceptique a écrit sous l'impression de cette vérité : « C'était inattendu et sans résistance possible. Dans ce retrait de pilier qui me cache, voici que je pleure moi aussi, que je pleure enfin toutes les larmes accumulées et refoulées pendant mes longues angoisses antérieures au cours des changeantes et vides comédies dont mon existence a été tramée. On prie comme on peut et moi je ne peux pas mieux ».

III

LA PORTE DE DAMAS. — LA VALLÉE DE JOSAPHAT. —
LE TOMBEAU DE LA VIERGE. — LE JARDIN DES
OLIVIERS. — SILÔE. — COUVENTS DE SAINT-ÉTIENNE
ET DE SAINT-SAUVEUR.

Dans la soirée, nous longeons les anciennes murailles pour aller au jardin des Oliviers, laissant sur notre droite l'hôpital arménien ; à gauche de nombreuses et coquettes villas, puis la porte de Damas où l'on jouit



Porte de Jaffa.

du spectacle le plus pittoresque. C'est le chemin de Jéricho et des nombreux couvents catholiques ou protestants qui ont pris dans ces derniers temps une extension considérable.

C'est en même temps un défilé resplendissant de vie et de couleur à toute heure du jour, mais plus particulièrement le matin et le soir.

Je note au hasard un bédouin à cheval, le fusil en travers, derrière le dos, promenant sur les humbles piétons que nous sommes un regard conquérant. Il précède une caravane de chameaux conduits par des enfants arabes à peu près nus ou couverts de loques informes. Des biskris chassant devant eux de petits ânes chargés de provisions poussent des cris perçants ; ils s'écartent pour laisser passer un pope russe chevelu, en longue robe noire et des religieuses françaises de Saint-Vincent-de-Paul. Là-bas, ce sont deux marchands juifs, vêtus moitié à l'européenne, moitié à la façon indigène, on les reconnaît à leurs longues mèches de cheveux en tire-bouchons devant les oreilles et à un aspect général si caractéristique que bientôt on ne s'y trompe plus ; à côté, des campagnardes au teint basané, tatouées, le front couvert de pièces de monnaie, de lourds bracelets de métal aux bras, rapportant sur leurs têtes les corbeilles plates en vannerie dans lesquelles elles avaient placé les fruits à vendre à la ville ; on voit leur visage, mais d'autres femmes arrivent dont on n'aperçoit que les yeux. Le porteur d'eau, son outre en peau de porc sur le dos, avec le gobelet d'étain qu'il présente aux passants leur succède ; puis défile

une escouade de soldats à l'uniforme rapiécé, etc., etc.

Au tournant de la muraille on nous montre le champ où campa Godefroy de Bouillon. On découvre les plantations d'oliviers s'étageant sur la colline et au milieu les dômes dorés de l'église russe dominant la célèbre vallée de Josaphat vers laquelle nous descendons. Elle est couverte de tombes musulmanes au pied des murailles, juives sur l'autre versant. Les deux races continuent dans la mort à se disputer cette terre avec acharnement.

Au bas du ravin on tourne sur la gauche et l'on a en face de soi le monument appelé le tombeau de la Vierge. Il ne reste, hélas ! plus rien des riches édifices élevés après le concile d'Ephèse, en 431, proclamant Marie mère de Dieu.

Tout a été détruit malgré la piété des fidèles qui, après chaque période de pillage et d'invasion, faisaient surgir des ruines de nouvelles et plus grandioses constructions.

La superposition de deux larges arcades presque romanes, tant l'ogive est peu prononcée, avec un encadrement de porte orientale au milieu, donne un modeste aperçu de ce que devait être la façade du cloître, si important à l'époque du royaume latin de Jérusalem.

Combien tous ces pèlerins d'autrefois produisent l'impression de l'énergie et de la puissance. En moins de deux siècles, la Palestine, la Syrie, une partie de l'Asie Mineure, l'Égypte, furent couvertes de cathédrales, d'églises, de chapelles et en même temps de forteresses et de châteaux-forts dont nous admirons les

majestueux débris. La contrée était sillonnée en tous sens de routes et de chemins, la terre cultivée comme elle ne l'avait jamais été auparavant et le commerce de l'Occident mis en relations plus directes avec l'Orient.

On évoque ici la chère mémoire de tous ces chevaliers et de tous ces soldats disparus; de ces robustes paysans venus avec leurs seigneurs de Gascogne, d'Auvergne, du Morvan, de Normandie, de Picardie ou des marches de Lorraine et des Flandres.

Mais non, tout n'a point disparu en dehors de l'histoire de votre épopée ! Ces ruines conservent partout la signature de vos architectes, des moines de Cluny et des Cisterciens qui ont fait surgir ces monuments de votre foi !

La pierre peut s'effriter peu à peu. Sous le ciel clément de l'Orient, elle marquera longtemps encore pour les générations à venir la trace de votre énergie.

Les années, les siècles passent, mais l'idée demeure ; et c'est en communion avec vos pensées, qui sont les nôtres, que nous nous trouvons ici réunis à votre exemple, dans une même adoration, auprès de ce tombeau !

Après^e avoir parlementé longuement avec le gardien on descend les quarante-huit marches qui mènent à une crypte ayant forme d'une croix latine.

Deux prêtres grecs nous délivrent de petits cierges, des kandilli, pour nous guider dans l'obscurité, et nous les suivons derrière l'autel jusqu'à une dalle de marbre blanc veiné de bleu que l'on suppose occuper l'emplacement où reposa le corps de la Vierge.

A la chute du royaume latin, les musulmans qui rasèrent le couvent (dû à Godefroy de Bouillon), laissèrent intacte, par dévotion pour Sitti Mariam, la mère du prophète Jésus, l'église élevée sur son sépulcre.

Ayant rendu au Pape nos kandilli contre un bacchiche que, d'ailleurs, il nous réclame, nous nous dirigeons par un étroit passage vers la Grotte de l'Agonie.

Dans les environs immédiats eut lieu la trahison de Judas. Plus près ? plus loin ? Que nous importe !

L'essentiel est que nous nous trouvions dans ces parages où s'est accomplie une des manifestations les plus touchantes de l'amour de Dieu, à l'endroit de la lutte formidable entre l'idée et la fragilité de la nature humaine.

La grotte est assez étendue ; elle a dû être creusée, modifiée et agrandie à diverses périodes. Elle n'a probablement conservé que bien peu de chose de son aspect primitif.

Peut-être était-ce là que le Christ s'était retiré pour prier à l'écart de ses disciples Pierre, Jacques et Jean. « Mon âme, dit-il, est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, veillez et priez. » Puis il s'en alla seul à la distance d'un jet de pierre. Une angoisse mortelle étreignait son âme. « Mon Père, s'écria-t-il, tout vous est possible, écartez de moi cette coupe. Cependant, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. »

Durant ce temps, les trois disciples dormaient. Jésus vint à eux et, s'adressant à Pierre, lui dit d'un air attristé : « Simon, tu dors, tu n'as donc pu veiller une

heure avec moi. Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. » Le Sauveur les quitta de nouveau, répétant sa prière : « Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe s'éloigne sans que je la boive, que votre volonté soit faite. » Une deuxième fois, Jésus s'approcha de ses disciples qu'il trouva encore endormis, car leurs paupières étaient appesanties par la fatigue. Ils ne surent que lui répondre. Jésus s'éloigna derechef, redit sa même prière, tandis qu'une sueur de sang dégoutait de son corps jusqu'à terre.

L'heure suprême s'avance et les meilleurs, les plus fidèles de ses compagnons, ne peuvent l'attendre, prier et veiller avec lui. Quel holocauste prévu ! Quel degré progressif dans cet épanouissement de l'épreuve que cet abandon tragique dans ces instants solennels qui vont précéder la Passion.

Pourquoi cette exaltation de la douleur et un tel supplice ? Pourquoi, Lui, la victime innocente, s'immoler pour racheter l'imperfection humaine ? Quel est ce mystère ? Le raisonnement demeure impuissant et désarmé devant ce problème insondable proposé aux prières et aux espoirs de l'humanité, engendrant à travers les siècles les prodiges de l'abnégation et du dévouement qui revêtent, dans l'expansion de la foi, les formes le plus touchantes et les plus extraordinaires.

A l'entrée de la grotte, une grosse croix de bois attire les regards. Un Polonais a voulu, en expiation, l'apporter sur son dos des plaines de la Vistule à travers toute l'Europe, par les mauvais chemins dans les

régions désertes, les marais ou les montagnes de l'Asie Mineure, et cet homme est arrivé là pour mourir exténué sous le poids d'un tel fardeau.

Si un acte de piété aussi ardent ne nous émeut pas, comment rester insensibles à l'épreuve journalière acceptée par les religieux qui, pour remercier Dieu, ont ici même fait l'abandon de toute joie terrestre et invoquent la faveur du ciel sur ceux qui ne prient point.

Les indifférents et les sceptiques peuvent sourire ou hausser les épaules. Qu'importe ! le sacrifice reste toujours la loi immuable de la perfection.

Le jardin des Oliviers, aux RR. PP. Franciscains, est un véritable oratoire avec ses stations du chemin de la croix. Il étale ses gazons et ses parterres de fleurs autour des troncs vénérables des oliviers qui firent l'admiration de Lamartine et dont on a écrit que s'ils n'étaient pas les contemporains du Sauveur, s'ils n'avaient point été les témoins des événements sacrés, puisque Titus, dans le fameux siège de Jérusalem, coupa les arbres tout à l'entour des murailles ; ils devaient, en raison de leur volume énorme et de leur âge respectable, être les rejetons immédiats de ceux-là.

On a reproché aux Pères de n'avoir pas laissé le vallon dénudé, sauvage, avec ces augustes centenaires, d'avoir égayé par des fleurs ce lieu aux sombres souvenirs ? On a prétendu que ces corbeilles en forme de croisillons et de croix de Malte, les berceaux, le pavillon où ces vaillants moines viennent se reposer de la chaleur du jour, diminuent la grandeur majestueuse du site.

Cela est facile à dire pour ceux qui cherchent partout un sujet de critiques. Et, tout d'abord, ne fallait-il pas par des clôtures défendre ce patrimoine contre le vandalisme des Arabes et des passants et en assurer la propriété !

En créant ces ombrages, en utilisant l'eau qui leur permet de cultiver ces chères et jolies plantes d'Italie, de France ou d'Espagne, les Pères ont cédé à un sentiment bien naturel. Exilés volontaires, ils ont reconstitué un peu de leur pays, un coin de fraîcheur dans ce désert de rochers et de terres dénudées qu'est le plateau avoisinant la ville.

Pour eux, c'est un repos après la tension d'esprit et la fatigue physique de cet énervant climat. Et puis, il ne s'agit pas seulement de lutter, il faut tâcher de durer. Des vides se creusent dans leurs rangs et ils ne sont pas toujours comblés. Plus d'un, en récitant ses oraisons au milieu des parfums des roses, du réséda, des œillets, songe un instant à ce petit hameau de Lombardie, de Provence ou de Castille, où une vieille mère, des parents, des amis se préoccupent également de l'absent, de l'obscur soldat de l'idée qui s'est sacrifié pour les autres, pour la tradition, et qui continue, par son dévouement personnel, l'admirable théorie des clercs qui, depuis des siècles, ont redit là l'hymne de reconnaissance et d'amour au divin Crucifié.

Dieu ne leur pardonnerait-il point ce souvenir ému de la patrie ? et faut-il que des voyageurs venant de ces contrées d'Occident si gaies, si riantes, où l'on jouit de la fraîcheur des mois de mai et de septembre, fassent un

crime à ces pauvres disciples de saint François de s'être constitué un abri pour leurs méditations, une place un peu défendue contre les ardeurs du soleil où la prière soit plus facile et où l'on puisse prolonger son séjour sans craindre l'insolation ou l'importunité des passants.

Sans doute, l'Oriental ne s'occupe pas de vous, et s'il vous laisse vaquer à vos occupations, accomplir en toute liberté vos cérémonies religieuses à votre guise, il n'en est pas de même des mendiants de tout âge et de toute condition qui vous obsèdent en vous demandant l'aumône. On ne vous laisse pas une minute de répit. Pendant des heures vous êtes épié, guetté et attendu à la porte d'un sanctuaire et harcelé tout le long du chemin jusqu'à satisfaction obtenue.

En longeant les murs du terrain russe pour nous rendre aux ruines de l'ancienne église de l'Agonie, près du lieu dit du « Baiser-de-Judas », nous nous trouvons au milieu d'un rassemblement de lépreux tous plus ou moins estropiés. C'est une femme au visage tuméfié qui vous présente sa main sans doigts ou un pied dont les muscles ont perdu tout ressort et qui pend flasque et ballottant au bas de sa jambe.

A côté, un aveugle dirige vers nous les moignons blancs qui restent de ses yeux, implorant « bacchiche » d'un cri guttural et douloureux. Des enfants, filles ou garçons, qui les accompagnent, sont aussi infestés par l'horrible mal.

L'un d'eux a déjà été défiguré par l'ulcération progressive qui lui a agrandi la bouche et mangé une partie

du nez. Les dents, mises à nu, donnent au visage un rictus sinistre et grotesque à la fois. C'est un crâne macabre en partie dénudé, qui a conservé un peu de vie ; et la pauvre créature n'a pas vingt ans !

Le spectacle de ces misères est l'un des plus horribles que l'on puisse contempler, et ce sont encore les religieuses françaises de Saint-Vincent-de-Paul qui ont entrepris d'apporter un rayon d'espoir et quelque adoucissement dans l'existence de ces désespérés.

La France de la blague, la France sceptique, voltairienne, railleuse, n'a rien à faire ici. Elle ne comprendrait d'ailleurs rien à ces dévouements.

Quand le Gouvernement qui la représente aura cessé de soutenir nos œuvres d'Orient, celles-ci persisteront encore quelques années par la générosité de notre pays. Mais peu à peu, à mesure que l'anarchie augmentera dans la mère-patrie, les ressources diminueront et ces admirables communautés passeront dans les mains de l'étranger, qui recueillera le bénéfice moral du bien qu'elles auront fait et qui s'en servira pour développer à notre détriment son commerce, son industrie, son expansion économique.

Déjà l'autorité de nos représentants baisse beaucoup en Orient ; les influences allemande, italienne, autrichienne, russe, américaine, anglaise, tendent à se substituer à la nôtre.

Lorsque volontairement notre nation aura abandonné sa brillante situation ; lorsqu'elle aura commis ce suicide vers lequel nous nous acheminons ; lorsqu'il n'y aura plus d'œuvres françaises dans tout l'Orient, on est en

droit de se demander avec angoisse s'il y aura une France !

Mais nous voulons croire quand même que la crise actuelle ne saurait durer, et nous ne désespérons point des sentiments de bon sens, de justice et de patriotisme rationnel qui finiront à la longue par prendre le dessus chez nos concitoyens.

IV

L'HÔTELLERIE. — LES MOSQUÉES. — LES ÉCURIES DE SALOMON. — LA PORTE DORÉE. — LE CHEMIN DE CROIX. — LE MUR DES LAMENTATIONS. — LA SYNAGOGUE.

C'est en causant sur cette douloureuse situation que nous reprenons la route de l'hôtellerie.

La vaste bâtisse comprend une partie centrale et deux ailes qui avancent reproduisant la forme d'un E majuscule, avec la chapelle au milieu flanquée de deux petites tourelles et surmontée d'une statue de la Vierge que l'on aperçoit de tous les points de la ville.

(Quels encouragements les Gouvernements et surtout tel souverain d'un grand Empire n'auraient-ils pas prodigués à des religieux qui travaillent ainsi à l'étranger pour leur patrie ?

En France, on les met hors la loi ; on confisque leurs biens et le produit de leur travail au mépris du droit commun.

Et cependant c'est pour cette mère ingrate, qui ne

veut point connaître les meilleurs de ses enfants, que le soir, les novices nous chantent un hymne patriotique dans la salle à manger brillamment éclairée par les lampes électriques, seule installation de ce genre à Jérusalem.

18 mai. — Notre première visite est pour le Saint-Sépulcre, en passant par la Porte-Neuve, creusée dans la muraille d'enceinte par ordre du Pacha, afin de faciliter l'accès de la cité aux religieux Assomptionnistes. Quand on connaît le respect des Musulmans pour leurs monuments, leur attachement à toutes les constructions de leurs aïeux, cette marque de sympathie de la part des autorités turques en dit long sur la reconnaissance qu'ils éprouvent pour les services rendus à la population par ces modestes prêtres français.

Devant l'hôtellerie s'est constitué tout un quartier de Levantins marchands de souvenirs de toutes sortes, meubles en bois d'olivier, médailles, chapelets, croix avec incrustations, objets de nacre, bijoux pour la plupart sans valeur. Ces braves gens vous assaillent de prières, d'offres, d'invitations, et l'on a peine à s'arracher à leur obsession.

A leurs magasins succèdent ceux des selliers, bourreliers, cordonniers ; les cafés arabes ; et une ruelle entre de longs murs où se trouve la *casa nova* des Franciscains.

On descend des escaliers et des passages en enfilade où l'on a établi des barres de fer pour indiquer que les chameaux ne doivent pas y circuler.

Puis, arrivés vers le centre de la ville, on rencontre

des boutiques russes que l'on dirait transportées de quelque coin du vieux Moscou, avec leurs collections d'icônes de toutes formes ; de christes amaigris violemment peinturlurés ; de vierges aux grands yeux noirs, roides dans leurs costumes dorés, aux gestes gauches, exagérant le caractère hiératique des figures.

Encore des marches où l'on croise d'habitude quelques indigènes, des femmes ou des enfants qui mendient et de rares religieux. Le soleil est à son zénith. C'est une chaleur de plomb qui tombe sur cette ville et que les murailles renvoient de tous côtés au rare promeneur.

Nous sommes à nouveau devant le vieux sanctuaire du Saint-Sépulcre. Des nuées d'hirondelles ont élu domicile entre les arceaux de la façade ; elles vont, viennent, remplissant l'air de leurs mille cris joyeux, saisissant contraste de la vie avec ce tombeau dont la pierre s'effrite longuement sous l'action des années. C'est le moment où la solitude et le silence ne sont point troublés sous ces voûtes sombres, et où l'on peut le mieux méditer et évoquer les inoubliables souvenirs.

Au retour j'assiste, de la rue, à une opération chirurgicale, la saignée en plein vent faite à une malade par un médecin indigène. Il tire de sa poche une lancette, bande le bras, pique la veine et, après quelques minutes, arrête la petite hémorragie sans se départir un instant de son calme magistral. Puis il essuie son instrument et le remet où il l'avait pris. D'antisepsie,

de désinfection, de lavage, je n'aperçois pas trace. Il est vrai que l'eau est si rare à Jérusalem !

Au retour, je trouve nos compagnons occupés à écrire d'innombrables cartes postales, et nous utilisons l'heure de la sieste pour rendre visite aux Frères des écoles chrétiennes et aux religieuses appelées les « Dames Réparatrices », dont le superbe monastère et la chapelle sont tout auprès de nous.

Enfin, la cloche du départ retentit. Nous suivons nos guides par des galeries peu éclairées qui nous amènent au quartier musulman en passant sous de sombres voûtes où sont installés divers bazars, jusqu'à la porte du Coton.

Là, tout d'un coup, la vue s'étend sur un vaste espace entourant l'esplanade de la mosquée d'Omar.

Un mur flanqué de contreforts et de petits pavillons carrés à toiture hémisphérique soutient le remblai de terre sous lequel reposent les débris de tous les anciens monuments accumulés en cet espace par les diverses générations juives.

Ce fut l'emplacement du fameux temple de Salomon qui se composait de plusieurs parvis à colonnades, l'un pour les gentils où les païens avaient accès, le fameux marché d'où Jésus chassa les vendeurs ; le second pour les seuls Hébreux ; le troisième réservé aux prêtres et donnant accès au Saint et au Saint des Saints.

Le Saint était une vaste salle rectangulaire de 20 mètres de long sur 10 de large et 15 de hauteur, plafonnée en bois du Liban et contenant l'autel des parfums en cèdre plaqué d'or. Contre la muraille se

trouvaient cinq candélabres à sept branches, disposés en forme d'éventail, qui furent pris par les Romains et sont représentés sur l'arc de triomphe de Titus.

Une porte, aux battants toujours ouverts, mais fermée par un voile en fine soie aux riches broderies, séparait cette première pièce du lieu vénérable entre tous, le Saint des Saints, chambre complètement obscure, au milieu de laquelle, sur une table d'or, était placée l'arche d'alliance, petit coffre en bois de 1 m. 30 de long sur 0 m. 78 de large, où étaient renfermées les deux tables de pierre de la Loi, la verge d'Aaron, l'urne sacrée contenant un peu de manne. (1)

Le sanctuaire proprement dit était donc de dimensions restreintes si l'on fait abstraction des parvis, et la mosquée d'Omar donne une idée à peu près exacte de son importance.

Fondée par l'illustre Calife en 638, elle devient, sous les croisés, l'église du Temple où fut établi l'ordre de ce nom, qui devait tenir une place si considérable dans les annales du royaume Latin. Et tout d'abord, au premier aspect, on est surpris de cette petitesse du monument. La plupart de nos églises de village ont une autre envergure avec leurs clochers et leur nef élevée.

En termes d'architecture, cela représente un octogone régulier inscrit dans un cercle de 27 mètres de rayon, entourant le rocher central au-dessus duquel s'élance la coupole que soutiennent quatre piliers et douze colonnes en marbres précieux.

(1) *La Palestine*, guide historique et pratique des professeurs de Notre-Dame-de-France, 1903, p. 114.

On entre par une petite mosquée en miniature, Koubbet-ès-Silsileh, la coupole dite « de la Chaîne » (1), parce qu'une chaîne invisible monte de là jusqu'au ciel, traçant aux morts, prétendent les imans, le chemin qu'ils doivent suivre. Ce petit édicule est antérieur à la mosquée d'Omar à laquelle il aurait servi de modèle. Là, on se chausse de babouches pour pénétrer dans l'enceinte sacrée qui rachète ses modestes dimensions par une élégance et une gracieuseté de formes qui font considérer ce monument comme un des chefs-d'œuvre du génie arabe.

On est de suite saisi d'admiration par la teinte discrète et chatoyante que laissent filtrer des vitraux unicolores sans ornementation. Pas de figures, pas de personnages, pas de fleurs. De simples verres accolés, aux nuances variées de la façon la plus harmonieuse et qui projettent sur l'intérieur, sur les colonnes en marbres les plus précieux, dépouille des basiliques de Justinien et de Sainte-Hélène, des lueurs douces et agréables, changeant avec l'heure du jour et l'intensité du soleil.

L'intérieur de notre admirable cathédrale de Chartres donne le plus l'impression que l'on éprouve ici au point de vue des tonalités, et c'est un tour de force que, par un procédé aussi simple, les artistes indigènes se contentant d'enchasser dans du plâtre des verres de teintes différentes, aient pu produire un tel effet.

Les mosaïques byzantines des murs complètent le

(1) Ancienne chapelle Saint-Jacques-des-Croisés.

charme par le déploiement de fleurs féeriques aux extraordinaires enroulements. C'est, a écrit M. le marquis de Vogué, « la fantaisie des tapis d'Orient ; c'est le chatolement des fins tissus de cachemire, transportés dans le domaine de l'opaque décoration murale, de la translucide décoration vitrée » (1).

Sur le rocher central, conservé dans sa nudité, Mahomet, suivant le Coran, s'éleva au ciel monté sur sa magnifique jument blanche, El Bourak, dont lui avait fait présent l'archange Gabriel.

Du temps des Juifs, se dressait, en cet endroit, l'autel des sacrifices. Par une crypte, située au-dessous, s'écoulaient l'eau et le sang des victimes vers la vallée de Josaphat, et l'on a retrouvé des conduites de plomb datant de cette époque lointaine.

Les croisés avaient placé sur ce rocher l'autel principal de leur église. Leurs rudes voix ont résonné sous les voûtes de ce temple où ils étaient entrés l'épée au poing, massacrant tous ceux qui s'y étaient réfugiés.

L'ardeur de la lutte ne justifie pas cette cruauté inutile contre laquelle protestait le vaillant Godefroy en s'en allant pieds nus au calvaire.

La mosquée d'El Aksa, située en bas de l'esplanade, offre un caractère de grandeur que n'a point la précédente. Elle fut construite en 670 avec les débris de l'église Sainte-Marie-Nouvelle, appelée plus tard église de la Présentation.

Hugues de Payens, en 1118, la transforma en couvent

(1) De Vogué, *Les Églises de Terre-Sainte*.

de l'ordre des Templiers, et la salle d'armes des chevaliers-moines occupe tout le côté Ouest de l'édifice.

Le portail en ogive, les colonnades des sept nefs, la coupole, le mélange des styles chrétien et arabe trahissent ses multiples transformations à travers les âges.

Avec ses 90 mètres de long sur 60 de large, c'est un vaste et beau sanctuaire auquel il manque seulement l'unité dans l'ensemble.

On y évoque de nombreux souvenirs plus ou moins authentiques de l'ancien testament, et les gardiens vous signalent : l'oratoire entouré d'un grillage en fer du temps du royaume Latin ; la chaire incrustée de nacre et d'ivoire, don de Nouredin ; une empreinte du pied de Jésus provenant du lieu de l'ascension.

Il est regrettable qu'on ne puisse gratter le badigeon des murs qui recouvre de vieilles peintures chrétiennes.

Que de restes précieux on mettrait à jour par des fouilles sur tout ce terrain consacré. Un étroit escalier vous conduit aux écuries de Salomon. On appelle ainsi des voûtes immenses probablement destinées à soutenir l'esplanade et qui ne servirent d'écurie qu'à l'époque des croisades. On voit encore les trous des piliers où l'on passait des cordes pour tenir les chevaux, et les débris des mangeoires, creusées à même le rocher. Des cavités à la voûte devaient recevoir les poutres qui supportaient d'immenses greniers à fourrages.

Le tour de l'esplanade, d'où l'œil embrasse toutes les constructions du mont des Oliviers, complète la prome-

nade qui nous amène à une double arcade romane, dite Porte-Dorée, par où le Christ entra à Jérusalem, le jour des Rameaux. On y a édifié deux minuscules chapelles.

Les Turcs sont persuadés que les Francs reviendront par là, lors de la conquête du pays, et ils ont muré extérieurement les chapelles, du côté de la vallée, pour retarder cet événement redouté ! Pauvres Francs, ils paraissent assez divisés pour que la réalisation de ces prédictions soit bien lointaine !

Justinien, qui éleva l'édifice, vivait assez près des événements pour que cette reconstitution nous donne une idée assez fidèle de ce que devait être ce coin de la muraille au temps de la domination juive.

La Porte-Dorée était tenue en grande vénération par les croisés et ouverte avec toutes sortes de solennités le jour des Rameaux.

Nous nous rendons ensuite près des soubassements de la tour Antonia, l'ancienne forteresse romaine englobée dans les bâtiments de la caserne turque.

C'est là que l'on se réunit le lendemain, 19 mai, pour le chemin de croix.

Les soldats vont et viennent, très absorbés par leurs occupations diverses, toutefois pas un d'eux ne se permettrait soit de rire, soit de critiquer cette manifestation religieuse.

Mais était-ce bien ici la place de l'ancien prétoire ? Il est permis d'en douter si l'on réfléchit que la foule ne pouvait être admise dans cette citadelle qui dominait la cité. Puis le trajet de la Passion serait bien compliqué.

Actuellement, on peut dire de ce quartier qu'il consacre seulement un souvenir.

A dix heures, la chaleur est torride. Les prêtres et religieux portent une lourde croix de bois, les laïques une autre, et tous s'avancent au chant des cantiques.

A chaque station, un P. Franciscain, s'exprimant avec clarté et éloquence, développe des considérations morales de la plus haute élévation. Sa figure brune, énergique, fait songer aux moines belliqueux d'autrefois. Celui-ci se borne à batailler contre les fautes des Chrétiens, à gourmander leurs imperfections, leurs vices, leurs faiblesses, et il nous exhorte avec chaleur et conviction à suivre l'exemple du Christ.

On sent en lui l'apôtre convaincu et décidé. Sous ce ciel de feu, dans ces ruelles aux maisonnettes à moucharabiés, où une foule d'indigènes, en leurs pittoresques costumes, nous dévisage avec un sentiment de curiosité respectueuse, le spectacle est impressionnant. Par instants, l'épreuve des porteurs semble au-dessus de leurs forces, on dirait qu'il vont fléchir sous le poids de ces croix apportées de France. Le difficile est d'aller régulièrement au pas. La sueur coule des visages. On se raidit, on ne veut pas paraître faiblir sous cette charge terriblement lourde pour les épaules.

Heureusement, on s'arrête à chaque tournant de ruelle, et l'on a tout le temps de souffler et de se remettre aux diverses stations immortalisant l'acte charitable et compatissant de sainte Véronique, la consolation aux filles d'Israël, la dépouille des vête-

ments, l'attachement à la croix, le crucifiement, le calvaire et le sépulcre.

Que de commentaires éloquents, quel cadre plus grandiose que celui-là pour un orateur ! On oublie, par instants, les 50 degrés centigrades qu'il faut subir.

Les détails du drame se pressent en foule à l'esprit.

L'appel au Cyrénéen, dont nous remplissons l'office fictif, n'est-ce pas la convocation de tous les hommes à l'œuvre de la rédemption ? et, le sens symbolique de toutes ces épreuves se précise à notre esprit.

Que sont les subtiles distinctions, les catégories, les exclusions que nous prononçons quand Dieu convoque tous ceux qui espèrent, qui souffrent et qui se désolent sans égard à la race, à la nationalité et à la croyance ?

Heureux les pauvres ! heureux les affligés ! les faibles, les infirmes, les malades ! glorifions les déshérités du sort ! et que les riches songent qu'ils n'ont qu'un bien prêté. C'est la religion de la pitié, de la miséricorde et de la bonté ; l'exaltation de l'humiliation et de la douleur.

Et ces graves pensées vous obsèdent pendant que le cortège s'avance à travers les escaliers et les couloirs sans ombre qui se prolongent à l'infini. La chaleur de ces murs blancs qui vous renvoient la réverbération du soleil produit une sorte d'oppression lourde, d'engourdissement des idées qui vous fait croire par instants que vous êtes dans un demi-rêve.

Dans l'après-midi, quand l'extraordinaire radiance s'est un peu dissipée nous nous rendons au quartier juif. Il n'offre, au point de vue de la propreté, que peu

de différences avec le reste de la ville arabe ; même petite cour précédant une mesure carrée avec dôme de pierre et de ciment, même distribution des pièces, mêmes portes basses et fenêtres masquées par des balcons. Sur le seuil de beaux enfants, dont beaucoup sont d'un blond roux vénitien, sont en train de jouer, quelques-uns même s'amuse à nous jeter des cailloux et nous devons leur montrer de gros yeux courroucés.

C'est aujourd'hui vendredi, le jour consacré aux fleurs, et bientôt le bruit d'une grande clameur voisine frappe nos oreilles. Au pied d'une muraille de quelques mètres de haut, formée de blocs énormes, restes problématiques des soubassements du temple de Salomon, une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, gémissent et se désolent. Nous sommes au célèbre mur des Lamentations.

Il y a là de graves personnages à barbe blanche, en riches robes de velours cramoisi et bonnet de fourrure. Ce sont les doyens de la Communauté israélite, ceux qui ont une situation prépondérante parmi leurs coreligionnaires. Ils lisent à haute voix le Talmud, au milieu d'une foule où se trouvent de nombreux Européens vêtus de grands pardessus, portant de petits chapeaux de feutre mou à bords plats. La plupart sont faciles à reconnaître par le type sémite très accentué. Ils se divisent en plusieurs sectes, séparées par des minuties de rites et en guerre les unes avec les autres. Il y a surtout deux principaux groupements, les askénazims ou juifs du Nord, les séphardims ou juifs du Midi. Tous indistinctement se retrouvent devant ce mur

pour oublier ce qui peut les éloigner les uns des autres.

Frappant le front contre les pierres, ils récitent des psaumes sur un ton nasillard et rythmé en se balançant d'avant en arrière par un mouvement pendulaire qui à la longue devient obsédant. Leurs voix prennent des inflexions attendries, ils implorent, ils supplient, ils finissent par pleurer réellement, et c'est au milieu de sanglots que leur prière s'achève. Au bout d'un certain temps, cette manifestation ardente de la douleur vous impressionne péniblement.

Et l'on songe que depuis les premiers siècles de notre ère leur pieuse tradition n'a été interrompue ni par les guerres, ni par les persécutions de toutes sortes. Ils restent invariablement attachés à leurs souvenirs et à leurs espoirs. Séparés, dispersés aux quatre coins du monde, ils conservent la foi inébranlable au messie promis. Vraiment, pour qui ne croit à rien de la Bible, ni de l'Évangile, y a-t-il spectacle plus démonstratif que celui de ce peuple qui, depuis la destruction de sa capitale, subit la dure expiation qui lui fut prédite ?

Mais en même temps, quelle preuve de la puissance de la religion pour cimenter l'idée nationale ! Peut-on en invoquer de plus extraordinaire à travers les siècles que cette longue manifestation ? Les générations se succèdent parmi tous les peuples de l'univers, et toujours la race a les yeux fixés sur ce petit coin du monde qu'est la Palestine.

Entrant dans la synagogue, nous y voyons le rabbin officier dans une vaste pièce sans ornementation et aux murs nus et sévères. Cela nous semble glacial, et en



Mur des lamentations.

rentrant dans l'immense hall de l'hôtellerie, nous saluons avec enthousiasme la croix dessinée en traits de feu par les lampes électriques « *O Crux Ave* ».

V

UNE MESSE OFFICIELLE A SAINTE-ANNE. — LE MUSÉE DES PP. BLANCS. — SAINT-ONUFRE. — LES LÉPREUX. — TOMBEAUX DE ZACHARIE, DE SAINT-JACQUES ET D'ABSALON. — L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE AU CAMPMENT DE GODEFROY DE BOUILLON. — LE COUVENT DES DOMINICAINS DE SAINT-ÉTIENNE. — LE TOMBEAU DES ROIS. — SAINT-SAUVEUR. — FÊTE CHEZ LES RELIGIEUSES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Le 20 mai, au petit matin, nous nous rendons à la cérémonie de Sainte-Anne. Le cavas du consulat est là, en grand uniforme. C'est que nous sommes en terre française. Le sang de nos soldats versé à Sébastopol nous a valu cette inestimable possession, et la basilique a été reconstruite par les Pères de Mgr Lavigerie, auxquels la France a confié la garde du monument.

Avec beaucoup de sens artistique et de respect, ceux-ci ont conservé les rares vestiges de l'église byzantine, entre autres de fort curieuses mosaïques.

Ils ont formé une troupe d'excellents musiciens, leurs jeunes séminaristes indigènes qui sont là en cercle avec leurs instruments prêts à accueillir, de leurs mélodies, le consul de France.

A Jérusalem plus qu'ailleurs, l'anticléricisme ne

saurait être un article d'exportation. Il faudrait envoyer ici nos plus farouches mangeurs de curés, ils se rendraient compte de l'attitude que doit tenir le représentant d'une grande puissance sous peine de déchoir. Mais à quoi bon récriminer ?

Les gouvernements démocratiques se succèdent bien trop rapidement pour avoir des traditions d'aucune sorte, et c'est la caractéristique de la révolution, qu'elle soit violente et brutale, ou bien lente et insidieuse ; de laisser aux générations suivantes la charge de réparer les ruines, et l'impérieux devoir de reconstituer l'ordre social anéanti. L'histoire est un éternel recommencement.

Les PP. Blancs ont recueilli tout ce qu'ils ont pu des vieux souvenirs de la religion, et ils ont créé un petit musée contenant de précieux documents pour l'archéologie.

Armes et monnaies romaines et juives, talents et sicles frappés du temps de Pilate, mesures anciennes, bijoux, amphores et poteries, objets modernes travaillés dans le pays, curiosités naturelles du sol, anciens plans de Jérusalem, etc. C'est une remarquable collection que l'on visite avec le plus grand intérêt.

Attenant à leur jardin, sont les ruines de ce que l'on considère comme la piscine probatique.

Sous les portiques, écrit saint Jean, gisaient un grand nombre de malades. Ils attendaient le mouvement de l'eau, car un ange descendait de temps en temps dans la piscine pour l'agiter, et le premier malade qui y entrait alors était guéri, quelle que fût sa

maladie. Là, Jésus dit au paralytique : « Lève-toi, prends ton lit et marche. » Aussitôt, cet homme fut guéri, il prit son lit et marcha.

Au bas d'un escalier de pierre on se trouve en présence d'une longue citerne avec une nappe d'eau ayant 2 mètres à 2 mètr. 50 de profondeur.

A la partie supérieure existent encore quelques débris des constructions des croisés.

Soudain éclatent les sons belliqueux de la *Marseillaise*, le consul de France fait son entrée avec sa famille, précédé du cavas solennel chamarré sur toutes les coutures, marchant à pas comptés en marquant la mesure avec sa canne de tambour-major, et impressionnant la foule par son grand sabre et ses moustaches.

Nos Parisiens du boulevard souriraient et tourneraient en ridicule tout ce cérémonial ; n'empêche que sans cet appareil notre représentant aurait l'air d'un pauvre sire pour tous ces Orientaux dont il nous faut ménager l'état d'esprit et les susceptibilités.

L'office commence devant une foule très recueillie. Pendant la célébration de la messe, le prêtre, un religieux, va, suivant l'usage oriental, donner le baiser de paix au représentant de cette France, où l'on est en train d'expulser ses collègues de leurs couvents.

Quelle énigme pour les historiens de l'avenir ! mais combien maladroite et antinationale cette guerre faite à la religion d'un pays pour le plus grand profit de tous les éléments révolutionnaires et destructeurs de la société !

Enfin, la cérémonie se termine par des chants majestueux, et le consul se retire, respectueusement salué par la foule, tandis que retentissent les accords entraînants de la marche de *Sambre-et-Meuse*.

Nous parcourons la crypte où sont conservés des tombeaux qu'une pieuse tradition prétend établir sur l'emplacement des demeures de saint Joachim et de sainte Anne et qui conserveraient leurs restes.

En nous en retournant par les ruelles à peu près désertes à cette heure de soleil, nous nous arrêtons à la Casa Nova des RR. PP. Franciscains, les admirables continuateurs des croisés.

Après la prise de Jérusalem par les Turcs, ils s'y établissent, en 1219, malgré le danger continu d'être massacrés. Saint-Jean-d'Acre tombe en 1291, et un demi-siècle après ils n'hésitent pas à revendiquer la propriété de tous les sanctuaires de Terre-Sainte. Ils y demeurent quand même, payent de leur vie toutes les victoires chrétiennes, en 1365 ; en 1537, après la destruction de la flotte turque, par Doria ; en 1571, après Lépante, en 1799, enfin après la retraite de Bonaparte en Syrie. Partout cette contrée est arrosée de leur sang (1). Leur ténacité et leur courage sont tels qu'ils ont raison de toutes les persécutions. Honneur à ces braves qui, à l'heure actuelle, sont si dignement représentés, et dont le supérieur n'a pas le droit de posséder deux soutanes !

L'atelier de métiers qu'ils ont fondé fournit des ouvriers d'art à tout l'Orient.

(1) *Une Visite aux Saints-Lieux*, par le R. P. Loyseau, 1900.

Dans l'après-midi, nous descendons la vallée du Raphaïm pour gagner le couvent grec de Saint-Onufre, vénérable cénobite qui, pendant une partie de son existence, vécut de racines et de fruits, à l'écart de l'humanité, dans des grottes désertes.

Le sanctuaire qui lui est consacré, est bâti sur le mont du Mauvais-Conseil, ainsi appelé parce que les juifs y auraient délibéré sur la façon de perdre Jésus, ce qui est d'ailleurs contesté. On y visite quelques grottes sépulcrales avec des ossuaires. On y brûle des kandilli devant le tombeau du saint et les bons moines vous font l'accueil le plus empressé.

De là on se rend à l'Haceldama, champ du potier que couronne une ruine informe.

Nous descendons à la fontaine de Rogel où des indigènes se procurent l'eau d'une singulière façon. Ils font descendre d'abord une ancienne boîte à biscuits en fer-blanc au fond du puits et versent le liquide remonté dans une outre en peau de chèvre. Le manège dure indéfiniment et nécessite une bonne dose de patience, mais ici on n'a pas le souci de l'heure.

Les lépreux, avisés de notre venue, ont été réunis dans le voisinage par les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, qui leur ont distribué dans de grands plats en bois leur nourriture pour plusieurs jours. Par suite d'une quête faite parmi nous, c'est un repas de gala : du mouton, des légumes, du riz, des fruits. Sur ces visages amaigris, dont quelques-uns ont un aspect effrayant, des rires horribles qu'accompagnent des gro-

gnements sourds provenant de gorges à demi-rongées témoignent de la joie que nous leur avons causée.

A quelques centaines de mètres, à mi-coteau, une bâtisse en maçonnerie percée d'un rang de fenêtres garnies de grillages porte le nom pompeux de léproserie. On entre dans une cour où à droite et à gauche devant chaque logement il y a de petits espaces en terre battue. C'est là que, pendant les chaleurs de l'été, ces malheureux viennent s'étendre, roulés dans un drap, pour avoir plus de fraîcheur.

Chaque ménage a sa pièce de quelques pieds carrés, avec un grabat au milieu. Quelques-unes de ces loges ont la forme voûtée et sont tenues assez proprement.

Comme mobilier accessoire, une cruche en poterie grossière, une sorte d'armoire étagère en argile durcie, ayant des trous formant casiers dans lesquels sont posés divers ustensiles de cuisine. Nous sommes loin de l'hygiène et de l'antisepsie européennes, mais on a tout de même fait quelque chose.

Dans un coin j'aperçois un chat, le poil tombé, atteint de la maladie de sa maîtresse qui, paralysée et impotente, me suit des yeux pendant la visite de son domicile, en criant d'un ton lamentable : « Bacchiche ! »

Deux fois par semaine les religieuses viennent secourir ces infortunés en leur apportant la nourriture. Les Turcs n'ont pas encore songé, pour les remercier de ce dévouement, à vendre les couvents.

C'est un progrès à rebours qu'ils ne comprennent pas.

Remontant la vallée du Cédron, nous arrivons à la piscine de Siloë, qui ne laisse plus couler qu'un mince

filet d'eau. On y remarque les débris d'une ancienne chapelle, près de laquelle les autorités de la ville ont élevé un minaret.

Un peu plus loin, un mûrier rappelle l'endroit où le prophète Isaïe fut scié en deux avec une scie de bois. Dans ce trait se trahit une fois de plus le caractère implacable de la vengeance juive tel qu'il ressort de l'histoire de ce peuple qui ne connut guère la charité.

La vallée se rétrécit. Nous laissons sur notre droite des jardins qui semblent bien cultivés. L'eau existe en abondance à une petite profondeur. A gauche, c'est la roche nue et stérile, que couvrent par places les assises de pierres entassées de l'ancienne ville.

Les fouilles en cet endroit exhumeraient la Jérusalem primitive, celle qu'a pleurée le Christ et que le temple dominait de sa masse.

Siloë est aujourd'hui un village de bédouins paresseux, menteurs, voleurs et cherchant facilement querelle aux étrangers. Il ne ferait pas bon, paraît-il, de s'attarder le soir dans ce triste faubourg aux maisons carrées, véritables petites forteresses avec d'étroites lucarnes, repaire de l'écume de la population de la cité, où la police redoute d'aller chercher les criminels.

A la fontaine de la Vierge nous assistons à un gracieux défilé de femmes arabes portant leurs amphores sur la tête et entourées d'enfants qui crient, jouent, piaillent, pendant que les mères descendent gravement les escaliers qui leur permettent de puiser l'eau. Elles ont sous leurs oripeaux multicolores une attitude sculpturale qui rappelle la majesté antique.

Une fois de plus nous constatons la négligence des autorités turques, une femme lave du linge à côté de celles qui remplissent leurs cruches.

Cette source excellente, la seule de Jérusalem, mériterait cependant quelques égards.

Là, Salomon reçut l'onction du Grand-Prêtre et ce lieu est sacré pour tout le peuple d'Israël.

En continuant à remonter la vallée, nous passons près des tombes dites de Zacharie, une simple pyramide ; de saint Jacques, en forme d'un minuscule portique ; d'Absalon, ayant l'aspect d'une tiare.

On ne sait rien de précis sur ces monuments qui, probablement, sont de l'époque du Christ. Tout à fait dans le haut, dominant la colline, est le monolithe dit de Siloë, qui, d'après les recherches des archéologues, semble être un monument funéraire égyptien.

Nous cheminons parmi les pierres sépulcrales juives ou musulmanes. C'est une immense nécropole jusqu'au bas du mont des Oliviers où nous retrouvons le chemin déjà parcouru.

A l'endroit précédemment signalé où campa Godefroy de Bouillon, l'empereur Guillaume avait fait établir sa tente quand il vint en Syrie. C'était une belle idée susceptible d'impressionner le monde musulman. Il n'a manqué au puissant souverain que le faste d'une cérémonie religieuse grandiose, à peu près incompatible avec le culte réformé, pour frapper profondément l'imagination de ce peuple épris des manifestations imposantes.

Le 21 mai, nous étions réunis le matin au couvent

des Dominicains, élevé sur l'emplacement du martyr de saint Etienne. Les religieux, tous professeurs savants et distingués, ont conservé avec un pieux respect les débris de la magnifique église élevée de 436 à 460, par l'impératrice Eudoxie.

Ce sont surtout de bien précieuses mosaïques dont les siècles écoulés n'ont pas altéré la fraîcheur ni l'harmonieuse disposition. L'invasion de Chosroès, en 614, avait été suivie de la destruction de ce sanctuaire, que l'on a retrouvé sous un amoncellement de cinq à six mètres de décombres.

Le P. Séjourné, supérieur, adresse à l'assemblée, qui comprenait le consul de France et sa famille à titre privé, un discours magistral avec cette éloquence nourrie de faits et de citations qui est familière à cet érudit modeste et distingué, doublé d'un éminent théologien. Son appel à tous les auditeurs, qu'il adjure d'être les témoins du Christ, produit une impression profonde.

Après la cérémonie, lui-même veut bien nous faire visiter dans les moindres détails l'imposante basilique si heureusement reconstituée. Sous l'autel, il nous montre l'emplacement du martyr de saint Etienne, dont les reliques sont à Saint-Laurent, hors les murs, à Rome.

Au-dessous des portiques du vestibule d'entrée, quelques tombes du cloître primitif remontent presque aux origines du Christianisme.

Dans l'enceinte de la propriété est le tombeau des rois où l'on accède par un escalier conduisant à une vaste



Martyre de saint Etienne.

cour quadrilatère. Une frise d'un dessin grec très simple en surmonte l'entrée. La porte était fermée par une pierre en forme de meule qu'on roulait comme dans la plupart des sépulcres juifs.

Ce qui est hors de doute, c'est que ce ne fut point la sépulture des rois d'Israël, mais celle d'une princesse asiatique, Hélène d'Adiabène, qui mourut à Jérusalem peu de temps avant le siège de la ville par Titus.

Les PP. Dominicains ont fondé une école biblique où l'on étudie tout ce qui concerne l'ancien Orient : géographie, archéologie, épigraphie, et les langues grecque, hébraïque, assyrienne, arabe, etc. Tous les ans, le nombre des élèves augmente, et les services ainsi rendus à la science religieuse sont de plus en plus importants.

Dans l'après-midi, nous nous rendons à l'église et au couvent de Saint-Sauveur, résidence du Révérendissime Père Custode de Terre-Sainte (titre du supérieur toujours Italien), assisté d'un vicaire (Français) et d'un procureur (Espagnol).

Ces bons religieux nous reçoivent de la plus cordiale façon et nous terminons nos visites chez les Frères des écoles chrétiennes, qui élèvent à la manière française de nombreux indigènes qu'ils préparent aux études pour les Postes du Gouvernement turc.

Ce dernier ne manque jamais une occasion de leur témoigner sa reconnaissance pour les bons employés qu'ils forment à son usage.

Mais les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont organisé pour nous une véritable représentation avec les

enfants de l'hospice. Il faut aller encourager cette manifestation longuement préparée à notre intention.

Il y a tout d'abord *la Poupée malade* pour les bébés de la crèche ; *Don Quichotte* donne aux garçons l'occasion de développer leurs aptitudes héroï-comiques et, pour la fin, les petites filles aveugles nous ont réservé *la Foire de Séville*. Tout cela est très bien enlevé et encadré de pas redoublés et d'airs entraînants exécutés par la fanfare de ces excellentes éducatrices qui font ainsi le plus d'honneur possible à leurs compatriotes.

VI

BETHLÉEM. — LA BASILIQUE. — LA GROTTÉ DU LAIT. — LE VILLAGE DES PASTEURS. — ŒUVRES FRANÇAISES A BETHLÉEM. — L'HISTOIRE DU SAINT-SÉPULCRE. — LES ÉTABLISSEMENTS RUSSES. — L'HÔPITAL SAINT-LOUIS DE JÉRUSALEM. — LA MOSQUÉE DE L'ASCENSION. — LE PATER. — BÉTHANIE.

Au matin du 22 mai, sur la route poussiéreuse de Bethléem, nous sommes à peu près au complet pour nous rendre à la célèbre basilique.

Quelques rares cavaliers accompagnent les voitures où l'on nous a entassés. On longe la gare, le couvent des Clarisses ; celui de Saint-Élie aux curieuses peintures datant de l'empereur Manuel Commène. Un édifice en forme de casbah attire soudain notre attention. C'est le tombeau de Rachel, reconstruit par les Turcs et où les juives se réunissent tous les ans pour

pleurer la femme du patriarche. Sur les flancs de la montagne on aperçoit à quelque distance le village

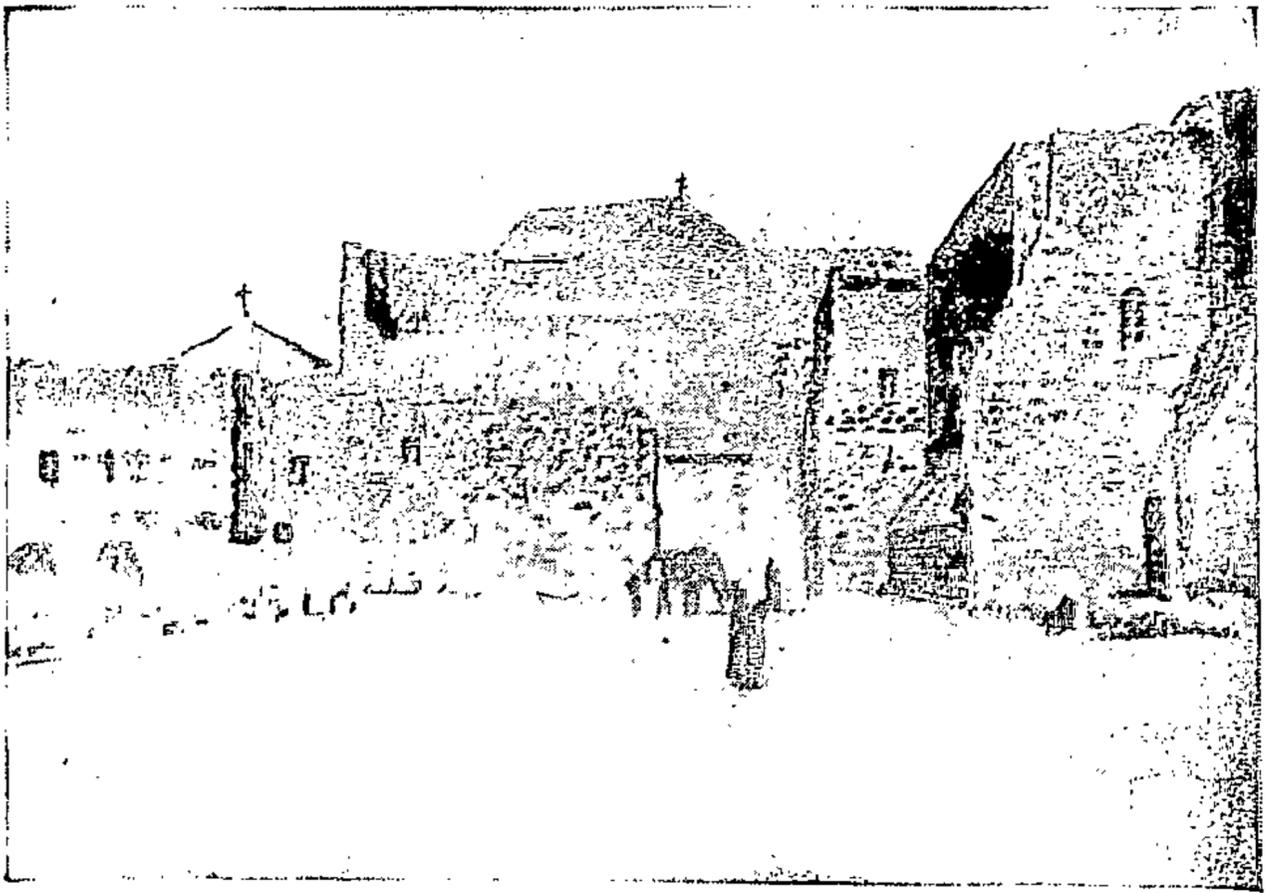


Le tombeau de Rachel sur la route de Bethléem.

chrétien de Beth-Djala, à gauche la mer Morte. Nous suivons la route des Mages, dont un puits consacre encore le souvenir. Enfin, voici quelques maisons, un clocher dominant diverses constructions reliées par des murs épais et donnant l'impression d'un ancien fort. Nous sommes à la Ville Sainte. On est agréablement surpris de ne pas rencontrer de mendiants comme à Jérusalem. Partout des marchands, des ouvriers, des employés sont à l'ouvrage. De véritables artistes confectionnent les objets les plus divers et les plus ingénieux avec la nacre. Les femmes qui circulent à visage découvert portent une haute coiffure, la Chatoueh, avec un double collier de sequins sur le front. Les sequins sont d'or ou d'argent, suivant la position sociale. Elles sont généralement entourées de beaux

enfants qui ne sont pas déguenillés comme ceux que l'on voit dans la plupart des pays d'Orient.

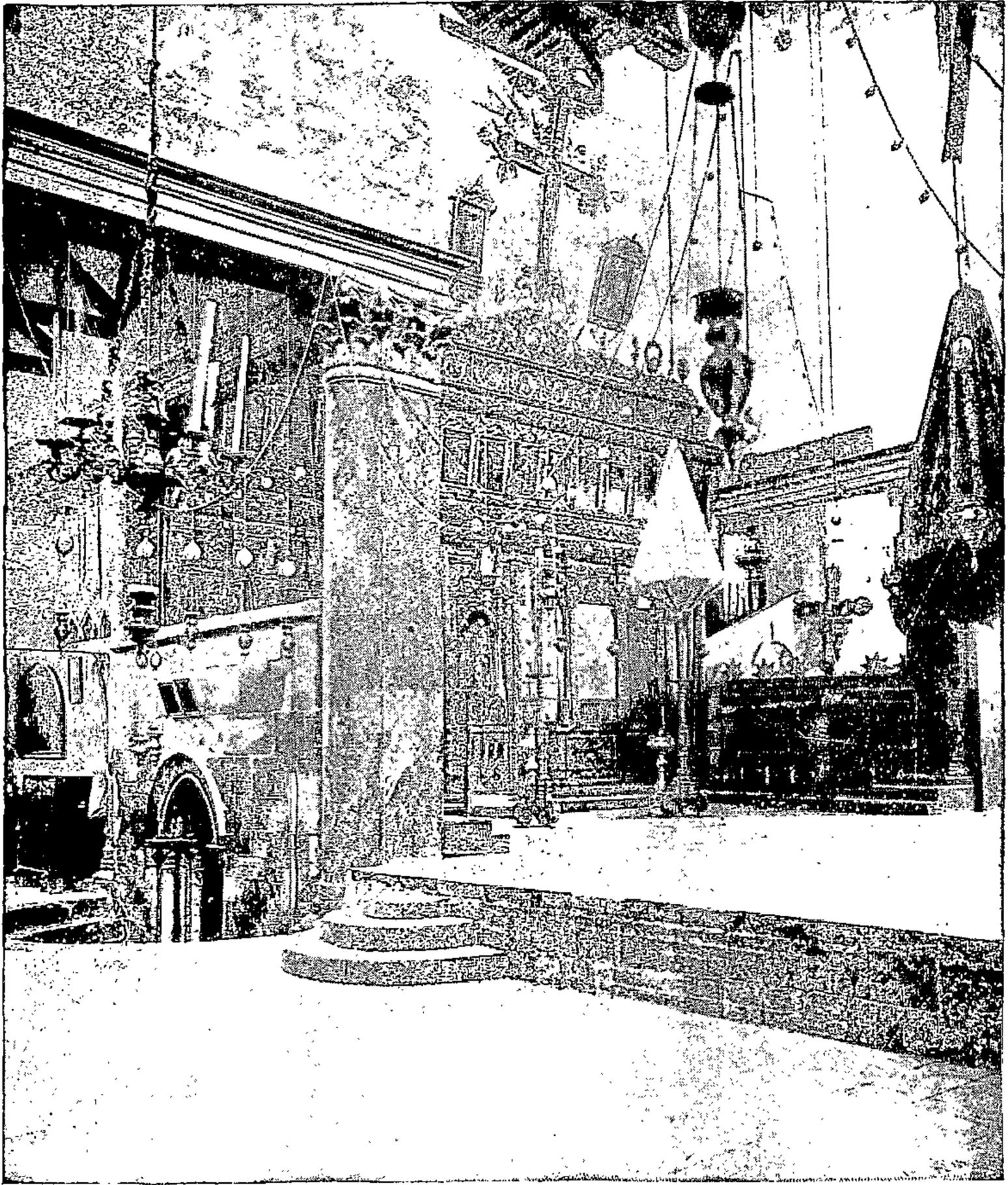
Les figures sont souriantes ; on sent que l'on est dans un pays où domine la religion chrétienne. La porte de



L'entrée de la basilique de Bethléem.

la basilique est petite et basse, on l'appelle le Trou de l'Aiguille, et il faut se baisser pour entrer. Cela est ainsi depuis les siècles où les moines se défendaient de la sorte plus facilement contre les bédouins pillards du désert, qui faisaient de fréquentes incursions à Bethléem.

Le sanctuaire byzantin à cinq nefs, aux lourds piliers comme le Saint-Sépulcre, a été fermé dans une partie de son enceinte par les Grecs qui, sans s'occuper de l'art, du style, de l'harmonie de l'édifice, des droits



Entrée de la chapelle de la Crèche dans la basilique de Bethléem.

des autres communions, se sont fait là une place réservée.

Dans le transept gauche, on descend quelques marches et l'on est dans l'ancienne caverne, comme l'appelle saint Justin au II^e siècle, où saint Joseph, qui n'avait pu trouver de place dans le khan ou hôtellerie, chercha un refuge avec Marie.

L'on passe sans transition, de l'obscurité d'un couloir, dans le plein rayonnement de centaines de lampes et de cierges, emplissant de fumée une petite pièce à peu près rectangulaire, où l'odeur de l'encens vous saisit à la gorge.

A gauche, une place marquée d'une étoile d'argent rappelle et atteste le lieu de la naissance du Christ. Un peu plus bas on aperçoit l'espace très resserré par le coin de rocher sur lequel était appuyée la crèche. La voûte est si basse que l'officiant ne peut élever son hostie consacrée sans la toucher.

Durant la présidence du maréchal de Mac-Mahon, la France a donné la toile d'amiante qui forme tenture le long de la grotte et qui remplace les tapisseries de prix fréquemment détruites autrefois par les incendies.

Ici convergent les pensées et les prières de millions de chrétiens lors des fêtes si gracieuses et si poétiques de Noël.

L'on voudrait se recueillir un peu, prier, méditer sur la grandeur de l'événement dont cet endroit fut le témoin ; mais cette foule, ce bruit, ces religieux, ces prêtres de différentes confessions qui vont et viennent avec leurs ornements parfois singuliers, vous troublent

et l'on ne suit pas avec l'attitude soutenue que l'on désirerait la célébration de la messe qui a lieu hâtivement; l'officiant, profondément ému, souhaitant qu'après lui le grand bonheur qu'il a éprouvé soit partagé par le plus grand nombre possible de ses collègues.

Tous ces Français et Françaises agenouillés qui inclinent leurs fronts à l'élévation et qui s'empressent à la communion, représentent la moderne offrande et le tribut de notre peuple qui, malgré les circonstances défavorables, perpétue le témoignage de respect et d'adoration des anciens Mages.

Et à ce moment revivent dans tous nos esprits les airs joyeux des Noël's d'autrefois :

Il est né le divin Enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes.
Il est né le divin Enfant,
Chantons tous son avènement.

Et l'on songe aux campagnes de France, souvent couvertes de neige, quand, dans la nuit sainte, les foules se pressent dans les églises et dans les chapelles, venant parfois de fort loin à la lueur des lanternes.

Oublions un instant ce gendarme turc qui monte ici la garde; les confessions dissidentes dont les discordes ont troublé cet asile de la paix et de la prière, pour ne songer qu'à cette féconde expansion du génie chrétien dont ce lieu sacré a été l'origine. Quelles merveilles ne lui doit-on pas? Et quand cela ne serait que par reconnaissance pour cette admirable floraison d'art dont il fut le point de départ, quel Français, épris de l'idéal, ne saurait ici se découvrir avec émotion?

Mais, pour nous, l'art n'est qu'un effet de la beauté qui rayonne de Dieu, et c'est cette beauté souveraine qui a inspiré dans les siècles de foi, l'expansion gracieuse de la prière et de la pensée.

Par son effort continu, la France a mérité une place spéciale dans cet hommage à la Crèche, comme par le sang de ses enfants, prêtres et soldats, elle s'était créé des droits à sa possession.

Nous vivons dans des temps où l'on oublie trop ceux qui nous ont précédés. Ici, les populations continuent à honorer la glorieuse épopée des Francs, et quand, aux fêtes de Noël, notre consul, en costume d'apparat, vient encore présider aux cérémonies religieuses, il personnifie aux yeux des Arabes tout l'Occident chrétien.

Longtemps, sous la tente et dans les bourgades isolées, le faste de ces fêtes fera l'objet des conversations et des causeries des indigènes.

Dans une chapelle souterraine que l'on nous fait visiter furent, dit-on, réunis les ossements des enfants massacrés par ordre du cruel Hérode, et, tout à côté, existe encore le réduit où saint Jérôme passa trente-huit ans de sa vie dans la prière et dans l'étude, en composant la *Vulgate*.

En sortant de ces profondeurs, nous nous arrêtons à la vaste église des RR. PP. Franciscains, et nous recevons ensuite la plus gracieuse hospitalité à leur couvent.

Ils nous expliquent avec force commentaires intéressants et instructifs les détails de la basilique, monu-

ment unique en Palestine, datant de l'époque de Théodose le Jeune, et conservé intact depuis le v^e siècle. Aussitôt Jérusalem prise par les croisés, on commença la décoration intérieure en mosaïques, dont il reste sur les côtés de la nef quelques parties assez nettes représentant divers épisodes de la vie du Christ.

Le voici entrant dans la ville Sainte, monté sur une ânesse et le peuple lui jette des rameaux, étend des vêtements sous les pas de sa monture; plus loin, c'est Thomas l'incrédule, mettant ses doigts dans la plaie du côté; puis le Saint-Esprit rayonnant au-dessus des apôtres, etc., etc... A travers les siècles l'idée s'affirme la même à nos prières et à nos méditations, immuable comme la religion qu'elle a inspirée.

Nous nous dirigeons ensuite vers la Grotte du Lait qui perpétue une gracieuse légende. Marie et Joseph, dans leur fuite, s'étaient réfugiés sous un renforcement de rocher et l'émotion de la Vierge à l'idée qu'on allait massacrer les enfants fut telle, que la source de son lait se tarit momentanément. Mais au bout de peu d'instants il reparut plus abondant, si abondant même, qu'il en tomba quelques gouttes sur la pierre pendant qu'elle allaitait l'enfant.

Et depuis, les femmes du pays, les chrétiennes comme les musulmanes, prennent un peu de la poussière de cette roche calcaire pour guérir celles qui n'ont point de lait.

A quelque distance, on aperçoit dans la plaine, au milieu d'un bosquet d'oliviers, le champ des bergers. Ceux-ci passaient, à garder leurs troupeaux, les heures

de la nuit, quand une voix leur parla dans le rayonnement d'une lumière céleste :

« Aujourd'hui, en la cité de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ. »

Et ils se levèrent pour aller porter à Dieu le premier hommage, le plus sensible de tous, celui des humbles et des pauvres gens. *Hosanna in excelsis!*

Tout auprès se passa le touchant et poétique épisode de Ruth et de Booz.

Là aussi Jacob avait dressé ses tentes après la mort de Rachel.

Mais la petite cité de Bethléem est tout particulièrement chère aux cœurs français.

C'est tout d'abord le séjour des Carmélites, dont le couvent affecte la forme d'une tour pour rappeler la tour de garde de la famille de David.

Et les prières de ces pauvres religieuses sont en effet la protection de notre pays, le contrepoids de tant d'injustices dont nous sommes les témoins attristés et impuissants.

Les Dames de Saint-Joseph-de-l'Apparition y ont des écoles florissantes. Petits garçons et petites filles nous chantent des cantiques et des hymnes patriotiques français. Les larmes vous montent aux yeux en songeant aux services que ces vaillantes femmes rendent ici à la mère-patrie.

Combien éclate à chaque instant cette « incohérence », qui, suivant M. Clémenceau, caractérise la politique et la situation de notre pays.

Il y a plus, il y a vis-à-vis de ces auxiliaires volon-

taires, une trahison dont notre époque sera responsable devant l'histoire et la postérité.

Et je prends congé de la Supérieure qui nous a conduits dans les classes, en la saluant bien bas et en baissant avec respect la main qu'elle m'avait tendue.

Les Frères des écoles chrétiennes ont ici leur noviciat, ayant à sa tête le vénérable et savant Frère Evagre.

D'autres œuvres nombreuses illustrent la charité catholique. L'orphelinat de la Sainte-Famille de Dom Belloni, a recueilli plus de 350 enfants. L'hôpital autrichien des chevaliers de Saint-Jean soulage quantité de malheureux.

L'assistance aux déshérités du sort se continue ici par une noble et touchante émulation entre les peuples chrétiens.

Les années se succèdent apportant les unes la prospérité, d'autres la gêne pour ces œuvres diverses, mais toujours, sur cette terre bénie, la prière et l'action se manifestent de façon aussi ardente et aussi généreuse.

Au retour, un de nos compagnons me montre le champ des pois chiches. Un homme, dit la légende, semait des pois quand la Vierge passant par là lui demanda ce qu'il faisait : « Je sème des pierres », lui répondit-il. Eh bien, alors, s'écria-t-elle « tu récolteras des pierres ».

De petits fossiles de la grosseur et de la forme d'un pois ont, à travers les siècles, perpétué cette histoire naïve.

Dans la soirée, la plupart de nos compagnons partent pour Jéricho et la mer Morte.

D'autres, et je suis du nombre, préfèrent rester et étudier davantage la Ville Sainte.

VII

L'HISTOIRE DU SAINT-SÉPULCRE. — LE MONT SCOPUS. —
L'HÔPITAL SAINT-LOUIS. — LA MOSQUÉE DE L'ASCEN-
SION. — LE COUVENT DU PATER. — BETPHAGÉ. —
LE TOMBEAU DE LAZARE.

C'est au Saint-Sépulcre que l'on revient toujours le plus volontiers, et l'on aime à reconstituer par la pensée la basilique merveilleuse formée de trois palais de marbre, d'albâtre, de mosaïques et de pierres précieuses que sainte Hélène et Constantin avaient construits pour la gloire de Dieu. Plus respectueux du souvenir consacré par ces lieux, ils avaient conservé intact le calvaire. Une croix plantée dans le rocher évoquait la grandiose immolation et une grille d'argent entourait la colline. Le 26 mai 614, tous ces trésors d'art byzantin étaient anéantis.

Quinze ans plus tard, l'empereur Héraclius, victorieux des Perses, pieds nus, sans couronne, recouvert d'une simple tunique de lin, entrait dans Jérusalem par la Porte-Dorée et, en 629, le 14 septembre, replaçait la vraie croix dans la basilique nouvelle; mais, le 2 février 637, la tyrannie du Croissant s'appesantissait à

nouveau de cruelle façon sur le pays et le vénérable édifice s'écroulait en partie.

Insuffisamment réparé, il fut enfin brûlé le 27 septembre 1010.

Une troisième construction, commencée grâce au zèle du patriarche Nicéphore et de l'empereur Constantin Monomaque, était inachevée quand arrivèrent les croisés.

Ils la transformèrent et la remplacèrent par la vaste et splendide cathédrale gothique toute de marbre, de bas-reliefs ciselés et de mosaïques, où l'habile architecte Jourdain sut utiliser des fragments nombreux des constructions précédentes (1).

On ne se lasse pas de parcourir ces couloirs et ces chapelles obscures où, à chaque instant, quelque objet nouveau, quelque décoration d'abord inaperçue, sollicitent votre attention et suggèrent d'intéressantes réflexions.

L'après-midi est consacrée à faire en voiture le tour du mont Scopus.

Un Arabe bat son blé, à côté de la route, en le faisant piétiner par ses chevaux, suivant la méthode romaine.

Dans le lointain, sur la route de Jéricho, on aperçoit l'auberge dite du « Bon-Samaritain » et, à l'extrémité de l'horizon, la mer Morte aux reflets d'acier.

A notre retour nous visitons les établissements russes élevés en partie grâce aux libéralités de la grande-duchesse Serge.

(1) *Les Légendes du Saint-Sépulchre*, par Couret. — Maison de la Bonne presse, 8, rue François-I^{er} (1894).

C'est tout une ville située au Nord-Ouest de Jérusalem, avec des hôpitaux fort bien aménagés pour les malades, des dortoirs immenses permettant de recevoir les foules de pèlerins accourus de tous les points de l'Empire des czars, des hangars où, sur des couchettes de bois, on peut installer 2 à 3,000 voyageurs.

Beaucoup de nos compagnons sont allés aujourd'hui à Saint-Jean-la-Campagne. Un malencontreux mal de gorge m'immobilise à l'hôpital Saint-Louis. Cela me permet d'étudier en détail le bel établissement dû à la générosité du comte de Piellat.

On y accède par un petit jardin au milieu duquel s'élève le térébinthe dit de « Tancrede », à la place où le fameux chef de la croisade avait établi sa tente. Rien n'est plus curieux que de voir les groupes d'arabes réunis sous cet arbre majestueux, pour la consultation médicale du matin.

Quantité de femmes et d'enfants atteints d'ophtalmie, l'affection la plus redoutable et la plus répandue de la contrée, viennent demander le secours du médecin des roumis, le Dr Makarech, aussi modeste que distingué, assisté des religieuses de Saint-Joseph-de-l'Apparition, dont l'une, sœur Joséphine, est depuis trente-cinq ans à la tête du service hospitalier.

De larges corridors, de magnifiques escaliers de marbre conduisent à des salles où les indigènes sont confortablement installés. Plusieurs d'entre eux, sinon tous, ont le sentiment que de leur existence ils n'ont pas eu autant de bien-être ni de soins.

Ces pauvres gens ont d'autant moins des habitudes

de propreté que l'eau est plutôt rare dans le pays, aussi c'est une grosse affaire que de les débarrasser tout d'abord, à l'entrée, de la vermine dont ils sont couverts.

Peintre et artiste de goût, M. le comte de Piellat, le donateur de l'hôpital, a de plus, décoré des blasons des paladins de la première croisade, le vestibule de ce bel établissement.

Il s'est réservé une petite pièce bien modeste où il demeure constamment parmi les pauvres et les malades qu'il a soulagés, réconfortés et guéris. C'est le bon Samaritain de l'Évangile.

Toutes les maladies médicales et chirurgicales peuvent être soignées ici d'une façon parfaite, et il est regrettable que notre Gouvernement n'ait pas eu l'idée de décerner quelque récompense honorifique à ce digne serviteur de notre pays qui, par la générosité de cette œuvre à laquelle il a consacré la plus grosse part de sa fortune, rend des services considérables à tous nos compatriotes voyageant dans ces contrées. Le mal de gorge ayant augmenté, force me fut de m'installer dans une des petites chambres de l'infirmierie où M^{me} Boucher ne tardait pas à me rejoindre à la suite d'un léger accès de malaria. Un excellent chanoine, M. Dupont, atteint d'une inflammation des jambes, me donna des conseils de patience. Lui venait pour la seconde fois en Terre-Sainte, et une affection sans gravité l'immobilisait absolument en lui rendant la marche impossible. Il acceptait cet ennui avec une sereine et évangélique résignation.

Mais il m'était impossible de tenir en place, et, le

25 mai, quoique un peu courbaturé, avec un reliquat de fièvre, j'accompagnais le groupe qui partait pour la mosquée de l'Ascension. On prend toujours le chemin de Jaffa et du Jardin des Oliviers avec lequel nous sommes déjà familiarisés ; mais, si l'aspect de nos villes est quelque peu uniforme, ici la vie arabe est tellement variée que nous ne revoyons en quelque sorte jamais le même spectacle.

Nous descendons vers la vallée de Josaphat où toutes les propriétés sont entourées, pour éviter les contestations si fréquentes dont la moindre parcelle de terre est l'objet. Et l'on pense que les Franciscains ont été particulièrement prévoyants, en affirmant ici par des murailles leur droit de possession.

A 7 heures du matin la température est déjà fort élevée. Quittant la Vallée du Cédron pour monter la côte du mont des Oliviers nous apercevons nettement tous les monuments déjà visités dans ce coin consacré, puis la longue ceinture de murailles, la mosquée d'Omar, l'esplanade, et à l'infini les milliers de petites maisons aux toits en dôme toutes resplendissantes sous les rayons étincelants du soleil. Nous parvenons près d'une porte que domine un modeste minaret. C'est là. Il faut parlementer quelques instants pour entrer dans la cour. Sur l'emplacement de la rotonde, édifée en ce point par les croisés, est actuellement une casbah musulmane où, par une faveur spéciale des autorités turques, on obtient à grand peine de dire la messe une ou deux fois par an. Aujourd'hui est l'un de ces jours de faveur. Aussi il y a partout des autels improvisés et des prêtres célébrant,

comme ils le peuvent, le saint sacrifice dans un espace où nos amis sont quelque peu à l'étroit.

De là, le quarantième jour après sa résurrection, le Christ s'éleva lentement dans les airs jusqu'à ce qu'une nuée l'ait dérobé aux regards de tous (1). Les pieds auraient marqué leur trace sur le rocher. L'une des empreintes est conservée ici même, l'autre a été transportée à la mosquée d'El-Aksa. Il serait intéressant de les relever et de les comparer, en les contrôlant les unes par les autres avec celles de la voie Appienne, en grande vénération à Rome.

Les Carmélites du couvent du Pater, qui se trouve tout à côté, nous reçoivent de la façon la plus cordiale et nous prenons chez elles le déjeuner du matin.

Leur cloître est envahi par la foule qui ne les voit pas, et plus d'une de ces pauvres filles venues de France, dont la journée et les nuits se passent dans la prière, doit songer avec émotion qu'il y a là des compatriotes peut-être de leur ville ou de leur village, des amis, des parents même. Quelle joie on aurait de causer du pays. Mais non, c'est un nouveau sacrifice à ajouter aux autres qui ne se comptent plus.

La princesse de la Tour d'Auvergne, duchesse de Bouillon, a donné à ces religieuses françaises ce sanctuaire restitué au culte. La noble dame a décoré les galeries du promenoir, de plaques de marbre sur lesquelles le *Pater* est traduit en trente-six langues ; et, dans une chapelle, est son tombeau avec une longue

(1) *Actes*, I.

inscription faisant l'éloge de son mari, le comte Bossi.

« Homme de grand jugement, écrit l'historien Botta, dont nous reproduisons la citation, il méprisait le bavardage et les dérèglements des démocrates, parce qu'il s'apercevait que ceux-ci ne pouvaient conduire à aucun bon gouvernement, encore moins à un gouvernement libre (1) ».

Combien nous avons l'occasion, à l'heure actuelle, de vérifier l'exactitude de l'opinion que cette grande dame a voulu faire reproduire.

Nous quittons cet asile de toutes les mortifications et de tous les renoncements pour nous rendre à Betphagé, les uns à pied, d'autres sur de petits ânes conduits par des enfants arabes, les « biskris », qui courent, sautent et trottinent à côté de leurs animaux.

A cette chapelle est attaché un souvenir qui date des croisés. C'est un cube de pierre de près d'un mètre de côté recouvert de peintures relatives à la résurrection de Lazare. Ces peintures sont d'ailleurs fort détériorées.

Toutefois, on a pu lire le mot de « Betphagé » sur l'une d'elles, et jadis on croyait que c'était l'endroit du colloque de Marthe et Jésus.

Les savants palestiniologues ont établi que cette pierre se trouvait un peu plus loin au pied de la colline sur le sommet de laquelle était peut-être Béthanie, située à 15 stades de Jérusalem.

(1) Botta, *Histoire d'Italie*, livre XVII.

D'anciennes citernes découvertes récemment confirmeraient cette opinion (1).

En tout cas, il est vraisemblable que les Juifs n'enterraient pas leurs morts dans leurs villages, et le tombeau de Lazare est au milieu de l'agglomération d'El-Azarieh, située au bas de la côte qui n'est point assurément l'ancienne cité.

Un certain nombre de masures misérables, des murs à moitié en ruine constituent la bourgade. Nous descendons deux étages de marches et arrivons à une cave étroite. C'est en cet endroit que, d'après Jean, la sœur du mort, Marthe, dit au Christ : « Seigneur, il sent déjà mauvais car il y a quatre jours qu'il est là ». Jésus répondit : « Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ». Ils soulevèrent la pierre, et Jésus levant les yeux prononça ces paroles : « Père, je vous rends grâce de ce que vous m'avez écouté. Pour moi, je savais que vous m'écoutez toujours, mais je parle ainsi à cause du peuple qui m'entoure afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyé ». Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors ». Et aussitôt le mort se leva ayant les pieds et les mains liés de bandes et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur commanda alors de le délier et de le laisser aller.

Les documents les plus authentiques confirment l'existence du tombeau de Lazare en ce point. Au temps des croisés, une tour dont on voit encore les ruines,

(1) Voir le *Guide de Palestine*, page 198.

protégeait les religieuses d'un couvent de Bénédictines contre les incursions des bédouins.

Des Passionnistes sont installés dans le voisinage. Leur modeste demeure est au milieu d'un véritable désert. Ces bons prêtres nous font l'accueil le plus empressé.

VIII

LA NUIT A JÉRUSALEM. — SAINT-PIERRE IN GALLICANTE.
— MORT D'UNE DE NOS COMPAGNES. — LE CÉNACLE.
— CHAPELLE ARMÉNIENNE. — DÉPART POUR JAFFA. —
CÉSARÉE. — SAINT-JEAN-D'ACRE. — CAÏFFA.

Nos compagnons qui ont visité Saint-Jean-la-Montagne en sont revenus enchantés, non seulement à cause des souvenirs qui s'attachent à ce pays, mais encore par suite de l'impression charmante que leur a laissée cette gracieuse contrée où des sources jaillissent à chaque pas. Et dire que la plus élémentaire canalisation amènerait facilement cette eau à Jérusalem !

Il faudra sans doute encore un siècle ou deux pour réaliser ce progrès. Il y en aurait un autre très apprécié des voyageurs dans la Ville Sainte, ce serait de leur permettre le sommeil. A Jérusalem, on ne dort guère. A partir de minuit, d'heure en heure, se succèdent les départs des caravanes. C'est le vacarme des cris des conducteurs, le bruit des grelots et, au matin, les sonneries des cloches. Ajoutez-y, à l'infirmerie, les rondes, cependant bien discrètes des religieuses, qui prennent

la température de ma pauvre malade dont l'état a quelque peu empiré. Le médecin de l'hôpital n'a toutefois aucune crainte. C'est, dit-il, un cas léger qui guérira par un énergique traitement.

Le 26 au matin, pour dissiper les effets de l'insomnie, je vais me promener auprès de la porte de David et respirer l'air de la campagne.

On trouve dans ce quartier le Khan de Jérusalem, l'hôtellerie antique.

Au milieu de la cour est un troupeau de chameaux accroupis qui semblent résignés sous le lourd fardeau dont ils sont chargés. A quelque distance, le long de la muraille, à l'ombre des portiques, les conducteurs sont étendus et reposent sur des nattes.

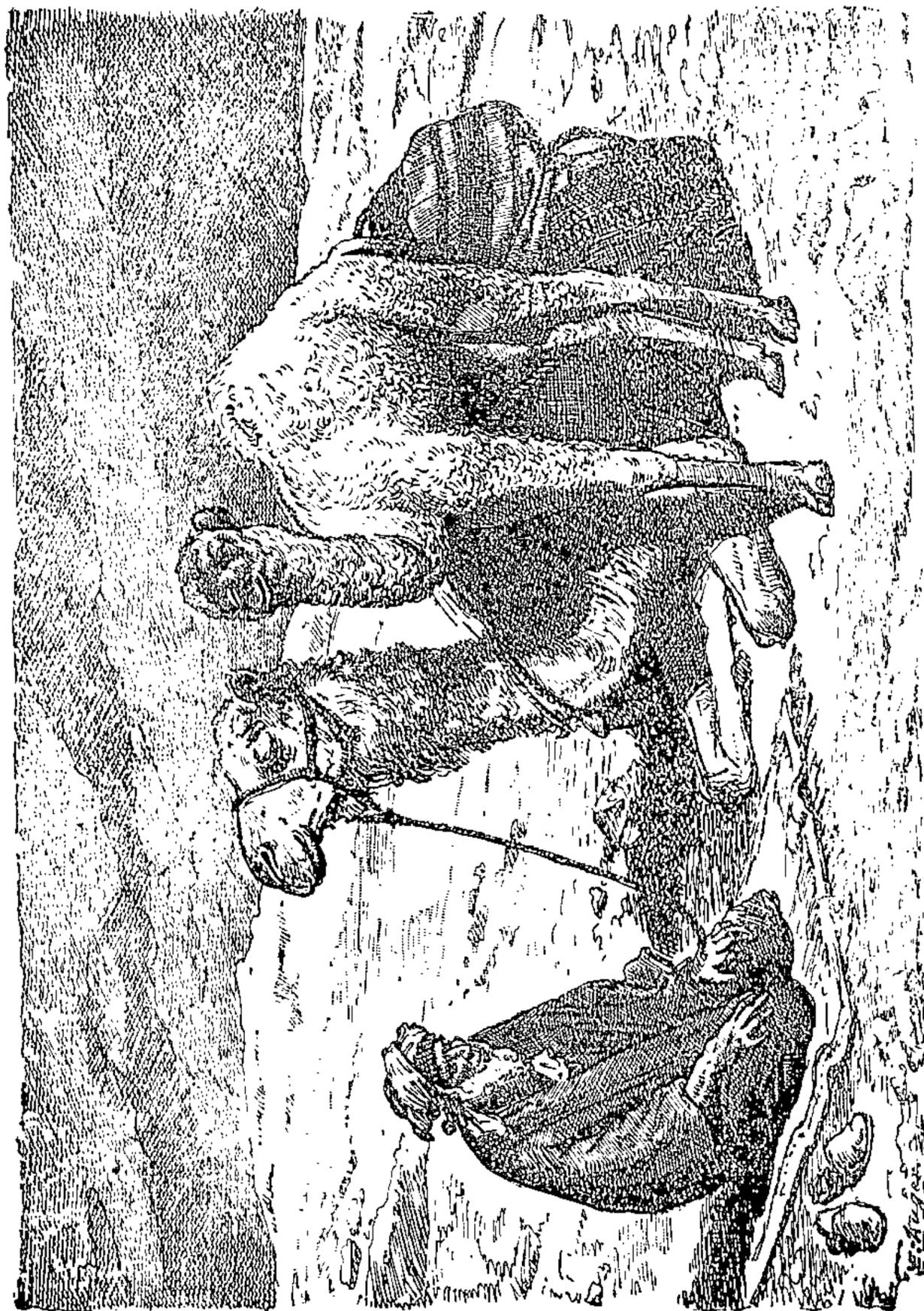
Quelques-uns fument le narghilé, s'interrompant de temps en temps pour tremper leurs lèvres dans de minuscules tasses de café.

Ils ont voyagé la nuit et le jour ils dorment.

En voici qui s'orientent vers La Mecque et disposent de petites nattes sur lesquelles il s'agenouillent pour la prière. C'est à qui aura l'aspect le plus impassible. Par instants on les prendrait pour des statues. Pas un muscle de leur visage ne trahit la moindre émotion. Vous pouvez circuler tout autour d'eux, vous leur êtes aussi indifférents que la pierre de la route.

Je rejoins un groupe de nos compagnons reconnaissables à leur insigne, une petite croix rouge fixée à leur vêtement, et j'arrive avec eux sur le terrain de Saint-Pierre *in gallicante*, appartenant aux PP. Assomptionnistes. Une vaste tente a été dressée sous laquelle

un jeune prêtre dit la messe. Chaleur torride au dedans et au dehors. Mais l'endroit rappelle tant de souvenirs



La prière de l'arabe.

solennels de notre religion, que personne ne paraît se préoccuper de ce détail. Là, tout près, se trouvait la

maison de Caïphe où eurent lieu l'interrogatoire, les faux témoignages et les reniements de Pierre.

Combien est touchant et instructif cet incident de la Passion et combien humain !

Les Croisés avaient élevé en cet endroit une église dont on retrouve des débris de mosaïque, et le P. Germer a exhumé des fouilles toute une partie de voie romaine.

On nous montre le caveau des pèlerins. Nous devons y amener le soir une brave fille de la campagne, déjà âgée, qui accomplissait le trajet pour la quatrième ou cinquième fois, et qui succomba à une pneumonie.

Ce fut une bien triste cérémonie. Le Consul et les autorités conduisirent cette bonne Française à sa dernière demeure avec l'assistance de la plupart des passagers de *l'Etoile*.

Dans la matinée du 27, nous allons à la Mosquée, qui occupe la place du Cénacle et de l'ancienne église franciscaine du XIV^e siècle, dont elle a conservé deux à trois colonnes.

La salle du bas, où l'on vénérât jadis la descente du Saint-Esprit, est interdite aux chrétiens. En revanche, les musulmans vous indiquent une longue bière en bois, recouverte d'un drap noir, qui serait le tombeau de David.

Cette assertion n'a aucune importance ; elle relève de la fantaisie et n'est basée sur aucun document sérieux.

La basilique des Croisés couvrait tout l'espace dit de

« la Dormition », parce qu'on y avait conservé la pierre où la mère de Dieu s'étendit pour mourir.

Qu'y a-t-il d'exact dans cette légende ? En tout cas, ce terrain donné en 1898 à l'empereur d'Allemagne par le sultan, a été concédé aux RR. PP. Bénédictins de Buron, qui y bâtissent le sanctuaire de l'Assomption, de style roman.

Tout auprès, nous nous rendons à la chapelle arménienne dite Maison de Caïphe, cloître du moyen âge, avec les tombeaux des patriarches arméniens.

Les recherches modernes ont établi que l'habitation, ainsi que le prétoire de Pilate et le palais d'Hérode Antipas, se trouvaient dans le voisinage immédiat les uns des autres. « Ces lieux ainsi rapprochés nous permettent de mieux saisir la rapide succession des événements si multiples de la matinée du Vendredi Saint : conseil de Caïphe, trajet chez Pilate, l'interrogatoire, le renvoi à Hérode, le retour chez Pilate. D'autre part, les palais d'Anne et de Caïphe n'étaient peut-être pas distincts : le texte évangélique ne réclame pas leur séparation. Saint Augustin en a, par suite, conclu à l'identité (1) ».

Nous rentrons à l'hôtellerie en causant de ces questions fort controversées, des difficultés presque inextricables que l'on rencontre maintenant pour reconstituer exactement l'itinéraire de la Passion, etc.

Aujourd'hui l'heure des adieux a sonné. Nous nous séparons à regret de ces bons religieux qui nous ont fait

(1) *La Palestine*, guide historique et pratique, par les professeurs de Notre-Dame-de-France, à Jérusalem.

un si aimable accueil, des religieuses de l'hôpital, dévouées et compatissantes, qui nous ont prodigué leurs soins et leur sollicitude.

Au matin du 27 nous nous retrouvions tous à la gare : le consul de France et sa famille, les représentants des divers couvents où nous avons reçu l'hospitalité, le P. Joseph, de Nantes, l'éloquent Franciscain qui avait prêché aux stations du Calvaire. A peine si l'on a eu le temps de faire connaissance et déjà l'on se quitte. C'est l'image de la vie.

La locomotive s'ébranle; on part : les mouchoirs s'agitent, on salue une dernière fois tous ces amis d'un jour et cette terre sacrée vers laquelle nos pensées reviendront souvent.

Au premier arrêt, à Bittir, nous retrouvons le paysage un peu modifié par la vie intense que lui donne le temps des moissons.

De tous côtés les indigènes entassent le blé sur des meules carrées qu'ils ne se donnent même pas la peine de recouvrir. Ils n'ont pas à craindre d'eau pendant cette saison et un orage est chose si rare ! Les uns coupent les gerbes à la faucille comme aux temps primitifs, les autres les chargent sur des chariots pour les conduire auprès de leurs habitations par les mauvais et étroits chemins de la contrée.

Nous traversons Jaffa par une température sénégalienne. Le changement d'air a produit sur ma pauvre malade le meilleur effet, mais la marche lui est difficile et il nous est impossible de trouver une voiture.

Enfin nous arrivons péniblement au bateau et nous

levons l'ancre pour longer la côte de Syrie et la plaine de Saron, au pied des montagnes de Samarie qui ferment l'horizon.

Voici Césarée sur l'emplacement de l'ancienne tour de Straton, et en même temps qu'aux souvenirs de l'époque romaine, on songe au séjour de saint Paul, à ses deux années de captivité et au baptême du Centurion (1).

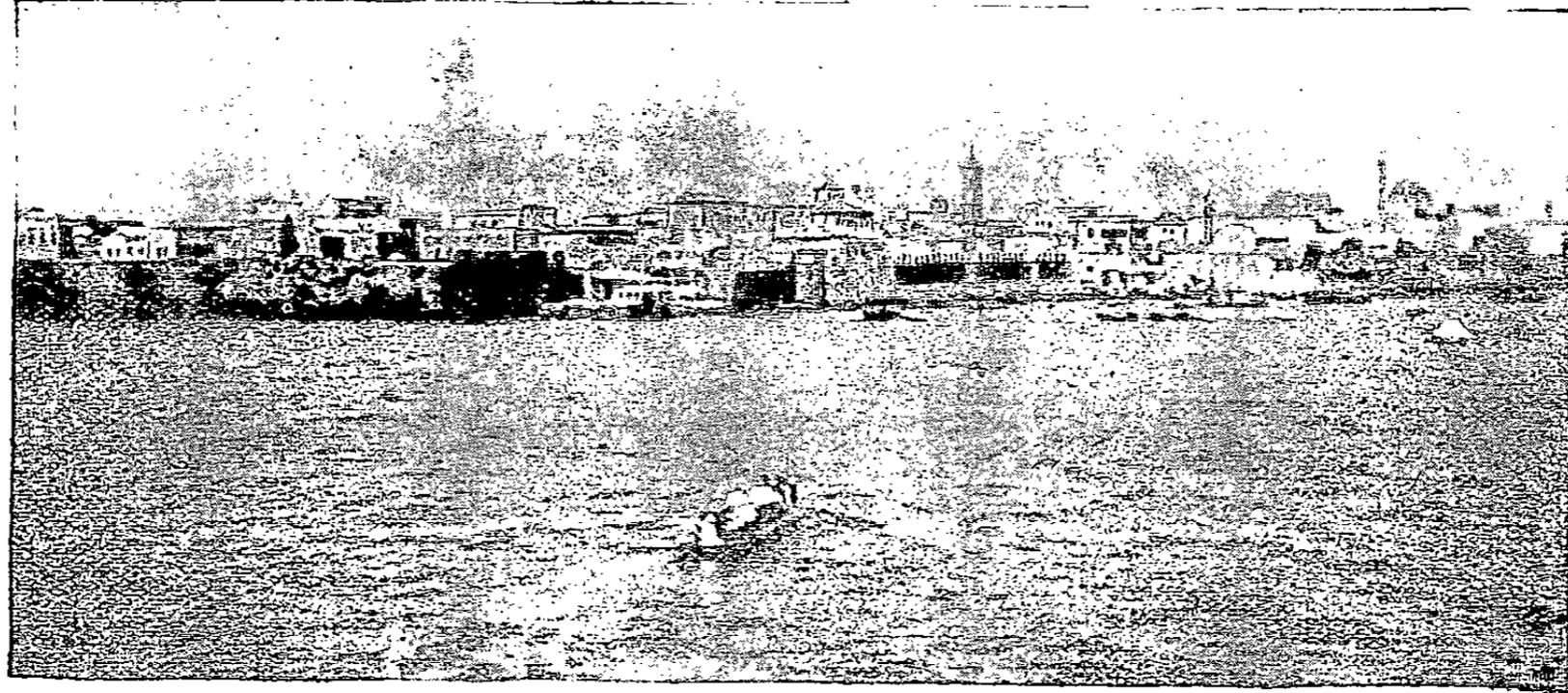
Plus loin, à Tantourah, Napoléon, battant en retraite, jeta ses canons à la mer. Au début de son extraordinaire épopée, il connaissait les désespoirs de la défaite. Il devait reprendre la route du désert, laissant derrière lui deux mille blessés au Mont-Carmel, et probablement après l'exécution de Jaffa, il ne se faisait pas d'illusion sur le sort qui les attendait.

Mais voilà, sur une haute colline, les constructions blanches du Carmel et, dans le bas, la jolie petite cité de Caïffa. Nous nous contentons de l'examiner de loin avec des jumelles et nous nous dirigeons vers l'autre extrémité de la baie pour jeter l'ancre devant Saint-Jean-d'Acre.

Que de souvenirs évoque cette ville toute blanche dont les minarets se dressent devant nos regards émerveillés. C'est ici qu'eurent lieu ces deux sièges légendaires conduits, l'un, par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion; l'autre par Bonaparte.

Mais tandis que le premier ne devait avoir comme conséquence qu'une victoire morale sans grande portée,

(1) Abbé Fouard, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Rouen. *Saint Paul, ses missions.*



Saint-Jean-d'Acre.

puisque les dissentiments des rois de France et d'Angleterre les empêchèrent d'écraser Saladin et de tirer parti de leurs succès; le second fut le point de départ du prodigieux essor de Napoléon.

Il est possible, si le héros des Pyramides avait été victorieux à Saint-Jean-d'Acre, qu'il eût cherché à poursuivre cette conquête de l'Orient, but de ses rêves de grandeur; réminiscence des exploits fameux d'Alexandre et des généraux romains; et qui sait! au lieu des haines provoquées en Europe et amenant, par la défaite finale, l'affaiblissement de notre pays: peut-être eût-il renouvelé la marche triomphale des héros des temps passés, conquis l'Inde et créé, dans ces pays lointains, un immense empire colonial.

Après avoir longé sur les embarcations les tours et de vieux pans de mur, débris de la forteresse maritime, nous allons, aussitôt descendus à terre, à la cour du Caravansérail, ancien cloître des Dominicains.

L'évêque des Grecs catholiques, Mgr Adjia, a préparé pour nous, à l'église Melchite, un salut solennel et il nous a fait un très beau discours sur le passé glorieux de la France. Il est vraiment pénible que les étrangers nous parlent toujours du passé. Est-ce que l'époque des paladins est terminée pour nous?

Par permission spéciale du général turc commandant la place, nous visitons les remparts, qui datent de 1843 et qui ont remplacé ceux qui défendaient la ville au moment du siège de Bonaparte. On nous montre le Toron, la colline où il avait campé et, avant lui, Guy de Lusignan et les armées de Philippe-Auguste et de

Richard-Cœur-de-Lion. A la suite d'un furieux assaut, huit cents de ses meilleurs grenadiers pénétrèrent dans la cité et s'y retranchèrent, mais n'ayant pas été suivis ils furent massacrés jusqu'au dernier.

C'est Philippeaux, l'ancien camarade de Brienne, un Français transfuge, qui avait organisé la défense de la citadelle qui contribua à cette défaite.

On montre encore les canons pris par l'amiral anglais Sydney Smith, qui furent en grande partie la cause de l'insuccès du siège.

Non seulement le jeune général en chef se trouvait dans l'impossibilité, avec les quelques pièces qui lui restaient, de pratiquer une brèche suffisante; mais encore Djezzar tourna contre lui celles qui étaient venues de France et qui gisent là sous nos yeux de tous côtés, témoins de ce grand drame historique, de ce douloureux effondrement.

En parcourant les vieilles rues, nous passons devant la résidence de Cheik-Abbas, le chef de la secte persane des babistes, et nous apercevons le beau vieillard à barbe blanche, qui a la préteution d'être Dieu. Pauvre divinité, affligée de toutes les misères de la vie humaine et qui, déjà, dans sa famille, s'est choisi un successeur.

La mosquée de Djezzar possède une gracieuse coupole et de belles colonnades, mais ce qui en fait surtout le charme, ce sont les élégantes galeries le long desquelles s'élèvent des massifs d'orangers, de palmiers, de cyprès et d'eucalyptus entourant une gracieuse fontaine de marbre blanc.

C'est un délicieux jardin au milieu de la sécheresse générale.

Et toutefois, on ne peut, sans émotion, songer aux terribles événements qui se déroulèrent à cette place, dans cette verdure et dans ces fleurs. Ici se trouvait le grand couvent-caserne des chevaliers de Saint-Jean, tous égorgés lors de la prise de la forteresse par les Egyptiens d'Achraf.

Ce lieu enchanteur rappelle les plus sombres massacres. Le sang coula à flots sur cette terre consacrée, et c'est sans doute en mémoire de tout ce carnage que les habitants de ce pays sont restés les plus fanatiques musulmans de la contrée.

Quand on traverse les petites ruelles resserrées, où chaque maison pourrait servir de forteresse, on se dit que l'état actuel n'est peut-être qu'un calme de surface subordonné à la paix européenne, et on devine une haine intense dans les regards de ces indigènes qui nous méprisent encore plus qu'ils nous détestent.

En nous éloignant du rivage nous passons à nouveau auprès des tours et des îlots fortifiés.

La ville s'évanouit peu à peu dans la brume du soir. Les rameurs qui nous conduisent au bateau, à plus d'un kilomètre en mer, ont l'aspect de bandits et ils confirment par leur attitude l'impression que donne tout d'abord leur mauvaise mine. A mi-chemin ils relèvent leurs rames et demandent « bacchiche » sur un ton impératif. Des dames auraient pu s'effrayer et leur donner ce qu'ils auraient voulu, mais nous sommes deux hommes dans la barque et nous leur faisons com-

prendre énergiquement que c'est seulement à *l'Étoile* que nous donnerons le pourboire.

La discussion se serait fort probablement prolongée, si une autre embarcation n'était passée dans notre voisinage en échangeant avec nous des signaux.

Nos indigènes se remettent alors à leur besogne, et ainsi finit l'incident que nous ne prenons d'ailleurs pas trop au tragique.

Au matin du 28 nous sommes devant Caïffa et nous recommençons tout le cérémonial du débarquement.

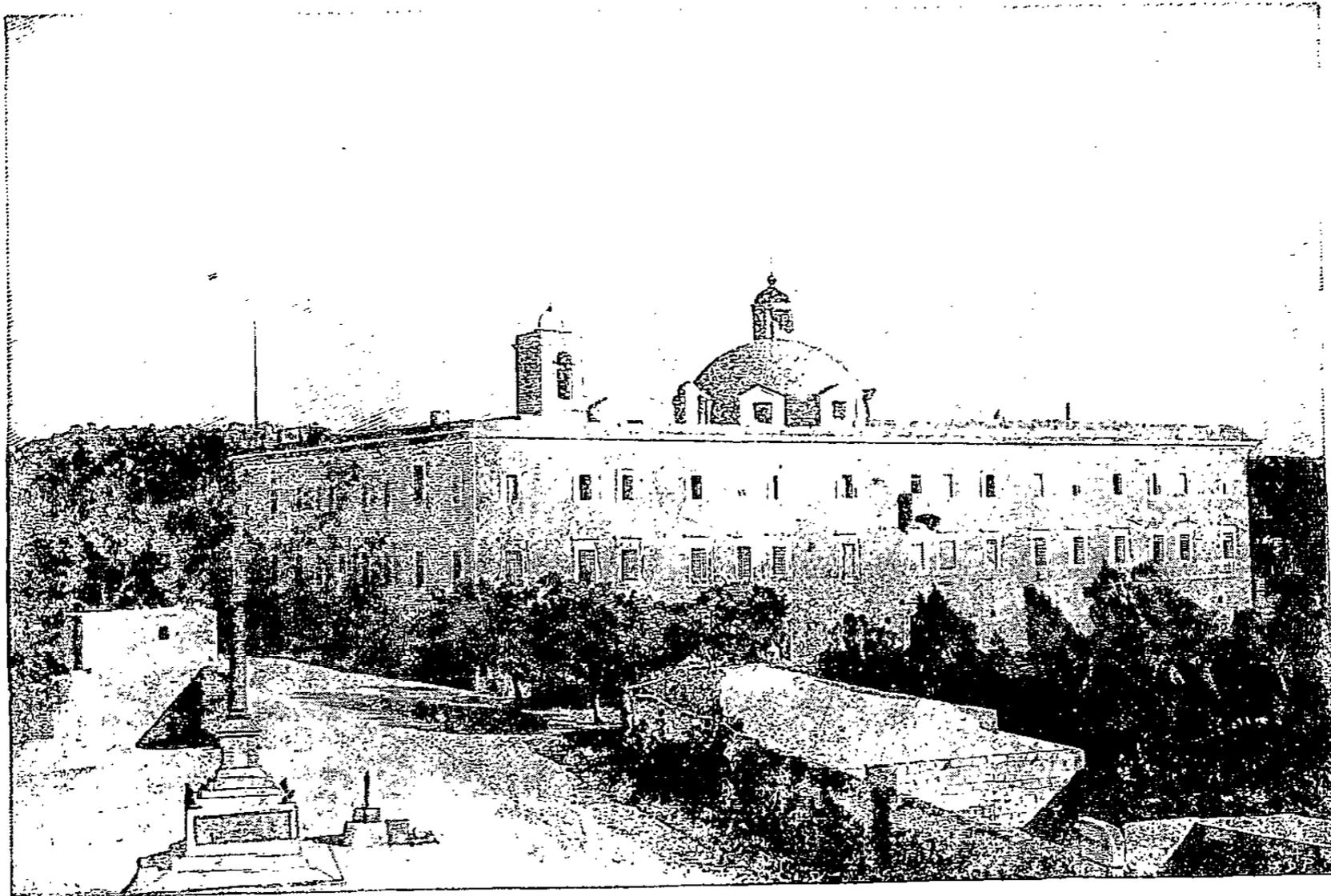
IX

CAÏFFA. — LE CARMEL. — SOUVENIRS SACRÉS ET PROFANES. — NAZARETH. — LA FONTAINE DU CRESSON. — CANA. — LE MONT THABOR. — EN VUE DE CHYPRE.

Après avoir monté allégrement au trot d'un excellent poney arabe la longue côte qui conduit au monastère, nous trouvons nos amis finissant leur repas et reprenant en chœur le refrain de *Santa Lucia*, chantée par un jeune italien. De grands breaks les attendent pour les conduire à Nazareth, mais, par prudence, en raison de l'état de santé de M^{me} Boucher, nous demeurerons ici deux jours en repos.

Cela me permet de faire connaissance plus complète avec Caïffa.

La petite ville arabe offre par elle-même peu d'intérêt, elle renferme les différentes postes européennes, mais, de plus, toute une colonie allemande, dont les



Monastère du Mont-Carmel.

maisons rappellent celles que l'on aperçoit dans les villages des bords du Rhin.

Ces bons Teutons, d'allure pacifique, se sont organisé une existence aussi tranquille que possible. Ils cultivent de façon très savante les terres qu'ils possèdent, empiétant quelque peu, quand l'occasion se présente, sur celles des Pères du Mont-Carmel, et entretiennent avec la mère-patrie un commerce important.

Malheureusement le soleil d'Orient ne leur est pas favorable, et, de plus, ils sont décimés par la malaria. Aussi leur cité prend-elle peu d'extension malgré les encouragements officiels et la retentissante visite que lui fit l'empereur Guillaume il y a quelques années.

Le couvent du Carmel domine au loin la Méditerranée, il possède de très vastes logements pour les voyageurs et de nombreuses cellules pour les religieux.

Il est sous la protection officielle de la France et notre pavillon flotte sur son toit, mais il n'y pas besoin d'être grand prophète pour prévoir qu'il faudra l'amener d'ici peu, et c'est à qui de nos rivaux s'efforcera de le remplacer.

Dans le jardin situé devant les bâtiments, une pyramide surmontée d'une croix a été élevée, par les officiers du navire de guerre *le Château-Renaud*, à la mémoire des 2,000 soldats français blessés, abandonnés le 20 mai 1799 dans la retraite de Saint-Jean-d'Acre, et massacrés traîtreusement par les Turcs qui poursuivaient l'armée de Bonaparte.

La chapelle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel possède la célèbre statue de la Vierge, œuvre du génois Cara-

venta, dont une couronne d'or et de pierres précieuses ainsi que de riches parures offertes par une reine d'Espagne, rehaussent encore la valeur artistique.

Quand la chaleur du jour est tombée, on aime à se promener le soir sur la vaste esplanade qui entoure le couvent. Un délicieux jardin, où des treilles sont disposées en tonnelles, renferme des mauves géantes dont les tiges atteignent de 2 m. 50 à 3 mètres, de superbes grenadiers aux fleurs rouges, des oliviers, des palmiers et une quantité de plantes qui me sont inconnues et dont il s'exhale un parfum capiteux et pénétrant.

Ce séjour est sacré depuis les temps les plus lointains. C'est ici qu'eut lieu le sacrifice d'Elie devant le peuple rassemblé, et que le feu du ciel consuma les victimes et le bois de l'autel du prophète. Et en dehors des souvenirs bibliques, Pythagore y vint au VI^e siècle avant notre ère; Vespasien, en l'an 68, allant assiéger Jérusalem, y offrit un sacrifice au dieu du pays; Pline l'Ancien a fait une longue description des solitaires du Carmel dont quelques-uns furent les premiers disciples de saint Jean-Baptiste.

Dès la fin du III^e siècle, le culte de la Vierge y était en honneur, et l'on songe à toutes les prières ardentes montées vers le ciel du haut de cette colline, depuis les débuts du christianisme jusqu'aux ermites et au croisé franc Berthold de Limoges, l'un des fondateurs de l'ordre, qui mourut à cent quinze ans. Après lui, saint Brocard reçut de saint Albert, patriarche de Jérusalem, alors résidant à Acre, la règle que les Carmes pratiquent toujours.

Saint-Louis, rappelé en France par la mort de Blanche de Castille, fit naufrage sur les rochers, en bas de la montagne, à la suite d'une violente tempête.

On se plaît à évoquer tous ces souvenirs en contemplant, du calvaire élevé par les Espagnols, la nappe infinie de la mer sur laquelle la lune projette un pâle reflet.

Quelle admirable soirée! Quel calme! Quel silence, interrompu seulement par le bruissement des cigales, mystérieuse conversation chantée qui cesse parfois tout d'un coup; émoi, cause inconnue, peut-être rythme voulu? Puis cela reprend de plus belle, et c'est ainsi depuis la longue suite des siècles!

Des lucioles traçent des traînées de feu dans l'air embaumé par toutes les senteurs aromatiques des plantes odoriférantes de la montagne, tandis que flamboient au ciel les innombrables constellations, grands yeux scintillants dont l'immuable fixité est troublée par le jet soudain de quelque étoile filante.

Les peuples, les races diverses se sont succédés ici, amenant tour à tour de courts établissements suivis de meurtres, de luttes, de massacres, de crimes et aussi de dévouements, de sacrifices, de prières et de charités. La nature, qui leur survit, conserve son harmonieuse majesté, ses lois éternelles, son cycle impénétrable où nous nous sentons emprisonnés et impuissants, poussière de volontés et d'énergies, perdue dans l'insondable inconnu.

Et devant cette troublante immensité on sent combien est peu de chose notre agitation incessante et factice.

Mais la nuit s'avance et il est déjà une heure tardive quand nous rentrons dans l'espace de dortoir à quatre lits où nous sommes logés. Le modeste mobilier est un luxe considérable auprès de ce qui existait seulement il y a quelques années.

Le 29, nous partons à plusieurs pour l'Ecole des Prophètes où la tradition veut qu'Elie ait réuni ses premiers disciples. Juifs, chrétiens, musulmans ont en vénération cet endroit qui a été converti en mosquée. C'est une grotte de 14 mètres de long sur 7 de large, et des inscriptions latines, grecques et arabes de toutes les époques de l'histoire, couvrent la muraille. Les deux prêtres qui m'accompagnent sont missionnaires aux environs de l'ancienne Babylone, en plein désert. Il leur faut des semaines pour gagner, à dos de chameau, leur résidence où ils convertissent des indigènes et leur apprennent le français. Passer quelques jours de vacances dans cette solitude de Carmel est pour eux retrouver la civilisation, reprendre contact avec la patrie.

L'après-midi nous nous décidons à rejoindre notre groupe à Nazareth. Le P. Boccard nous a procuré une sorte de mylord avec un cocher indigène, un biskri en longue robe à raies jadis bleues et rouges.

A la sortie de Caïffa, nous longeons tout d'abord une véritable forêt de palmiers, laissant à droite une fontaine au mince filet d'eau où tout une bande de chameaux est en train de se désaltérer. Un petit âne, ainsi que cela se pratique habituellement, tient la tête de la caravane et la conduit.

Sur la droite, jusqu'au Cison, la monotonie de la route est seulement interrompue par de pauvres villages arabes perdus dans les oliviers. Quelle désillusion que ce Cison ! Ce fleuve qui, dans les Livres saints tient une place si grande, est représenté de loin en loin par quelques flaques d'une eau croupissante. Comment reconnaître l'impétueux torrent qui roula les cadavres des prêtres de Baal et des guerriers de Sisara.

L'instinct destructeur des indigènes a dépouillé la terre de ses arbres, et l'été, le sol demeure grillé et desséché. Un gouvernement prévoyant pourrait reboiser et redonner au sol la fertilité d'autrefois. D'ailleurs un riche grec de Beyrouth l'a fait en créant à El Hartieh toute une forêt que l'on traverse au milieu de belles allées de chênes.

Mais cette ombre bienfaisante dure peu, et une route aride et monotone nous conduit à Djéda. Là, une longue halte est nécessaire pour laisser reposer le cheval.

A l'entrée du hameau, une maison à créneaux donne l'idée de ces habitations des premiers cultivateurs qui devaient servir en même temps de forteresse contre les incursions des bédouins du désert et d'installation agricole.

En attendant le passage de sa voiture, un riche musulman, à en juger par l'apparence de ses vêtements de coupe parisienne irréprochable, a étendu un tapis sur une petite plateforme et, après s'être orienté vers le Sud, dans la direction de La Mecque, récite ses prières avec une profonde piété, levant les bras, saluant en se baissant jusqu'à ce que son front touche la terre.

Personne ne songe à le troubler et son acte semble très naturel à ces populations qui ont le respect de la pensée d'autrui.

Tout à côté un indigène bat son grain en faisant tourner les chevaux en manège sur sa récolte.

Soudain passe un Européen. C'est un roumain de Jassy qui ne connaît que quelques mots d'allemand en dehors de sa langue natale. Il m'apprend qu'il est attaché à une grande exploitation agricole de ce pays. Sa femme et ses enfants habitent Tibériade, sur les bords du lac, qui sont moins malsains que cette plaine d'Esdrelon.

Ici, me dit-il, de nombreux Allemands ont succombé à la fièvre intermittente. Les indigènes résistent mieux, mais il les considère comme des sauvages avec lesquels il n'y a pas de relations possibles.

La vie doit être dure pour ce pauvre colon que je quitte avec une poignée de main et que je ne reverrai certes jamais.

Le soleil baisse à l'horizon, il nous faut presser le cocher qui n'a pas l'air de s'en inquiéter, et nous repar-
tons enfin.

Tout d'abord nous suivons le bas du plateau sur lequel s'élevait la célèbre forteresse juive Simonias, puis, après une longue côte, nous atteignons le village d'El Moudjeïdil au milieu de haies de cactus géants.

Des femmes, le front couvert de rangées de sequins, et entourées d'enfants, ricanent sur notre passage. Les hommes sont occupés à battre leur blé avec leurs petits chevaux. Le ruban de la route semble s'allonger indé-

finiment. Soudain, sur la droite, apparaît une oasis de verdure avec de nombreux arbustes, c'est la fontaine de l'Émir. Toute cette contrée serait un merveilleux jardin si, par le reboisement, on savait y conserver l'eau.

Des cavaliers arabes nous croisent en nous saluant d'un petit hochement de tête. Voici venir la nuit et, tout au loin, dans la vallée, brillent quelques lumières, cette fois, c'est Nazareth.

Bientôt, nous sommes, à la « casa nova » des Franciscains, attablés devant un excellent dîner, à en juger par le menu : bouillon, mastic, courgettes, viande de bœuf (qui pourrait bien être du chameau), gâteau de Savoie. Pour le pays, c'est un festin royal. Nos estomacs protestent bien un peu, mais le grand air et l'appétit remplacent ici les cordons bleus. Puis, les bons religieux sont persuadés qu'ils nous offrent un extra. Nous nous en voudrions de les chagriner, ils sont si dévoués et si affables, et, à leurs autres mérites, ils ajoutent, nous en avons la preuve, celui d'une rare sobriété.

Le 30 mai, visite à l'église de l'Annonciation qui consacre le souvenir de l'habitation de saint Joseph. Rien n'est moins sûr que son identité, quand on songe que trois siècles se sont passés tout d'abord sans identification précise. Saint Epiphane nous apprend que jusqu'à la mort de Constantin (336), les Juifs ne permirent à aucun Chrétien de bâtir une église et même d'habiter Nazareth et les environs.

Le sanctuaire actuel, du xviii^e siècle, n'a aucun carac-

tère architectural. Il est plutôt d'aspect banal avec son fronton triangulaire, sa galerie à l'italienne, ses statues disproportionnées.

Combien on regrette la majestueuse basilique élevée par sainte Hélène. Il ne faut cependant pas être injuste avec les Franciscains qui, par leur tenacité, par leur énergie, sont arrivés à créer cet édifice qui ne dépasserait point la place d'une petite ville de France ou d'Italie.

Sous le maître-autel est une grotte où l'on descend par un large escalier. Là se trouvait en partie la maison creusée dans le rocher comme cela se voit encore à l'heure actuelle dans les demeures des artisans du pays.

La moitié qui s'enfonce dans la montagne assure la fraîcheur pendant les longs jours d'été, l'autre, en maçonnerie, est le magasin, l'atelier public où l'homme travaille.

Si ce n'est là, c'est dans une excavation du rocher disposée de même façon que se tenait Marie, quand l'ange la salua de ces paroles : « Le Saint-Esprit surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de vous sera appelé fils de Dieu. Et voilà que votre cousine Elisabeth a conçu, elle aussi, un fils en sa vieillesse et c'est le sixième mois de celle qu'on appelait stérile, car il n'y a rien d'impossible à Dieu ». Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur qu'il me soit fait suivant votre parole ».

On va visiter à quelque distance l'atelier dit de

« Saint-Joseph », d'une authenticité également douteuse, où l'on admire un tableau moderne de Lafon avec une vierge de physionomie raphaëlique.

L'église des Grecs s'élève sur l'emplacement de l'ancienne synagogue, au milieu des ruelles du bazar avec leurs petites échoppes dont quelques-unes sont consacrées à la coutellerie, spécialité du pays. Ce sont, d'ailleurs, des articles, pour la plupart, très grossiers mais solides et fort appréciés dans toute la région.

L'après-midi, nous nous rendons, dans de grands breaks, à Cana, en passant auprès de la fontaine de la Vierge.

Sous une voûte de pierre élevée formant grotte, est un petit bassin d'eau où se rendent les femmes du pays avec leurs cruches en terre, bien équilibrées sur la tête à l'aide d'un mince coussinet.



La fontaine de la Vierge à Nazareth.

A l'aller la cruche est inclinée, au retour elle est droite. On aime à s'imaginer la Vierge, accompagnée de

l'Enfant divin, allant puiser de l'eau à cette source qui depuis des siècles fournit à la consommation des gens du pays.

La route est bien entretenue et traverse une contrée accidentée. Nous nous arrêtons au gros village de Reineh, puis à la fontaine du Cresson.

Ce lieu rappelle un des épisodes les plus émouvants et douloureux des croisades.

Saladin venait de s'emparer de Tibériade et menaçait la citadelle où se trouvaient renfermés la femme et les enfants de Raymond.

Le vaillant chef croisé, malgré la position critique des siens, conseilla de ne pas marcher à la rencontre des Sarrazins, mais de les attendre sur les hauteurs de Séphouris.

Son avis ne fut pas écouté. Le maître du temple et ses chevaliers voulurent aller de l'avant et ici même eut lieu le premier engagement où un millier de soldats francs furent tués jusqu'au dernier.

Puis la bataille générale qui suivit amena l'effroyable déroute de Hattin. Le faible Lusignan y perdit trente mille hommes et fut fait prisonnier, ce qui devait avoir pour conséquence la prise de Jérusalem par les Turcs.

Dans cette eau de la fontaine, jadis teinte du sang des plus valeureux soldats de la Chrétienté, des enfants arabes se baignent dans un ancien sarcophage romain.

Bientôt nous apercevons au-dessus de la véritable forêt de cactus, qui forme muraille autour du village, les deux clochers et la coupole de l'église de Cana.

Des fouilles pratiquées dans la chapelle actuelle ont montré qu'elle recouvrait les restes d'un ancien sanctuaire élevé, d'après ce que l'on croit, sur l'emplacement de la maison du riche personnage qui reçut le Christ à sa table.

Nous avons un cocher extraordinaire. C'est un jeune Chrétien et il trouve que nous ne nous réjouissons pas assez de parcourir cette terre précieuse pour tous les croyants. Aussi entonna-t-il à tue-tête le refrain *Ave Maria*, tout le long de la route.

C'est du reste de circonstance, sur ce chemin d'où l'on aperçoit Sepphorieh ou Séphoris qui revendique l'honneur d'être la patrie de sainte Anne et de saint Joachim et d'avoir vu naître la Vierge.

De retour à Nazareth, nous visitons le couvent des sœurs de Saint-Joseph où nous retrouvons une Rouennaise qui nous montre en détail les restes d'une ancienne chapelle, dans une crypte où l'on a placé l'une des demeures de saint Joseph et de Marie.

Ce qui est certain c'est que cela dut être un lieu de pèlerinage très fréquenté au moyen âge si l'on en juge par l'usure des marches découvertes dans les fouilles.

Le 31 mai, à l'aube, j'étais en selle et je faisais route pour le Thabor avec un ingénieur venu de France pour l'inspection des écoles locales d'arts et métiers.

Mon cheval avait le trot plutôt dur, mais, par suite des inégalités du chemin et des rochers en escalier, au milieu desquels il fallait s'aventurer, on gardait fréquemment le pas.

Après avoir franchi une série de collines, montant

et descendant par des sentiers encaissés, on arrive à une région dénudée, à une sorte de désert sauvage d'ou l'on aperçoit enfin, après deux heures de chevauchée, le sommet de la montagne.

Le biskri qui nous conduit à pied ne connaît pas un mot de français. Il rompt soudain son long silence en s'écriant : « Debourieh ! Debourieh ! » et il nous indique du doigt Tabourieh, l'ancienne ville où le Christ laissa ses apôtres et où eut lieu la scène mémorable du possédé.

C'est aujourd'hui une pauvre bourgade arabe sans importance.

Une route en lacets mène au plateau et là une porte à machicoulis indique l'entrée du couvent des RR. PP. Franciscains.

Les bâtiments proprement dits sont groupés autour d'une modeste petite chapelle très simplement décorée où l'on conserve toujours après la messe l'hostie du voyageur, comme l'on gardait autrefois, pour le mendiant, la part du gâteau des Rois.

Pendant que notre arabe donne quelque provende aux chevaux nous parcourons les ruines considérables du couvent des Bénédictins et de la basilique de Sainte-Hélène.

De la base de la tour Sarrazine qui dominait toutes ces constructions et faisait partie de l'ensemble des fortifications du Thabor, on embrasse un merveilleux panorama.

Sous nos pieds, la plaine d'Esdreton où les carrés

de Kléber arrêterent l'élan de la cavalerie arabe le (27 germinal) 15 avril 1799.

Depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, le célèbre général dut subir l'assaut de 27,000 mamelucks qui avaient leur camp au village d'Afouleh, au Nord-Est de la plaine.

Il avait eu soin au préalable de faire disposer devant les carrés des piquets de fer avec des chaînettes dans lesquelles sempêtrèrent les cavaliers dont un grand nombre furent tués. Mais il commençait à désespérer devant les attaques répétées de ces intrépides soldats, quand le canon annonça l'arrivée de Bonaparte sur le champ de bataille.

Le jeune chef disposa de suite son armée de secours en deux corps qui se dirigèrent en s'écartant de façon à englober toute la masse ennemie dans l'immense triangle qu'ils formaient ainsi avec la troupe de Kléber.

Murat chargea alors cette multitude un peu indisciplinée qui, recevant des coup de feu de tous les côtés à la fois, se trouva déconcertée et s'enfuit précipitamment.

Cette vaste plaine de combat est limitée, au Nord-Ouest, par une chaîne de mamelons qui se continue jusqu'au Carmel ; au Sud, par les collines de Galilée, les monts de Gelboë, et, sur un premier plan, le petit Hermon qui semble une sentinelle avancée au milieu de l'immense étendue des champs, des villages et des bosquets.

A l'Est, c'est le lac de Tibériade et la dépression dans laquelle coule le Jourdain.

Le religieux qui nous conduit nous indique une colonie juive, prenant depuis quelques années une extension considérable. Peu à peu le peuple d'Israël affirme sa prépondérance de plus en plus grande en Palestine. Il conquiert avec son argent la terre des aïeux.

Au retour, mon guide m'a presque abandonné. Je ne le revois que de loin en loin et, seul, il me faut reprendre à travers les solitudes incultes la route de Nazareth où j'arrive au moment du repas. Celui-ci à peine terminé, notre cocher indigène vient nous chercher pour nous en retourner au Mont-Carmel par l'interminable et fastidieux trajet déjà parcouru l'avant-veille.

La journée du lendemain se passe dans l'embarquement des voyageurs et des marchandises. Après avoir salué du drapeau et d'un coup de canon le consul de France et sa famille venus prendre congé des compatriotes qui s'en retournent au pays, nous disons adieu vers le soir à la Palestine et le navire s'éloigne dans la nuit, pendant que longtemps encore nous apercevons les lumières de Caïffa.

Un soleil radieux fait scintiller la mer au loin tandis que nous longeons, au matin du 2 juin, l'île de Chypre avec ses falaises crayeuses, dernière étape du royaume latin, et célèbre dans l'antiquité par le temple d'Aphrodite à Paphos.

Nous sommes assez près de Limassol où débarqua Saint-Louis et que Joinville appelle Linissol.

A Paphos, saint Paul fut flagellé. Le grand apôtre y eut une première entrevue avec le magicien Bor-

Jésus, qu'il foudroya de ses arguments et qu'il frappa de cécité en présence du proconsul romain Sergius. Celui-ci fut tellement impressionné de l'événement qu'il se convertit à la foi nouvelle en lui apportant l'autorité de son nom et de sa haute situation.

X

RHODES. — L'AVENTURE DE GORON. — LE SIÈGE CÉLÈBRE. — L'ARCHIPEL. — LES DARDANELLES. — L'HISTOIRE DU CANON. — ENTRÉE A CONSTANTINOPLE.

Au petit jour, le 3 juin, les collines dentelées de l'île de Rhodes se découpent sur le ciel bleu et l'on ne tarde pas à apercevoir la tour Saint-Nicolas, qui garde l'entrée du port, et la ceinture de fortifications qui enserme la ville comme au temps des chevaliers.

Après l'obligatoire trajet en barque nous suivons la vieille rue aux larges dalles de pierre et bordée de petits trottoirs où toutes les nations catholiques avaient établi leurs maisons de refuge pour les moines soldats.

Voici successivement les auberges d'Italie et de France, celle-ci écussonnée aux fleurs de lys ; le prieuré d'Espagne, à côté la demeure du grand-maître Villiers de l'Isle-Adam ; plus loin le logis de Pierre d'Aubusson, indiqué par le chapeau de cardinal. Le léopard britannique marque l'hôtel où habitaient les représentants de l'Angleterre ; à gauche, était l'hôpital et tout

en haut l'ancienne chapelle dont on aperçoit encore quelques chapiteaux des colonnes. C'est tout ce qui reste de la Cathédrale, détruite en 1856, par une explosion de poudre provoquée par la chute de la foudre.

Du palais du grand-maître et de la terrasse attenante, on voit nettement l'ensemble de la place avec ses trois rangées de fortifications qui en avaient fait une citadelle formidable.

Deçà, delà, on rencontre quelques boulets de pierre lancés par les béliers turcs et restés au même endroit depuis des siècles. Au loin, on découvre le nouveau quartier et le faubourg Néomaras où habitent les chrétiens qui, depuis la prise de la cité, n'ont plus le droit de séjour *intra muros*. On parcourt avec recueillement ces divers quartiers où s'étaient établis les plus vaillants combattants de l'Europe catholique. A l'intérieur de la ville, on nous montre l'ancien Palais-de-Justice dont la fenêtre et la porte Renaissance ont encore conservé grand air, puis l'amirauté et l'évêché. Sur les remparts, à toutes les portes, sont les blasons de l'ordre et du grand-maître. Nous admirons surtout une véritable forteresse, le bastion de France, et plus loin la tour d'Amboise.

Quel rôle important joua cette île de Rhodes dans l'antiquité ! C'était le pays d'Apollon, dont la statue gigantesque se dressait à l'entrée du port. Entre les jambes du colosse passaient, dit la légende, les plus grands vaisseaux, voiles déployées. Mais ce n'est qu'une légende, car l'écartement entre celles-ci n'étant que de 12 mètres, c'était peu pour les grandes tri-

rèmes aux longues rangées de rames. Un tremblement de terre ayant renversé la statue, elle fut mise en morceaux par ordre du khalife Osman en 672.

Métropole du roi Soleil, dont elle avait la beauté, a écrit Lucien ; renommée par les arts ; siège de la célèbre école de sculpture qui nous valut le Laocoon, le taureau Farnèse et tant d'autres chefs-d'œuvre aujourd'hui disparus, Rhodes était ornée comme un immense palais, et Pline prétend que trois mille statues décoraient ses rues et ses places.

Cicéron et Pompée y séjournèrent, Tibère s'y établit un certain temps, mais ce qui domine toute son histoire c'est l'héroïsme et le courage de ses chevaliers.

Le 15 août 1301, Foulques de Villaret, vingt-quatrième grand-maître, parvenu avec ses compagnons à se glisser dans cette place forte, au milieu d'un troupeau de moutons, s'en empara définitivement. Dès lors ce fut le début de la lutte d'une poignée de braves, au nom de toute la chrétienté, contre l'effort de la Turquie concentré sur eux seuls.

Quand cet effort se relâchait un peu, alors les flottes de Rhodes allaient tenter des débarquements sur la côte d'Asie et étonnaient le monde par leurs coups d'audace. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent de Smyrne. L'un des grands-mâîtres, Gozon, qui s'était illustré en tuant un crocodile, probablement venu d'Égypte et poussé par les courants jusqu'à l'île, brûla l'escadre turque à Imbros et fit 5,000 prisonniers.

L'histoire de l'aventure légendaire du grand-maître, dut souvent défrayer les conversations, à la

veillée des chevaliers, et, à ce titre, elle mérite d'être rapportée.

Une bête effroyable ravageait la campagne, et des femmes et des enfants avaient été ses victimes. Les habitants se sauvaient épouvantés. C'est alors que Gozon, un enfant des causses aveyronnais, près de Sainte-Afrique, ayant d'abord reconnu le repaire du monstre, forma le noble projet d'aller le combattre tout seul. C'est bien là un trait héroïque comme on en rencontre tant dans les annales de notre race.

Il confectionna d'abord une image à peu près semblable en papier, auquel il habitua, peu à peu, son cheval; puis il partit un matin avec ses deux chiens de chasse et sa bonne lance, suivi par ses écuyers.

Voici ses recommandations empreintes d'une fermeté héroïque et d'une rare énergie :

« Si la bête me tue, dit-il à ses serviteurs, vous
« ferez prier pour mon âme et vous rentrerez en France
« sans passer par l'auberge (le couvent). Si vous voyez
« que je ne suis que blessé, mais la bête grièvement
« atteinte, alors je vous permets d'avancer à mon
« aide ».

On se met en campagne non sans avoir prié Notre-Dame de Philérème, la patronne des chevaliers, et bientôt on aperçoit l'adversaire. Gozon charge, la lance en avant. Mais celle-ci se casse en deux, le fer ayant entamé le cuir rugueux sans pouvoir pénétrer. Le cheval se cabre. Son cavalier le maîtrise et s'éloigne un peu pour prendre du champ, peine perdue ! La crinière hérissée, les naseaux fumants, il ne veut plus obéir au

béir au mors et à l'éperon et s'enfuit éperdument. Le crocodile vivant a produit une terreur que n'inspirait point le portrait en carton.

Cependant lui, le paladin, ignore la peur, il met pied à terre et, tirant sa bonne épée, il marche sur l'animal, cherchant à le frapper aux flancs, là où il n'y a pas d'écailles. Un formidable coup de queue le renverse. D'un geste désespéré il appelle ses chiens qui sautent sur le monstre et de leurs crocs acérés lui déchirent le ventre. Etourdi de sa chute, Gozon se remet dans un suprême effort. Son arme n'est point brisée, il fait un signe de croix et, la saisissant à deux mains, plonge la solide lame d'acier dans la gueule démesurément ouverte de l'horrible bête qui s'abat sur lui dans une suprême convulsion en l'inondant d'un flot de sang.

Les chiens, qu'une brusque secousse avait tout d'abord envoyés rouler, reviennent à la charge en aboyant furieusement ; les écuyers accourent. Avec le bois de la lance et une branche d'arbre, ils réussissent à retourner le crocodile, relèvent leur maître, le palpent, le frottent et ont la joie de l'entendre soupirer longuement.

Enfin, il reprend ses sens, s'asseoit péniblement et, regardant joyeusement son ennemi : « Te voilà
« morte, puante fille de Satanas, *laus Deo*, s'écrie-t-il,
« écuyers, comment vont mes chiens ? — Assez meur-
« tris messire, mais point férus. — Alors voyez à mon
« corps, que sens moult endolori. — Ce sont, dit un
« serviteur, coups portés par la caude de cestuy démon,

« mais ne avez membre qui ne soit entier, bras, jambe, poitrine et a *tergo*. »

Retirez-vous à quatre pas, demande le chevalier, car je veux faire un vœu, et, s'agenouillant, il fit un vœu. On ne dit pas lequel. Puis, après avoir frappé le cheval, il le donna au fermier voisin, pour avoir failli par sa poltronnerie ; il n'était plus bon qu'à labourer.

Ce haut exploit valut à Gozon d'être emprisonné pour s'être exposé sans l'ordre de son supérieur. Réhabilité par la suite il fut l'un des chefs les plus brillants des Hospitaliers, et la tête du crocodile figura, plus de cent ans, à l'une des portes de la ville.

En 1480, le grand-maître d'Aubusson repoussa une formidable attaque des Janissaires, du 23 mai au 28 juillet. Au dernier assaut, inondé de sang, ayant cinq blessures, ce vaillant chef soutenait ses chevaliers en les exhortant à tenir jusqu'au bout pour la défense de la foi. Il eut la joie de culbuter dans les immenses fossés les premiers rangs ennemis et Messyl Pacha, découragé, dut se retirer, laissant son étendard aux mains des chrétiens.

En 1522, les Turcs revenaient à la charge ; 300 vaisseaux amenaient 10,000 marins et 160,000 soldats. Villiers de l'Isle Adam n'avait que 500 chevaliers et 4,500 hommes de troupe à opposer à cette masse formidable. On se partagea les bastions entre Allemands, Espagnols, Anglais, Français, parlant les langues d'Auvergne ou de Provence, et Italiens. La tour Saint-Nicolas était gardée par le vieux bailli Guyot de Castellane, et de fortes chaînes défendaient l'entrée du port.

Du 1^{er} août au 24 septembre les assauts se répétèrent furieux, mais sans résultats. 20,000 cadavres de Turcs jonchaient les fossés. Aux mines des Janissaires, l'ingénieur Martinengo opposait des contre-mines qui faisaient échouer toutes les dispositions de l'attaque.

Un médecin juif fut surpris lançant une lettre à l'ennemi avec une flèche. Il fut écartelé sur le champ. Mais la poudre elle-même s'épuisa. Le grand-chancelier Amaral, accusé d'en avoir caché une partie, paya de sa vie cette félonie, et l'explosion du 6 novembre 1856, qui fit sauter les restes de la cathédrale, fut peut-être la preuve qui ne put être établie lors du jugement, de ce dépôt de poudre clandestin.

A bout de vivres et de munitions, il fallut bien en arriver à traiter avec Soliman qui accorda les honneurs de la guerre au grand-maître, mais ne tint pas ses engagements, en profanant les églises et en les convertissant en mosquées.

En 1530, Charles-Quint abandonnait à l'ordre l'île de Malte où les chevaliers devaient continuer le cours de leurs exploits.

Nos guides, les bons Frères des écoles chrétiennes, tout en nous entretenant de ce passé glorieux, nous conduisent visiter leur noviciat et nous donnent de fort curieux renseignements sur le pays.

Rhodes est le séjour rêvé pour ceux qui recherchent la vie facile et à bon marché. Son climat est un des plus agréables de l'archipel. L'été, sa température ne s'élève pas à plus de 25° à 30°. L'hiver, elle ne descend pas au-dessous de 7° à 8°. Ce serait une station émi-

nemment favorable pour les tuberculeux et les gens délicats.

Les chevaliers y ont amené et habitué des cerfs qui s'y trouvent encore en abondance. On y voit quantité de lièvres et de perdrix.

Les plaines sont couvertes d'arbres fruitiers. Le grand commerce du pays consiste dans les vins, les raisins secs, les huiles, les éponges.

Malheureusement, en dehors du gibier, il n'y a guère d'autre viande que celle du mouton et du porc. Le bœuf y est coriace et sans goût.

Les Frères nous conduisent au bateau, il semble que ces pauvres exilés ne pourront pas se résoudre à nous quitter. Ils restent à bord jusqu'à la dernière minute. C'est que la patrie est si loin et que nos compatriotes voyagent si peu ! Deux fois par an, au passage de l'*Etoile*, on respire un petit air de France, et combien on en parlera dans les promenades, sous les grands mûriers du jardin, en regardant battre les ailes du moulin, qui monte lentement, dans de petites conduites de maçonnerie, l'eau destinée à porter la fécondité dans toute la propriété.

Braves Frères, ce sont eux les derniers descendants des chevaliers, la plus parfaite représentation de l'Europe chrétienne perdue dans cette île méditerranéenne où, hélas, personne ne va plus.

Le 4 juin, nous apercevons la côte d'Asie, dans le voisinage du promontoire de l'ancienne Halicarnasse, puis l'île de Symi, d'aspect volcanique, citée parmi les Etats grecs énumérés par Homère.

Le soleil levant projette une traînée d'un jaune safran sur les petites vagues que soulève une brise légère. La masse violette des îlots présente un de ces contrastes heurtés justifiant les audaces de certains peintres impressionnistes, tandis que le ciel est cloisonné de minces traînées blanchâtres qui semblent former, sur nos têtes, une vaste tonnelle.

Voici Cos, le berceau de la médecine, où s'élevait autrefois le temple d'Esculape.

Il paraît que la place publique conserve encore un gigantesque platane où Hippocrate donnait ses consultations. J'ai à peine perdu de vue les hauts sommets du mont Prion et ce pays, si cher à tous les médecins, que la gracieuse Lepsie, où les Grecs confédérés se réunirent pour combattre les Perses, surgit au milieu d'une légère brume.

Puis, c'est Pathmos dont on distingue les maisons et le couvent grec bâti sur la grotte, où saint Jean-l'Évangéliste écrivit l'Apocalypse. La ville est perchée en haut d'un rocher autour de l'acropole de l'ancienne cité.

Quand les moines du couvent nous eurent aperçus, ils sonnèrent leur plus gai carillon auquel nous répondons par le salut du drapeau. Il paraît que certaine année on leur a rendu visite et qu'ils n'en ont pas perdu le souvenir. C'est par la cordialité et le maintien d'excellentes relations que les PP. Assomptionnistes poursuivent l'union des églises. Ils ont évidemment plus de chance d'arriver ainsi au but de leurs efforts qu'en attaquant ou en critiquant sans cesse les Grecs.

L'Icarie nous rappelle la mésaventure de l'illustre

précurseur de Santos-Dumont, de Wright et de Farman. Samos passe ensuite devant nous. Samos, patrie de Junon, l'ombrageuse épouse de Jupiter, qui, en dehors de ce souvenir mythologique, fut illustrée par Pythagore et Homère. Ce dernier y composa le *chant du fourneau*. Là vivait le fameux tyran Polycrate dont l'anneau à émeraude enchâssée d'or, jeté dans la mer pour conjurer le sort, et merveilleusement retrouvé dans le ventre d'un poisson, est une des histoires classiques qui se transmettent de génération en génération.

Verrès, le célèbre proconsul romain, sans respect pour les dieux, pilla le temple de la reine de l'Olympe, et Antoine dévalisa, pour Cléopâtre, ce qui restait de précieux dans l'île.

De nos jours, Samos est le pays le plus heureux de l'archipel. Un prince tributaire du sultan l'administre pacifiquement, tandis que les habitants jouissent des plus grandes libertés et de tous les bienfaits de la paix et de la civilisation.

Sur notre gauche nous laissons Chio où se récolte la plus grande partie du mastic consommé dans la Grèce et dans l'archipel. Ce serait paraît-il la patrie d'Homère, et, à quelques kilomètres de la ville, on montre encore une ruine que l'on prétend être l'école du célèbre poète.

Au dire de Strabon, les vins de Chio étaient les meilleurs de la Grèce.

Nous apercevons les nombreuses maisons de la ville aux toitures rouges ; une église grecque éblouissante avec son dôme bleu ; le vieux fort vénitien ; un aqueduc

romain et des rangées d'arbres qui paraissent des cèdres.

Le mont Elie domine la cité fort éprouvée, à plusieurs reprises, par des tremblements de terre et détruite, en 1822, par le bombardement du Pacha Kara-Ali.

Mais chaque heure de navigation nous fait découvrir quelque terre nouvelle. Ici c'est Mételin, l'ancienne Lesbos, occupée par nos marins dans le haut intérêt des banquiers levantins, Lorando et Tubini. La nuit nous prend en vue de cette patrie de Sapho, si célèbre par ses poésies gracieuses, plus que par les débordements licencieux qui lui furent peut-être attribués à tort.

Le 5 juin, le soleil se lève au milieu d'un amoncellement de petits nuages roses. Il nous semble sentir l'odeur des chênes. Est-ce une erreur? Non, cela vient de la côte boisée d'Asie. Nous sommes dans le voisinage des pays qu'Homère a immortalisés.

Là-bas se dresse la crête de Samotrace, où Neptune s'asseyait pour regarder le combat des Grecs. On l'a comparée à un immense cercueil couché sur la mer.

Derrière nous disparaît Ténédos, qui évoque la description célèbre : *Est in conspectu Tenedos...*

Nous doublons le cap Sigée, où se tenait Achille avec ses Myrmidons, laissant sur la droite le village de Koum-Kalé, près duquel on aperçoit nettement les deux tumuli qui passent pour représenter ce qui reste des tombeaux du héros grec et de son ami Patrocle. C'est bien là l'emplacement du rivage où s'élevaient ces souvenirs chers à toute l'antiquité. Autour du tertre de gazon qui consacre le souvenir d'Achille, Alexandre se

mit à courir, la tête couronnée de fleurs, jusqu'à épuisement, et il fit les offrandes consacrées aux mânes des guerriers.

Plus loin, c'est la plaine basse et sablonneuse où les Grecs avaient tiré leurs 1,186 vaisseaux et, dans le lointain, c'est la colline d'Ilion que domine le mont Ida dont on distingue, avec des jumelles, le sommet neigeux.

Schliemann a retrouvé dans ses fouilles l'existence de sept villes qui se seraient succédées sur l'emplacement de Troie. La deuxième aurait été celle qui, brûlée par les Grecs, nous a valu le chef-d'œuvre d'Homère.

Tout en causant des luttes de cette époque lointaine, nous approchons des Dardanelles. Deux barques s'avancent vers nous. Dans l'une, des officiers à côté des rameurs; dans l'autre, des soldats en armes. Qu'arrive-t-il grand Dieu? Pourquoi tout cet appareil guerrier? La France est-elle partie encore en guerre contre la Turquie pour quelque affaire de banque? On baisse l'escalier et, à tout hasard, le docteur du bord descend avec sa patente à la main. L'officier la vérifie, elle est nette, pas de malades; mais il n'est pas satisfait. Vous avez un canon, demande-t-il? Oui, répond-t-on, dans le but de signaler notre présence et d'appeler du secours en cas de danger. — Cela n'a plus d'importance, puisque vous êtes dans les eaux de Constantinople, aussi nous voulons votre canon, ajoute le dignitaire galonné représentant l'armée turque. — Mais ce canon, dit le lieutenant, n'a aucune valeur offensive, ni défensive, il porterait bien à cinquante pas et encore ce n'est pas sûr

puisqu'il n'est pas rayé. — Le canon ou pas de passage, réplique l'officier. — Bref il nous faut nous exécuter. Force est donc de descendre le canon dans la barque et, après avoir longuement parlementé, on nous laisse l'affût. L'agent des Messageries maritimes nous explique qu'en quittant Rhodes nous avons par trop tiré de salves pour saluer les bons Frères des écoles chrétiennes.

Toute la Turquie officielle a été ébranlée par cette démonstration intempestive, et il est convenable de mettre un frein à cette ardeur des Français qui veulent trop faire parler la poudre.

Aussi l'engin redouté, bien ficelé, soutenu par quatre matelots, s'éloigne au grand désespoir des passagers. Nous devons déclarer, pour les historiens de l'avenir, que nous n'avions point l'intention de bombarder Constantinople. Ce n'est pas sans doute l'opinion de l'officier qui a été chargé par les autorités de s'acquitter de cette besogne, il nous jette un regard de travers et refuse, en raison de la circonstance, de venir prendre le café avec nous, comme c'était l'habitude. Pauvres gens !

A Gallipoli, nous saluons du drapeau les soldats français tués en Crimée et qui dorment là-bas leur dernier sommeil dans un cimetière que l'on aperçoit du bord. Le P. Bailly récite, pour eux, un *De Profundis* écouté dans un sentiment de profond et patriotique recueillement.

Pendant que nous longeons l'île de Marmara, de grands oiseaux noirs viennent en bande s'abattre autour

du bateau ; pour les marins de la contrée, ce sont là les âmes des péris en mer, qui expient leur faute sous cette forme. Bientôt, nous traversons l'escadre turque condamnée, par le manque de manœuvres, à l'immobilité, et incapable, à l'heure actuelle, de quitter son mouillage. Nous ne sommes plus au temps des navires à voiles qui pouvaient, après de longues années, reprendre la vie et leur essor sur les océans. Les cuirassés doivent toujours être en mouvement et prêts à l'action, sans quoi leurs mécanismes délicats se rouillent, se faussent, et ces monstres de fer deviennent inutilisables.

Les rayons du soleil couchant projettent leurs dernières lueurs sur des mosquées et des minarets.

Quel rêve d'entrer dans la ville des sultans par cette belle après-midi ! Tout d'abord, voici sur la droite, les îles aux Princes, lieu de villégiature des habitants de la grande cité. Puis, sur le rivage d'Asie, Kadi-Keuï, l'ancienne Chalcédoine, et soudain, comme un éblouissement, Stamboul, la capitale de l'Orient musulman, la reine du monde arabe, dont les détails se caractérisent de plus en plus. Cela commence par la longue file de murailles avec ses tours carrées, contemporaines de Byzance, derrière lesquelles on découvre, peu à peu, la masse des maisons petites, écrasées sous les gigantesques édifices religieux qui les dominant. C'est tour à tour Sainte-Sophie, l'Ahmédie et ses sept minarets, l'Osmanié, la Solimanié ! Il semble qu'en élevant ces monuments majestueux, les souverains turcs aient voulu affirmer leur puissance et la possession de cette terre. Mais nous avons doublé la pointe de l'ancien sérail et le spectacle

est féerique. A notre gauche, le vieux palais avec ses coupoles que garde la tour de Sainte-Irène, se détachant en clair sur une véritable forêt de sapins, cyprès, térébinthes, platanes et cycomores, évoque les plus terribles drames de l'histoire des Osmanlis. Au fur à mesure que nous avançons dans la Corne-d'Or, les bâtiments énormes des divers ministères, le Séraskiérat, etc...., tout s'efface et se rapetisse devant les mosquées, on ne voit plus qu'elles.

Leurs minarets paraissent de grands bras levés vers le ciel, l'expression d'une prière ardente et continue qui plane sur l'immense métropole. Au milieu de tous les scintillements que se renvoient les dômes métalliques et polychromes, ces imposants sanctuaires sont la marque fatidique de la ville sainte de l'Islam sur laquelle ils semblent écrire la devise coranique : Dieu seul est grand et Mahomet est son prophète. « Allah Akbar, Li Allah, La Allah ! Mohammed ressoul Allah ! »

Sans doute les quartiers européens de Péra et Galata sur la droite, avec la tour des Génois, les hautes maisons, les rues tracées suivant l'alignement, les palais des ambassadeurs des puissances tendent à effacer cette impression particulière ; c'est tout un monde différent qui contraste avec la vieille cité turque. Réfractaire à l'envahissement et aux progrès modernes, elle demeure drapée dans sa majesté sereine, concentrant sa vie, ses espoirs, son recueillement dans cette affirmation religieuse de la foi des temps passés. Elle est encore l'Islam impénétrable qui ne se modifie pas et sur lequel glissent,

sans l'entamer, les hommes et les siècles, les idées, les changements de toutes sortes et les révolutions.

A peine a-t-on jeté l'ancre, que le charme magique des souvenirs et des émotions qu'éveille ce panorama unique au monde est brusquement rompu par le fourmillement de la vie qui apparaît extraordinairement intense.

Partout des canots, des caïques, des voiliers, de petites barques, de grands vapeurs internationaux. C'est l'un des immenses marchés du monde où se rencontrent les peuples venus de l'Orient et de l'Occident.

Toutes les langues de l'univers résonnent sur ces quais encombrés de marchandises les plus diverses.

C'est un va-et-vient de camions, de voitures, de commissionnaires, d'ouvriers qui font mouvoir des treuils, d'employés, de marins de toutes les puissances, de soldats, de commerçants embarquant et débarquant toutes sortes de produits d'Europe ou d'Asie.

Qu'advierait-il d'un si admirable entrepôt aux mains d'une race active, industrielle et énergique. On me dit que tout ce commerce est entre les mains des Grecs et des Levantins. Les Turcs subissent, au point de vue de l'initiative et de l'expansion commerciale, au dehors, la formidable poussée de leurs puissants voisins; en dedans, l'intervention constante des divers groupements chrétiens rattachés à l'Empire ottoman.

On a le sentiment de l'affaissement progressif d'un peuple qui demeure fataliste au milieu de la formidable évolution des nationalités modernes, malgré les louables efforts du sultan actuel, aussi savant diplomate que

politique habile et intelligent. On songe, malgré soi, à ce destin inexorable des anciens, à cette force de destruction à laquelle rien ne saurait résister. Puisse Abdul-Hamid retarder un démembrement qui serait le point de départ de la guerre universelle !

XI

CONSTANTINOPLE. — LE PONT DE GALATA. — LA CORNE-D'OR. — LE VIEUX SÉRAIL. — SAINTE-SOPHIE. — LE MUSÉE. — LA TOUR DU SÉRASKIÉRAT. — LA SOLIMANIÉ. — KOUM-KAPOU. — LA MOSQUÉE DE KAHRIÉ. — CADI-KEUI. — ÉCOLES FRANÇAISES.

Après quelques formalités très sommaires, nous débarquons et nous nous rendons tout d'abord au fameux pont de Galata, la promenade du monde entier, où défilent à toute heure du jour les types des races les plus différentes. De ce point, la vue embrasse l'ensemble des villes juxtaposées, Stamboul, Péra et Galata. Si la guerre, les combats, le sang ont fait la Turquie, cimenté sa puissance à travers les siècles; la paix, le commerce, l'activité des transitions la ruineront, car cette force ne saurait lui appartenir. Le Turc bon commerçant est de beaucoup inférieur au Grec, à l'Arménien, au Juif, aux Levantins chrétiens.

Parfois l'instinct atavique se réveille; menacé, le Gouvernement turc se ressaisit et procède à des exécutions sommaires, comme l'ont été les massacres des Arméniens. Il est difficile pour nous de juger ces ques-

tions. Quand on a vu la façon d'agir de ce dernier peuple en Russie et les répressions terribles qui ont suivi, on se demande si leur provocation révolutionnaire contre la banque ottomane n'a pas excusé jusqu'à un certain point, sans la justifier, la persécution sanglante qui a soulevé en Europe un sentiment d'horreur et de réprobation. La justice, avec les formes lentes et procédurières auxquelles nous sommes habitués, serait interprétée ici comme une marque de faiblesse extrême, et les tueries furent le corollaire d'une lutte dans laquelle le sultan risquait sa couronne s'il avait hésité à recourir aux mesures sanguinaires et à la terreur dans laquelle nous avons trouvé plongée la ville de Constantinople lors de notre premier voyage, en 1899.

Des milliers d'innocents ont payé pour les coupables et ce sont ces innocents que nous plaignons et dont le sort a ému l'Europe, mais que d'innocents ont payé de leur vie toutes nos révolutions et les autorités turques n'auraient-elles point de tristes et douloureux exemples à nous objecter dans notre propre histoire, si nous avions la prétention de les traiter de barbares.

Le 6 juin, nous sommes debout de bonne heure pour voir la Corne-d'Or dans la discrète lumière du matin, tandis que les palais et les maisons sont plongés dans la légère brume bleuâtre qui donne un aspect fantastique aux dômes et aux minarets. Nous n'avons guère dormi à cause du vacarme et des aboiements des chiens qui, toute la nuit, rôdent le long des ruelles aboutissant au port et se livrent de continuelles batailles.

Mais ce réveil de vie intense suffisait à dissiper la légère fatigue qui s'en était suivie.

De tous côtés des sons de cloches ou de sifflets qui annoncent le départ des grands vapeurs pour l'île aux Princes ou les stations de la côte d'Asie. Les hélices se mettent en marche avec bruit. Des felouques pesamment chargées passent, conduites par deux rameurs. Les canots d'un cuirassé amènent des matelots venant aux provisions. Le grincement des treuils commence à se faire entendre.

Des corbeaux, familiarisés avec ce fracas assourdissant, décrivent de grandes courbes entre les barques peinturlurées en bleu ou en jaune, jetant la note aiguë de leur croassement monotone, au milieu des cris continuels des bateliers.

Les petits marchands vendant mille objets divers se pressent sur les quais. Des campagnards apportent des paniers de fraises et de cerises. On demeurerait des heures à contempler le spectacle de cette animation et de ce mouvement.

Mais il faut se hâter d'aller visiter le vieux sérail. Nous suivons le bon P. Vitel sur le pont de bateaux aux planches disjointes, d'un caractère provisoire, mais le provisoire n'est-il la dominante de toute Administration turque? Le XIX^e siècle est passé, et Constantinople conserve toujours ce primitif moyen de communication.

A son extrémité s'élève la mosquée Nouri-Osmanié et le minaret d'où l'iman annonce l'heure officielle;

puis, la Turbè, tombeau de la donatrice, la sultane Validé Djami.

Toute la place est occupée par de modestes employés ou trafiquants : kafedjis offrant leur tasse de café en plein vent, repasseurs de fez, barbiers, commissionnaires, brosseurs, etc. En suivant la rue de Stamboul, nous trouvons le tramway vis-à-vis la Turbè et la fontaine du sultan Abdul-Hamid I^{er}.

A gauche est la gare d'un genre coquet, turc à la parisienne. Nous croisons des attelages de buffles et bientôt nous arrivons au mur d'enceinte du vieux sérail. C'est une véritable citadelle dans la ville. Les sultans pouvaient y soutenir un siège contre leurs sujets révoltés. Dès l'entrée on nous montre un édifice qui était l'église Sainte-Marie, où le pape Vigile sacra le patriarche Ménare. On y conservait précieusement la ceinture de la Vierge qui disparut à l'entrée des Turcs.

Le Musée a été remarquablement installé par M. Amhdhi-Bey, un connaisseur doublé d'un savant. Le joyau de la collection est le tombeau d'Alexandre, avec les chasses et les luttes des Grecs et des Perses. Ces derniers sont représentés par des Galates, ancêtres des Gaulois, portant la braie, la culotte à plis serrée, le bonnet de Phrygie et une sorte de justaucorps prenant la taille. C'est une série de tableaux du plus vif intérêt, et on complète sans peine les armes qui, sur le monument, devaient être figurées par des métaux précieux. On se trouve là en présence d'une œuvre de grande allure, de la belle époque grecque.

Tout à côté est le beau sarcophage des pleureuses reproduisant tous les aspects que prend le visage pour exprimer la douleur. Les traits sont un peu lourds et grossiers, mais l'artiste a tiré un admirable parti des draperies et son œuvre est une leçon à ce point de vue plus peut-être que l'expression des physionomies, qui n'offre point de grandes variétés.

Puis ce sont des tombeaux gréco-romains ou lyciens; de nombreux chevaux et des personnages couchés ou des chasses. Des chars attelés avec les guerriers, rappellent, par le fini des formes et le naturel des attitudes, les modèles exquis de la procession des Panathénées.

Voici un lion provenant du monument de Mausole, dont la plus grande partie est à Londres; plus loin, une pierre tombale des chevaliers de Rhodes, les antiquités de Chypre, les trésors d'Hissarlick, parures, armes, bijoux, poteries, objets familiers aux héros qu'a chantés Homère; de précieux souvenirs de Jérusalem, une statue du bon pasteur d'un type hiératique égyptien, reproduction de celle du Musée d'Athènes; des cercueils en faïence, des verreries anciennes aux mille reflets, des tanagra du plus haut prix, etc., etc... Il faudrait des semaines pour admirer en détail toutes ces richesses.

A peine sortis du Musée, la tête remplie de ces merveilles d'art, le platane des Janissaires nous rappelle un des faits les plus sanglants de l'histoire turque. Tout auprès se trouve Sainte-Irène, actuellement un arsenal. C'est la seule église grecque qui n'ait pas été

convertie en mosquée. Les voix de saint Grégoire de Naziance et de saint Basile y ont retenti et l'on aimerait à la visiter pour ce seul souvenir, mais l'entrée en est interdite.

Nous nous dirigeons de là sur Sainte-Sophie, que l'on revoit toujours avec un sentiment de profonde vénération et d'admiration. En 537, elle fut consacrée après un travail de six ans, pendant lesquels dix mille ouvriers et cent contremaîtres avaient poursuivi ce gigantesque travail préparé par les architectes Anthémius de Thralles et Isidore de Milet. Il fallut sept ans pour réunir tous les matériaux nécessaires à cette extraordinaire construction.

L'édifice offre un plan carré de 75 m. 64 sur 70. Les sultans ajoutèrent des contreforts pour la consolider et des minarets pour en dénaturer le caractère.

Aujourd'hui encore, ce vénérable sanctuaire, défiguré par son ornementation bizarre, tapis, étendards surchargés d'inscriptions arabes, vulgaires lampes de cuivre, etc. . . ., en impose par ses admirables proportions et l'harmonie de ses sept coupes. Le pape Vigile y fut reçu par Justinien. Dans l'une de ses galeries fut tenu le VII^e Concile. Sainte Olga y fut baptisée, l'union des Eglises grecque et latine proclamée, etc. . . . Les chapiteaux portent partout le monogramme de Justinien et de Théodora, et les colonnes de marbres rares proviennent des monuments les plus renommés de l'antiquité. Triste retour des choses d'ici-bas, ce que le puissant empereur d'Orient avait enlevé, dans sa ferveur, au culte païen pour honorer ce temple qu'il désirait

plus grandiose que celui de Salomon, devait être la proie des infidèles et constituer une de leurs plus belles mosquées.

Sous chacun des piliers massifs de la nef est un ossement de martyr. Après Saint-Pierre de Rome, Sainte-Sophie était le plus précieux joyau de la chrétienté.

Aujourd'hui, le badigeon recouvre les éclatantes mosaïques qui s'effritent et dont les musulmans vous donnent des poignées pour quelques mételliks.

Sainte-Sophie la turque, ne donne qu'une faible idée de Sainte-Sophie basilique chrétienne, et en parcourant son immensité, on se rend compte de sa déchéance. Rien ne devrait jurer dans ce cadre harmonieux et tout ce que le culte musulman y a installé contraste violemment avec la destination et le caractère artistique de l'ensemble.

Nous revoyons la main sanglante de Mahomet II imprimée sur la muraille et soigneusement entretenue sans doute, évocation brutale qui n'a rien à faire avec l'asile de la prière et du recueillement ; le pan de muraille qui s'ouvrit soudain devant le prêtre célébrant l'office au moment de l'entrée terrifiante des soldats de Mahomet II qui massacrèrent la foule affolée. Une légende bien jolie nous apprend que cette porte mystérieuse laissera à nouveau passer l'officiant qui terminera la messe commencée quand les chrétiens pénétreront à Constantinople.

Cette éventualité paraît d'autant plus reculée que les Turcs ont une belle armée, qu'ils ont prouvé leurs qualités militaires dans la dernière guerre contre la Grèce

et que, parmi les puissances chrétiennes, c'est à qui soutiendra, par des avances de fonds, le budget chancelant de l'Empire ottoman.

A côté de Sainte-Sophie, du haut de la tour du Séraskiérat, nous assistons à un défilé de troupes sur le Champ-de-Mars. Elles évoluent avec méthode et discipline sous la direction d'officiers européens.

Si toute l'armée est ainsi entraînée, on doit reconnaître que la Turquie, un peu négligente au point de vue de sa marine, est appelée à tenir une place importante dans ce conflit général du vieux monde si souvent annoncé et, Dieu merci, toujours reculé d'année en année.

De cet excellent observatoire le spectacle est merveilleux. Au pied du monument on distingue les moindres détails de Stamboul avec ses bazars et leurs coupoles ; le vieux sérail, les parcs, les mosquées qui se détachent avec netteté sur l'azur du ciel ; puis les murailles de la cité byzantine avec leurs tours carrées et leurs donjons à moitié écroulés. De l'autre côté, c'est la Corne-d'Or, les innombrables embarcations, les grands steamers qui sillonnent les Dardanelles ; c'est Péra et Galata avec les imposantes constructions des ambassades ou des Sociétés financières et, aux extrémités de la ville, les cimetières qui semblent de grands bois d'ifs et de cyprès.

Devant nous la côte d'Asie jusqu'aux limites de l'horizon, le promontoire de Chalcédoine, Kadi-Keuï, la tour de Léandre où les Génois attachaient des chaînes pour fermer l'entrée du port ; puis, le regard revient

vers ces soldats qui manœuvrent, la mosquée d'Ahmed, la place de l'Hippodrome où se concentrait la vie de Byzance et où avaient lieu les fameuses courses de chars des Verts et des Bleus.

Nous rejoignons ensuite nos amis pour parcourir avec eux les longues galeries du bazar qui, malheureusement, a été en partie détruit par un incendie, et nous prenons place chez un kafedji pour nous reposer un peu en même temps que nous dégustions dans des tasses à poupée un excellent moka.

Foin de ces délices de Capoue ! Notre guide ne nous permet pas ce tranquille *farniente* et, dare dare, on repart pour visiter les tombeaux de la sultane Roxelane et l'admirable Solimanié.

Toute en marbre blanc, elle possède une coupole plus haute que celle de Sainte-Sophie, mais, construite pour faire une mosquée, elle ne produit pas l'effet d'ensemble incohérent de cette dernière.

Les innombrables globes de verre des lampes nuisent à la majesté de l'édifice. Il faudrait de larges suspensions avec des flambeaux ou des cordons d'ampoules électriques disposées le long des murs. Le mirhab du prédicateur a aussi quelque chose d'étroit, d'étriqué ne donnant pas l'impression de nos chaires de Cathédrales.

Le 7 juin, les PP. Assomptionnistes nous ont invités à nous rendre à Koum-Kapou pour assister à l'office des Grecs unis. En route ils nous racontent qu'ils organisent tous les ans, pour la Fête-Dieu, de très belles processions, et le sultan tient à ce que ses soldats

montent la garde sur tout le chemin que doit parcourir le cortège.

Pour un souverain mahométan, c'est là une belle leçon de tolérance et de respect donnée à bien des Gouvernements qui s'imaginent personnifier le progrès et la civilisation.

Puis nous visitons l'ancienne église des Saints-Serge-et-Bacchus, aujourd'hui convertie en mosquée.

Près de celle-ci, un couvent servait de résidence aux papes, dont le dernier fut saint Martin, qui y séjourna peu de temps avant la prise de la ville.

La coupole, toute bosselée à la suite d'un tremblement de terre, repose sur des colonnes de marbres de couleur.

De tous côtés les inscriptions grecques sont conservées. C'est là qu'en 654 Théodora fit arracher de l'autel le pape Vigile.

La mosquée de Mahmoud où nous nous rendons ensuite est peut-être la plus lumineuse. Elle date du xv^e siècle. Ses magnifiques piliers, décorés de blanc et de bleu, sont d'un très grand effet. En 1826, les Janissaires y furent massacrés.

Mais c'est évidemment la mosquée de Kahrié qui, bien que la plus petite de toutes, est la plus intéressante de Constantinople. Autrefois le monastère de Chora, elle offre quelque analogie avec l'église de Daphni, près Athènes, et est un type parfait de sanctuaire byzantin.

Le Narthex est décoré de scènes empruntées à l'ancien Testament : les mages devant Hérode ; le paraly-

tique sur son lit; le recensement de Bethléem; Cana; le baptême du Christ; l'enfance de la Vierge; l'annonciation; saint Pierre et saint Paul.

L'impératrice Théodora y avait son tombeau.

De Kahrié on se rend en voiture à l'ancien cimetière qui domine l'extrémité de la Corne-d'Or et d'où la vue s'étend sur la ville et les Eaux douces d'Europe, très beau jardin agrémenté de petites rivières où les femmes turques vont en foule, certains jours de la semaine, pour changer l'air des harems et de là faire leurs dévotions aux tombes de leurs familles dans les cimetières voisins.

Nous traversons, au retour, le quartier grec le Phanar et assistons à la fin d'une cérémonie à l'église du patriarche. Il nous est même possible d'apercevoir ce haut dignitaire de l'église séparée, recouvert de ses ornements pontificaux, assis sur une sorte de chaise curule qui aurait appartenu à saint Jean Chrysostôme.

Nous terminons enfin nos courses par une longue promenade dans Péra et, sans les chiens paresseusement étendus au soleil et par trop maîtres de la rue, on se croirait dans n'importe quelle grande capitale d'Europe à cause du luxe des habitations, de l'élégance et du bel assortiment des magasins.

Le jeudi 8 juin, nous traversons le Bosphore pour aller à Kadi-Keni, l'ancienne Chalcedoine. Nous entendons d'abord, à Sainte-Euphémie, un office en grec pendant lequel les fidèles communient sous les deux espèces. Nous chantons le *Christos anesti ek necrōn*

thanato, que l'on répète à chaque instant, conformément au rite consacré. C'est sur un rythme plaintif; on dirait un long gémissement monotone, et cela n'a rien d'entraînant et de vivant comme la plupart des hymnes du culte latin.

La messe avec les rideaux que l'on ferme et que l'on relève par instants vous déconcerte, ainsi que les promenades de l'officiant qui, tenant le missel, sort par l'une des portes pour rentrer par celle du milieu.

Après l'évangile psalmodié par le diacre du haut de l'ambon, les oblats se rendent solennellement à l'autel en procession, avec le pain et le vin pour la consécration.

Les prêtres communient secrètement et servent ensuite les fidèles sous les deux espèces réunies dans le calice avec une cuiller commune à tous.

Cette pratique nous séduit médiocrement. Il y a tant d'affections susceptibles de se transmettre de cette façon que l'on aimerait voir employer une cuiller par assistant, sauf à déposer celles-ci sur un plateau, à les stériliser et à les purifier après la cérémonie. Si de prime abord cela paraît une complication, ce serait, au point de vue de l'hygiène, une supériorité. Les rigoristes orthodoxes pourraient tourner en dérision cette modification du rite, mais tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent d'hygiène et de la santé publique, et ils sont nombreux, ne ménageraient pas leur approbation aux novateurs.

La messe dite, une modeste collation nous est servie, offerte dans le couvent à côté de l'église. et nous exa-

minons ensuite en détail le bel établissement des Frères de la doctrine chrétienne.

L'un d'eux est parti de Rouen depuis plus de quarante ans, avant le percement de la rue Jeanne-d'Arc, et il me parle avec émotion du boulevard Cauchoise.

Le pauvre homme ne me quitte point pendant tout le temps de notre promenade à travers les salles de classe et les cours, et incessamment ce bon vieillard me questionne sur son pays qu'il ne pense plus revoir.

Nous visitons ensemble toutes les collections de botanique, de géologie, le musée zoologique, les jardins fort bien entretenus, et mon vénérable guide me presse de goûter au petit vin blanc du pensionnat, dont le goût aigrelet est un peu celui des crus des côteaux de la Loire. On s'est à peine vu, on a eu juste le temps de faire connaissance et déjà il faut s'acheminer vers le bateau.

La traversée du Bosphore, en plein midi de juin, est toujours délicieuse avec le panorama des îles, la tour de Léandre, l'ancien poste génois, le chatolement de ces maisons, de ces minarets, de ces mosquées sous un ciel de feu.

On ne se lasse point de contempler ce spectacle unique au monde et l'on envie le sort de ceux dont l'existence se passe auprès de ces rives merveilleuses.

Nous rentrons à *l'Etoile* où nous avons l'honneur de recevoir le vicaire apostolique à Constantinople, dont le charme et la distinction séduisirent tout le monde.

XII

LE PALAIS DES SULTANS. — LE MUSÉE IMPÉRIAL. —
 PROMENADE DANS LE BOSPHORE. — LE STATIONNAIRE
 FRANÇAIS. — LA TROADE ET LES SOUVENIRS
 D'HOMÈRE. — TÉNÉDOS. — LE MONT ATHOS. —
 L'EUBÉE. — ARRIVÉE AU PIRÉE.

Le programme de l'après-midi comporte la visite au palais des Sultans où, par une faveur spéciale, nous sommes admis aux galeries du Musée.

Au rez-de-chaussée se trouve une pièce unique au monde, le trône de Perse, pris en 1520 par les armées turques.

Jamais nous n'avions vu, les uns ou les autres, pareille profusion de perles. Il y en a de toute grosseur et de tout éclat. Par combien de millions peut se chiffrer la valeur marchande d'un tel meuble qui n'a d'égal, dans toute la collection, qu'une toilette en diamants donnée par un sultan à l'une de ses favorites. C'est une fantaisie coûteuse et l'on se demande ce qu'il a fallu d'années de tribut à de pauvres provinces pour payer un tel objet.

Sous les vitrines, à côté de quelques bibelots précieux, se trouvent des pendules Louis XV, Empire, sans caractère artistique particulier, dons probables de quelques personnages illustres.

Voici les turbans de tous les souverains de l'Islam : Mahomet II, Bajazet, Sélim, Soliman, Mourad IV. Ceintures enrichies de pierreries, aigrettes précieuses,

cimeterres savamment ciselés et décorés, c'est un éblouissement de bijoux.

Toutefois, certains d'entre eux ont perdu leur éclat, on chuchotte que beaucoup ont été remplacés par des imitations. Serait-ce vrai ? et des gardiens ou des fonctionnaires infidèles auraient-ils commis ces attentats sacrilèges contre la muette majesté de ces souvenirs sacrés pour tous les fidèles de l'Islam.

Mystère et bacchiche ! deux mots qui résument une partie de la vie de Constantinople.

Nous accédons à la salle du trône. Une fontaine jaillissante au milieu, empêchait les indiscrets d'écouter aux portes les secrets de l'Etat.

L'idée est ingénieuse et pratique.

La bibliothèque possède un revêtement de faïences anciennes, aux tons les plus divers et les plus harmonieusement nuancés. Le Sultan a eu la gracieuseté de nous offrir un lunch, auquel présida un officier tout chamarré de dorures et de décorations.

Dans la soirée nous levons l'ancre pour une promenade au Bosphore et je vois défiler à nouveau des paysages qui évoquent des souvenirs déjà lointains. Dolma-Bagtché, Yldiz Kiosk, le palais du padischah, Arnaüt Keüi, Anadoli et Roumeli Hissar que dominant leurs antiques forteresses ; Thérapia, célèbre par les résidences d'été des ambassadeurs de France et d'Angleterre ; le vallon ombragé et le cèdre majestueux près duquel s'éleva, dit-on, la tente de Godefroy de Bouillon ; puis enfin la mer Noire, et de tous côtés les forts qui défendent l'entrée du passage.

En revenant, nous saluons du cri de « vive la France » le stationnaire *le Vautour*, dont les marins répondent par de longues et bruyantes acclamations.

Bientôt nous passons devant Constantinople qui brille au soleil couchant des derniers feux de l'astre radieux. C'est une dernière et éblouissante vision.

Adieu gracieux minarets, altières mosquées aux dômes gigantesques, Mahmoudié, Solimanié, Ahmédie, Bayazid, Sainte-Sophie ; adieu pays du rêve, des contrastes de la barbarie et de la civilisation dans lequel on revit plus que partout ailleurs les siècles écoulés.

Mais les lumières commencent à scintiller aux fenêtres des habitations, et dans la brume apparaissent les îles Prinkipo, Halki, puis la côte basse et les grands oiseaux noirs qui, par bandes, rasant la surface des flots.

La nuit arrive avec les chaudes effluves du rivage d'Asie. Le matin du 9 juin nous trouve arrêtés devant Chanack Kalezi ou mieux Dardanelles, dans les parages du fameux pont de Xercès. Que se passe-t-il donc ? Tout le monde est debout, on parlemente, voici deux barques de douaniers et de soldats. Il paraît qu'on s'apprête à nous rendre notre canon. La ville des sultans va pouvoir se remettre de ses émotions. Elle l'aura échappée belle ! Nos marins hissent péniblement l'engin redoutable sur son affût. Puis nous partons sans arrière-pensée, en dehors de la satisfaction d'avoir repris notre bien. Ce ne sont à droite et à gauche que casemates, fortifications, casernes ; on peut dire que de ce côté l'entrée du détroit est un immense fort.

Le petit incident nous a amenés à longer la côte de Pergame et nous examinons plus en détail les tombeaux d'Achille et de Patrocle, entre Yéné Sher et Koum Kaleh sur le promontoire du cap Sigée.

J'évoque pour mes compagnons les souvenirs d'autrefois, et cette petite causerie, que le P. Bailly m'a demandée sur le siège d'Ilion et les aventures des héros grecs et troyens, a l'unique mérite d'avoir lieu en face de ces rivages si célèbres, c'est un charme exquis de célébrer ces guerriers légendaires en vue de la plaine où s'accomplirent leurs exploits.

Les épisodes qui, depuis Homère, ont pendant tant de siècles occupé l'esprit de l'humanité avaient tellement impressionné les Romains que l'empereur Constantin songea à transférer à Troie le siège de l'Empire.

Les tumuli que nous apercevons du bord ont environ 30 mètres de diamètre à la base et 10 à 12 au sommet. Caracalla les visita et, pour imiter Alexandre le Grand, il y fit une fête et offrit les sacrifices consacrés.

Mais il imagina quelque chose de vulgaire et d'horrible à la fois, qui ne ressemblait que de loin à l'acte de déférence respectueuse du conquérant macédonien.

Voulant ni plus ni moins qu'Achille honorer un de ses amis défunts, il fit empoisonner son affranchi Festus pour se livrer ensuite aux manifestations de la plus vive douleur et organiser des funérailles somptueuses.

Nous apercevons très nettement le Gagare, sommet

de l'Ida, à 1,769 mètres d'altitude, d'où le roi des Dieux, entouré des divinités de l'Olympe, suivait toutes les péripéties de la lutte.

La première ville de Troie fut une agglomération de peuplades de l'époque de la pierre polie. Ce sont ces sauvages qui remplacèrent ceux qui, avec l'aide des diverses nations ou tribus de l'Asie-Mineure, défendirent contre les Grecs cette importante place forte. Le palais de Priam était bâti en pierres calcaires cimentées avec l'argile ; aux étages supérieurs, on disposait des rangées de briques dont la cuisson avait lieu après la mise en place. S'il y avait des vides, on y mettait du bois et on flambait le tout.

La solidité de cette construction était considérable, malgré ces moyens assez primitifs auxquels on avait recours.

Les toitures en terrasses étaient formées de poutres, de jonc et d'argile. Le célèbre Schliemann a refait par ses fouilles toute l'histoire de l'habitation, des armes, des ustensiles et de la parure des Troyens. Son livre *Ilios* permet de reconstituer l'aspect de cette curieuse et antique cité, et c'est à lui que je dois d'avoir pu, pendant quelques instants, intéresser nos compagnons.

Mais l'hélice ne se repose pas. Déjà nous avons contourné Ténédos avec ses moulins et son vieux fort vénitien, Ténédos, où s'élevait le temple d'Apollon Syrynthien, mentionné dans *Illiade*.

La statue de Ténès était une merveille de l'art grec, un chef-d'œuvre de sculpture qui ne put échapper à

Verrès. De cette île étaient partis les deux grecs qui devaient saisir Laocoon, le grand-prêtre. C'étaient probablement de hardis nageurs qui, au sortir de l'eau, le massacrèrent lui et ses enfants. Avec leurs casques aux longues crinières, flottant derrière eux, ils pouvaient en effet produire l'effet de longs serpents.

Voici Imbros, la rocailleuse, *παιπαλοησση*; Lemnos, séjour favori de Vulcain, où la mythologie avait placé l'atelier des Cyclopes qui forgeaient les foudres du maître des Dieux.

Venus de Lemnos, les Pelasges avaient pillé et massacré les villes des rivages grecs et c'est pourquoi Miltiade vengea cet outrage en s'emparant de leur pays qui fut, par la suite, chaudement disputé aux Perses.

Philoctète piqué par un serpent lors du siège de Troie, s'était réfugié là pour se soigner au moyen de la terre sigillée, dont Gallien vanta les propriétés cicatrisantes, et que l'on employait avantageusement pour les plaies invétérées dans l'ancienne thérapeutique.

Au temps de Pline subsistaient encore les débris du temple qui consacrait ce souvenir.

Bientôt nous distinguons le sommet des montagnes de l'Athos.

Notre directeur nous fait une instructive conférence sur cette communauté de moines gardés par 50 soldats, représentant parmi eux l'autorité du sultan et assurant leur sécurité.

Depuis la prise de Constantinople, ils ont conservé

tous leurs privilèges et nul ne peut entrer chez eux sans solliciter leur permission.

Ces 11 à 12,000 cénobites, vivent pour la plupart dans la méditation et les pratiques de piété. En aucun point du monde l'existence n'est plus régulière. Quelques-uns d'entre eux se livrent à la pêche pour les groupements disposés sur les différents promontoires de la montagne. D'autres peignent des icônes qui s'expédient en quantités considérables en Russie et en Asie-Mineure, mais la vie contemplative est l'idéal poursuivi par la grande majorité de ceux qui se retirent au mont Athos.

Toute la nuit retentissent les carillons qui appellent les frères à la prière.

Les Russes prennent de plus en plus d'importance parmi eux et ils sont au nombre de 1,400 dans le seul couvent de Saint-Pantaléon.

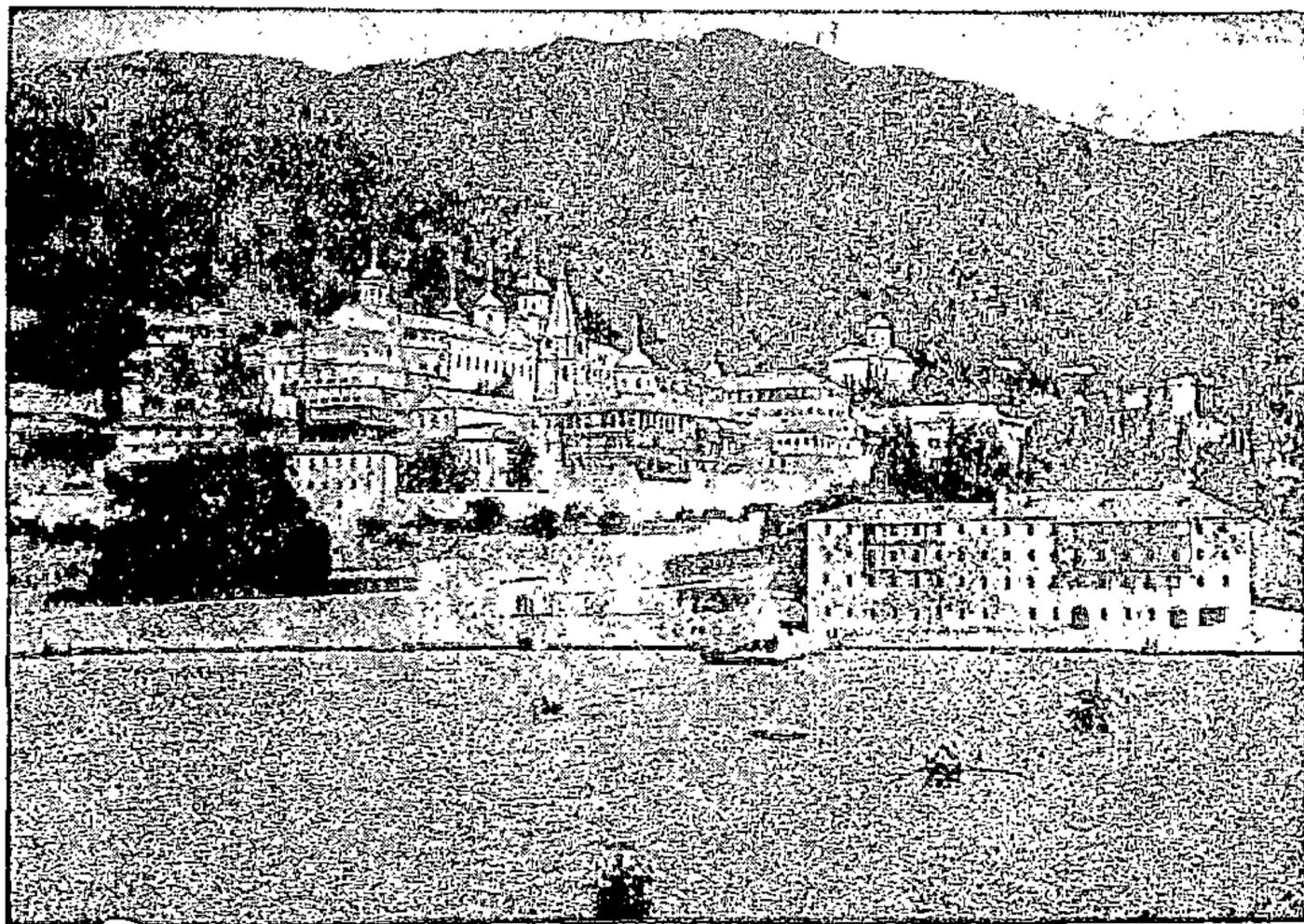
La règle est très sévère. On n'y mange pas de viande ni de laitage. Tout être du sexe féminin est exclu du territoire des moines. C'est ainsi qu'il y a quelques années, *l'Etoile* ayant débarqué ses passagers, les dames durent rester à bord.

Cet ostracisme s'exerce vis-à-vis des animaux femelles, prohibition des vaches, des poules, etc..., exagération voulue qui paraît quelque peu ridicule.

Le règlement obsédant des exercices religieux paraît entraîner chez nombre d'entre eux la paresse et la négligence, même pour les soins du corps.

Plusieurs ont leurs cellules perchées dans les anfractuosités presque inaccessibles des rochers et ils vivent

là, dans des *skites* perdus en face de l'infini de la mer, ce qui est évidemment de nature à fournir un thème inépuisable à leurs méditations sur l'éternité.



Saint-Pantaléon.

Tour à tour défilent devant nous les monastères de Lavrach, Saint-Leward, Saint-Dionysios, Simonopetra, Kariès, Saint-Pantaléon aux coupoles dorées au milieu d'un cadre merveilleux de forêts.

La soirée est idéale. Le bateau semble glisser sur la nappe liquide qui n'a point la moindre ride à sa surface et les dauphins rivalisant de vitesse avec nous plongent sous le navire, reparaissent de l'autre côté, sautent hors de l'eau et semblent se réjouir énormément du voisinage de ce « grand frère ».

Mais l'Athos dénudé monte de plus en plus à mesure

que nous nous éloignons au-dessus de cet ensemble de roches, de couvents et de forêts. Quelques restes de neige apparaissent encore à son sommet.

Bientôt la nuit couvre tout d'un voile opaque et les étoiles commencent à briller au firmament.

Le 10 juin, nous sommes dans le canal d'Oro, entre l'île d'Eubée et Andros.

Eubée, c'est la terre de Briarée et le pays des géants. Là se trouvait, auprès du pont, sur l'Euripe, l'ancienne Calchis où Hérode et Homère se livrèrent un combat poétique. Calchis, l'alliée d'Athènes, grâce à l'éloquence de Démosthènes, était fameuse par ses carrières de marbre et d'amiante. C'est dans ce coin de la Grèce, qu'à la voix de Modona-Mavrogéni, eut lieu l'insurrection la plus énergique contre les Turcs et le réveil national des Hellènes.

Plus loin, Andros, une des îles les plus fortunées de l'archipel, à cause de l'abondance de l'eau, évoque un échec d'Alcibiade et une victoire de Thémistocle.

Voici le rocher d'Hélène et la pointe de l'Attique, avec son temple d'Athéna, dont les blanches colonnes se détachent vivement sur le bleu du ciel. Nous sommes bientôt en vue de Salamine et d'Égine. C'est un véritable enchantement de revoir, par un temps si admirable, cette région qui fut le berceau des arts et de notre civilisation.

Il semble que l'on revient vers un pays que l'on a quitté depuis peu, tant nos souvenirs se sont souvent reportés vers cette patrie de l'intelligence et du génie humain. Après un salut à Phalère, nous doublons le

phare et entrons dans le port où de petites barques ne tardent pas à nous entourer de tous côtés. Mais pourquoi tous ces matelots ont-ils abandonné les gracieux costumes palikares ou levantins d'autrefois ? C'est un triste progrès !

En un instant nous sommes débarqués et, à travers le bois sacré d'oliviers, le train nous emporte vers Athènes.

A peine si l'on a le temps d'apercevoir le mont Hymette et l'Acropole, et nous voilà arrivés.

XIII

ATHÈNES. — LE THÉSEION. — LE PARTHÉNON. — MÉDITATION SUR LA PRIÈRE DE RENAN. — LES MUSÉES.

Notre première visite est pour le Théseïon dont on déplore l'abandon. Un banquier grec d'Égypte a bien reconstitué l'ancien stade ; mais combien la remise en état du vieux temple, si bien conservé dans son ensemble, aurait plus d'intérêt pour la science et pour l'art. Ce jeune peuple a trop de patriotisme pour ne pas réparer ce merveilleux édifice.

Il est midi ; par une chaleur torride nous parcourons l'itinéraire consacré du Parthénon, dont les moindres détails tiennent une si grande place dans l'histoire du monde. Et pendant que mes compagnons examinent les propylées, admirent le Temple de la victoire aptère évocateur du guerrier de Marathon, et le sanctuaire majestueux que dominait la colossale statue d'or, d'argent et d'ivoire qui brillait au soleil au-dessus de l'en-

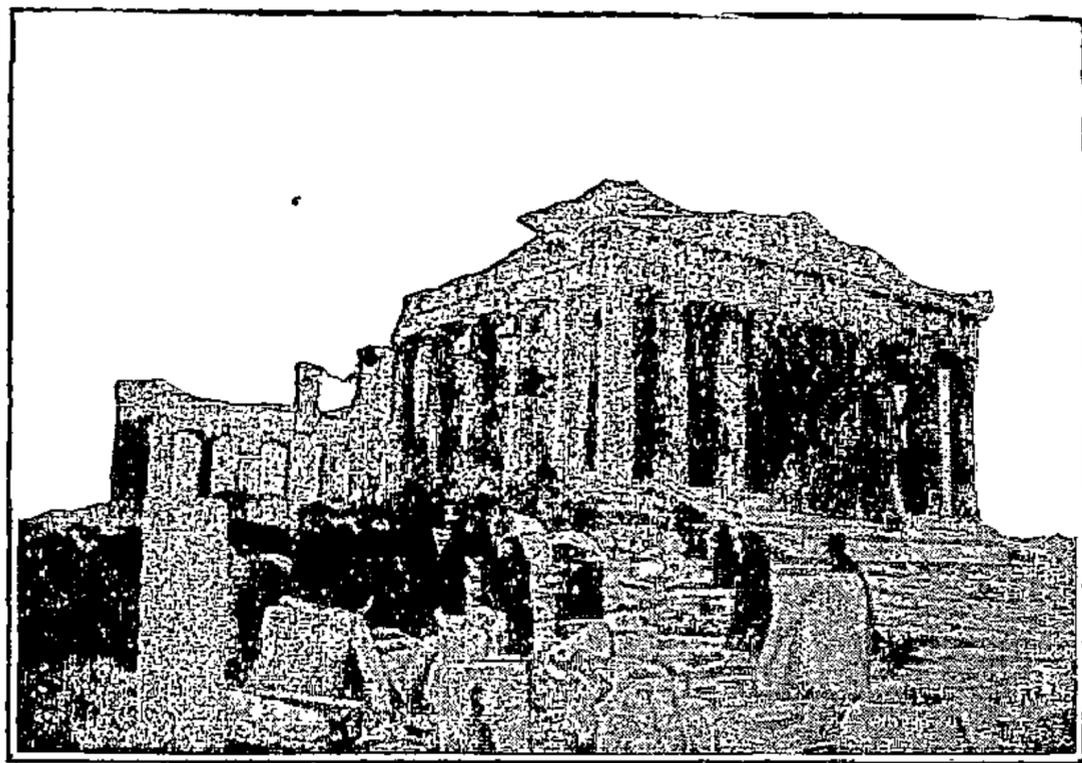
semble des bâtiments de la colline sacrée, je médite sur la célèbre prière de Renan, sur cet hymne fameux à la beauté qui trahit une âme indifférente et désabusée.

La beauté, l'art, la science ne sont qu'un des côtés de la vie; il y a la charité, l'esprit de sacrifice que n'a guère compris le monde qui venait adorer ici la puissante déesse. Le Dieu que l'on exalte, dans les cathédrales gothiques, est l'espoir des pauvres gens, de ceux qui souffrent, des misérables qu'a toujours ignorés Minerve aux yeux bleus et dont la plainte n'a jamais ému le visage olympien au regard froid et perçant. Malheur aux déshérités! malheur aux vaincus! l'horizon reste pour eux invariablement fermé. La beauté n'a certes point disparu, mais, au lieu d'un décor théâtral, elle a revêtu de nouveaux ornements, elle a pris les traits de l'humilité, a relevé ce que méprisait et bafouait le paganisme et elle a donné à l'essor chrétien l'élévation et la délicatesse de pensées de nos philosophes, des orateurs, des auteurs dramatiques, des poètes et d'artistes comme les Raphaël, les Michel-Ange, les Fra-Angelico, incomparables parce qu'au-dessus de la nature ils ont entrevu l'idéal. Dans le domaine de l'action, elle a suscité les apôtres du devoir, de la pauvreté, de l'assistance fraternelle, les martyrs ou les héros légendaires tels que Charlemagne, Roland, Bayard, Jeanne d'Arc, Godefroy de Bouillon et tant de milliers d'autres qui, pour être ignorés, n'en ont pas moins accompli de merveilleuses épopées.

Le laid petit Juif, comme Renan qualifie saint Paul, parlant le grec des Syriens, fut l'admirable apôtre de ces

idées nouvelles, et si sa voix était rauque, ses phrases peu académiques au dire des Athéniens raffinés; les vérités qu'il annonçait, sa nouvelle conception des obligations humaines devaient gagner le cœur des masses, et c'est la révolution la plus importante dans l'histoire de l'humanité qu'il consommait là, par sa prédication, en face de ce gigantesque et pompeux holocauste des temps passés où l'art n'était l'apanage que d'un petit nombre de privilégiés, où la haine présidait aux rapports du riche et du pauvre, où le délicieux sourire du Christ n'avait point fait surgir ces immenses horizons lumineux qui ont éclairé tant d'existences désolées, en proclamant, pour tous les hommes, la dignité suprême d'enfants de Dieu.

Non, jamais déesse de pourpre, d'or et d'ivoire,



Le Parthénon.

altière Eurythmie, si invoquée jadis, ta conception de l'homme ne s'est envolée à pareille hauteur. Tu inspiras

l'artiste mais, en aucune circonstance, tu ne lui as donné, avec le goût, ce souffle puissant de générosité et de sacrifice qui fait planer sa pensée au-dessus du gouffre de l'égoïsme et qui porte son inspiration avec sa prière aux pieds même d'un Créateur qui a voulu être aussi une victime.

Majestueusement drapée dans les replis gracieux de ton pallium, tu as enserré dans une impitoyable logique le raisonnement de tes adorateurs dont les doctrines ont semé le désespoir et la révolte chez un peuple brillant et perverti qui, aux heures suprêmes, par suite de sa division et de son scepticisme, ne sut pas défendre son patrimoine contre des barbares qui, eux, avaient au moins le sentiment du devoir du soldat et qui déifiaient leurs chefs.

Ne rien haïr, ne rien aimer serait la condamnation de nos éternelles aspirations, la chaîne la plus lourde qu'on ait jamais forgée pour étreindre l'intelligence et le cœur.

Sans doute la foi des âges écoulés peut paraître éteinte. Les aspirations païennes renaissent à certaines époques et les croyances semblent être condamnées par la foule ; mais comme ces astres brillants qu'un nuage éphémère cache à nos yeux au milieu des nuits orangeuses, elles reparaissent avec un plus vif éclat quand l'expérience a prouvé une fois de plus l'inconséquence et le danger pour les sociétés, des théories et des aspirations païennes.

Le progrès moral est une nécessité dans l'évolution de l'humanité. Revenir en arrière est impossible. Les

génération qui se lève ne sauraient accepter les cadres étroits où le monde ancien a pu se mouvoir et se débattre pendant des siècles. Il leur faut de l'ampleur et l'avenir est de plus en plus, pour les nations comme pour les individus, à l'application, sous une étiquette ou sous une autre, des doctrines de l'Évangile.

Si l'on roule dans la pourpre les dieux morts de l'Olympe, le Christ domine toujours de sa majesté sereine, le sépulcre d'où il a surgi, éternel renouveau dans la continuité des années qui s'écoulent, des peuples qui naissent, qui vivent et qui disparaissent.

Derrière le Parthénon, nous contemplons l'inoubliable panorama du Lycabète, du mont Hymette, du Pantélique, devant lequel sont venus rêver Platon, Socrate, Aristide, Thémistocle, Sophocle, Alcibiade, Aristote, Démosthène, dont les noms sont chers à tous ceux qui aiment et qui cultivent les Lettres.

Puis nous descendons la colline en longeant le théâtre de Dionysos qui a conservé, à travers les sièges, les guerres, les révolutions, quelques débris merveilleusement sculptés. La porte d'Adrien et l'Olympeion attestent la domination romaine. Plus loin, c'est le stade où, il y a quelques années, j'avais eu le bonheur d'assister à la résurrection des Jeux olympiques (1).

Pour la première fois depuis des siècles des représentants du monde entier s'étaient donné rendez-vous sur ce coin de terre consacré.

Mais pour sanction à ces fêtes universelles, il faut

(1) V. *Excursion artistique en Grèce*.

drait à la Grèce plus de puissance et plus d'autorité. La défaite écrasante par les Turcs sans qu'aucune action éclatante ait relevé le prestige des descendants des Spartiates, paralysera longtemps encore l'essor de cette jeune et ardente nationalité.

Un salut nous réunit à l'église grecque melchite de Saint-Denys-l'Aréopagite. Après quoi, les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition nous offrent gracieusement la collation. On a chez ces bonnes sœurs le sentiment qu'on se retrouve en France.

Dans l'après-midi, nous visitons les musées qui possèdent d'admirables objets d'art. Ce sont : le trésor de Mycènes; les célèbres vases de Vaphio en or repoussé; les bijoux portés par des femmes contemporaines de la guerre de Troie; les armes qu'ont peut-être tenues Ulysse, Ajax ou Agamemnon; les casques et les ornements des guerriers de Corinthe ou de Lacédémone. A cette époque lointaine, le goût avait atteint un haut degré de perfection pendant que nos aïeux en étaient encore à l'âge de la pierre polie.

Voici de merveilleux Tanagra, des statues anciennes de prêtresses qui ont conservé leurs couleurs où le rouge brique semble prédominer, des lampes en terre cuite d'un dessin exquis, etc... Mais vraiment, on regrette que toutes les inscriptions soient en grec moderne. La France et l'Angleterre ont fait assez de sacrifices, en hommes et en argent, pour affranchir ce pays. Nos voyageurs mériteraient plus d'égards. Quelques étiquettes dans les deux langues faciliteraient beaucoup l'étude des pièces fort curieuses réunies dans

les diverses vitrines. D'autre part, depuis mon dernier voyage, il est évident que toutes les inscriptions françaises ont été rayées. C'est une véritable guerre qu'on leur a faite, d'autant plus inexplicable que, depuis le roi jusqu'aux plus modestes de ses sujets, nombreux sont les Hellènes qui viennent dans nos écoles, demandent la santé à nos stations d'eaux et, au sortir de nos universités, s'établissent dans notre pays.

Mais les heures s'écoulaient avec une désespérante rapidité, déjà il faut songer au retour et dire adieu à cette terre du souvenir que l'on quitte toujours à regret. Et de nouveau, c'est la gare obscure, le bois d'oliviers, Phalère, le Pirée.

Avant de prendre le canot, une religieuse vient me presser d'aller donner un avis médical à sa supérieure établie là-bas depuis 27 ans. Il faudrait à la pauvre femme un long repos et une saison à Vichy, mais c'est bien loin ! cela coûte beaucoup d'argent ! et j'ai appris depuis qu'elle était morte sans avoir pu retourner dans notre patrie pour se guérir.

La mer moutonne, les passagers sont inquiets. Le soleil couchant dore l'Acropole de ses derniers feux quand nous nous éloignons lentement pendant que Salamine, Égine, puis le Laurium s'enfoncent peu à peu dans la brume.

Le 11 juin, nous croisons, aux premières heures du jour, en vue de l'ancienne Cythère Cérigo, l'île au sanctuaire fameux de Vénus, actuellement à peu près déserte. A droite, c'est le cap Matapan et son ermite qui sonne la cloche au passage des bateaux, puis le Taygète

aux sommets encore couverts de neige, dominant la vaste étendue des rivages escarpés.

La côte s'abaisse de plus en plus et nous quittons la terre que nous apercevrons longtemps encore comme une ligne noirâtre.

XIV

VERS LA CÔTE D'ITALIE. — LE DÉTROIT. — LE STROMBOLI.
— NAPLES. — LE MUSÉE. — POMPEI. — LE VÉSUVÉ. —
POUZZOLES. — ROME. — L'AUDIENCE PONTIFICALE. —
CIVITA-VECCHIA. — LE RETOUR.

Devant nous, c'est l'immense désert d'eau où l'on cherche en vain une voile à l'horizon. Rien que le miroitement intense du soleil. Tout à coup il me semble apercevoir une tête émergeant au-dessus des flots. Serait-ce quelque naufragé en détresse ? Je fais part de mon inquiétude aux marins qui m'apprennent que ce phénomène est dû à une sorte de marsouin, appelé le souffleur, qui produit cette impression troublante en sortant par instants à moitié hors de l'eau.

Le commandant Gufflet occupe notre soirée par une remarquable conférence sur les bateaux anciens et modernes et sur leurs perfectionnements. Le soir, quelques amateurs nous chantent des airs de Botrel, on déclame du Fr. Coppée, quelques-uns nous récitent des monologues comiques et le comte de Piellat termine par la *Chanson de Nazareth* dont l'on reprend en chœur le refrain avant d'aller se reposer.

Il a tangué toute la nuit pour le passage de l'Adriatique, de sorte qu'au matin du 12 juin le pont est à peu près désert. Les montagnes de Calabre apparaissent nettement vers midi. Nous ramenons une gazelle de Syrie, et, la nuit, quand tout bruit a cessé, le pauvre animal parcourt le bateau en tous sens, se livrant à une course échevelée. En attendant que la terre soit plus proche et attire l'attention, les rares promeneurs vont regarder ce compagnon forcé qui s'est blotti dans la soute d'avant et tâche de se dissimuler à notre vue.

Soudain, la masse de l'Etna se prononce sur la gauche, tandis qu'à droite, nous distinguons la région de l'Aspro-monte où naquit le mouvement garibaldien : Voici bientôt la côte avec Bova, Mélito, Branco Leone et les nombreux petits villages des bords de la mer. Les torrents desséchés semblent des crevasses tout le long du rivage.

A Rocca, nous suivons un train qui lutte de vitesse avec nous et entre en gare. Nous saluons ensuite le Cap dei Armi, sémaphore international, d'où la nouvelle de notre passage ira réjouir les parents et amis de France, auxquels nous ne pourrons pas écrire avant notre arrivée à Naples. On nous montre le promontoire de Leucopetra où débarqua Cicéron en l'an 44, ne pouvant, par suite de vents contraires, gagner la Grèce, ce retour devait provoquer son arrêt de mort. La côte est formée d'une série de collines qui vont en s'élevant insensiblement vers les sommets plus élevés des monts de Calabre. Quelques plantations de vignes et d'oliviers mettent une note de verdure dans le paysage. Des mai-

sonnettes s'étagent de tous côtés au flanc des coteaux.

A gauche, et dominant l'ensemble du paysage, l'Etna, couvert de neige, dresse sa masse imposante ; dans le bas, San Gregorio, au milieu d'un paysage très pittoresque, puis une tour se détachent successivement dans la vallée sur l'arrière-plan des collines bleues.

Nous approchons assez près de Reggio pour distinguer le quai et les hautes constructions qui le bordent ; le vieux château fort, la basilique et ses degrés.

Cette malheureuse cité, détruite en 1783, devait être très éprouvée cette même année, et de nouveau nous saluons Messine et ses nombreux monuments ; la Darse ; et, dans le lointain, de villas élégantes et des villages perdus au milieu des coteaux étagés au-dessus de la ville.

A peine sortis du détroit, nous recommençons à rouler. Il est pleine nuit quand nous longeons le Stromboli. D'énormes gerbes de feu apparaissent à son sommet, c'est une fusée ininterrompue. On a dit que c'était une véritable soupape de sûreté pour le pays voisin, mais la soupape est insuffisante, si l'on en juge par les tremblements de terre et les effets volcaniques qui désolent, à chaque instant, cette malheureuse région.

Le 13 juin, nous approchons de Naples, à petite allure, pour jouir à l'aise du panorama splendide qui s'offre de tous côtés. Voici Capri, Sorrente et ses falaises à pic, Equense Vico, l'île d'Ischia et bientôt la gracieuse capitale de l'Italie méridionale que surplombe le Vésuve.

Nous entrons, enfin, dans le port dominé par la col-

line de San-Martino, tandis que le château de l'Œuf semble monter la garde à l'entrée.

On éprouve un plaisir infini à parcourir ces rues et avenues, si pleines de vie et de mouvement, où se reflète la gaîté de ces méridionaux les plus expansifs qui soient au monde.

Il y a vingt ans, l'accès du port était encombré de petites ruelles malpropres où affluaient les divers marchands en plein vent. Des pièces de linge pendaient à toutes les fenêtres. Une odeur de friture vous saisissait à la gorge. Des lazzaroni à longues chevelures déambulaient inoccupés, à chaque carrefour, à l'affût de l'étranger qu'ils obsédaient de leurs offres de service.

Ce côté pittoresque mais plutôt malpropre a disparu ; la ville, avec ses larges boulevards, a supprimé la population de mendiants et de miséreux, et maintenant elle respire l'aisance, le luxe et le confort.

Après la visite à San-Gennaro, nous nous rendons au musée qui, grâce à la mine inépuisable de Pompéï, est un des plus beaux du monde entier.

Quel autre peut rivaliser avec celui-là ?

Dès l'entrée, l'admirable cheval de Balbus vous donne une idée de la puissance et de l'originalité de l'art grec. Mais comment décrire cette extraordinaire collection de chefs-d'œuvre volés ou achetés par les proconsuls.

La statuaire antique revit là dans ses plus belles productions. Le Doryphore, l'Hercule et le Taureau Farnèse, la Vénus Callipyge, malheureusement très retouchée ; la Psyché de Praxitèle, Atlas portant le monde, le

Silène ivre, le délicieux Narcisse en bronze, les prêtresses de l'acropole d'Athènes, avec leurs nattes portant encore des traces de peinture ; Mercure au repos, l'Amazone blessée, les Gladiateurs, Harmodius et Aristogiton, etc., etc.

C'est toute l'histoire de la sculpture et toute la mythologie qui se déroulent devant nous et, indéfiniment le charme se continue, dans les salles des peintures de Pompéï, par les danseuses si sveltes et si gracieusement drapées et par les petits bronzes. On s'arrête avec intérêt devant les vitrines du chirurgien et du dentiste et aussi devant celle qui renferme les nombreux outils des artisans et des marchands, voire même les couleurs du peintre, tous objets à l'infini qui vous donnent les plus précieux indices sur la vie de la cité antique. Tout est conservé avec soin et minutieusement étiqueté. Des savants déchiffrent les rouleaux de papyrus calciné, qui formaient la bibliothèque des riches patriciens et peut-être pourra-t-on ainsi, quelque jour, réparer les désastres de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Il faudrait passer des mois ici pour examiner, en détail, toutes ces richesses. Nous y revenons souvent, découvrant toujours quelque curiosité nouvelle. Où trouver plus bel et plus complet ensemble de bijoux, de camées et de joyaux anciens. Il y a là un trésor qui ira en s'augmentant, d'année en année. puisque c'est à peine si l'on a exhumé les deux tiers de la ville ensevelie.

Par le train électrique, nous arrivons, le 14 juin, à Torre Annunziata et, de là, gagnons Pompéï. La description de cette merveille archéologique a été faite

si souvent que nous n'insistons que sur ce qui nous a le plus frappé.

Les rues dallées où les chars ont laissé leurs traces sont généralement très petites, la circulation devait y être extrêmement difficile.

Les mêmes considérations s'appliquent aux demeures et on a peine à imaginer des familles nombreuses de patriciens dans ce qui est considéré comme des palais.

La plus grande partie de l'habitation, vestibule, atrium, était destinée au public, aux visiteurs, aux clients; et l'on peut conclure que les citoyens devaient jouir très peu de ce que l'on appelle, chez nous, la vie de famille. L'existence était en façade.

Par contre, le Romain était très religieux, et sa religion, dans laquelle il déifiait ses vices, ses goûts, ses travers, était constamment figurée sur toutes les parties de son habitation.

Les dieux Lares avaient une place d'honneur à chaque foyer.

La plupart des peintures ont été enlevées. La maison des Vetri a conservé une somptueuse ornementation où des Amours sont représentés comme fleuristes, cavaliers, foulons, vigneron et plus loin jouant au saut, luttant ou grimpant à l'échelle.

Les temples se ressemblent par leur lamentable nudité.

Ce que le musée offre de plus émouvant c'est la reconstitution des malheureux habitants surpris par la catastrophe.

Il paraît qu'en faisant des fouilles on découvrait sou-

vent des cavités ayant forme humaine avec quelques ossements ou débris calcinés.

On eut l'idée d'y couler du plâtre et de détacher, après durcissement, le bloc ainsi formé.

On a ainsi reproduit les personnages qui furent témoins du tragique événement.

Il y a là un prisonnier trouvé à la caserne des gladiateurs avec ses chaînes; un homme qui tenait à la main un sac rempli de pièces de monnaie; une femme et probablement son enfant tombés l'un à côté de l'autre, et dont l'expression respire la plus profonde terreur; un estropié incapable de se sauver; un soldat de faction peut-être et qui n'a point voulu abandonner son poste; puis divers animaux, chiens, chats, coqs, etc,

Au retour, nous songeons à ce drame poignant qui attrista ce merveilleux pays et a, plus d'une fois, failli se reproduire. Mais la contrée est si fertile et si attrayante que, le péril passé, les maisons s'élèvent comme par enchantement sur les flancs de la montagne et les villages essaiment à nouveau.

A Bosco-Reale de petites maisons, à toits arrondis, rappellent le genre de construction des pays d'Orient, c'est la maison arabe qui s'est conservée, maintenant dans le pays un souvenir bien lointain.

Torre del Greco est le centre d'une culture maraîchère intensive. C'est une succession de jardins où pas un pouce de terre n'est perdu. La vue d'un côté, sur le Vésuve, de l'autre, sur la mer avec l'île de Capri, est féerique.

Par le chemin de fer funiculaire, nous montons, le

15 juin, au volcan, au milieu d'une verdure extraordinaire qui cesse soudain vers le tiers supérieur de la montagne.

On est alors au milieu de laves d'un aspect déchiqueté et sauvage. La gare terminus vous laisse au pied du cône dont le sommet exhale une sorte de vapeur légère, une nuée d'un blanc d'argent. Il faut se frayer un chemin dans la cendre et l'ascension se poursuit péniblement.

Tout à fait en haut de ce talus glissant, un profond fossé de scories vous sépare du cratère. On ne va pas plus loin. Encore, les guides ont-ils soin de vous prévenir qu'il ne faut pas perdre de vue l'orifice d'où sont lancés, parfois, des blocs de rochers qu'on évite en se couchant. De temps en temps, une explosion prolongée, un véritable coup de canon, accentue l'imminence du danger.

Plus bas, sur le côté, on assiste à la coulée de la lave qui se fait par saccades avec un sifflement aigu rappelant celui d'une machine à vapeur.

Au bout d'une tige de fer qui rougit, immédiatement plongée dans le liquide, les guides fixent des pièces de monnaie dont ils nous vendent l'empreinte très nette.

Enfin nous redescendons et il s'élève un nuage autour du sommet de la montagne si bien que l'on distingue à peine les détails des laves convulsées. Voici la châtaigneraie, qui forme un véritable bois au pied du volcan, puis des vignes, des figuiers et une succession ininterrompue de jardins jusqu'à Naples.

Le soir, la ville offre un aspect inoubliable. De

grandes flammes surgissent du Vésuve et une véritable rivière scintillante semble s'élançer de ses flancs dont ils illuminent la sombre masse.

Le 16, par la « via Chiaïa », la place du Plébiscite, le délicieux parc appelé « Il Boschetto », nous nous rendons au Pausilippe en suivant la promenade favorite des Napolitains. C'est jour de fête, et les chevaux ont des plumes sur la tête et des ornements d'argent.

La côte enchantée évoque les souvenirs de Virgile jusqu'au cap Misène où le poète latin avait placé la tombe d'un des soldats d'Enée.

Successivement on voit la gracieuse île de Nisida, Bagnoli, Pouzzoles avec les colonnes du temple de Sérapis où saint Janvier fut exposé aux bêtes, sous Domitien.

L'après-midi nous visitons San Martino, dont l'église renferme quelques toiles de Ribeira et de Lanfranc. La cour intérieure, avec les tombes du Prieur, présente de nombreuses particularités artistiques très remarquables, mais on admire surtout le point de vue du Belvédère s'étendant jusqu'aux montagnes les plus lointaines et embrassant toute la ville de Naples, le château de l'Œuf et les îles.

Dans l'après-midi du 27 juin, nous reprenons le chemin de Rome en passant par Caserte, Capoue, le mont Cassin dont on distingue sur la hauteur la célèbre abbaye; Agnani, Velletri aux noms évocateurs de tant de souvenirs, et nous sommes, le soir, au vieil hôtel de la Minerve.

Le 18, audience pontificale. Le comte de Loppinot,

un de nos plus aimables compagnons de voyage, a revêtu son uniforme d'attaché à la cour du souverain Pontife, et avec une bonne grâce charmante il nous fait ranger pour la réception.

Quoique fatigué, le Pape viendra dans nos rangs. L'attente ne se prolonge point trop et le vénérable vieillard, en robe blanche, apparaît. Tout le monde s'agenouille d'abord en signe de profond respect et nous écoutons ensuite debout, une allocution en italien prononcée d'une voix forte et si lentement que la plupart comprennent les paroles d'encouragement et la douleur éprouvée par le chef de l'Eglise à la suite des événements qui se passent dans notre pays. Le P. Bailly traduit dans sa réponse, empreinte d'une délicatesse et d'une affection profondes, les sentiments de toute l'assemblée.

Alors Pie X parcourant la foule s'arrête pour causer à tous, pour donner un mot aimable, une bénédiction particulière, son anneau pontifical à baiser. Le visage est pâle, mais l'œil noir, brillant et énergique. Quelques personnes lui présentent des photographies à signer et il a l'extrême bonté de condescendre à ce désir.

Il passe souriant au milieu de nous. Nos regards se croisent. Quelle angélique sérénité, quel calme, au moment où la persécution s'acharne avec une rage impuissante contre l'auguste représentant du traditionalisme chrétien. Toutes les clameurs bruyantes et intéressées, toutes les attaques violentes, sectaires, haineuses viennent se briser à la porte de ce palais, où

le successeur de Pierre, prisonnier, demeure inébranlable comme le roc de granit au milieu du déchaînement des tempêtes.

C'est pour nous une joie ineffable de contempler de près le Pontife, dont l'attention et la sollicitude s'étendent sur la chrétienté tout entière. Que de soucis de toutes sortes, que de questions difficiles à résoudre chaque jour, et au lieu du calme et du repos que nécessiteraient l'étude et l'examen de tant de propositions qui intéressent le monde catholique, c'est la guerre continue, sans la moindre trêve, soit qu'elle revête des dehors insinuants ; soit qu'elle s'affirme brutale et violente, comme en France ; soit qu'elle revête le caractère délicat des relations diplomatiques, ainsi que cela se produit pour la plupart des nations protestantes ou schismatiques obligées de tenir compte de leurs minorités catholiques.

Partout et de tous côtés s'affirme la lutte, mais n'est-ce pas le caractère de tout ce qui est vivant et qu'y a-t-il de plus vivant que la religion !

Pie X, confiné dans ce palais, demeure la plus énergique personnification de la volonté humaine, la plus grande autorité morale qui soit au monde.

Depuis Charlemagne, les puissances chrétiennes avaient reconnu la nécessité de donner à cette autorité un pouvoir plus extériorisé en l'investissant d'un royaume temporel.

Les nations ont laissé s'accomplir la spoliation. Après l'événement, le Pape demeure peut-être encore

plus respecté, puisqu'il est victime et que ses droits, consacrés par des siècles, ont été méconnus.

Un jour viendra sans doute où les peuples, actuellement grisés par l'évolution et les progrès des sciences, songeront qu'il n'y a pas de gouvernement possible, monarchie ou démocratie, sans la consécration du principe d'autorité.

Le Pape, souverain d'un petit royaume, et à peu près sans armée, affirmait le droit au-dessus de la force. Les acquisitions modernes, si précieuses soient-elles, ne suffisent pas pour remplacer ce principe qui a inspiré l'essor chrétien et les idées de civilisation qui en dérivent.

L'on quitte profondément impressionné le palais où nous avons été reçus tout auprès de cette extraordinaire chapelle Sixtine, dont nous avons revu les admirables fresques avec la joie que l'on éprouve à retrouver les exquis sensations d'art et de beauté qu'éveille le puissant talent de Michel-Ange.

Retournant à la cour Saint-Damase, nous descendons les degrés du large corridor gardé par les suisses, dont le costume bariolé rappelle les régiments qui prirent plus d'une fois place dans nos armées.

Le soir, il faut faire ses préparatifs, car, le 19 juin, on va rejoindre *l'Etoile* à Civita-Vecchia pour la dernière étape.

Au matin, tout le monde se retrouve à la gare. M^{me} Boucher redoute tellement la traversée, par suite de l'indisposition éprouvée et d'un état général de

faiblesse, que j'accompagne nos amis seulement pour aller retirer les bagages restés à bord.

Le trajet est long à travers un pays inculte et malheureux, ravagé par la malaria.

Tout le monde s'empresse autour de notre directeur, le P. Bailly, qui doit séjourner à Rome et ne rentre pas en France.

C'est lui qui a organisé les pèlerinages de Terre-Sainte, et depuis vingt-cinq ans il a fait un nombre considérable de trajets, toujours souriant, toujours gai, toujours enthousiaste comme un jeune homme. De plus, c'est un chauvin et un ardent patriote.

Bien des yeux se mouillent à son départ, les mouchoirs et les chapeaux s'agitent quand, après un dernier adieu, il gagne la petite embarcation qui le ramènera au quai de Civita.

Le canon du bord le salue de sa dernière salve, tandis que le drapeau est amené à l'arrière.

Je l'accompagne et j'eus la grande joie de prendre avec lui un dernier repas où nous avons évoqué le souvenir de tant d'aimables compagnons qui vont se disperser, non seulement en France, mais dans tout le monde catholique, et qui voguent maintenant vers Marseille où ils arriveront demain matin.

La douane italienne ne visite même pas mes bagages, et dans la soirée nous rentrons à Rome, tandis que le soleil darde ses derniers rayons sur Saint-Paul, hors les murs et la campagne voisine.

Le mardi 20 juin, nous prenons le rapide qui suit la route pittoresque de la côte avec les nombreux

tunnels coupant à chaque instant les plus jolis points de vue dont on dirait des instantanés photographiques.

Les pentes de l'Apennin, avec leurs vieilles cités juchées dans le haut des collines et dont beaucoup ont conservé des tours à l'aspect féodal du plus pittoresque effet, forment un gracieux contraste avec les éclaircies que l'on a sur la mer.

A midi, on entrevoit Pise, le baptistère et la tour Penchée, dont le marbre se détache en jaune roux sur l'azur d'un ciel sans tache.

Et, à travers une contrée fertile en vignes et en pâturages, nous arrivons à Gênes avec le déclin du jour. La nuit est complète vers Asti.

Le 21 juin, nous roulions à toute vitesse dans le département de l'Ain après avoir été éveillés, par simple formalité, par la douane française, et nous ne tardions pas à arriver à Paris, un peu fatigués de ce long trajet.

Il paraît que nos compagnons de route, en débarquant à Marseille, eurent toutes sortes d'ennuis.

Pensez donc quelle surveillance il fallait exercer sur ces Français qui revenaient de Terre-Sainte ! Des manifestants conduits par d'anciens congréganistes ! Il fallait leur apprendre ce que c'est que la liberté et la fraternité. Aussi leurs déclarations furent jugées *a priori* comme erronées, pour ne pas dire plus. Tout le monde dut sortir ses chapelets et autres objets de nacre que l'on pesa, taxa, tarifa. Et comme il faut un temps considérable pour cette opération, nos amis ne purent profiter des trains rapides de la journée pour Paris.

Il est triste de revenir de chez les Turcs pour constater en France que les tracasseries et vexations administratives sont pires qu'en Orient.

Mais oubliant ces mesquineries, nous emportions tous de cet admirable voyage l'impression profonde des terres sacrées que nous avons parcourues. Nous avons vu et vérifié sur place l'œuvre considérable accomplie par des compatriotes pour les progrès de la civilisation et de la religion chrétienne, qui, là-bas, marchent de pair, et nous étions heureux de penser que la sympathie que nous leur avons témoignée aidait et soulageait ces vaillants Français et Françaises qui luttent là-bas sans relâche pour affirmer et défendre les idées et les sentiments de notre nationalité.

Et de plus nous conservions ce ferme espoir qu'un jour ou l'autre, peut-être peu éloigné, notre patrie saurait rendre justice aux meilleurs de ses enfants.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET ARTS

POUR L'ANNÉE 1907-1908

Par M. G. DE BEAUREPAIRE, Secrétaire.

J'aime à inscrire en tête de ce rapport et à rappeler tout d'abord à l'Académie les noms des personnes généreuses qui sont venues, cette année, augmenter la liste de nos bienfaiteurs.

Rien ne peut constituer un meilleur témoignage de l'estime publique dont jouit notre Compagnie, rien ne peut être plus flatteur pour vous que cette mission de confiance qui vous est donnée et fait de l'Académie l'instrument respectueux et fidèle de volontés dernières.

Le 20 février 1908, est décédée à Bonsecours M^{me} Lemoine née Boulet. Aux termes de son testament, M^{me} Lemoine a légué à l'Académie somme suffisante pour acheter un titre de rente sur l'Etat français.

Les arrérages de cette rente doivent servir à distribuer chaque année « un prix à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de

sacrifices pour assister et soigner, jusqu'à leur mort, ses père et mère ».

Quelques jours plus tard, le 12 mars, M. André-Eugène Pellecat mourait à Rouen, léguant à notre Compagnie deux rentes annuelles et perpétuelles de mille francs chacune pour être décernées, chaque année, à deux jeunes gens de Rouen ou du département que l'Académie jugera avoir le plus de mérites et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière ».

Les prix ainsi fondés ne peuvent figurer dès maintenant sur la liste que chaque année vous publiez, l'Académie n'étant pas encore entrée en possession du montant de ces legs. Je puis dire la même chose des sommes laissées à l'Académie, en vertu de plusieurs testaments, par MM. Étienne-Philippe-Eugène et Philippe-Auguste-Jean-Baptiste Dutuit. Mais je devais, n'est-il pas vrai ? mentionner dans ce rapport l'expression des sentiments reconnaissants de notre Compagnie.

Vous avez, pendant le cours de cette année, ouvert vos rangs à M. de la Bunodière, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure ; à M. Ernest Layer, ancien président de la Société normande de Géographie ; à M. Jules Haelling, compositeur et professeur de musique ; à M. Robert Homais, avocat à la Cour d'appel ; à M. Gaston Bordeaux, chef de division honoraire à la Préfecture, et à M. Minet, conservateur du Musée de peinture. De ces six membres nouveaux, les trois premiers ont prononcé leur discours de réception que vous retrouverez dans le *Précis*. Vous y retrou-

verez également les discours de notre dévoué président, aussi ne ferai-je que les rappeler brièvement.

M. de la Bunodière a pris séance au milieu de nous après une étude consacrée aux *Derniers jours de l'Abbaye de Saint-Ouen*. Grâce à de patientes recherches, de précieux renseignements nous ont été fournis sur l'existence des Bénédictins à la veille de la Révolution, sur les revenus et le personnel de l'abbaye, sur le dernier abbé, Charles de Lomónie de Brienne, sur Dom Davoust, prieur de Saint-Ouen, sur Dom Gourdin, le bibliothécaire, qui plus tard devint secrétaire de notre Compagnie, etc.

Dans sa réponse au récipiendaire, Mgr Loth nous a tracé un portrait fort attachant de Dom Pommeraye, l'une des meilleures gloires de l'abbaye de Saint-Ouen, érudit modeste, consciencieux, aux sentiments vraiment patriotiques.

M. Ernest Layer a consacré son discours aux *Pères Blancs et à la civilisation dans l'Ouganda*. Après s'être attaché aux pas du P. Livinhac, se dirigeant vers le Nyanza, le récipiendaire s'est appliqué à retracer le rôle social exercé par ces missionnaires, malgré des difficultés de tous genres. Rendant hommage à la dignité de leur vie, à l'élévation constante de leurs pensées, à leur influence bienfaisante, il nous les a montrés luttant contre la maladie si terrible du sommeil, construisant des hôpitaux, fondant des écoles, ouvrant des dispensaires.

Dans sa réponse, M. le Président a mis en lumière ce besoin incessant de propagande qui a poussé la France

à toujours initier les autres peuples aux progrès de la civilisation et a placé notre patrie en tête des nations, qu'il s'agisse d'arts, de sciences ou d'expéditions lointaines.

Si l'on s'en tient aux institutions destinées à l'évangélisation, il est à noter que sur 168 vicariats apostoliques répartis de par le monde entier, la France, à elle seule, en dessert 93. Indépendamment de la doctrine qu'ils prêchent, M. le Président nous a montré les missionnaires rendant à la France et à la science des services éminents. Cartes géographiques, travaux historiques, collections botaniques ou zoologiques, minéraux rares, plantes médicinales, linguistique, rien n'est étranger à leurs recherches.

Enfin, je ne citerai que pour mémoire, parce qu'ils sont encore présents à votre esprit, les discours prononcés dans la séance publique annuelle.

Dans une étude qui servait en quelque sorte de prologue à une audition musicale qui fut des mieux accueillies et des plus goûtées, M. Haelling a retracé en termes heureux la carrière de quelques-uns de ces organistes de la Cathédrale dont il est le cinquante-deuxième successeur.

Dans sa réponse, Mgr Loth a fait, avec son éloquence accoutumée, l'éloge de la musique en général et des musiciens français. En terminant il a rappelé les bienfaits de l'antique maîtrise qui est née avec notre vieille Cathédrale et qui vivra autant qu'elle, nous l'espérons.

Les travaux originaux qui accompagnent ces discours s'ouvrent par une étude de M. P. Le Verdier sur

une *Procuracion donnée par P. Corneille*, pour saisir les contrefaçons de son *Imitation*. Ce nouvel acte, souscrit de la signature du Grand Corneille, porte la date du 15 février 1653.

Découvert dans un registre du tabellionage de Rouen, il est fort intéressant et nous montre le poète s'appliquant à la poursuite des contrefacteurs qui, à cette époque, étaient légion.

Mgr Loth, fort au courant des hommes et des choses de la Révolution, nous a entretenus des *Otages normands de Louis XVI*, dans une étude remplie de curieux renseignements. Il était vraiment intéressant de rappeler les noms de ceux de nos compatriotes qui, à l'époque la plus périlleuse de notre histoire, se sont signalés par un acte de dévouement aussi généreux que désintéressé.

Il n'est pas moins équitable que notre *Précis* rappelle le souvenir de *Beugnot*, le premier préfet de la Seine-Inférieure.

Dans l'étude que lui a consacrée notre excellent président, nous reverrons l'administrateur sage et habile dont les rapports peuvent être considérés comme de véritables traités de science économique et sociale; mais surtout nous y trouverons signalée, comme il convient, la part considérable que prit Beugnot au rétablissement de notre Compagnie.

Ce fut évidemment une date solennelle dans nos annales que celle du 10 messidor an XI (29 juin 1803) où l'on vit, dans l'hôtel de la municipalité, l'installation solennelle de l'Académie restaurée.

Non seulement Beugnot se préoccupa de la réorganisation de notre Compagnie, il s'intéressa encore à ses travaux. Je n'en veux pour preuve que cette curieuse mention extraite du procès-verbal du 29 messidor an XII : « M. Beugnot, vice-directeur, a occupé très agréablement une grande partie de la séance par la lecture de plusieurs morceaux de mémoires qu'il a rédigés sur les derniers moments de quelques personnages remarquables avec lesquels il a été enfermé à la Conciergerie pendant la Révolution et qui ont été envoyés à la mort par le Tribunal révolutionnaire (1) ».

C'est à cette époque troublée de notre histoire que nous reportent les *Notes sur le chevalier Le Bienvenu du Busc*, recueillies par M. Ch. Allard, et qui complètent fort heureusement les souvenirs publiés l'an passé. Le Chevalier du Busc nous apparaît comme un homme d'une rare énergie, mais desservi par les événements. Pendant toute la durée de l'Empire, on ne lui pardonnera ni d'avoir fait ses premières armes dans la Chouannerie, ni d'avoir, prisonnier des Anglais, été mis en liberté sous condition. Arrêté comme complice de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, sans fondement sérieux, il sera arrêté, un mois plus tard, sous l'inculpation non justifiée d'espionnage au profit de l'Angleterre. Envoyé en résidence à Rouen, il devait attendre, pendant dix ans, que le retour du Roi lui rendit la liberté.

Dans le domaine de la poésie, les délicats retrouve-

(1) *Procès-verbaux de l'Académie.*

ront avec plaisir une pièce de M. Desbuissons, intitulée *Solange et Michel*, et les jolis vers de M. Edw. Montier, consacrés *A la gloire de Corneille*.

Si j'en viens aux travaux qui n'ont pu paraître dans le *Précis* parce que, le plus souvent, ils étaient réservés à une autre publicité, je rappellerai les intéressantes communications qui nous furent faites, en suivant de mon mieux l'ordre chronologique.

Nous ne saurions oublier la savante étude de M. Paul Allard sur *Sidoine Apollinaire et le Panégyrique d'Avitus*. Cette année, notre éminent confrère nous a donné deux nouveaux chapitres de cette curieuse existence, consacrés, le premier, à *Sidoine, sous les règnes d'Avitus et de Majorien*; le second, à *Sidoine, préfet de Rome* (1).

Nous assistons à la chute d'Avitus, bientôt consacré évêque de Plaisance, puis rentrant en Gaule pour se réfugier dans sa province natale.

Après avoir pris, semble-t-il, une part active à la rébellion des Lyonnais, Sidoine obtint sa grâce, mais, comme condition, il dut faire le panégyrique en vers de Majorien. Pour un vaincu, faire l'éloge du vainqueur, pour le gendre d'Avitus louer le successeur de son beau-père, la tâche était particulièrement délicate; Sidoine s'en tira habilement et sans manquer de dignité. Pour clore ce premier chapitre, M. Paul Allard nous a montré, pendant le séjour de l'empereur en Gaule, Sidoine partageant son temps entre Lyon, berceau de sa

(1) Mémoires publiés dans la *Revue des Questions historiques*, nos du 1^{er} avril et du 1^{er} octobre 1908.

famille, l'Auvergne, où il habitait un domaine dont sa femme avait hérité, et Arles, où il vint souvent à la cour de Majorien.

Dans une seconde partie, nous voyons, après le meurtre de Majorien, Sévère mis sur le trône par Ricimer. La Gaule échappe presque complètement à l'influence de Rome. Sidoine mène alors l'existence d'un grand propriétaire, ou, selon l'expression en usage, de sénateur. Ses lettres permettent à notre confrère d'entracer l'intéressant tableau.

Sidoine semble avoir passé, tous les ans, quelque temps à Lyon et surtout à Clermont, mais, pendant la majeure partie de l'année, entouré de sa femme et de ses trois enfants, il habite la terre d'Avitacum, située très probablement près du lac d'Aydat, au nord-ouest de Clermont.

En 467, Sidoine fait un voyage plus lointain qui fut l'occasion de sa rentrée dans la vie publique. Député par l'Auvergne, il se rend en Italie et arrive à Rome tout grelottant, atteint par les fièvres. Puis, grâce à la protection infatigable de Basilius, personnage consulaire, il est alors nommé préfet de Rome.

L'administration du préfet de 468 fut sans doute paisible et sans orages, car on ne sait à peu près rien de sa magistrature ; mais après être resté, semble-t-il, en charge un an, durée normale de sa fonction, il reçut le titre de patrice.

A M. l'abbé Vacandard nous devons une étude sur *Abélard* (1).

(1) Mémoire publié dans le *Dictionnaire d'apologétique*, Paris, Beauchesne, 1909.

Après nous avoir rappelé les succès du philosophe, l'affluence des auditeurs autour de la chaire de la montagne Sainte-Geneviève, notre savant confrère n'a pu passer sous silence la crise qu'Abélard traversa lorsque le chanoine Fulbert lui eut confié, pour l'instruire, sa nièce Héloïse, crise qui fut la source de leurs malheurs communs. Guidés par M. l'abbé Vacandard, nous avons suivi Abélard à Saint-Denis, en Champagne, où il fonda le monastère du Paraclet et où les élèves affluèrent de nouveau, puis au monastère de Saint-Gildas de Rhuys, en Bretagne.

Pour terminer, notre érudit confrère analysa l'*Historia calamitatum* et la correspondance d'Héloïse et d'Abélard, correspondance qui débute par une explosion d'amour profane et se poursuit par un commerce de spiritualité.

M. Gustave A. Prevost nous a fait une très intéressante communication à propos d'un *Recueil manuscrit d'épîtres en vers*, écrites à la fin du xvii^e siècle et dont plusieurs racontent des voyages que fit l'auteur dans la Haute-Normandie. Malgré de patientes recherches, notre confrère n'a pu découvrir le nom de ce versificateur. Ni la personnalité de ses correspondants, ni l'origine du manuscrit, qui provient de la bibliothèque du Tribunat, n'ont permis d'identifier cet inconnu.

Dans ce manuscrit, devenu sa propriété, notre confrère a relevé tout ce qui pouvait être intéressant pour des Normands. Tout d'abord, c'est la façon de voyager et de gagner la province. Nous avons vu cet énigma-

tique personnage gagner Vernon alternativement par terre et par eau. A Muids, commençait la vie de château. Reçu d'abord chez un gentilhomme, M. de la Motte, puis chez le marquis de Fieux, ce voyageur se rend au château de Bonnemare.

Tel il décrit le château, tel nous le retrouvons aujourd'hui. M. Prevost, dont la compétence est bien connue en pareille matière, suppose que le propriétaire de ce domaine était alors Louis Jubert de Bonnemare, doyen du Parlement, ou son fils, qui, plus tard, fut Premier Président du Bureau des Finances de Normandie. Dans l'assemblée de seigneurs et de dames qui venaient à Bonnemare de tous les châteaux et manoirs de la contrée, M. Prevost ne relève pas moins de 23 noms qu'il a eu la patience de rechercher et la bonne fortune de reconnaître.

Dans le tableau fait par l'écrivain, cette brillante société paraît assez frivole, aussi notre confrère se demande si, prise de la sorte en instantané, l'objectif ne l'a pas déformée.

A l'heure où, de l'autre côté de l'Océan, les Canadiens s'apprêtaient à fêter le troisième centenaire de la fondation de Québec. M. Louis Deschamps nous a entretenus de *la Compagnie de la Nouvelle France*.

Après nous avoir rappelé les expéditions de Jacques Cartier encouragé par François I^{er}, les entreprises de M. de Chastel, gouverneur de Dieppe, et de M. de Mons, les voyages successifs de Pont-Gravé et de Champlain, nous avons vu ce dernier prendre le gouvernement de la colonie nouvelle aidé par Richelieu. Notre

confrère alors nous a donné communication d'un document fort curieux dont il est l'heureux possesseur. C'est un traité passé entre le cardinal de Richelieu et les sieurs de Rocquemont, Houel, d'Ablon, du Chêne de Castillon et autres, dans le but de former une Compagnie de cent associés qui devaient faire tous leurs efforts pour peupler « la Nouvelle France dicte Canada ». Entre autres clauses, « la Compagnie devait, pendant quinze ans, faire passer au Canada 2 à 300 hommes par an, les y loger, nourrir, entretenir pendant trois ans, à l'expiration desquels la Compagnie leur devra la quantité de terres nécessaires à la subsistance de chaque homme et le blé pour l'ensemencer la première année. — Les colons devaient être français et catholiques. — Dans chaque village, la Compagnie devait fournir et entretenir de toutes choses trois ecclésiastiques pour la conversion des sauvages et la consolation des Français. Pendant quinze ans, les marchandises manufacturées au Canada sont exemptes de tous droits à l'entrée en France. — Quant aux sauvages convertis à la religion catholique, ils seront considérés comme Français avec tous les droits et privilèges des Français ». L'acte de société fut signé le 29 avril 1627. Le 6 mai 1628, le ministre faisait signer un édit révoquant définitivement la Compagnie de Guillaume de Caen et confirmant les privilèges de la Compagnie des Cent Associés ou mieux Compagnie de la Nouvelle France.

N'est-il pas exact de penser avec notre confrère que c'est à cette Compagnie, à son action inlassable et fé-

conde que l'on doit l'implantation si profonde au Canada de l'élément français ?

M. le Président Chanoine Davranches nous a donné lecture d'une étude intitulée : *Catéchismes et Messes* (1). Sous ce titre, notre confrère offre, à la curiosité des chercheurs de petites publications, aujourd'hui oubliées, où se manifeste le prosélytisme ardent de ceux qui les ont éditées.

A l'époque de la première Révolution appartiennent le *Catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfants*, — les *Epîtres et évangiles du Républicain composé pour toutes les décades de l'année à l'usage des sans-culottes*. — la *Messe des sans-culottes rémois*.

Dans le Catéchisme de 1806, l'Empire fera reconnaître et soutenir son Gouvernement. La Restauration aura son *Petit catéchisme à l'usage du Peuple français*, où la Royauté sera exaltée. Lorsque la Révolution de 1830 aura placé Louis-Philippe sur le trône de France, la garde nationale rétablie voudra témoigner sa reconnaissance au Roi-citoyen et nous aurons la *Messe de la garde nationale à l'usage des amis de la Liberté*.

Pour terminer, M. Chanoine Davranches nous a cité un factum intitulé *Catéchisme des Normands* dont l'auteur anonyme a fait de nos compatriotes un portrait peu flatteur et encore moins ressemblant.

A M. Samuel Frère, nous devons la communication

(1) L. Chanoine Davranches : *Catéchismes et Messes*. Rouen, Gy, 1909.

de quelques bonnes feuilles d'un récent ouvrage consacré à Louis Bouilhet (1). Après avoir dépouillé, à Cany, les papiers de famille, les extraits généalogiques et la correspondance, M. Etienne Frère a rencontré, à Amiens, Léonie, la vieille amie du poète, et Philippe, son fils adoptif. De l'ensemble de ces recherches se dégage un Louis Bouilhet intime, ingénu et badin, bien différent du Bouilhet philosophe qui s'efforcera d'interroger les âges de la terre.

Après avoir recherché avec l'auteur quelles influences ont pu agir sur le caractère et les destinées du poète, nous avons dû conclure avec lui que si Bouilhet est gascon d'origine, Bouilhet est vraiment normand par sa naissance, son éducation et sa famille littéraire.

Dans le domaine de l'archéologie vos procès-verbaux mentionnent d'importantes communications.

L'un de vos plus éminents correspondants, le R. P. Delattre, de passage à Rouen, vous a fait connaître, avec sa bonne grâce habituelle, le résultat de ses dernières découvertes en Tunisie. En l'écoutant, vous suiviez, avec un intérêt toujours croissant, les fouilles opérées récemment sur l'emplacement de la basilique de Sainte-Perpétue. Quelle riche moisson pour un archéologue aussi distingué que la découverte de cette basilique qui présenta plus de sept mille morceaux d'épigraphes chrétiennes et surtout la dalle de sainte

(1) Etienne Frère : *Louis Bouilhet. — Son milieu. — Les Hérités. — L'amitié de Flaubert, d'après des documents inédits.* Société française d'imprimerie et de librairie. Paris, 1908.

Perpétue avec l'inscription : *Perpetuæ filicæ dulcissimæ*.

Non moins intéressante la communication que vous a faite M. Sarrazin et qui était consacrée aux fouilles opérées sur l'emplacement du Vieux-Château.

Par suite du lotissement de l'ancien couvent des religieuses Ursulines, de profondes tranchées ont été creusées pour la construction d'une canalisation souterraine. Ces fouilles ont amené la mise au jour de murailles antiques qui semblent révéler, en cet endroit, la présence d'un vaste édifice romain.

Mais la longue et douloureuse captivité que subit Jeanne d'Arc dans l'ancienne forteresse rouennaise donne un intérêt tout particulier aux découvertes intéressant la reconstitution possible du Vieux-Château, surtout à l'époque du procès de la Pucelle. C'est à signaler ces précieux vestiges du passé que notre confrère s'est surtout appliqué.

En suivant l'ordre des fouilles, à partir de la rue Bouvreuil, rappelons la découverte tout d'abord d'une partie des fondations de la porte Bouvreuil, puis du mur de contrescarpe et du mur à peine parementé de « la courtine vers l'est ». A hauteur du donjon, on rencontra un fragment de muraille contre laquelle se développait un escalier, en pierre, sur plan carré en vis. Cet escalier, qui devait conduire du fossé aux grandes cuisines du château, a permis à M. Sarrazin de fixer l'emplacement de la « grande salle » et de la salle voisine dite « salle de parement ». Plus loin, on découvrit le mur de la « courtine vers l'ouest » qui s'infléchissait

pour aller rejoindre « la tour devers les champs », dite plus tard « tour de la Pucelle » (1).

Désireux de sauvegarder ce patrimoine fait de souvenirs, vous avez, dès cette époque (27 mars 1908), émis le vœu : « Qu'une combinaison nouvelle permît de conserver tout ou partie des terrains qui avoisinent le donjon du château ».

Peu après, M. Sarrazin nous entretenait des terrassements entrepris sur le terrain que M. Dagnet venait d'acquérir. Grâce à ces fouilles, les soubassements de la tour de la Pucelle étaient mis au jour ainsi que le puits jadis signalé par M. Barthélemy. Sans nul doute, on se trouvait dans le bas étage de la tour, à une dizaine de mètres du niveau de l'ancien fossé.

Après avoir entendu notre confrère s'expliquer sur les moyens propres à sauver cet inestimable témoin du martyre de Jeanne d'Arc, vous avez, à la date du 1^{er} mai, pris à l'unanimité la délibération suivante : « L'Académie de Rouen, sur le rapport de M. Sarrazin, considérant que les restes de la Tour de la Pucelle constituent un véritable monument national, émet le vœu que ces restes précieux soient conservés à tout prix, au besoin par voie d'expropriation ».

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les efforts de ce comité d'initiative, né des multiples démarches de notre confrère, et qui s'était donné pour mission de parvenir

(1) A. Sarrazin : *Les fouilles du Vieux-Château de Rouen et les vestiges de la Tour de la Pucelle*. Revue Jeanne-d'Arc, 1908. — Cf. Ed. Delabarre : *Note sur les fouilles exécutées à l'emplacement du château de Philippe-Auguste à Rouen*, 1907.

au rachat de ces ruines historiques. Jusqu'ici des prétentions jugées excessives semblent avoir paralysé toutes les bonnes volontés.

Puisse le vœu de l'Académie être enfin réalisé ! Je ferai le même souhait pour un autre vœu que vous avez émis sur la proposition de M. Paulme et dont l'objet était la préservation du Mont-Saint-Michel, cette merveille unique au monde.

Vous avez voulu « protester contre toute mesure, prise ou à prendre, enlevant au Mont sa situation *insulaire* et affectant son incomparable abbaye à un emploi trop différent de sa destination primitive » et vous avez « demandé aux Pouvoirs publics le classement du Mont-Saint-Michel *tout entier* comme site et monument naturel, de caractère artistique, protégé par la loi du 21 avril 1906 ».

Pour ne rien omettre, je dois mentionner, dans ce résumé de vos travaux, la part prépondérante prise par l'Académie dans l'organisation des Assises de Caumont. Qu'il me suffise de rappeler l'approbation unanime donnée aux discours éloquents de M. A. Lecaplain, président, aux rapports si remarquables de MM. S. Frère et Paulme.

Nous devons les remerciements les plus sincères à M. Lecaplain et à M. Edw. Montier pour les rapports qu'ils vous ont présentés dans votre séance publique. Après les avoir écoutés, vous avez été heureux d'entendre, au milieu d'applaudissements unanimes, proclamer le nom des lauréats. Le prix Bouctot (Sciences) a été décerné, *ex æquo*, à M. le D^r F.-X. Gouraud, de

Paris, et à M. Saunier, agent-voyer principal, à Rouen. Les prix Rouland ont été remis à M^{lle} Amanda Bouclon, de Greuville, et à M. Pierre Delalondre, d'Angrétiéville-Saint-Victor.

M. Désiré Guérard, de Normanville, a reçu le prix de la Reinty. M^{lle} de Croismare, directrice de l'Orphelinat de Notre-Dame-du-Bec, le prix Dumanoir.

Je ne saurais oublier les rapports de M. le D^r Coutan sur les études archéologiques de M. de la Bunodière et de M. l'abbé Legris, de M. Canonville-Deslys sur les récits de voyage de M. Layer, de M. Ch. Allard sur les œuvres de M. Jules Haelling, de M. l'abbé Bourdon sur une suite de mélodies de M. Chanoine Davranches, de M. S. Frère sur les écrits de M. Robert Homais, de M. Edw. Montier sur les ouvrages de M. Paul Harel, de M. Lecaplain sur les travaux de M. Gaston Bordeaux, de M. Paulme sur l'œuvre de M. Minet.

Votre Compagnie a donné à ces rapports la conclusion sympathique qu'ils comportaient. Vous avez admis MM. de la Bunodière, Layer, Haelling, Homais, Bordeaux et Minet au nombre de vos membres résidants et vous avez ouvert vos rangs, au titre de membres correspondants, à M. l'abbé Legris, le savant aumônier de l'hospice de la ville d'Eu, à M. Raymond Chanoine Davranches, musicien de talent, dont le nom est particulièrement cher à l'Académie, et à M. Paul Harel, le poète populaire et sympathique d'Echauffour.

Aux meilleures joies succèdent, ici-bas, les douleurs les plus sincères.

Après vous avoir rappelé que le service prévu par le

testament de M. de la Reinty fut célébré, cette année, en l'église d'Allouville-Bellefosse, que le service pour les bienfaiteurs et membres défunts de l'Académie fut également célébré, en l'église Cathédrale, par Mgr Loth, je voudrais rendre à la mémoire de vos confrères disparus, à leur souvenir toujours présent, l'hommage qu'ils méritent.

Parmi les membres correspondants, nous avons eu le regret de perdre M. Edmond Lebel, ancien conservateur du musée de peinture : M. Clos, correspondant de l'Institut ; M. Louis Fréchette, décédé à Ottawa.

Si le nom de ce vaillant Canadien doit être cher aux Rouennais, il doit l'être tout particulièrement aux membres de notre Compagnie dont Fréchette était, depuis 1885, l'aimable et fidèle correspondant. La notice que lui a consacrée M. Ch. Allard dans notre *Précis*, le portrait que nous devons à l'amabilité de notre confrère, fixeront la physionomie de cet homme de cœur et rappelleront la carrière de ce poète toujours attiré vers la France.

M. Dominique Clos, docteur ès sciences naturelles, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Sorèze (Tarn), le 19 août 1908, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge. Pendant de longues années votre Compagnie eut l'avantage de profiter des études de ce savant botaniste, qui vous envoyait régulièrement ses travaux sur l'organographie et la tératologie végétales, sur la géographie botanique, etc

Elu le 21 février 1851, M. Clos était le doyen de nos membres correspondants.

M. Edmond Lebel, conservateur honoraire du Musée de peinture de Rouen et ancien directeur de l'École régionale des Beaux-Arts, est décédé, le 17 septembre 1908, à l'âge de soixante-quinze ans. Entré dans notre Compagnie, le 24 juin 1881, comme membre résidant, M. Lebel devint notre correspondant en 1898, lorsqu'après avoir pris sa retraite il se retira à Amiens.

Artiste probe et sérieux, il avait fait d'excellentes études à l'atelier de Coignet, où il fit la connaissance de Bonnat qui lui garda toujours une vive amitié. A la mort de Gustave Morin, l'Administration municipale de Rouen lui confia les fonctions de conservateur du Musée de peinture et de directeur de l'École municipale de peinture et de dessin. C'est alors que lui incombait la tâche délicate de réorganiser les salles du nouveau Musée. Excellent professeur, très estimé de ses élèves, tous ceux qui l'ont connu conserveront de notre regretté confrère le souvenir d'un artiste aussi distingué que modeste (1).

Doyen du corps médical rouennais, le D^r Emmanuel Blanche est décédé, le 29 mai 1908, âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'était un nom cher à l'Académie qui compta successivement dans ses rangs les deux frères : M. Antoine Blanche, le futur Président de Chambre à la Cour de Cassation, et le D^r Emmanuel

(1) Cf. dans le *Journal de Rouen*, numéro du 6 octobre 1908, un article de M. Georges Dubosc consacré à M. Edmond Lebel.

Blanche, notre regretté confrère. Son père, le D^r Antoine Blanche, qui fut une des célébrités médicales de notre ville, présida, en 1830, les travaux de notre Compagnie.

Ancien professeur à l'École de médecine et à l'École de botanique et d'arboriculture, passionné pour l'histoire naturelle, le D^r Emmanuel Blanche était une personnalité dont prochainement, croyons-nous, notre *Précis* retracera la physionomie originale et distinguée. Sa perte sera vivement ressentie par l'Académie ; en 1855, elle lui avait ouvert ses rangs, l'avait placé à sa tête en 1870-1871 et lui restait unie, depuis 1896, par les liens de l'honorariat.

Parmi nos confrères disparus, il est un nom que votre secrétaire ne peut inscrire sans une bien vive émotion. C'est celui de votre vénéré doyen. Il ne m'appartient pas de retracer les étapes de cette longue carrière, tout entière consacrée au travail, loin du bruit, « sans incidents qui permettent d'en jalonner le cours ».

Il me sera permis cependant de rappeler l'attrait qu'eurent pour M. Charles de Beaurepaire les travaux de votre Compagnie. J'en veux pour gages le nombre de mémoires rédigés pour votre *Précis*, son exactitude à vos séances, la satisfaction qu'il éprouvait en se retrouvant au milieu de confrères dont les sympathies lui furent si précieuses, l'intérêt qu'il ne cessa de porter à vos réunions alors même que l'état de sa santé l'en tenait éloigné. Si M. de Beaurepaire eut pour votre Compagnie une véritable affection, je m'empresse d'ajouter qu'en retour l'Académie lui réserva les marques d'une estime particulière.

En termes émus et touchants, votre excellent Président a retracé la vie de l'académicien : nous aimerons à la relire comme un éloquent témoignage rendu à la mémoire de notre confrère.

Par une délicate attention de l'Académie vous reverrez encore, fixée par l'image, cette physionomie si douce et si bienveillante.

Me permettrez-vous de rappeler que tout récemment, vous formuliez un vœu pour que le nom de M. Ch. de Beaurepaire fût donné à une rue nouvelle de la ville ?

Enfin, je ne puis m'empêcher d'évoquer cette fête du cinquantenaire qui eut lieu presque à l'ouverture de votre séance du 24 mai 1901 et qui constituait, pour celui qui en fut l'objet, « un gain dépassant tout ce qu'il aurait pu rêver ».

Ce sont de précieux souvenirs auxquels se trouve étroitement liée l'Académie : les membres de la famille de M. de Beaurepaire ne sauraient l'oublier.

En leur nom, permettez à votre secrétaire de consigner ici-même l'expression de leur reconnaissance.

Décembre 1908.



Stephanus Carolus Lomenie Ciellus Archiepiscopus Senonensis S.R.E. Presbyter Cardinalis creatus a SS. D. N. PIO PP. VI. in Consistorio secreto Palatio Vaticano die 15. Decembris 1788

Romae ex Typographia R.C.S.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. H. DE LA BUNODIÈRE

MESSIEURS,

Si je jette un regard sur les rangs de votre Compagnie que vous m'avez si indulgemment ouverts, j'y vois la raison d'être de chacun de vous et j'y cherche vainement ma place.

Le clergé y compte son plus haut dignitaire et ses prêtres les plus érudits; nos Assemblées parlementaires, les défenseurs les plus convaincus du Commerce, de l'Agriculture et de l'Armée; le corps enseignant, ses professeurs les plus aimables, qui savent donner aux sciences abstraites une forme toujours séduisante. Vous avez distingué dans la magistrature et le barreau des maîtres qui manient, avec une égale aisance, la parole ou la plume, le pinceau ou la lyre. On y voit des docteurs qui se servent de leur plume comme d'un scalpel pour disséquer nos monuments, en décrire l'anatomie et en diagnostiquer l'âge, pendant que de patients architectes s'appliquent à en panser les plaies pour réparer des ans l'irréparable outrage. D'autres, enfin, ont su se tailler une place enviée, en se faisant les promoteurs souvent écoutés et toujours applaudis

de nos plus pures gloires nationales, Corneille et Jeanne d'Arc.

J'en déduis alors que vous avez voulu peut-être récompenser le modeste ouvrier qui ramasse les miettes de notre histoire locale. Et pourquoi, me direz-vous, l'abbaye de Saint-Ouen a-t-elle plus particulièrement attiré mon attention ? La genèse de mes recherches se trouve dans un concours de circonstances locales. Né rue de l'Amitié, j'ai fait mes premiers pas dans l'ancien jardin des moines, couru dans l'allée des gros marronniers, seuls survivants de leurs plantations, et joué souvent dans l'ombre de la merveilleuse église. Je devais plus tard retrouver à Quincampoix la trace des Bénédictins qui jouissaient de nombreux privilèges et comptaient trois manoirs dans cette paroisse. Là encore je me nourrissais des mêmes souvenirs, puisque Dom Pommeraye nous apprend que Jean Roussel dit Marc d'Argent, le constructeur de l'église Saint-Ouen actuelle, est né à Quincampoix.

Messieurs, je dois à votre éminent Président, qui a magistralement parlé du clergé séculier normand pendant la Révolution, un remerciement très spécial pour le grand honneur qu'il me vaut aujourd'hui, mais cette faveur n'est pas sans péril, et si je reste inférieur à la tâche que je me suis choisie, en parlant des disciples de saint Benoît, il faudra bien qu'il me le pardonne et plaide ma cause devant cette assemblée.

Vous avez vu avec moi reflleurir le vieil arbre monastique, dans notre région, pour trop peu de temps hélas ! Mais les Bénédictins de Saint-Wandrille, exilés

aujourd'hui à Dongelberg, en Belgique, n'ont-ils pas à leur tête le savant Dom Pothier, dont le nom est connu de tout l'univers catholique pour ses études sur le chant grégorien ? Très récemment encore, n'a-t-on pas fêté le deuxième centenaire de la mort de Dom Mabillon ? Le 27 décembre 1907, le Révérendissime Dom Cabrol, abbé de Saint-Michel de Farnborough, a prononcé, à Saint-Germain-des-Prés, le panégyrique du docte Bénédictin devant une nombreuse assemblée de fins lettrés.

Pour m'excuser d'estomper devant vous le tableau déjà lointain des derniers jours de l'abbaye de Saint-Ouen, j'emprunte à Dom Cabrol cette phrase : « Il y a donc des choses qui survivent à toutes les révolutions, qui sont immortelles, le génie, la science, la religion, la vie monastique. »

C'est un coin de cette vie monastique que nous allons explorer sommairement.

D'abord quel était le personnel de l'abbaye de Saint-Ouen à la fin du XVIII^e siècle ?

Nous parlerons brièvement de l'abbé, car depuis longtemps les chefs d'abbayes ne s'intéressaient que médiocrement aux monastères dont ils avaient le titre et se contentaient souvent d'en percevoir les plus gros revenus.

Dès Louis XI le fléau de la commende sévissait en France, et, en 1462, les moines de Saint-Ouen, qui avaient élu Robert de Croixmare, se virent imposer, comme premier abbé commendataire, le cardinal

d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui prit le nom de Guillaume III.

Le dernier abbé de Saint-Ouen, avant la Révolution, fut Etienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, abbé de Bellefontaine en 1759, sacré évêque de Condom le 11 janvier 1761, nommé à l'archevêché de Toulouse le 31 janvier 1763, abbé du Mont-Saint-Michel le 9 juillet 1766. — Nommé la même année membre de la Commission des Réguliers, il en devint bientôt le principal faiseur. Tout en supprimant des abbayes il s'en réservait pour lui-même les avantages et les bénéfices; c'est ainsi que Bellefontaine, qui était contigu à son château, servit à augmenter les dépendances de son parc. Membre de l'Académie française en 1770 et membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, abbé de Saint-Wandrille en 1785, il fut nommé contrôleur général des finances en 1787. Transféré à l'archevêché de Sens, il obtint encore, en 1787, l'abbaye de Saint-Ouen.

Le 21 août 1788, il dut abandonner les finances à Necker. Pour le consoler, on le combla de grâces et on lui donna le chapeau de cardinal le 15 décembre de la même année. Mais les événements se précipitent, les bénéfices sont confisqués par l'Etat, les 55,000 livres de revenu attribuées à l'abbé de Saint-Ouen lui échappent avec les autres prébendes. Le 26 mars 1792, Loménie de Brienne écrit au Pape pour donner sa démission de cardinal et Pie VI l'accepte. Enfin, il fut arrêté à Sens le 9 novembre 1793, puis relâché

et on le trouva mort dans son lit le 16 février 1794, au moment où on se disposait à l'arrêter de nouveau.

Néanmoins il est intéressant de savoir que les importants revenus attribués aux abbés commendataires, n'étaient pas transmis sans vérification ni contrôle, car nous avons trouvé aux archives départementales un procès-verbal du 13 mai 1788, comportant 116 articles détaillés sur 198 pages in-folio, rédigé par un nommé Pierre Fontaine, architecte, juré-expert au bailliage de Pontoise « à l'effet de constater et estimer toutes les réparations qui peuvent être à faire aux biens dépendants de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, dont mon dit Seigneur, archevêque de Bourges, est décédé titulaire, de laquelle abbaye Monseigneur Charles-Etienne de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, principal ministre d'Etat, est actuellement titulaire ».

Ce procès-verbal avait pour but d'éviter tous procès aux héritiers de Mgr Georges-Louis Phélypeaux d'Herbaut, archevêque de Bourges.

Le total des réparations à faire, s'élevait à 89,443 l. 4 s. 8 d.

Nous ignorons si ces réparations ont toutes été faites, mais il est présumable que le chiffre des estimations a été versé à l'abbé Loménie de Brienne, car on trouve dans ce registre quelques devis détachés, entre autres un du 5 mai 1789 pour la réparation de la grange des dixmes de la paroisse de Saint Martin-des-Bois estimée 2,000 livres et la construction du mur de clôture de l'ancien manoir, évaluée à 800 livres, que M. Manoury,

chargé des pouvoirs de Mgr l'abbé de Saint-Ouen, s'engage à payer à l'entrepreneur Pierre Feray.

Ces chiffres ne comportent qu'un léger rabais sur les estimations de l'expert Fontaine.

LES MOINES.

Entrons maintenant dans le cloître de Saint-Ouen. On y comptait en tout vingt-quatre pères profès et point de frères convers. Ces auxiliaires si précieux des couvents, auxquels ils donnent une main-d'œuvre très consciencieuse et toujours gratuite, ne se rencontraient plus guère dans les ordres religieux à la veille de la Révolution, et on y aurait cherché vainement ces types d'hommes d'origine modeste, dont l'éducation religieuse et la formation spirituelle élèvent la pensée aux conceptions les plus hautes et confondent même les savants.

Si nous exceptons seulement les Capucins, Saint-Ouen était en ville, le monastère le plus peuplé de l'époque.

Voici du reste le chiffre des religieux de tous les ordres résidant alors à Rouen :

Grands Augustins, 8. — Augustins réformés, 4. — Bénédictins de Saint-Ouen, 24. — Bénédictins de Bonnes-Nouvelles, 5. — Carmes de la ville, 16. — Carmes déchaussés, 11. — Cordeliers, 15. — Capucins de la ville, 33. — Donnés et affiliés non religieux, 3. — Feuillants, 3. — Jacobins, 5. — Prieuré de l'Hôtel-Dieu, 6. — Prieuré de Saint-Lô, 9. —



DOM ALEXIS DAVOUST.

Prieur de l'abbaye de Saint-Ouen.

Né à Estampes en 1727.

Député du Baillié de Rouen.

à l'Assemblée Nationale.

de 1789.



Goussier del.

Bojante Sculp.

*À Paris chez le S^r Desjardin éditeur de cette Collection.
Place du Carrouvel. N^o 4.*

Minimes, 6. — Mathurins, 2. — Pénitents de Rouen, 11. — Récolets, 9. — En tout 170 réguliers.

Le tableau des moines de Saint-Ouen a été dressé au mois d'octobre 1790, pour satisfaire aux exigences des nouvelles lois qui préparaient la dispersion des ordres religieux. Au bas on lit le certificat d'exactitude du présent tableau, signé à Caen le 12 octobre 1790, par Mesnilgrand, visiteur de la Congrégation de Saint-Maur, en Normandie, et une autre attestation, signée à Paris le 20 octobre de la même année, par Davoust ci-devant prieur de l'abbaye de Saint-Ouen.

Nous allons passer en revue chacun de ces noms dans l'ordre où ils figurent sur la liste; quelques-uns retiendront notre attention un instant.

Dom Alexis Davoust était né le 30 août 1729, à Etampes, au diocèse de Sens; il fit profession à l'abbaye de Jumièges le 25 février 1745, entre les mains de Jean Lefebvre, alors prieur de cette abbaye.

Le 5 octobre 1783, il fut élu prieur de Saint-Ouen, par le Chapitre général tenu à l'abbaye de Saint-Denis, et le 14 octobre, il vint prendre possession de ses fonctions à Rouen.

Il semble avoir administré sagement, car le 1^{er} mars 1787, nous trouvons sur le registre des actes capitulaires un accord avec Mgr Phéliepeaux d'Herbault, abbé commendataire, qui laisse 120,000 livres au P. prieur Dom Davoust, pour la part du monastère dans la coupe de la Verte-Forest, auxquelles il ajoute à titre de bienfait et de libéralité 10,000 livres pour les besoins de la sacristie de son abbaye. — Alors,

on voit la communauté prendre des dispositions pour compléter les bâtiments déjà exécutés par Le Brument, c'est-à-dire l'Hôtel-de-Ville actuel, et en dernier lieu une délibération du 5 janvier 1789, nous indique « que le sieur Lucas, sera chargé de construire tout le bâtiment pour prix de 110,000 livres, dont il percevra 70,000 en plusieurs termes jusqu'à la Saint-Michel 1790, et les 40,000 qui resteront lui seront payés en quatre ans et trois mois, pour finir au 1^{er} janvier 1795 ».

C'est le dernier acte capitulaire signé par le prieur Davoust.

Le 15 avril 1789, l'Assemblée générale des Trois-Etats du bailliage de Rouen fut convoquée pour nommer ses députés à la Constituante. La salle du tribunal du bailliage n'étant pas assez spacieuse, nous dit Horcholle, on se réunit dans l'église du collège royal; après le serment d'usage prêté, on a chanté le *Veni Creator* et le cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, a dit une messe basse.

Le corps du clergé s'est retiré dans l'église des Cordeliers, la noblesse dans la salle des Assemblées provinciales aux Cordeliers et le Tiers-Etat aux Consuls, dans la salle d'en bas. Ces trois ordres ont fait chacun leurs opérations séparément et élu par scrutin leurs députés aux Etats-Généraux.

Le clergé devait en élire quatre, qui furent : le cardinal de la Rochefoucault; M. Le Brun, curé de Lyons-la-Forêt; M. de Grieu, prieur commendataire de Saint-Ymer, et Dom Davoust, prieur de Saint-Ouen. —

Ce dernier choix est assez significatif, dans un temps où les rivalités entre réguliers et séculiers étaient très vives, et prouve que le moine bénédictin entretenait de bonnes relations avec tout le monde. Treize jours après, c'est-à-dire le 28 avril, Dom Davoust quittait l'abbaye, pour aller remplir son mandat de député aux Etats-Généraux. Il emmenait avec lui un nommé Richard, domestique, dont le monastère continua de payer les gages, à raison de 250 livres par an : le dernier paiement figure sur le registre des comptes au 11 mai 1790.

Le 12 octobre, il adressait à M. Vimart, avocat et procureur des communes, à Rouen, 11, rue des Arsins, une lettre dans laquelle il déclare « que ne pouvant plus être membre de la Congrégation de Saint-Maur, dans laquelle j'ai contracté mes engagements, que ne pouvant m'assurer une résidence pour toute ma vie dans aucun monastère, ni prévoir les avantages et les inconvénients du nouvel ordre des choses à l'égard des religieux qui auront préféré la vie commune, j'ai pris la résolution de me retirer en restant toujours fidèle aux obligations essentielles de mon état.

« Je vous supplie, Monsieur, de signifier à Messieurs de la municipalité la présente déclaration. »

Malheureusement la suite de la vie de Davoust comporte des faiblesses que nous ne cacherons pas, mais sur lesquelles on nous saura gré de ne pas nous attarder.

Retiré à Séez, l'ex-prieur de Saint-Ouen devint vicaire épiscopal de l'évêque intrus, qui avait pris la

place de Mgr d'Argentré, parti en exil. Le Préfet de l'Orne, dans une lettre au Ministère, du 6 fructidor an IX, nous apprend « que cet homme, sous tous les rapports d'un mérite supérieur, jouissait de l'estime publique et méritait la confiance du Gouvernement ».

A quelles concessions devait-il ces éloges, nous ne le savons que trop. Il mourut, à Sées, le 7 novembre 1801.

Dom Antoine-Joseph Fortier, sous-prieur, est né, le 14 mars 1759, à Maisnil près Saint-Pol, diocèse de Boulogne. Le 16 mars 1780, il fit profession à Saint-Germer.

Le 30 octobre 1790, il déclara se retirer « où il aviserait bien », mais il dut rester d'abord dans le district de Rouen, où il était encore immatriculé en avril 1792, pour toucher son quartier de pension de 225 livres. En octobre de la même année, il fut curé de Beuzevillette près Bolbec, mais nous ignorons combien de temps il y résida.

En 1813, il fut nommé desservant à Bretteville, doyenné de Goderville. Il y exerça son ministère avec zèle et demanda au Gouvernement d'ériger un vicariat en titre dans sa paroisse. En 1837, la maladie et les infirmités ne lui permettant plus d'exercer son ministère, il fit venir deux Capucins de Montpellier pour prêcher une mission, il se dépouilla de son supplément de traitement en faveur de son vicaire, l'abbé Dieppedalle, et ne quitta plus son presbytère. Il y mourut le 16 novembre 1843, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et toute la paroisse assista à ses obsèques qui furent très solennelles.

Dom Jean-Louis Dubuisson, né à Saint-Lô le 16 janvier 1732, fit profession à Jumièges le 24 avril 1751.

Dom Jean-Louis Cotté, né à Paris le 9 septembre 1720, fit profession à Saint-Evrault le 20 octobre 1738.

Dom Jean-Pierre Bride, né à Rouen le 20 décembre 1722, fit profession à Jumièges le 24 septembre 1742.

Dom Louis Langlois, né à Compiègne le 1^{er} avril 1724, fit profession à Jumièges le 30 juillet 1744, il exerçait à Saint-Ouen les fonctions de prêtre-sacristain.

Dom Olivier Dupont, né à Alençon le 1^{er} octobre 1726, fit profession à Saint-Martin de Séez le 30 août 1744. Le 28 mai 1791, il déclara se retirer à Paris.

Dom Jean-François Delobel, né à Flers en juillet 1723, fit profession à Jumièges le 29 mai 1750 ; il remplissait à Saint-Ouen les fonctions de procureur.

Dom Placide de Leyris, né à Genolhac, dans le Gard, le 21 juin 1741, fit profession à Saint-Martin de Séez le 12 juillet 1759.

Lors de la dispersion des moines, le Gouvernement, par une apparence de justice, leur consentit des pensions qui furent du reste assez régulièrement payées jusqu'à leur mort. Une lettre de Dom de Leyris au district de Rouen nous donne d'intéressants détails à ce sujet, j'en extrais les lignes suivantes : « Si vous étiez législateur et que la loi ou le règlement fut à rendre, je vous dirais : une juste indemnité est la concession à autrui d'une chose équivalente à celle dont on le prive : or, celui dont vous déterminez le traitement ou

indemnité à 900 livres de viager, est le propriétaire d'une masse de biens, produisant cent trente mille livres de revenu annuel... et vous trouvez en vous substituant à sa place 266 mille livres à recevoir; de plus cette personne est titulaire de deux bénéfices, valant mille écus de rente; 900 livres de viager ne sont donc point une juste indemnité, la loi que vous vous proposez de porter démentirait vos principes.

« Cette loi toutefois est portée... posons Monsieur que notre traitement soit l'équivalent de ma part, ou le 24^e de la masse des biens que nous avons, reste à nous indemniser des frais de transport, en me nécessitant de déguerpir de mon domicile. »

Dom de Leyris, qui était originaire du Gard, demandait alors qu'on lui payât son voyage pour y retourner. Cette demande ne fut point favorablement accueillie pour la raison que « le transport ailleurs qu'en la maison qui luy est indiquée, est de sa propre volonté et ce ne peut estre aux dépens du trésor public. »

Nous le retrouverons du reste plus tard dans l'abbaye de Saint-Ouen où il était resté.

Dom Jean-Charles de Rouvroy, né à Montdidier le 10^e décembre 1740, fit profession à Jumièges le 6 mars 1760. Dans sa déclaration du 19 septembre 1790, il manifesta l'intention de partir le lendemain pour Toulouse.

Dom François-Philippe Gourdin, le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ouen, est certainement une des figures les plus intéressantes de la communauté. Il naquit à Noyon le 8 novembre 1739, il était l'aîné

d'une famille de quinze enfants, son père le destinait à la peinture et il nous apprend lui-même qu'à l'âge de quatre ans, laissé seul dans l'atelier paternel, il prit les pinceaux, mélangea toutes les couleurs et gâta un tableau sur le chevalet. Ses études furent entrecoupées de retours vers les arts, mais enfin les lettres et la philosophie l'emportèrent. En 1760, il entra chez les Bénédictins, fit profession à Saint-Georges le 16 avril 1761, suivit les cours de théologie à Saint-Wandrille, et fut nommé professeur de rhétorique en 1769, à Beaumont-en-Auge, où le prieuré bénédictin avait été transformé en collège.

Quand entra-t-il à l'abbaye de Saint-Ouen ? nous l'ignorons, mais, en 1771, il appartenait déjà comme associé-adjoint à l'Académie de Rouen.

M. Bignon, dans l'éloge funèbre qu'il prononça en 1825, traça un portrait de Dom Gourdin, que je ne saurais mieux peindre. M. de Beaurepaire, le savant archiviste nous a donné la nomenclature de ses diverses productions littéraires, de ses nombreuses communications à votre Compagnie et de ses rapports amicaux avec le célèbre Marat, qui fut médecin des gardes du corps de Monsieur le comte d'Artois, et physicien distingué avant de devenir le triste révolutionnaire, qui flatta les plus basses passions populaires.

Dom Gourdin s'aperçut, à la veille de la Révolution, de ce que ces relations originaires scientifiques avaient de compromettant, et il les cessa en cherchant à les faire oublier dans le passé. Je n'ajouterai donc

que quelques lignes à ces documents qui figurent au recueil de l'Académie.

Après la dispersion des religieux, on dispersa aussi leurs richesses et ce fut un triste exode dans lequel beaucoup de choses d'une valeur incomparable disparurent. Quand on songea enfin à arrêter cette furie de dévastation, Dom Gourdin, qui n'avait point quitté Rouen, fut choisi pour mettre en ordre les livres et les manuscrits. On avait plaisanté une époque où l'on nommait un danseur pour remplir les fonctions d'un calculateur, il faut donc se réjouir qu'en la circonstance on ait choisi pour mettre en ordre les livres, un bibliothécaire. Cette nomination nous vaut une partie des richesses de nos importants dépôts. Malheureusement le désordre était partout, et par ce que nous savons de la bibliothèque de Jumièges nous pouvons deviner ce qui se passa ailleurs. — Dom Gourdin avait été chargé d'en prendre possession pour la transporter sur un navire à Rouen, lequel fut très chargé, dit-on, mais nous ignorons son tonnage. Ce que nous savons, c'est que les ouvriers employés au transport du monastère au bord de la Seine, emplirent sans désespérer leurs poches de livres et de manuscrits.

En 1803, Dom Gourdin devint secrétaire de la section des Belles-Lettres à l'Académie de Rouen, et en remplit les fonctions jusqu'en 1810.

M. Bignon, dans son éloge funèbre, nous dit que « ses dernières années furent attristées par une crise financière où il perdit le fruit de ses honnêtes écono-

mies », mais qu'il supporta ce revers « avec la résignation d'une véritable philosophie chrétienne ».

Il habitait alors Blosseville-Bonsecours, mais il mourut, le 11 juillet 1825, à Rouen, au n° 37 de la rue Bouvreuil. — Les deux témoins de son acte de décès sont M. Larivière, épicier dans la même rue, au n° 40, et M. Maillard, conseiller de Préfecture à l'époque.

Dom Jean-François Dabout, né à Verneuil le 24 septembre 1739, fut ordonné prêtre de bonne heure, car nous trouvons dans le registre des dépenses de l'abbaye, la curieuse note suivante : — 29 septembre 1760, donné 12 sols aux tambours de la ville, qui sont venus pour la première messe de Dom Dabout. — Néanmoins, il ne fit profession solennelle que le 24 septembre 1763, à Saint-Martin de Séez.

Le 4 octobre 1790, il déclare quitter l'état monastique pour se retirer où bon lui semblera, et nous avons retrouvé son passage dans la paroisse de Lintot où il exerça le ministère, comme curé constitutionnel, en 1791-92 et 93, puis il disparaît pour y revenir en 1797, faire un mariage : nous ignorons où il est mort.

Dom Michel de Récusson, né à Toussaint près Fécamp le 19 mars 1755, fit profession à Jumièges le 5 septembre 1776. Il est décédé à Charenton-Saint-Maurice le 16 décembre 1823.

Dom Nicolas-Louis Mesnard, né à Rouen le 1^{er} novembre 1758, fit profession à Jumièges le 14 avril 1780. — En 1791, il fut vicaire à Yvetot et paraît y

avoir joué un rôle assez louche de policier amateur, ainsi que cela résulte de quelques jugements du tribunal de police. Le 31 mai 1792, on le retrouve comme desservant à Sainte-Marie-des-Champs, près Yvetot.

Dom Emeri Gautherot, naquit à Gray, diocèse de Besançon, le 13 octobre 1758, il fit profession à Jumièges le 15 septembre 1780, et, lors de la dispersion des moines, retourna à Gray.

Dom Armand-Jean Froger, qui était né à Saint-Pierre-sur-Dives le 18 juin 1760, fit profession au Bec le 19 juin 1781; il exerçait, à Saint-Ouen, les fonctions de professeur. Ceci nous explique pourquoi, s'étant retiré à Yvetot, il fut désigné par une délibération du Conseil municipal du 14 octobre 1793 pour diriger avec deux autres citoyens une école primaire gratuite, qui fut installée provisoirement dans le presbytère.

Dans ladite école on devait enseigner « les mathématiques, la géométrie, la beauté de la langue française et les éléments de la langue latine ». Ce programme était plutôt celui de l'enseignement secondaire. Le zèle dont il fit preuve dans ces fonctions fut malheureusement accompagné de certaines déclarations intempestives qui reniaient son passé. Chargé en même temps de la garde du dépôt littéraire, le presbytère fut uniquement consacré à cet usage. C'est le premier fonds de la bibliothèque d'Yvetot, qui compte aujourd'hui près de 10,000 volumes.

Dom François-Joseph Podevin, né à Valenciennes

le 8 juin 1763, fit profession à Saint-Ouen le 22 juin 1784. En 1790, il se retira à Condé (Nord).

Dom Thomas Detruissard, né à Caen le 21 novembre 1758, fit profession à Jumièges le 12 octobre 1785, il prit sa résidence à Gentilly (Seine) lors de la dispersion. C'est le dernier des dix-huit prêtres mentionnés sur le tableau du personnel de l'abbaye. Il est bon de dire à cette place que les décrets de l'Assemblée nationale accordaient aux religieux, en plus d'une pension, le droit d'emporter quelques habits sacerdotaux, afin de pouvoir exercer le culte catholique en entrant dans le clergé séculier. Ceci explique comment la sacristie de Saint-Ouen, abondamment pourvue, ne possède plus de grandes richesses lors des inventaires.

Il nous reste à mentionner six religieux profès.

Dom Jean-Baptiste Locoge, né à Aulnay, diocèse de Chambrai, en avril 1761, il fit profession à Saint-Ouen le 22 juin 1784, et était diacre en 1790.

Dom François-Michel Hubert, né à Bernay le 28 septembre 1764, fit profession à Saint-Ouen le 5 septembre 1786, il était également diacre en 1790 et se retira à Bernay.

Dom François Le Borgne, né à Croth, diocèse d'Evreux, fit profession à Jumièges le 20 novembre 1785, il était sous-diacre en 1790. On lui payait encore sa pension à Bouafle (Seine-et-Oise) en 1817.

Dom Marie-Antoine La Vieuville, né à Eu le 7 mars 1765, fit profession à Jumièges le 9 juillet 1786; il n'était que minoré en 1790. — Il se retira d'abord à Paris, où sa pension lui fut payée jusqu'au 30 sep-

tembre 1792, et ensuite à Eu. Il demeura en commençant chez son père, puis dirigea un hôtel et se maria.

Dom Antoine-Joseph Gouillard, né à Vermelles, diocèse d'Arras, le 29 février 1764, fit profession à Jumièges le 9 juillet 1786. Il était également minoré en 1790. On lui payait encore sa pension à Dieppe en 1817.

Enfin, Dom Jean-François Duhamel, le dernier moine de Saint-Ouen, né à Falaise le 16 mai 1765, fit profession à Jumièges le 9 juillet 1786, il était minoré en 1790. — Il se retira à Falaise, ainsi que nous l'apprend une procuration notariée, annexée au registre des déclarations à Rouen.

LES REVENUS.

Il a été beaucoup écrit, et parfois sans preuves à l'appui, sur les richesses monastiques. Les uns les ont enflées à dessein pour rendre leurs bénéficiaires plus suspects, les autres les ont niées obstinément, dans un esprit de réhabilitation plus bienveillant que véridique.

L'exacte vérité est assez difficile à démêler dans les renseignements contradictoires et souvent incomplets.

Le premier document sur lequel nous puissions nous appuyer remonte au règne de Louis XV, qui, le 23 mai 1766, « étant informé qu'il s'est introduit dans son royaume plusieurs abus également préjudiciables à ces ordres mêmes....., à l'édification des peuples et au bien de la religion et de l'Etat », rendit en son Conseil un arrêt qui établissait une Commission composée de

Conseillers d'Etat et de membres de l'épiscopat, pour « conférer ensemble sur tous les abus qui se sont introduits dans les monastères..., et pour être par eux proposé à Sa Majesté, tels règlements ou autres voies et moyens qu'ils aviseront bon être pour le bien de la religion, de l'Etat et desdits ordres ». C'est ce qu'on appela la COMMISSION DES RÉGULIERS.

Parmi ses membres nommés par un autre arrêt du 31 juillet, nous voyons figurer Phelypeaux d'Herbault, archevêque de Bourges, qui était alors abbé commendataire de Saint-Ouen, et de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, qui devait le devenir, après la mort du précédent. Ce dernier fut appelé à remplir les fonctions de rapporteur.

Nous n'avons pas à examiner ici dans quel esprit cette Commission opéra, sous une influence évidemment gallicane et en dehors du Saint-Siège, qui fut systématiquement tenu dans l'ignorance des réformes proposées. L'ordre monastique presque en entier se prêta mal aisément à l'exécution des décisions, cette enquête l'inquiétait à juste titre et pour certains ordres, comme Grandmont — Sainte-Croix — les Célestins — les Camaldules entre autres, ce fut déjà la mort sans phrases. Leurs revenus furent désignés pour servir aux séminaires, aux hôpitaux et aux asiles de vieux prêtres : nous ignorons s'ils eurent en réalité cette affectation.

Dans le paragraphe de la Congrégation de Saint-Maur, nous trouvons — Saint-Ouen à Rouen, 24 religieux jouissant de 43,709 livres de revenu. Ce chiffre

était établi, déduction faite des charges comme décimes, rentes foncières, réparations d'immeubles, etc.

Le nombre des religieux semble n'avoir pas beaucoup varié dans le XVIII^e siècle, puisque l'on compte 28 profès en 1710, 24 en 1768 et 24 en 1790.

Quant aux revenus, ils avaient un peu augmenté comme cela se produit toujours dans toute association où les apports se succèdent sans que les dépenses suivent la même progression. Ce phénomène normal a été souvent une occasion de critique pour les esprits peu réfléchis, quoiqu'il soit une conséquence naturelle des groupements d'individus qui ne sont pas des groupements d'intérêts.

Avant la Révolution, les communautés religieuses devaient leurs richesses à la générosité des fidèles, qui multipliaient les donations en échange des avantages spirituels qu'ils sollicitaient. Dans le XIX^e siècle, la prospérité matérielle des ordres religieux a eu d'autres causes, mais il n'y a pas lieu de s'étonner que des moines qui travaillent sans salaires et dont les exigences de vie sont réduites au minimum, contribuent forcément à l'augmentation du capital commun.

Voici les chiffres relevés sur l'état résumé des produits et charges contenus dans la déclaration faite le 27 février 1790 par les religieux bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen :

Biens fonds dans Rouen.....	26.199 l. 10 s.
Biens fonds à la campagne.....	52.178 10
Rentes sur le Roy et le clergé...	11 8
Rentes foncières et sur particu- liers.....	3.557 »
Dixmes, cens et droits féodaux..	33.706 »
	<hr/>
	115.652 l. 8 s.

En regard, voici les charges :

Rentes perpétuelles.....	12.699 l. 10 s.
Rentes viagères.....	6.615 »
Cens et rentes foncières.....	3.660 »
Charges éventuelles.....	40.479 10
	<hr/>
	43.454 »

Il y a donc un reliquat de recettes de..... 52.198 l. 8 s.

C'est presque exactement le chiffre que nous avons trouvé sur le dernier journal de dépense de l'abbaye, arrêté le 13 décembre 1790, et qui accuse 52,839 l. 12 s. 4 d. de dépenses diverses.

Examinons sommairement en quoi consistaient les revenus.

Les biens fonds de Rouen, dépendant de la mense conventuelle, étaient pour la plupart dans le voisinage immédiat de Saint-Ouen. Dans la cour même de l'abbaye, plusieurs maisons étaient louées à des laïcs ; d'autres également entre l'abbatiale et la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen ; les loyers en variaient entre 170 livres et 1,215 livres par an ; cette dernière maison était occupée par M^{me} veuve Duplessis. Quel-

ques-unes étaient louées à vie. d'autres abandonnées en jouissance sans paiement, comme la maison de M. Lebrument, architecte, rue du Collège (ou rue Bourg-l'Abbé), pour rémunération de ses travaux, ou celle de Carpentier, perruquier, qui rasait les religieux.

La rue de Montbret, anciennement rue Pincedos, appartenait entièrement à l'abbaye; on y comptait vingt-cinq locations distinctes et dix-sept place de la Rougemare, avec quelques logements rue du Porche et rue des Murs-Saint-Ouen. Enfin deux moulins « faisant de bled farine », l'un près la porte Saint-Hilaire et l'autre rue du Père-Adam, lequel fut acheté, lors de la vente des biens nationaux, par le sieur Louis Delaplace, le locataire qui le tenait pour 1,800 livres par an, et le paya 31,000 livres. Si ce paiement ne s'effectua pas en assignats, cela prouverait qu'il ne faisait pas de mauvaises affaires et justifierait le dicton que « sous la crosse il fait bon vivre ».

Il nous a paru intéressant de relever quelques noms des locataires qui habitaient dans les environs de l'abbaye : on y trouve nombre d'avocats et hommes de robe qui, du reste, étaient tous cantonnés alors entre la rue du Maulévrier et la rue de la Pie. Mais si le barreau rouennais ne se compose, en l'an 1908, que d'une quarantaine de membres, en 1789 on comptait cent soixante-dix-neuf avocats au Parlement de Normandie, et cinquante-trois au Bailliage de Rouen; beaucoup plaidaient aux deux juridictions.

Place et cour Saint-Ouen nous trouvons M. de Bel-

beuf, procureur général, et son fils, avocat général et procureur en survivance.

MM. de Brothonne, de Reutteville, de Boisville, de Tourailles, de Vimont, conseillers, et M. Loisel, procureur à la Cour des comptes.

MM. Cabissol, Huart, Le Bourgeois de Belleville, La Foy, Le Touc, Le Machois, Huet de Guerville, Duval d'Imberville, Aumont, avocats.

M. Ferey, licencié ès-lois, secrétaire de M. le Lieutenant général du Bailliage ; De la Croix, chirurgien de la Cour.

Enfin, l'Académie de Rouen avait plusieurs de ses membres qui logeaient aussi auprès de l'abbaye où résidait l'un d'eux, dom Gourdin. C'étaient le peintre Descamps, rue de la Croix-Verte ; Rondeaux de Monbray et Rondeaux de Sétry, rue de l'Épée, tous deux maîtres des Comptes, Aides et Finances de Normandie ; Noël de la Morinière, rue des Murs-Saint-Ouen ; Jaudouille, sculpteur, cour Saint-Ouen ; de Normanville, de la Société d'agriculture, place Saint-Ouen ; enfin, M. l'abbé Lallemand, vicaire général d'Avranches, qui demeurait rue Bourg-l'Abbé, et qui était, en 1789, vice-directeur de votre Compagnie.

L'énumération des biens fonds dans la campagne serait un peu trop monotone ; il suffit de savoir qu'ils étaient presque tous dans la Seine-Inférieure et la vallée d'Andelle ; deux fermes seulement se trouvaient dans le Soissonnais, à Saucy et au prieuré de Condé.

Les dixmes que les religieux de Saint-Ouen ne percevaient que pour la moitié ou les deux tiers n'avaient

plus, à la fin du XVIII^e siècle, le caractère vexatoire dont elles ont conservé la triste réputation ; elles s'exerçaient sur une quarantaine de paroisses où elles étaient affermées. Quand elles rentraient régulièrement, elles devaient rapporter 27,411 livres.

Les cens et droits féodaux qui s'étendaient sur vingt-sept paroisses, montaient à 6,295 livres de revenu.

LES DÉPENSES

Nous allons maintenant indiquer sommairement les dépenses de la Communauté par les totaux des chapitres ; mais on se ressent visiblement de la crainte des bouleversements prochains, car certains articles ne comportent que des guillemets, et quelques chiffres manquent de vraisemblance.

Chapitres.

1.	Pour la nourriture de la communauté, hostes et domestiques.....	16.292	10 s.	10 d.
2.	Pour la dépense à d'autres usages que pour la bouche.....	953	»	»
3.	Pour le vestiaire.....	2.300	»	»
4.	Pour les malades et frais communs.....	50	2	»
5.	Pour l'église.....	1.204	5	»
6.	Pour les aumônes.....	1.456	18	»
7.	Pour les charges, rentes et gages.....	4.881	5	8
8.	Pour les réparations....	184	14	»

9.	Pour les voyages.....	»	»	»
10.	Pour les procès.....	»	»	»
11.	Pour les ports de lettres et paquets.....	»	»	»
12.	Pour la dépense sur les fonds.....	»	»	»
13.	Pour les cas extraordi- naires.....	»	»	»
14.	Pour les dettes acquit- tées.....	25.521	1	10
	Total.....	<hr/> 52.839 l. 17 s. 4 d.		

Sur une autre feuille séparée figure encore le détail de 7,725 livres de dépenses acquittées sur un fonds de réserve.

Entrons un peu dans le détail :

Pour donner la physionomie de la vie monacale de Saint-Ouen au XVIII^e siècle, il faut prendre les détails dans les comptes de 1760 et les rapprocher des totaux de 1790 ; le nombre des religieux étant exactement le même, on ne peut s'éloigner de la vérité.

L'alimentation des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur était entièrement maigre avant la Révolution. Au chapitre 1^{er} de la nourriture de la Communauté, hôtes et domestiques, la grosse dépense concerne les notes payées aux crieurs de la halle pour le poisson qu'ils adjugeaient aux moines. En 1760, il leur a été versé 2,950 livres 17 sols, sans compter les harengs salés et la morue qui étaient réglés à part, ainsi que le poisson de choix qu'on achetait à l'abbaye pour la table

des hôtes, comme le prescrit la Règle de saint Benoît, recommandant de donner un plat de supplément aux étrangers.

La nomenclature des poissons consommés à Saint-Ouen nous fait parcourir toute la gamme des vertébrés aquatiques à sang froid : ce sont des soles, limandes, carlets, gardons, éperlans, flondes, anguilles, brêmes, brochets et brochetons, lamproies et lamprions, barbots, truites, raies, perches, tanches, maquereaux, merlans, harengs, morues, carpes, esturgeons, aloses et saumons. Enfin une petite portion de grenouilles, des moules et des huîtres en assez grande quantité pendant les mois de septembre à avril ; elles valaient alors un peu moins de 2 livres le cent.

Dans l'année il a été consommé 2,252 livres de beurre, pour une somme de 1,163 l. 5 s. 6 d., ce qui fait ressortir la livre de beurre en moyenne à 10 sols, et 28,980 œufs, dont le prix variait entre 2 l. 12 s. et 5 livres le cent.

On achetait également les fruits, ce qui montre le peu de parti que les moines tiraient de leurs jardins, cultivés par des salariés ; le dernier jardinier en pied, nommé Boisbunel, touchait 1,000 livres de gages par an.

En juillet, ce sont les cerises et les fraises qui apparaissent sur la table de l'abbaye ; en août nous voyons les abricots, les pêches, les prunes, les figues, les cerneaux et les poires ; en septembre, le raisin. Ces grappes provenaient-elles de la région ? Je ne sais ; mais ce qui est certain, c'est que notre pâle soleil, quelque

peu dédaigné par les Méridionaux, ne se refusait pas cependant à dorer le fruit de la vigne en Normandie. Saint Ansbert avait planté une vigne à Saint-Wandrille qui donna, paraît-il, d'excellent raisin, et nous ne nous refusons pas à y croire, car les fils de saint Benoît, revenus au siècle dernier dans l'abbaye en ruines, y replantèrent au même emplacement (1), près la chapelle Saint-Saturnin, un vignoble qui était en pleine prospérité lorsqu'ils durent quitter de nouveau la vallée de la Fontenelle, en septembre 1901.

Avant de clore la question de l'alimentation, regardons le chapitre 4 qui concerne les malades. En 1790, le chiffre de 50 livres pour l'année entière est notablement insuffisant. En 1760, malgré le total de 2,770 livres, l'état sanitaire de la communauté nous paraît excellent. On y voit figurer de la viande de boucherie en petite quantité, mais des poules en grand nombre; elles valaient à l'époque, suivant leur âge, entre 15 sols et 1 livre 8 sols. Le café valait 29 sols la livre et le sucre 30 sols.

Quant aux médicaments, ils étaient des plus simples et en très petite quantité : sirop de capillaire, bourrache, chiendent, orge, graine de lin. Deux fois seulement on voit figurer des eaux minérales, dont on n'indique pas la provenance. Enfin le tabac se glisse aussi à l'infirmerie, employé sous ses trois formes, si nous en jugeons par la mention très laconique de la dépense : tabac à fumer, tabac râpé et bouts de tabac.

(1) Dans les chartes, cette colline est appelée « le Mont-des-Vignes »

L'entretien de l'habillement des vingt-quatre religieux variait entre 2,300 et 3,000 livres par an.

Les aumônes en argent s'élevaient en moyenne à 100 livres par mois.

Les autres chapitres présentent de trop grands écarts pour établir des bases moyennes ; nous nous arrêterons seulement à celui des ports de lettres en 1760. On a payé pour les lettres reçues à l'abbaye de Saint-Ouen 212 livres 4 sols dans l'année. Le mois de janvier, qui est le plus chargé, est de 35 livres 16 sols. Les ports de lettres étant habituellement payés par le destinataire à l'arrivée et les tarifs variant suivant les distances, il est impossible d'en déduire aucune statistique sur le nombre et l'importance des correspondances.

Quels rapprochements intéressants cependant n'aurait-on pas tirés d'un parallèle avec notre temps. Aujourd'hui l'échange de la pensée s'est développé d'une façon si intense qu'on ne se résigne plus à écrire seulement, c'est trop long, ni à télégraphier, c'est trop laconique, on veut se parler, se répondre, s'entendre par l'intermédiaire d'un simple fil ou même sans fil. Aussi le budget des postes est-il de nos jours un des plus prospères, les recettes dépassant toujours notablement les dépenses.

Il n'en était pas de même lorsque la petite poste de Rouen fut établie par un arrêt du Conseil privé du 11 juillet 1778. Dans la première année, on manipula 41,087 lettres, qui rapportèrent 4,926 livres 6 sols. Le traitement des douze facteurs avec les appointements des directeur et contrôleur, ainsi que les autres

frais d'habillement et de location, absorbèrent 7,693 livres 11 sols 7 deniers. C'était donc pour la première année un déficit de 2,767 livres 5 sols 7 deniers.

En l'an 1908, il y a quatre-vingt-dix facteurs pour assurer la distribution des correspondances dans la ville de Rouen, qui se chiffrent actuellement par 16,981,625 lettres et imprimés, soit, par jour, une moyenne de 46,525, un peu plus élevée que le total de toute l'année 1779. Il est juste de dire aussi que la population de notre cité s'est augmentée environ d'un tiers entre les deux dates.

Revenons à l'abbaye de Saint-Ouen pour noter seulement qu'on y recevait : les *Journaux des Savants*, la *Gazette de France*, les *Affiches* et le *Journal de Normandie*, dont l'abonnement était alors de 12 livres par an.

LE LOGIS DES MOINES.

Pénétrons un instant dans le logis que les moines viennent de quitter. Cet asile avait gardé son calme fort recherché à l'époque troublée de la Révolution.

M^{me} de Chastenay dans ses mémoires nous en donne une précieuse description :

« Nous entrâmes à Saint-Ouen la veille de sainte Catherine (24 novembre 1793) pour nous établir dans le logement que nous avions loué. Nous ne pouvons nous rappeler ce lieu où nous passâmes six mois environ, sans une sorte de charme pénible. Saint-Ouen fait à mon imagination l'effet d'une alcôve profonde ou l'on aurait beaucoup souffert, mais où l'on aurait éprouvé

quelquefois le soulagement ineffable du sommeil ; le lit de douleurs est aussi celui où la douleur se repose. Nous étions assez bien établis. On pénétrait de la grande cour au bâtiment que nous occupions par un sentier entre des ruines et d'antiques voûtes entassées ; le grand corridor du rez-de-chaussée, parfaitement sombre le soir, était animé par le bruit de la fontaine. Un grand escalier double, éclairé tout en haut, avait, à l'arrivée, quelque chose de magique, qui s'accordait assez bien avec le romantique de la première entrée. Au premier, et entre des murs de six à sept pieds d'épaisseur, nous avions une antichambre qui nous servait de salle à manger, une grande chambre, autrefois le salon du prieur, où maman avait mis son lit et où chaque soir on portait celui de mon père. J'habitais la chambre suivante ; nos excellentes bonnes, mon frère ensuite, étaient logés dans le même corridor ; mon père y eut un cabinet. Notre cuisine modeste était au même étage.

« Le beau jardin de Saint-Ouen, dès que le printemps parut, offrit à ma languissante mère une très utile distraction ; elle en loua un grand carré et le fit cultiver pour elle.

« Je n'ai jamais vu printemps si beau que celui de 1794, on eut dit que la nature voulait consoler le monde des crimes de la société. »

M^{me} de Chastenay cite alors quelques-uns des autres locataires occasionnels de Saint-Ouen ; nous regrettons de ne pas les connaître tous.

Parmi les hôtes un peu mêlés de l'abbaye, on trouve

d'abord Dom Gourdin (1), qui vivait au milieu de ses livres, au second étage, avec un aide-bibliothécaire, M. Turlot.

Ensuite un lieutenant de gendarmerie et un jacobin, nommé Berry, qui, tout en suivant assidûment les réunions des clubs, renseignait les autres locataires et leur rendait de nombreux et signalés services.

M^{lle} du Hamel, vieille fille pleine d'esprit et de qualités aimables, avait avec elle deux nièces peu jolies, mais dont l'une jouait très bien du piano. Ceci nous explique l'accueil que M^{lle} du Hamel fit à trois musiciens d'un ordre supérieur, Garat (2), ténor; Pierre Rode, violoniste, et Punto, premier cor du concert spirituel de Paris. Elle avait aussi pris en pension un vieil original fort riche, qu'on nommait M. de Lam-pulet. Il était bienfaisant en réalité et musicien en illusion. On le voyait, dit M^{me} de Chastenay, tenir pendant trois heures un archet à deux pouces d'un violon, sa figure annonçait l'extase, il disait — je joue mentalement.

Quoique cela nous éloigne un peu de l'abbaye, il

(1) Quelques religieux étaient aussi demeurés dans l'oubli à Saint-Germain-des-Prés, lorsqu'un violent incendie survenu le 20 août 1794, consumant leur logement et leurs effets, les contraignit à chercher ailleurs un asile. Dom Germain Poirier, archiviste et bibliothécaire, resta seul encore pendant sept mois au milieu des archives et des décombres accumulés. Il devint plus tard sous-bibliothécaire à l' Arsenal, membre de l'Institut dans la section d'histoire, et mourut le 3 février 1803, âgé de soixante-dix-sept ans. Ce parallèle avec Dom Gourdin méritait d'être cité.

(2) Neveu du célèbre conventionnel.

nous a paru piquant de rechercher ce que des artistes de valeur avaient pu faire à Rouen à cette époque.

Eh bien, ils y ont donné, dans les locaux les plus divers, des concerts très suivis et fort appréciés, car la musique instrumentale échappait aux inconvénients des représentations théâtrales, ou tout était prétexte à allusions politiques et à conflits. Je me bornerai à une simple nomenclature.

En mai 1792, concert au Théâtre-des-Arts par Punto.

En juin, second concert par Punto dans le même local.

En octobre et novembre, deux concerts sont organisés par Punto à la salle des Consuls; on y entend Boïeldieu dans un nouveau concerto de sa composition sur le piano.

En décembre 1792, Punto donne un nouveau concert dans la salle des Etats à l'Archevêché.

En janvier 1793, Rode et Garat se font entendre dans un concert aux Consuls et sont accompagnés par Boïeldieu. Les mêmes redonnèrent un second concert aux Consuls où Boïeldieu exécuta une sonate de sa composition.

Aux mois de février et mars, Garat, Rode et Boïeldieu se firent entendre à plusieurs reprises dans la salle de la bibliothèque des ci-devant Cordeliers.

Le 29 mars 1793, un grand concert spirituel eut lieu dans la salle de la rue des Carmes, on y retrouve Garat, Punto, Rode, Boïeldieu et quelques autres artistes.

Le 8 avril 1793, il est donné un grand concert au

bénéfice de Boïeldieu, dans une des salles de la ci-devant Chambre des Comptes. Garat, Rode et Punto y prêtent encore leur concours.

Le 2 mai 1793, les mêmes artistes inséparables jouent au profit de la citoyenne Rousselois, chanteuse, dans la salle des ci-devant francs-maçons, porte Cauchoise.

Le 20 juin 1793, nous les retrouvons dans un concert vocal et instrumental au ci-devant couvent de Saint-Louis, place de la Rougemare, au bénéfice de l'organiste Broche.

A la fin de brumaire an II, Garat, Boïeldieu et Punto ont organisé un concert dont la recette a été consacrée à l'armement et à l'équipement des volontaires qui devaient partir sous peu de jours.

Enfin, le 21 ventôse de la même année, la salle du ci-devant Bureau des Finances, vis-à-vis le temple de la Raison (Notre-Dame), s'ouvrit pour un grand concert vocal et instrumental au bénéfice de Boïeldieu et de Rode. Ce dernier venait de contracter un engagement aux volontaires du 4^e bataillon de la Dordogne.

On était alors en pleine Terreur et Garat avait été enfermé à Saint-Lô, où il séjourna du reste peu de temps.

Mais revenons à l'abbaye pour rendre la parole à M^{me} de Chastenay : « Un autre habitant de la maison était un ancien Bénédictin, qu'on appelait Dom de Leyris. Il avait trouvé le secret de conserver son ancienne chambre et de n'en pas payer le loyer. On n'y voyait que les quatre murs ; il prétendait y avoir une

cachette. On ne savait de quoi il vivait et il avait la prétention de faire cuire tout son déjeuner avec une feuille du *Journal de Paris*. Il était fort grand et fort laid; on lui reconnaissait de l'esprit et du savoir, mais il avait un fort accent, il était lourd et ennuyeux. Je prétendis un jour que cette figure n'était pas étrangère aux émotions de l'amour, et je pariai que dans un coin du salon je m'en ferais faire le récit. En effet, je me fis raconter comment mon vieil interlocuteur avait été élevé avec une jeune cousine, comment ils avaient eu le plus tendre attachement l'un pour l'autre. Elle s'était mariée; après quinze ans l'ayant retrouvé par hasard, elle s'était jetée dans ses bras, en s'écriant toute baignée de larmes: « Comment te portes-tu? » Ce mot me toucha et me fit rire; je triomphais du récit que j'eus à faire.

« Quoi qu'il en soit, Dom de Leyris fut arrêté et conduit à la prison, et ce qui fut bien plus surprenant, deux jours après il en sortit et reprit sa vie ordinaire. »

Cette persistance de de Leyris à habiter Saint-Ouen est assez étonnante, quand on se rappelle la correspondance que j'ai citée et où il demandait qu'on lui paie ses frais de voyage pour retourner dans le Gard, son pays natal.

Du reste, l'existence dans l'abbaye, bien que traversée d'inquiétudes et d'émotions de tous genres, n'était point complètement exempte de distractions. On y faisait de la musique, on lisait les livres prêtés par Dom Gourdin, on recevait des visites et, après le souper, le citoyen Berry et le moine de Leyris venaient achever la

soirée avec la famille de Chastenay en racontant les nouvelles et en jouant une partie de trictrac ou d'échecs.

LA VIE RELIGIEUSE.

Nous avons parlé de l'existence matérielle des moines et de leur logement, disons un mot de la vie religieuse de l'abbaye de Saint-Ouen. La réforme de la congrégation de Saint-Maur n'y fut introduite que le 29 juin 1660, bien qu'elle fut en vigueur à Jumièges depuis 1619, mais le jansénisme avait des racines assez profondes dans l'abbaye de Saint-Ouen. On s'y appuyait sur le visiteur de la province de Normandie, le Père Dom Bonaventure Aubert, qui avait refusé de signer la formule d'acceptation à la bulle *Unigenitus*, présentée de la part du Roi par M. Hérault, lieutenant de police de Paris, quoique le Supérieur général y ait acquiescé à Saint-Germain-des-Prés, en 1730.

Nous ignorons à quelle date les moines de Saint-Ouen se soumirent (1), mais nous avons trouvé dans les registres capitulaires, à la date du 16 juillet 1765, une délibération qui prouve leur véritable esprit monastique et leur attachement à la Règle de saint Benoît.

« Le R. Père Dom Etienne-Louis Robbé, prieur audit monastère, leur a représenté qu'il serait nécessaire de délibérer au sujet de la requête présentée au Roy par plusieurs religieux de l'abbaye de Saint-Ger-

(1) Au chapitre général de 1736, sur 193 supérieurs élus, il n'y avait plus qu'un ou deux réappelants — dit amèrement le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*.

main-des-Prés. Après la lecture de ladite requête et d'une lettre du R. P. Dom Jean Lefèvre, premier assistant, tous les religieux, d'une voix unanime, ont déclaré que loin de donner adjonction à ladite requête, ils protestent contre toutes les innovations auxquelles elle tend et déclarent qu'ils ne veulent rien changer à l'exercice de la Règle de saint Benoit, telle qu'elle subsiste et qu'elle a toujours été pratiquée dans la congrégation de Saint-Maur, notamment par rapport au maigre aux offices de la nuit et à la forme de l'habit ; pourquoy nos supérieurs majeurs sont suppliés de faire passer à sa Majesté la présente protestation comme le vœu général de tous les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen qui gémissent en secret sur l'erreur où des circonstances fâcheuses ont sans doute plongé les auteurs de la Requête ; en foy de quoi le R. P. Prieur m'a ordonné de dresser le présent acte dont l'authentique signé de tous les religieux de la communauté a été envoyé au très R. P. Général ».

Signé : F^r ANDREAS-CLAUDIUS VANIER,

Secrétaire du Chapitre.

Quant aux offices auxquels assistaient les fidèles, ils étaient déjà fort troublés en 1741 « car le Roy ayant fait acheter, en janvier, une grande quantité de blé à l'étranger, on força ces religieux à le recevoir en dépôt dans leur église. M. Orry, contrôleur général des finances, ordonna seulement que l'orgue fut enveloppé de plusieurs toiles, par-dessus lesquelles on mit une toile cirée, après avoir descendu les figures posées au-

dessus de l'orgue. Il fit encore séparer la nef de l'église d'avec la croisée (le transept) avec des planches extrêmement hautes et un grand voile de toile qui descendait depuis la voûte jusqu'en bas. Il eut bien de la peine à consentir que la porte de Sainte-Croix demeurât libre et que le public entrât par là dans l'église. Pendant ce temps notre église était livrée à une bande d'ouvriers qui y faisaient un vacarme et un bruit si grand que nous ne pouvions faire l'office divin ».

Les Bénédictins se plaignirent avec raison et portèrent leurs doléances à Paris; des ordres arrivèrent pour débarrasser la nef de toutes ces entraves. Du reste on n'y avait point mis de blé, mais elle ne fut rendue aux fidèles qu'à la Saint-Barnabé, c'est-à-dire cinq mois après qu'elle avait été accaparée.

Il est à supposer que, par la suite, l'assistance des laïcs aux offices de l'abbaye se ralentit, car nous lisons encore dans le registre des actes capitulaires, à la date du 22 janvier 1784 : Le P. Prieur a représenté que « vu le peu de monde qui se trouvait chaque dimanche au sermon, la dominicale devenait presque inutile dans notre église, attendu que l'heure du sermon était incommode au public et à nous qu'il serait plus à propos d'employer les honoraires modiques du dominicalier, à augmenter ceux des stationnaires de l'Avent et du Carême et de faire prêcher les dimanches et fêtes des susdits tems immédiatement après nos vêpres, c'est-à-dire vers trois heures et demie ». Cette proposition fut approuvée.

Il y avait cependant encore sept cloches pour appeler

les moines et les fidèles aux offices. Elles étaient du poids de 10,000, 8,000, 5,500, 3,600, 900, 700 et 300 livres.

Nous avons dit ailleurs (1) comment elles furent successivement confisquées, sauf une seule qui est demeurée dans la tour ducale, c'est la plus grosse, elle a été baptisée sous le nom de Saint-Ouen, en 1701.

Du reste, le 23 novembre 1789, l'abbaye se dépouillait de tout ce qui n'était point essentiel à la décence du culte divin pour se conformer aux décrets de l'Assemblée nationale, et on portait, à la Monnaie de Rouen, 175 marcs d'objets d'or ou d'argent. Il restait encore une centaine de marcs d'argenterie lorsqu'on fit l'inventaire de l'église Saint-Ouen, devenue paroisse en 1792.

A cette époque il y avait six confréries qui fonctionnaient précédemment dans l'abbaye bénédictine.

C'étaient :

La confrérie de Sainte-Reine, ayant comme maître en charge Paul-François Bourdet ;

La confrérie de Saint-Thomas de Villeneuve avec Antoine de Routot ;

La confrérie de Notre-Dame de Pitié et de Recouvrance réunies, ayant pour maîtres en charge Jacques, Louis Robert et Jean Godebin ;

La confrérie de la Sainte-Vierge avec Pierre Fleury ;

La confrérie des prisonniers ayant à sa tête Louis Le Doux,

Et la confrérie du Saint-Sacrement, dirigée par

(1) Saint-Ouen à vol d'oiseau, 1895.

Louis Le Picard. Cette dernière paraît avoir été la plus prospère, d'après l'inventaire de 1792. Elle a été reconstituée au siècle dernier dans la paroisse Saint-Ouen.

Nous touchons au terme de cette enquête sur les derniers jours de l'abbaye de Saint-Ouen.

On se plaignait alors que les moines fussent trop nombreux, trop riches et trop oisifs, mais la réforme, commencée en 1766 par la Commission des réguliers, ne pouvait-elle se continuer; elle avait déjà supprimé quelques ordres et disposé de leurs biens dans un but charitable ou hospitalier, elle pouvait encore épurer les autres.

De ce que les corps ecclésiastiques avaient besoin d'être réformés, dit Taine, il ne s'ensuivait pas qu'il fallut les détruire.

Or, pour ne prendre que les ordres monastiques, il y en avait alors plus de la moitié qui étaient dignes de tous les respects, et les Bénédictins étaient du nombre. Ils furent évidemment sans clairvoyance et sans énergie en face des nuages qui s'amoncelaient et des ruines qui se préparaient, mais sommes-nous bien autorisés pour les critiquer lorsque les gens du monde, intoxiqués par la philosophie du XVIII^e siècle, faisaient eux-mêmes des avances aux réformateurs?

Au résumé, l'ordre moral régnait dans le cloître de Saint-Ouen, on n'y voit point de désordre grave et la vie des religieux est restée digne. Sous ces dehors corrects, il manquait peut-être une notion nette de la vie religieuse, mais il faut s'en prendre au jansénisme

qui avait vidé ces âmes de moines de leur sève surnaturelle.

La Révolution acheva de détruire ce corps débile et facilita la rénovation bénédictine du XIX^e siècle, en France, avec Dom Guéranger et le Père Muard.

Maintenant, si les moines bénédictins ne sont plus là pour faire retentir les voûtes de Saint-Ouen de leurs chants liturgiques, depuis le Concordat une suite de curés vénérables y ont continué avec éclat la célébration des offices divins. MM. les abbés Deschamps, Vallée, Mac-Cartan, Beaucamp, Hasley, Lair, Paploré, Panel ont eu à cœur de conserver à l'abbatiale sa célèbre renommée et son antique splendeur.

L'église construite par Marc-d'Argent se dresse encore devant nous, superbe dans sa légèreté et sa robustesse, témoin inébranlable de la foi de nos pères, objet de l'admiration des savants et des ignorants, reproche vivant contre les passions politiques qui l'ont dépouillée sans cesse et abandonnée parfois au risque de compromettre son existence même.

La première église de l'abbaye et celles qui lui ont succédé sur le même emplacement ont eu à supporter l'assaut des incendies et la violence des ouragans ; en 1136 et 1248, c'est le feu qui détruit de fond en comble l'édifice ; en 1683, c'est le vent, soufflant en tempête, qui ruine une partie des vitraux. Mais il n'y a pas de cause de destruction plus redoutable que la main de l'homme.

En 842, ce sont nos ancêtres les Normands ;

En 1382, nos compatriotes les Rouennais (1) ;

En 1562, nos frères séparés les calvinistes ;

En 1793, tout un peuple en délire dans lequel on a de la peine à reconnaître les Français.

Souhaitons que ces tristes exemples portent des fruits de raison et de sagesse qui assurent, dans l'avenir, la conservation des merveilles parvenues jusqu'à nous, et faisons nôtre la devise bénédictine PAX, pour apaiser tous les dissentiments et grouper toutes les bonnes volontés en demandant la paix dans la liberté.

(1) La révolte dite « la Harelle ».

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. HENRI DE LA BUNODIÈRE

par Mgr JULIEN LOTH, président.

MONSIEUR,

La paix dans la liberté, c'est ici que vous la trouverez. Elle fait le charme de la république des Lettres, de ces Académies répandues en toutes nos provinces, et de la nôtre en particulier qui ressemble à ce paradis des sages décrit par le poète :

Edita doctrina sapientum templa serena

Temples aimables et hospitaliers où les esprits séparés ailleurs par des opinions diverses se trouvent unis dans le commun amour des choses de la pensée, dans le culte du beau et la poursuite du vrai.

Vous ne l'ignorez pas, étant nôtre depuis sept ans comme membre correspondant. Vous avez suivi avec sympathie nos travaux, et vous avez assisté à nombre de nos séances, il est temps maintenant de vous fixer parmi nous et de nous faire jouir de votre commerce si agréable et si sûr, de votre érudition si consciencieuse, de votre collaboration si désirée. Ce m'est une joie singulière de vous ouvrir aujourd'hui nos rangs, en

saluant en vous, non seulement un fervent de notre histoire locale et de nos glorieux monuments, mais aussi l'homme actif et généreux, dévoué au bien public, qui siège dignement dans les Conseils du département. C'est d'ailleurs une tradition dans votre famille. Vos aïeux appartenaient à ce célèbre Parlement de Normandie dont on ne peut parler, en cette enceinte, sans admiration, non pas qu'on soit forcé d'en louer tous les actes, et pour ma part mes convictions s'y refuseraient, mais dont on doit dire qu'il a été, dans l'ensemble de son histoire, une grande école d'honneur, de science juridique, de vertu, de dévouement à la province et au bien public. Je trouve dans la liste de ses conseillers : en 1723, Laurent-Marc-Antoine de la Bunodière, sieur de Saint-Guillaume et de Bourville ; en 1752, Nicolas-Laurent-Marc-Antoine de la Bunodière de Bourville, président aux Requêtes ; en 1781, Laurent-Denis de la Bunodière de Bourville, président aux Requêtes. Vos ancêtres servaient la France, au XVIII^e siècle, en rendant la justice, comme ils avaient contribué autrefois à la constituer et à la défendre, l'épée à la main, contre ses ennemis.

Je n'ai pas à refaire ici votre généalogie, mais je ne puis me refuser la satisfaction de reproduire l'extrait des lettres-patentes, « registrées es-registres de la Cour du Parlement de Rouen, les Chambres assemblées, le 21 mai 1753. »

Sa Majesté a accordé au sieur de la Bunodière de Bourville, après les preuves faites de son ancienne extraction de noblesse au Roi des lettres-patentes « *qui*

soient un témoignage de l'estime particulière dont nous l'honorons, et qu'il mérite non seulement par les services qu'il a rendus avec la plus grande utilité et la plus grande distinction », mais encore par ceux que nous rend à son exemple le sieur de la Bunodière, son fils aîné, dans la charge de conseiller en notre dite Cour du Parlement, président aux Requêtes de notre Palais de notre dite Cour, et depuis maire de notre ville de Rouen; et enfin, par ceux qu'ont rendus ses ancêtres depuis plus de cinq siècles, dans les charges de magistrature et dans les emplois militaires, dont ils ont été honorés sous les Rois, nos prédécesseurs, et dans lesquels ils ont signalé la fidélité de leur attachement au bien de la justice et au service de notre Etat. » Ces lettres signées « LOUIS », et plus bas « par le Roi PHELYPEAUX ».

Cinq cents ans de noblesse, au XVIII^e siècle, reconnus par une Cour souveraine, voilà qui est assez rare. Il ne s'agit pas ici de généalogies de complaisance ou même signées par d'Hozier. M. Lainé nous avertit que les arrêts des Parlements et Cours souveraines, comme les arrêts du Conseil d'Etat, les décisions des Conseils supérieurs et Chambres de révision et de réformation dans les pays d'Etat, les jugements de maintenue, « sont les seules autorités qui puissent connaître de la possession d'état des familles (1) ».

Ces cinq cents ans nous reportent au XIII^e siècle. Au commencement du siècle suivant, en 1303, à la bataille de Saint-Omer, un des braves gendarmes du roi Phi-

(1) XI^e tome des *Archives de la Noblesse de France*, p. 29.

lippe le Bel, Jean de la Bunodière, défia seul en combat singulier trois flamands qu'il tua de sa main, de là la devise de votre maison : *Sic tres unus pro patria debellat.*

Vous sommes loin de l'exclamation de Julie et du cri du vieil Horace :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

LE VIEIL HORACE

Qu'il mourût.

Votre ancêtre, lui, sut vaincre, et nous nous en réjouissons, car ce brave a fait souche d'honnêtes gentilshommes et sans lui, assurément, vous ne seriez pas parmi nous.

Vous qui êtes si digne et si simple en votre vie, et qui préférez le mérite personnel au lustre du nom, vous me pardonnerez d'avoir découvert, en des papiers d'antan, cet épisode de votre histoire, et de m'être permis de la raconter.

Je vais m'efforcer de mériter votre absolution en vous parlant d'un sujet qui doit vous être cher, en ce qu'il se rattache à vos belles et savantes études sur l'abbaye de Saint-Ouen.

Laissez-moi vous dire tout d'abord, Monsieur, que j'ai écouté, avec un vif intérêt et non sans mélancolie, votre récit si attachant des derniers jours de notre célèbre abbaye. Toute fin appelle la tristesse, et l'agonie de cette grande institution qui a jeté un vif éclat sur notre histoire locale, a été particulièrement douloureuse. Ses derniers moines ne ressemblaient que de loin aux religieux qui ont fait la gloire de Saint-Ouen. Ils

étaient trop de leur temps si troublé par les idées nouvelles qui s'étaient introduites, par de nombreuses fissures, jusque dans ses cloîtres. Je parle des communautés d'hommes, car la Révolution trouva les monastères de femmes aussi édifiants qu'aux plus beaux siècles, et fit de la plupart d'entre elles des victimes et des martyres.

Je veux oublier les défaillances des derniers moines de Saint-Ouen, et ne me souvenir que des services éminents rendus par leurs prédécesseurs à l'Eglise et à la Patrie.

Rappelons-nous, Messieurs, que ces moines ont bâti Saint-Ouen, c'est-à-dire l'une des plus magnifiques églises dont s'honore la chrétienté. Contemplez ce chef-d'œuvre de foi, de goût, de science, de génie.

On a dit quelquefois que nos belles églises sont des hymnes de pierre et on a appelé l'architecture, avec ses diverses parties concordantes, la musique de l'étendue. Comme on comprend cette définition en contemplant la nef de Saint-Ouen ! L'effet est saisissant de cette double file de hautes colonnes aux multiples moulures, et sans base, qui s'élancent comme d'un jet, du pavé jusqu'à la hauteur vertigineuse des arceaux de la voûte, et s'harmonisent dans un ensemble de lignes et de perspectives ascensionnelles, comme se déroulent les strophes d'un chœur immense.

A l'extérieur, voyez cette tour, unique au monde, d'une majesté et d'une grâce souveraines. Songez aux artistes et à tous les millions qu'il faudrait pour construire un si prodigieux monument. Et voilà cependant

ce qu'ont fait ces moines de notre abbaye ! S'ils avaient de beaux revenus, il faut convenir qu'ils en ont fait bon usage, d'autant plus qu'ils n'ont pas seulement bâti Saint-Ouen, ils ont construit près de soixante églises dans les paroisses placées sous leur patronage, et dont la plupart sont des monuments d'art et de goût.

Voilà la vision qui doit briller à nos yeux, comme elle réjouira les générations qui se succéderont sur notre sol. En dehors des monuments matériels, il faut nous souvenir aussi que l'abbaye de Saint-Ouen a été une grande école de science et de piété et qu'elle a produit des œuvres doctrinales et historiques d'une valeur incontestée.

Je ne puis aborder l'histoire littéraire de Saint-Ouen qui demanderait des volumes. Je ne m'arrêterai qu'à un seul écrivain de notre abbaye, dont il m'est doux de réveiller le souvenir, parce que, selon moi, la postérité n'a pas été assez juste, ni assez reconnaissante envers lui.

Vous souvient-il, Monsieur, qu'en rendant compte, en 1895, de votre remarquable notice sur l'église de Saint-Ouen, je disais à propos des inscriptions qui se lisent dans les chapelles : « Qu'il nous soit permis d'exprimer de nouveau le regret qu'on n'ait pas encore accordé à Dom Pommeraye l'une des meilleures gloires des Bénédictins de Saint-Ouen, un souvenir, si modeste fût-il, dans l'église où il a été inhumé (1) »,

(1) Dans une copie d'un manuscrit consacré aux sépultures de Saint-Ouen que je possède, il est ainsi fait mention de la sépulture de Dom Pommeraye, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge :

Ce vœu, j'en l'exprime aujourd'hui une fois de plus.

Non seulement Dom Pommeraye n'a pu obtenir un mémorial dans l'église où il repose, mais, par un étrange oubli que rien ne saurait excuser, il n'a jamais été l'objet d'aucune notice, d'aucune biographie, d'aucune étude en Normandie.

On a consacré, depuis un siècle, d'innombrables écrits aux Rouennais qui ont joui de quelque notoriété, on a laissé dans l'ombre l'historien de la cathédrale, de Saint-Ouen, de l'abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, des Conciles de Rouen, c'est-à-dire l'écrivain normand qui a laissé sur notre pays les plus nombreux et les plus importants ouvrages au XVII^e siècle. Je ne me suis jamais expliqué cette criante injustice. J'en ai cherché et j'en cherche encore les raisons dont aucune n'est satisfaisante.

Dom Pommeraye est un enfant de notre ville. Il y est né en 1617. Il aimait sa ville natale, il la célèbre dans ses écrits. « Cette ville de Rouen, dit-il, aujourd'hui si grande dans son enceinte, si peuplée d'habitants, si superbe dans ses édifices, si renommée par sa navigation, si riche et si célèbre par son commerce (1) », il avait conçu le projet d'écrire son histoire civile, mais « ayant appris qu'un sçavant et vertueux ecclésiastique (M. Farin), qui s'est déjà fait connaître au public par sa *Normandie chrestienne*, estoit prest de faire impri-

« Dom Franciscus Pommeraye, 8 octobre 1687, subito apoplexia extinctus. »

(1) *Histoire des Archevêques de Rouen*. — Epistre dédicatoire.

mer un abrégé de cette matière, je me suis désisté de mon dessein, tant par un mouvement de déférence envers luy, que pour ne pas importuner le monde par des redites inutiles; et mesme je luy ay donné les Recueils et les Mémoires que j'avois préparés pour cet effet, désirant que son ouvrage (aussi bien que le mien) puisse contribuer à la gloire de Dieu; et que s'ils renouvellent le souvenir de la piété de nos pères, ceux qui les liront soient excités à imiter leurs exemples, et de pratiquer avec ferveur cette précieuse charité, dont l'excellence et le mérite surpasse infiniment toutes les sciences et tous les livres, et qui doit être le fruit et la fin de toutes nos études et de toutes nos connaissances (1) ». Ainsi, ce bon religieux, par son rare exemple de désintéressement, a voulu contribuer au monument élevé par Farin à la gloire de notre cité.

Dom Pommeraye entra jeune dans l'ordre de Saint-Benoit. Il fit profession en l'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges, le 31 juillet 1638, à l'âge de vingt et un ans. De Jumièges, il vint résider à l'abbaye de Saint-Ouen. Il figure parmi les religieux de Saint-Ouen, le 22 juin 1666. Dom Le Cerf, en son ouvrage consacré aux auteurs de la congrégation de Saint-Maur, nous dit que Dom Pommeraye « était extrêmement laborieux et plein de zèle pour tout ce qui pouvait contribuer à l'honneur et à la gloire de sa patrie; mais le zèle contenu dans les bornes de la piété chrétienne ne lui fit

(1) *Histoire des Archevêques de Rouen*. — Préface 26-27.

entreprendre que des ouvrages qui eussent pour objet l'utilité de l'Eglise (1) ».

Il avait quarante-trois ans, lorsque les Bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur prirent possession de Saint-Ouen. Les anciens religieux avaient différé pendant quarante ans leur adhésion à la réforme qui fut enfin reconnue à Saint-Ouen, le 29 juin 1660. Dom Victor Tixier fut choisi comme Grand-Prieur. C'est alors que sur l'ordre de ses supérieurs, Dom Pommeraye se livra aux profondes recherches et aux labeurs de l'érudition locale. Il le dit lui-même, en 1686 : « Il y a plus de vingt-quatre ans que mes supérieurs trouvèrent bon que j'étudiasse les antiquités du monastère de Saint-Ouen, où je demeurois (2) », aucun sentiment humain de curiosité ni de vanité ne décida de sa vocation historique. Il s'était fait religieux pour se donner tout à Dieu. Nous pouvons l'en croire lorsqu'il nous dit : « Je suis d'une profession où on s'étudie plutôt à bien garder le silence qu'à bien parler ; à la pureté du cœur qu'à celle de la diction ; et à se former Jésus-Christ dans l'âme qu'à se former un beau style ; et aussi l'on ne doit pas trouver étrange, si ma façon d'écrire sent plutôt le cloître que la Cour et l'Académie (3) ».

Il se mit donc à composer des livres par obéissance. Il le fit aussi par reconnaissance. Les religieux de Saint-

(1) Dom Le Cerf, La Haye, 1726, p. 411 et 412.

(2) *Histoire de la Cathédrale de Rouen*. — Préface.

(3) *Histoire de Saint-Ouen*. — Préface, dernière page.

Maur et à leur tête le Grand-Prieur, Victor Tixier, en prenant possession de l'abbaye avaient traité généreusement les religieux de Saint-Ouen. Dom Pommeraye se plut à le dire en leur dédiant l'histoire de Saint-Ouen : « Vous nous avez donné depuis peu d'insignes preuves de votre amitié, nous les avons reçues avec tout le respect possible. . . Vos faveurs sont connues de tout le monde ; permettez que notre ressentiment le soit aussi. Souffrez que cette histoire déclare à toute la France, que si vous nous avez comblés de vos bienfaits, nous nous en tenons tellement honorés, que nous nous faisons gloire d'avouer et de publier hautement que nous vous en serons éternellement obligés (1).

Son ouvrage sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Ouen (1667) est, comme vous le savez, divisé en quatre livres. Le premier est consacré à la vie et aux miracles de saint Ouen.

Dom Pommeraye suit la vie composée par un moine de Saint-Ouen, Fridegode, qui vivait vers 960, trois siècles après le grand évêque. « J'ay dit dans les occasions, écrit Dom Pommeraye, en quelle estime Fridegode devait être ; il est louable pour avoir laissé à la postérité le récit des actions de ce saint, duquel elle aurait été possible privée à jamais (2) ». Mais, eut-il soin de dire : « ayant considéré que ce religieux n'étoit pas le seul qui nous eût laissé le récit de la vie de saint Ouen ; qu'il s'en trouvoit des relations manuscrites

(1) *Histoire de Saint-Ouen*. — Préface.

(2) *Idem*, p. 317.

différentes de la sienne, et que quelques autres écrivains qui en avoient parlé par occasion, nous en fournissoient encore des particularités dignes d'être sçues, j'ay cru qu'au lieu de faire la fonction de simple interprête, je devais plutost me servir de tous ces écrits, comme d'autant de mémoires pour composer une histoire qui comprit, sinon toutes les actions de ce saint, au moins celles dont il ne fait mention dans les livres (1) ».

Cette vie est sagement et sérieusement composée. Elle n'omet aucun des événements qui ont rempli la mémoire de notre évêque et fait un départ judicieux entre la légende et l'histoire. Il n'avance rien qu'il n'appuie sur des textes, ne se bornant pas à indiquer ses références, mais citant les textes eux-mêmes en marge de ses pages. Il y en a ainsi près de quatre cents.

S'il ne rejette pas le surnaturel de la vie de l'évêque, c'est qu'il est impossible honnêtement de l'éliminer de l'histoire des saints.

Voyez avec quelle bonne foi, quelle humilité notre auteur s'exprime : « Si étant plus éclairé dans ces matières ou fourni de meilleurs mémoires que moy, vous reconnaissez que je me suis trompé en quelque chose, ayez la charité de m'advertir de mon erreur, je ne rougirai pas d'estre instruit, et ne manqueray pas de profiter de votre avis ; je cherche la vérité, et elle ne me sera pas moins agréable lorsque je la recevrai d'un autre, que si je la trouvais moi-même (2) »

(1) *Histoire de Saint-Ouen*. — Id., p. 2.

(2) Préface.

Voilà le vrai langage du savant sincère et désintéressé. Quelle joie eût éprouvée notre bon moine s'il avait pu lire, comme nous, le bel et savant ouvrage que notre bien-aimé confrère, M. l'abbé Vacandard, a consacré à saint Ouen et comme ses vœux eussent reçu pleine satisfaction !

Le second livre de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen* raconte la fondation de l'abbaye et les événements mémorables qui s'y passèrent. C'est dans ce livre que Dom Pommeraye fait l'historique de la construction de l'église actuelle et nous en donne une description fidèle. Le troisième livre est consacré aux abbés qui se sont succédé dans la direction du monastère. Le quatrième livre traite des prieurés, des églises et des bénéfices dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen. Il n'y avait pas moins de 69 cures, parmi lesquelles l'église paroissiale de Sainte-Croix-Saint-Ouen, à Rouen.

Dom Pommeraye, en vrai Bénédictin, a publié, dans le cinquième livre, ses pièces justificatives, bulles des papes, chartes des rois, des ducs de Normandie, des archevêques de Rouen, divers extraits d'anciens manuscrits, avec la reproduction des sceaux qui authentiquaient ces précieux documents.

Cette *Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen*, composée d'après les sources, ne laisse dans l'ombre aucun fait mémorable et fournit sur cet illustre monastère au passé si glorieux et si tourmenté, des renseignements qu'on chercherait en vain ailleurs.

Dom Pommeraye était de l'école des grands écrivains de son Ordre qui avaient le culte des chartes et des

vieux documents. « Il n'y a que ceux, dit-il, qui ont écrit sur ces sortes de sujets, qui sachent combien on tire aucunesfois d'instruction et de lumière de certains vieux titres qui d'abord semblent estre de nulle conséquence; d'où vient que les plus habiles ne méprisent rien en ce genre et croient qu'il ne faut rien rejeter de ces pièces anciennes, ayant reconnu que ce qui ne sert pas à une chose sert à une autre (1) ».

Il avait déjà rencontré, de son temps, des auteurs qui dédaignent ces sources pures et les longues recherches qu'elles exigent. Nous ne les connaissons que trop aujourd'hui ces écrivains qui préfèrent s'en rapporter à leur sens critique, comme ils disent, aux méthodes modernes qui nous sont venues des Allemands dont ils se réclament comme d'oracles infailibles. Ils se croient les représentants de l'érudition contemporaine, lorsqu'ils ont surchargé leurs pages de références multipliées. Tout leur savoir est de surface et ne vit que d'emprunts. On l'a dit avec raison : leur méthode « consiste essentiellement à introduire sans cesse l'interprétation personnelle dans l'analyse des textes, en décorant du nom de critique les hypothèses les moins vérifiées et les moins vérifiables. Avec cela, une de ces éruditions en trompe-l'œil qui multiplie les petites notes tendancieuses au bas des pages et les citations habilement choisies, de façon à imposer au lecteur et à le déconcerter en même temps par un éparpillement continu de son attention. Rien de solide dans ces ouvrages, rien qui révèle la haute impartialité d'une

(1) *Histoire de l'abbaye de Sainte-Catherine*. Avertissement.

pensée forte et lucide, rien, pour tout dire, qui soit de la science ».

Le grave Dom Pommeraye les a stigmatisés, ces superbes critiques qui « n'ayant pas encore le jugement formé ny par la maturité de l'âge, ny par une longue étude, ne laissent pas de juger hardiment et de condamner avec une injuste précipitation tout ce qui est simple et sans éclat ».

L'Histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité dite du Mont-de-Sainte-Catherine et celle de *l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen*, publiées en 1672, sont des œuvres sérieuses, faites sur des documents dont on ne peut contester ni l'origine, ni la valeur, et jouissent de l'estime des amis de nos antiquités nationales.

Dom Le Cerf nous dit « que le plus estimé des ouvrages de Dom Pommeraye est son *Histoire des archevêques de Rouen*... , qui contient beaucoup de recherches ». Elle a paru en 1677 chez Laurent Maury, à Rouen, et elle est dédiée à notre archevêque François II de Harlay.

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser cet ouvrage, d'une profonde et riche érudition, qui a résumé tout ce que les documents, les mémoires manuscrits, les écrits antérieurs ont rapporté des prélats qui ont gouverné depuis les origines jusqu'au milieu du xvii^e siècle la grande et illustre église de Rouen.

Il faudrait retracer toute notre histoire ecclésiastique dont les archevêques ont été les agents principaux. On peut reprocher à notre Bénédictin d'avoir fait le pané-

gyrique, l'éloge comme il dit, de nos archevêques plus que leur histoire, et de ce côté son œuvre est incomplète. Il a laissé dans l'ombre les défauts inhérents à la nature humaine et les erreurs de conduite qu'on a pu reprocher à plusieurs de ces prélats. Il n'a pas observé vis-à-vis d'eux les règles de la critique historique auxquelles il a été si fidèle dans l'appréciation des événements. L'histoire doit dire la vérité. Vous me permettrez de glaner dans ce champ immense de l'histoire de dix-sept siècles, un épisode peu connu et qui a été contesté par des écrivains modernes.

On vit, au milieu du XII^e siècle, en Normandie, un mouvement extraordinaire de foi et de piété pour la construction des églises. Les habitants de Chartres avaient donné l'exemple. Nos Rouennais les imitèrent. Ils se rendirent d'abord à Chartres « présenter leurs vœux et leurs offrandes ».

« Ensuite, écrit l'archevêque Hugues à l'évêque d'Amiens, plusieurs de notre diocèse, et des autres quartiers de la province ont fait de même, chacun à l'égard de leur église principale, mais ils n'ont admis personne en leur compagnie, qu'auparavant elle ne se soit confessée et soumise à la pénitence, n'ait renoncé à toute animosité, à tout désir de vengeance et ne se soit véritablement réconciliée avec ses ennemis. Cela étant fait, les associés élisent entre eux un chef, sous la conduite duquel ils tirent eux-mêmes leurs charrettes... et présentent leurs offrandes. Il arrive très souvent que leur foy est récompensée de miracles, que Dieu opère principalement dans nos églises, à l'égard

des malades qu'ils amènent avec eux, lesquels ont la joie de retourner chez eux en pleine santé ».

Cette lettre de Hugues est confirmée par des mémoires cités par Dom Pommeraye. « En 1145, par toute la Normandie, et en quelques autres pays, des personnes de tout âge et de tout sexe, précédées de processions, tiroient eux-mêmes et conduisoient aux églises avec grande dévotion des charrettes, et arrivés dans ces saints lieux..., la plupart laissaient les charriots et leurs charges en offrandes aux églises, d'autres les déchargeoient seulement de ce qu'ils avoient apporté et les ramenoient vuides, pour les remplir de nouveau et les conduire à d'autres églises (1) ».

Robert de Thorigny relate le même fait.

« 1144. Cœperunt homines prius apud Carnotum carros lapidibus honestos et aliis rebus humeris trahere, ad opus ecclesiæ, et ibi et in aliis ecclesiis miracula fiebant (2) ».

Ces faits et nombre d'autres du même genre accomplis en différents siècles, prouvent que nos églises ont été construites par le peuple chrétien et qu'elles sont des témoignages toujours vivants de leur foi et de leur charité.

Il y aurait une étude des plus émouvantes à faire sur la participation des peuples à la construction des églises, au moyen âge. Espérons qu'elle tentera un jour quelque savant archéologue.

Travailleur infatigable, Dom Pommeraye publia, en

(1) *Histoire des archevêques de Rouen*, p. 311-312.

(2) *Chronique de Robert de Thorigny*, t. II, p. 226.

1677, un volume in-4°, chez Bonaventure Le Brun, à Rouen, le *Recueil des décrets des Conciles et des Synodes de l'église de Rouen*, préparé par Dom Ange Godin, qui mourut avant d'avoir terminé son travail et en était resté au Concile de Lillebonne de 1080. Dom Pommeraye continua l'œuvre de Dom Godin et la mit au jour.

Cette première édition des Conciles de Rouen fut suivie, cinquante ans après, en 1727, du grand ouvrage de Dom Guillaume Bessin, devenu classique.

Dom Bessin, dans sa préface, donne un souvenir à l'œuvre de Dom Pommeraye, en ces termes :

« Collectionem illius (Bodin) excepit, aliquatenus auxit, atque in publicam lucem edi curavit anno 1677 D. Franciscus Pommeraye, suis pro Rotomagensi Ecclesia scriptis historiis satis notus ».

Neuf ans après l'*Histoire des Archevêques de Rouen*, Dom Pommeraye fit paraître son *Histoire de l'église Cathédrale de Rouen* (à Rouen, par les imprimeurs ordinaires de l'Archevêché, 1686).

C'est, à mon avis et de l'avis de nombre d'érudits, son œuvre capitale, celle que consulteront toujours les fervents de notre histoire locale.

Il nous raconte lui-même, dans sa Préface, la genèse de son œuvre. C'est au cours de ses études précédentes qu'il fut amené à connaître et à approfondir les annales de notre église Cathédrale, et qu'il fut aidé dans ses recherches par des chanoines, distingués par leur piété et leur savoir. Il leur rend hommage en dédiant son

livre à Messieurs les Vénérables Doyen, Chanoines et Chapitre de l'église Cathédrale :

« J'ai bâti, dit-il avec sa modestie accoutumée, sur votre propre fond et de vos propres matériaux ». « On voit partout (dans ce livre) plus du vôtre que du mien. Ce qu'il y a de plus remarquable vient presque tout de vos archives, et je n'y ai fait qu'ajouter un peu d'ordre, et quelques réflexions de peu d'étendue ».

Il nomme, parmi ceux qui l'ont aidé et encouragé, MM. Barbé, Malletbrezay, de Saint-Hilaire, Dufour, abbé d'Aulnay, curé de Saint-Maclou.

Il fait l'éloge bien mérité du Chapitre de Rouen « où l'on voit encore des exemples d'une piété singulière, d'une charité et libéralité envers les pauvres, d'assiduité aux saints offices, de zèle pour la décoration des autels, de travail dans le ministère de la parole divine, d'amour pour les Lettres sacrées et humaines » et il célèbre à ce propos l'établissement et l'ouverture de la bibliothèque publique du Chapitre, qui a précédé de deux siècles nos grands dépôts de livres.

Tous les érudits connaissent l'histoire de la Cathédrale de Dom Pommeraye et ont feuilleté souvent ses 693 pages, remplies de l'érudition la plus abondante, la plus variée et la plus attachante.

Ce qui m'a frappé le plus dans l'œuvre de Dom Pommeraye, c'est l'accent patriotique avec lequel il parle de la France, de sa glorieuse histoire, de ses rois, des services qu'elle a rendus à la cause de la foi et de la civilisation. On sent, lorsqu'il parle de la France, de sa glorieuse histoire, la tendresse, le cœur d'un fils pour

sa mère. C'est, si je puis ainsi dire, la note personnelle de cet historien et qui le distingue des chroniqueurs de son époque, d'ordinaire si réservés. Notre Bénédictin ne laisse passer aucune occasion de louer nos belles traditions. Il a à parler, par exemple, des anciennes servitudes. Il s'écrie : « Il y a longtemps que ces espèces de servitudes ont été abolies en France, où la liberté est en un si haut point. . . qu'un esclave étranger mettant le pied sur la terre de cette couronne, devient aussi-tost libre » (p. 477).

Avec quelle admiration il parle de saint Louis !

« Il n'y a aucun des roys à qui la ville de Rouen soit redevable d'autant d'œuvres de charité et de protection. Car outre une augmentation notable de son enceinte et des moulins du Vivier, des Hales, de ses Fontaines et de divers privilèges qu'il luy a accordés, entr'autres celui de la Foire de la Chandeleur, ce fut lui qui logea les pauvres dans plusieurs rangées de maisons qu'on bâtit sur les fossés de l'ancienné clôture de la ville et qui en prirent le nom de la rue de l'Aumône. Il fonda la Maison des Béguines. . . Il acheta de ses deniers le monastère de Saint-Mathieu hors le Pont. . . Etant survenu en 1262 une disette de grains par toute la province, avec une grande mortalité, ce charitable prince y envoya de grandes aumosnes. . . regardant cette aumône comme un devoir de justice vers une Province dont il tiroit toujours de grands secours » (p. 589).

C'est avec une reconnaissance attendrie qu'il relate

les bienfaits dont Charles V, Louis XI, Louis XII ont comblé notre Cathédrale.

Je ne m'arrêterai qu'à un seul chapitre de cette volumineuse histoire, celui qui a trait au procès et au martyre de Jeanne d'Arc. Dom Pommeraye est un des rares historiens du XVII^e siècle qui aient rendu à Jeanne l'hommage attendri de leur admiration. On s'occupait peu, dans ce siècle, de notre héroïne nationale. Par un étrange et inexplicable oubli, ni Corneille ni Racine ne lui ont accordé le moindre souvenir, et c'est à peine si les historiens, comme le P. Daniel, lui ont consacré une mention quelque peu développée. La vérité est que la France ne s'est retournée vers Jeanne d'Arc que lorsqu'elle a été accablée par le malheur.

C'est l'honneur de notre moine de Saint-Ouen d'avoir, au milieu d'un silence presque universel, célébré la céleste mission et le sacrifice sublime de la sainte enfant de Domrémy.

On n'a rien écrit de plus expressif sur Jeanne d'Arc que les pages de Dom Pommeraye. Il raconte comment, « prise à Compiègne dans une sortie, elle fut vendue aux Anglais, qui, au lieu de la traiter comme prisonnière de guerre, entreprirent de lui faire son procès, et, pour opprimer son innocence, ne manquèrent pas de se servir du prétexte de la piété et de la religion ». Dom Pommeraye donne les détails de la captivité et du procès de Jeanne, et il flétrit, comme ils le méritent, ses juges iniques. Il dit de Guillaume Estivet, l'un des juges, « que l'histoire de son temps le dépeint comme un scélérat et comme un des plus méchants hommes de

son siècle » (page 312). C'est cet homme, comme on sait, qui fut chargé de l'accusation.

Dom Pommeraye fait, pour innocenter les membres du Chapitre de Rouen, à l'époque du procès, cette sage remarque : « Il est bien croyable que s'ils eussent eu la liberté de dire leur avis sans crainte ou sans intérêt, ils n'eussent pas abandonné cette innocente fille à la passion de ses ennemis. »

Il montre que « les plus habiles juges et les plus subtils théologiens du party anglais furent employés, plus tot pour la surprendre en ses réponses et la rendre criminelle, que non pas pour apprendre la vérité. » « Ils examinèrent sa foy, et la condamnèrent d'hérésie, encore qu'elle eust donné mille preuves de sa croyance, de sa religion, et de l'innocence de sa vie, et qu'elle eust appelé de cette injuste sentence au Pape ».

Nous ne pouvons reproduire ici ces belles pages de Dom Pommeraye, toutes pénétrées de douleur et de sympathie. Il juge, comme elle le mérite, la triste tragi-comédie de l'abjuration, et raconte la mort de Jeanne avec une vive émotion. « Cette innocente fille sachant que ce jour seroit le dernier de sa vie, s'approcha des Sacrements avec une piété extraordinaire, après quoy son arrest luy ayant été prononcé, elle dit à l'évesque Pierre Cochon qu'il étoit cause de sa mort... Elle mourut dans une humble et généreuse résignation à la volonté de Dieu, et elle rendit l'esprit au milieu des flammes, prononçant le saint nom de Jésus. »

Qu'on compare ce récit que nous abrégeons avec la laconique et froide mention de Farin, et des autres

écrivains normands du temps, et on verra que Dom Pommeraye savait parler, à l'occasion, le langage de la foi, du cœur et du patriotisme. Il prononce souvent le mot de Patrie, par lequel il termine son récit, en disant que la vie de Jeanne « fut consommée pour le service de son Dieu et de sa Patrie. »

Et c'est ici le lieu de remarquer l'erreur manifeste où sont tombés les manuels scolaires et nombre d'écrivains modernes en disant qu'avant la Révolution le mot patrie était aussi inconnu que les sentiments qu'il inspira.

Nous avons la douleur de voir de temps à autre des esprits, aussi faux qu'ils sont cultivés, méconnaître la divine mission et le témoignage de Jeanne d'Arc. Ceux qui veulent arracher de son front la céleste auréole reprennent et continuent l'œuvre néfaste de Cauchon et de Voltaire, qui ne croyaient pas à sa mission ; ils font à Jeanne la plus mortelle injure et se mettent en dehors, quelque talent qu'ils aient, de la bonne foi et de la vérité historique. Sans doute ils ne reçoivent pas, comme le juge félon, l'argent de l'étranger, mais ils obéissent à des passions sectaires qui aveuglent leur entendement et dépravent leur cœur et leur talent.

Heureusement, tout nous fait espérer aujourd'hui que l'heure est proche où l'Eglise, en plaçant Jeanne sur ses autels, lui accordera la seule réparation et la seule gloire dignes d'elle.

Pour en revenir à l'histoire de la Cathédrale, Dom Pommeraye avait annoncé un supplément à son ouvrage qui contiendrait les pièces justificatives, chartes,

diplômes, mémoires, pièces d'archives, anciens manuscrits, qu'il nous eût été si utile et si précieux de posséder, mais la mort ne lui laissa pas le temps de le publier.

Il était entièrement composé en décembre 1685, car les chanoines nommèrent, pour l'examiner, MM. Ridet, de Vigneval et Auvray, le 11 mars 1686. Le 10 avril suivant, le rapport des commissaires ayant été favorable, le Chapitre accorda à Dom Pommeraye la somme de 250 livres (1,250 francs d'aujourd'hui).

Ainsi, l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, celles de l'*Abbaye de Sainte-Catherine*, de l'*Abbaye de Saint-Amand*, l'*Histoire des archevêques de Rouen*, le *Recueil des décrets des Conciles et des Synodes de l'Eglise de Rouen*, enfin l'*Histoire de la Cathédrale de Rouen*, voilà l'œuvre de Dom Pommeraye. Elle est, comme vous le voyez, considérable.

Est-elle sans taches? Non, et nous n'avons pas craint d'en indiquer quelques-unes.

Nous ne sommes pas ici, à l'Académie, de l'avis de ce galant homme qui s'était fait un principe de ne jamais convenir des défauts de ses amis. Comme on lui en demandait la raison : « Si j'avouais, disait-il, que mon ami est borgne, on le croirait aveugle ».

Les esprits droits n'ont pas de ces exagérations.

L'œuvre de Dom Pommeraye pèche par le style, et parfois par défaut de critique.

Dom Le Cerf, dans sa bibliothèque des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur (1), nous dit que « le Père

(1) La Haye, 1726, p. 411-412.

Pommeraye avait la modestie d'avouer, dans les préfaces de ses ouvrages, que son style n'avoit pas l'agrément qu'on aurait pu désirer ». « Il semble, ajoute-t-il malicieusement, qu'en faisant un pareil aveu, il doutoit du discernement du lecteur. »

Il est certain que le style de Dom Pommeraye ne ressemble en rien à celui de Pascal, son contemporain. Notre savant bénédictin n'avait pas suivi les progrès de la langue depuis Vaugelas et en était resté à la manière de dire, simple et naïve, de la province, au commencement du xvii^e siècle. Il n'avait pas participé à ce merveilleux mouvement littéraire qui, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, donna à notre langue le tour vif, précis, délicat, le nombre, la dignité du style.

Les expressions et les phrases de Dom Pommeraye sont en retard sur son temps. On retrouve dans ses écrits le style diffus, incorrect, décousu des auteurs et des orateurs qui précédèrent Pascal et Bossuet. Enfermé dans son monastère, perdu dans ses vieilles chartes, ses manuscrits, ses pièces d'archives, il n'avait pas pris contact avec les grands écrivains de son siècle, et, probablement, n'avait jamais entendu les orateurs qui illustrèrent alors la chaire française.

Il faut être indulgent à ce savant plus épris de la vérité, comme il disait lui-même, que de beau langage. Sous sa forme vieillie, on est heureux de trouver le fonds solide de l'histoire, les documents et les faits qui forment sa substance. Ne lui demandons pas ce qu'il n'a pu nous donner, le charme et la grâce littéraires. Soyons-lui reconnaissants des matériaux innombrables

qu'il a patiemment réunis et qui, sous des mains plus habiles, plus exercées et plus puissantes, pourront devenir un jour des monuments.

Pour se délasser de ses grandes études historiques et pour donner satisfaction aux délicatesses de son cœur sacerdotal, notre savant bénédictin composa un petit livre, introuvable aujourd'hui, intitulé : *Pratique journalière de l'aumône*. C'est une exhortation touchante à la charité. Il veut venir en aide à ceux qui se donnent la mission de quêter pour les pauvres, et il conjure les dames de les accueillir avec bienveillance, en leur donnant, suivant leurs moyens, une offrande, accordée de bonne grâce (1).

Cet austère religieux avait eu une mère, il savait les trésors de bonté que Dieu a mis dans le cœur des femmes. Les apôtres de la charité ont toujours eu confiance dans les femmes chrétiennes qui, depuis l'origine de l'Eglise, ont été leurs plus fidèles et leurs meilleures auxiliaires.

Dom Pommeraye avait dit un jour que « la charité surpasse infiniment toutes les sciences et tous les livres ». Il lui consacra ses derniers accents.

Un an après avoir publié son *Histoire de la Cathédrale*, en octobre 1687, il se rendait, avec son prieur, chez M. Bulteau (2), un grand ami de son Ordre, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. Il mourut le 7 octobre, à l'âge de soixante-dix ans.

(1) Le Cerf de la Vieville. La Haye, Pierre Gosse, 1726, p. 412.

(2) Louis Bulteau, né à Rouen en 1625, a publié un *Abrégé de l'Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît* en 2 vol. Paris, J.-B. Coignard, 1684. Il est mort à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 21 août 1693.

Le Chapitre de Rouen délégua, par reconnaissance, deux de ses membres pour assister au service célébré à Saint-Ouen, le 10 octobre 1687.

Tout, dans les écrits de Dom Pommeraye, respire la foi, l'humilité, la piété, l'amour de la vérité, le dévouement aux âmes et à l'Eglise. L'historien de son Ordre le dépeint comme un excellent religieux et un infatigable travailleur. Il a enrichi de ses ouvrages le trésor historique de la Normandie. Il mérite nos hommages et notre reconnaissance. Il serait digne de vous, Monsieur, de réparer l'oubli où l'ont laissé les deux siècles passés en consacrant une monographie dont je n'ai pu esquisser que le dessin. Permettez-moi de vous exprimer ce vœu en vous ouvrant nos rangs, et en saluant, par avance, les services que vous rendrez à notre Compagnie. Elle vous accueille avec la plus vive sympathie, et vous l'aimerez vous-même, j'en suis sûr, de plus en plus, à l'exemple de tous ceux qui ont l'honneur de lui appartenir.

PROCURATION PAR PIERRE CORNEILLE

POUR SAISIR LES CONTREFAÇONS DE SON « IMITATION »

Par M. P. LE VERDIER.

M. Foulon, agent-voyer principal honoraire, qui distrait les loisirs de sa retraite par de fréquentes visites aux archives départementales, a rencontré dans un registre du tabellionage de Rouen un nouvel acte souscrit de la signature du grand Corneille, et il a bien voulu m'en faire part. Je m'empresse à mon tour de le communiquer à l'Académie.

L'acte, du 15 février 1653, aux minutes de Maurice, notaire à Rouen, est une procuration donnée par le poète au libraire Jean Champion, de Lyon, à l'effet de poursuivre les éditions clandestines ou contrefaites de son *Imitation de Jésus-Christ*. C'est, je crois bien, le seul acte connu jusqu'ici où l'on voie Corneille prendre une part effective à la défense de ses œuvres contre les contrefacteurs. En voici le texte :

Du samedi avant midi quinziesme jour de febvrier mil six cents cinquante trois.

Fut présent M^e Pierre Corneille, escuier, advocat du Roy au siege general de la Table de marbre du pallais a Rouen, demeurant en la paroisse de S. Sauveur dud. Rouen, ayant obtenu privilege du Roy

en dabte du XXije de septembre seize cents cinquante et un signé Conrad, portant permission de faire imprimer, vendre et distribuer par tel libraire qu'il luy plaira choisir une traduction en vers françois par luy composee de *l'Imitation de Jésus Christ* pour le temps de cinq ans, avec deffence a tous autres imprimeurs et libraires qui n'auroient pouvoir de luy de vendre ou distribuer lad. traduction dans toute les terres en l'obeissance de sa majesté soubz les peines portees par led. privilege, lequel a faict et constitué son procureur general et special c'est assavoir la personne de Jean Champion marchand libraire demeurant en la ville de Lion auquel il a donné pouvoir et puissance de pour et en son nom en vertu dud. privilege faire saisir et arrester tant en la ville de Lion que par toutes les autres villes et lieux de ce royaume tous et tels exemplaires de ladite traduction qui se trouveront contrefaitz et d'autre impression que de celle qu'il aura faict faire ou fera faire cy apres vertu dud. privilege, poursuivre la confiscation desd. exemplaires contrefaitz avec interetz et despens de la poursuite, presenter requeste ausd. fins devant tels juges qu'il apartiendra et generalement agir vertu dud. privilege tout ainsy que pourroit faire led. sieur constituant, lequel de ce faire luy donne un special et plain pouvoir par ces presentes, promettant et obligeant, et presents Robert Allard et Guillaume Liot demeurants a Rouen.

CORNEILLE.
MAURICE.

LIOT.
CROSNIER.

Il était alors bien difficile à un auteur de protéger son œuvre contre la contrefaçon. Et d'abord il faut savoir que, même au xvii^e siècle, les mœurs n'avaient pas encore permis de concevoir la notion, pourtant élé-

mentaire, du droit de propriété littéraire. L'auteur vendait sa pièce à une troupe d'acteurs, mais, aussitôt qu'ils lui en avaient compté la rançon, c'était fini, il n'en entendait plus parler, et n'avait pas, comme aujourd'hui, l'espoir d'en tirer des redevances dorées. Pouvait-il au moins imprimer son œuvre et la débiter en veau ou vélin ? Pas davantage, et la première raison est qu'il n'appartenait pas à la puissante corporation des imprimeurs, libraires et relieurs. Ceux-ci même ne publiaient pas un livre sans y être dûment autorisés. Permission, privilège : à moins qu'il ne sortît de quelque atelier clandestin, avec tous les risques inhérents à cette illicite origine, tout livre honnête portait alors, à son titre et en bonne place, la mention consacrée, *avec permission, avec privilège du Roy*. Permission et privilège d'ailleurs ne sont pas deux expressions synonymes : la permission intéresse l'ordre public, le privilège ne sauvegarde que l'intérêt privé. La permission vint d'abord : le pouvoir royal ne pouvait laisser paraître un livre, s'il devait porter préjudice à la sécurité de l'Etat, au respect de la religion, du roi, des lois et des autorités établies. On décréta donc le permis ou permission d'imprimer ; c'était une mesure de police, comme une sorte de censure, la chose avant le mot. Plus tard on inventa le privilège : l'imprimeur ou le libraire qui allait faire les frais d'une édition voulait s'assurer la certitude de recouvrer ses dépenses et d'y joindre, si possible, un bénéfice par une vente abondante. Mais le moyen ? Dès son apparition, en effet, l'œuvre est tombée dans le domaine public et tout le

monde peut la mettre en livre, sans aucun souci de l'auteur ni des peines et débours d'un premier imprimeur. En obtenant un privilège l'éditeur, car il ne s'agit que de lui en ce moment, se mettra en garde contre une concurrence. De même, s'il veut publier une œuvre ancienne, un Homère, un Virgile, un bon privilège lui permettra de remplir son dessein sans avoir à craindre une entreprise rivale.

Ces principes, consacrés par la législation, sont énoncés par exemple aux articles 12 et 33 des statuts des libraires et imprimeurs de la ville de Paris du mois de juin 1618 :

Article 12. Sera enjoint à tous libraires et imprimeurs, chacun séparément ou associés, d'imprimer les livres en beaux caractères, et bon papier, et bien corrects, *avec le nom du libraire et sa marque*, comme aussi insérer le privilège et permission qui lui sera octroyée à la fin ou au commencement de chacun exemplaire, si aucun il en a obtenu, le tout à peine de confiscation desdits livres et autres peines, s'il y eschet.

Article 33. Sera défendu à tous libraires, imprimeurs et relieurs de contrefaire les livres desquels il y aura privilège obtenu de vostre majesté, même d'en acheter aucuns ainsi contrefaits des marchands forains, ni d'en faire venir en aucune forme et manière que ce soit, sur les peines portées par les privilèges qui en auroient été obtenus. etc. (1)

Quant aux pauvres auteurs, il était bien question d'eux dans l'article 14, mais c'était pour leur dire qu'il leur était défendu d'imprimer ou vendre, et qu'ils pourraient seulement essayer de traiter avec les imprimeurs

(1) Les statuts des libraires et imprimeurs de décembre 1649, les règlements généraux de la librairie du mois d'août 1686 et de février 1723 contiennent des dispositions analogues.

et libraires; de privilège, de propriété littéraire, il n'était pas question pour eux. Que ne se mettaient-ils, eux aussi, en corporation?

Article 14. Les auteurs des livres ou correcteurs ne pourront avoir d'imprimerie ni presses en leurs maisons ou ailleurs, pour imprimer ou faire imprimer leurs livres, ni les vendre ni faire afficher sous leurs noms ou autres, ains leur sera *permis* de les faire imprimer pour être vendus par des libraires, imprimeurs et relieurs et non par autres, à peine de confiscation et d'amende aux contrevenants.

On ne commença à se préoccuper des auteurs qu'au XVIII^e siècle, et il en fallut attendre presque la fin pour que la loi leur reconnût un droit. Il est vrai qu'on passa à un excès contraire, puisque l'ordonnance du 30 août 1777 proclame la perpétuité de la propriété de l'auteur (1).

Mais au temps de Corneille, on n'en est pas encore

(1) L'ordonnance posait les principes avec leurs raisons : *Le Roi... a reconnu que le privilège en librairie est une grâce fondée en justice, et qui a pour objet, si elle est accordée à l'auteur, de récompenser son travail ; si elle est obtenue par un libraire, de lui assurer le remboursement de ses avances et l'indemnité de ses frais ; que cette différence dans les motifs qui déterminent les privilèges en doit produire une dans sa durée ; que l'auteur a sans doute un droit plus assuré à une grâce plus étendue, ... que la perfection de l'ouvrage exige cependant qu'on en laisse jouir le libraire pendant la vie de l'auteur avec lequel il a traité, etc.* Partant de là, l'édit déclarait que tout privilège accordé à un libraire aurait au moins une durée de dix ans, et que, nonobstant le temps fixé, le libraire en jouirait tout le temps de la vie de l'auteur, si celui-ci survivait à l'échéance prévue. Quant à l'auteur, si c'est lui qui demande et obtient le privilège, il en jouira, lui et ses héritiers, à perpétuité ; mais s'il le rétrocède à un libraire, la durée sera limitée à celle de la vie de l'auteur, comme au cas précédent. Mais comment cet auteur jouirait-il du privilège s'il ne le rétrocédait pas, lui qui n'est ni imprimeur ni libraire ? Il est vrai que l'édit lui confère le droit nouveau de vendre son livre chez lui.

là. Comment alors tirer de son œuvre un avantage palpable, plus efficace et plus durable que la vente pure et simple et définitive au comédien ou au libraire, qui, dans l'incertitude du succès, ne peuvent jamais risquer qu'un prix très bas. Le moyen, facile d'ailleurs à imaginer, c'était que l'auteur obtint lui-même le privilège royal, privilège pour faire jouer, privilège pour faire imprimer.

Corneille semble avoir été le premier ou des premiers à essayer de les revendiquer, au moins celui de faire jouer. M. Gosselin a découvert la requête curieuse qu'en 1643 le poète adressa au roi, ou plutôt fit adresser par Jacques Goujon, avocat au Conseil, aux fins d'obtenir le droit exclusif de faire représenter par des comédiens de son choix les trois pièces, *Cinna*, *Polyeucte* et *La Mort de Pompée*, que des troupes d'acteurs entreprenaient de donner en divers lieux, au préjudice et de l'auteur et des comédiens du Marais, ses cessionnaires. Mais une telle extension du droit d'auteur ne se concevait pas alors : la requête ne fut pas accueillie (1).

Restait le privilège de faire imprimer. C'était un usage admis, quoique assez nouveau ; Corneille y recourut pour une grande partie de ses œuvres. Il semble cependant n'y avoir pas songé d'abord. En effet, ses premières pièces, de *Mélite* à *Horace*, furent imprimées à Paris en vertu de privilèges concédés directe-

(1) Bouquet. *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, p. 126. Cf. les éditions des œuvres, par Taschereau et Marty-Laveaux.

ment à François Targa ou Augustin Courbé. Mais, comme tout à l'heure, et encore à partir de *Cinna*, il changea de méthode. D'abord c'est à Rouen, par Laurens Maurry que depuis *Cinna* seront dorénavant imprimés ses ouvrages, sauf de bien rares exceptions. Puis c'est lui-même qui réclama et obtint le privilège pour l'impression de *Cinna*, à la date du 1^{er} août 1642; et il en sera de même des pièces suivantes jusqu'à *Œdipe*, en 1659, sauf pourtant *Rodogune*, *Théodore* et *Héraclius*, qu'il abandonna à un éditeur parisien, Antoine de Sommaville, après les avoir, comme toujours, fait imprimer à Rouen (1).

L'Imitation, qui parut par fragments depuis le 15 novembre 1651 (c'est la date du premier imprimé) jusqu'à son achèvement en 1654, fut publiée par les soins de Corneille même chez son imprimeur ordinaire, Laurens Maurry, et c'est à lui-même que furent tous concédés les privilèges successifs : celui du 22 septembre 1651 (2), pour cinq ans; celui du 30 décembre 1653, pour quinze ans; celui enfin du 19 juillet 1665, pour six ans. Mais les privilèges obtenus, il fallait les exploiter : Corneille les transporta en 1651 à Charles

(1) Dans la suite Corneille varia sa conduite : les privilèges d'*Agésilas* et de *Tite et Bérénice* sont à son nom ; ceux de *La Toison d'or*, *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Attila*, *Pulchérie* et *Suréna* furent concédés à Courbé ou à Guillaume de Luyne. (Cf. la *Bibliographie Corn.*). Il était alors en état de se défendre contre les exigences des libraires.

(2) 1651 et non 1650 comme le porte par inadvertance le n^o 114 de la *Bibliographie cornélienne*. L'erreur a été reproduite par M. Bouquet (*Points obscurs, etc.*), p. 135.

de Sercy et Pierre Le Petit, en 1653 à Robert Ballard, en 1655 à Gabriel Quinet. Or, investi du privilège et maître de la situation, il lui devenait possible, sa gloire aidant, de dicter les conditions du marché. Ce ne fut pas tout. Tandis que ses cessionnaires, en vertu même de leur titre, avaient la liberté de poursuivre eux-mêmes leurs contrefacteurs, Corneille ne se désintéressa pas de la lutte contre ceux-ci. D'ailleurs il lui était promis d'espérer obtenir, à l'expiration, un privilège nouveau, il y allait donc de son intérêt de défendre son œuvre, et, concurremment avec ses libraires, de poursuivre les éditions frauduleuses. Ainsi s'explique la procuration donnée, le 15 février 1653, à Jean Champion, pour faire la chasse aux pirates de Lyon, où florissait particulièrement la contrefaçon.

Il est bien évident que plus une œuvre obtient de vogue, plus la contrefaçon se donne carrière. M. Emile Picot a inscrit quatre-vingt-dix éditions des pièces de théâtre publiées séparément par Corneille ou les libraires autorisés par lui, et cent dix-sept éditions publiées de son vivant sans son aveu.

Il en fut de même de *l'Imitation*; à mesure qu'une fraction de l'ouvrage sortait de l'imprimerie privilégiée, paraissaient une ou plusieurs éditions semblables, anonymes, avec la mention de style, pour rassurer l'acheteur sur la fidélité de la copie, *sur l'imprimé à Paris, jouxte la copie imprimée à Rouen*, ou avec l'indication de Leyde, de Bruxelles, de Lyon.

Au mois de février 1653, le poète n'avait encore donné que le premier livre de *l'Imitation* et les six

premiers chapitres du second, mais les six chapitres suivants étaient sous presse et allaient sortir au mois de juin ; le troisième livre était bien avancé puisque trente chapitres allaient voir le jour un an plus tard ; il était bon, par conséquent, de prendre des précautions. La première à se ménager était une prolongation du privilège, que Corneille allait obtenir pour quinze ans le 30 décembre prochain. Le seconde c'était de se servir de ces privilèges contre les fraudeurs.

Or, Lyon était le paradis de la contrefaçon, qui s'y étalait, pourrait-on dire, sous l'œil complaisant de l'autorité publique. M. Emile Picot a noté sur le *Cid*, imprimé à Lyon par Jean Baptiste Deville en 1672, cette étrange permission d'imprimer accordée, suivant conclusions conformes du procureur du roy : « Je n'empêche pour le Roy qu'il soit permis à Jean-Baptiste Deville de faire imprimer *Le Cid, tragi-comédie*, avec les deffences ordinaires à tous autres. » (1) Ce n'était qu'un permis, mais un permis avec défenses à tous autres, ce qui est une façon de privilège, et le magistrat qui l'accordait ne pouvait ignorer qu'il y avait bien à Paris ou ailleurs, sinon l'auteur lui-même, au moins quelque libraire privilégié, par exemple Courbè, qui, par ses lettres de décembre 1657, avait pour vingt ans le droit exclusif de vendre les œuvres des deux frères Corneille (2).

(1) *Bibl. corn.*, n° 286.

(2) *Ibid.*, n° 108. Le même magistrat lyonnais signa en 1697, en faveur d'un autre libraire, Didier Guillemain, un nouveau permis d'imprimer *l'Imitation*, « attendu, disait-il, que le privilège qui a été accordé pour quinze années en 1656 est expiré. » Mais sa jurisprudence ne semble pas avoir eu cours ailleurs.

Du reste, le lyonnais Deville et Claude La Rivière, qui semble avoir été son prédécesseur, étaient coutumiers du fait, et, avec le plus parfait sans gêne, ils inscrivaient sans vergogne leurs noms et adresses aux titres de leurs livres contrefaits, afin d'en mieux assurer la vente. La *Bibliographie cornélienne* a cité une *Mélite* et une *Rodogune* données par Claude La Rivière en 1653, un *Cid*, par Jean-Baptiste Deville en 1672, une *Imitation* par le même en 1676 (1). Les continuateurs de M. Emile Picot ont recueilli à leur tour une *Illusion comique* et un *Horace* chez Claude La Rivière, avec les dates de 1653 et 1654 (2). Et depuis j'ai rencontré, sous le nom du même La Rivière, un *Cid* de 1659. Que d'autres éditions parurent anonymes ou sont restées ignorées ! (3)

On voit que Jean Champion eut fort à faire, non seulement pour défendre le droit de Corneille et de ses libraires privilégiés, mais encore pour se protéger lui-même, Jean Champion, qui fut à Lyon, l'acte le révèle avec évidence, le dépositaire préféré des livres de son illustre mandant. Ainsi la procuration venait à point.

(1) *Bibl. corn.*, n° 261, 286, 332, 392.

(2) *Additions à la Bibl. corn.* n°s 271², 2741.

(3) Et pourtant les privilèges n'avaient cessé d'être renouvelés. Par exemple, en ce qui concerne ceux qui garantissaient les recueils généraux du théâtre, celui de décembre 1657 réservant pour vingt ans toutes les œuvres des deux frères Corneille (*Bibl. corn.* n° 108), avait fait place à celui du 17 avril 1679 (édition de 1682, *ibid.*, n° 113); celui-ci expira en 1692, mais il était remplacé par celui du 25 mai 1691 (*ibid.* n° 625) qui reportait la garantie à l'année 1701. En 1770 même la perpétuité des œuvres était encore soigneusement défendue par les libraires bénéficiaires (*Additions à la Bibl. corn.*, n° P. 639), si bien que Voltaire dut dater son édition de Genève.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

LES OTAGES NORMANDS DE LOUIS XVI

Par Mgr JULIEN LOTH

C'est l'honneur de l'homme de savoir se sacrifier pour les nobles causes qui lui sont chères, et le dévouement, sous quelque forme et à quelque âge qu'il se soit produit, a toujours fait l'admiration des gens de cœur.

La Révolution française en a fourni de magnifiques exemples, présents à toutes les mémoires.

Il en est un cependant, longtemps laissé dans l'ombre, qu'il nous a paru bon de remettre en lumière.

Il avait été signalé en 1814, dans un volume in-8°, imprimé par Pillet, sous ce titre : *les Otages de Louis XVI*, publié par M. Boulage, professeur de droit français à la Faculté de droit de Paris, que nous avons sous les yeux, mais au milieu des agitations et des graves événements politiques de cette époque, il n'avait eu qu'un faible retentissement.

M. Eugène Hatin, dans son *Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (1852-1861), a de nouveau révélé l'acte généreux de 1791 tombé dans l'oubli. Dans son chapitre, consacré à *la Gazette de*

Paris, qui n'a vécu que trois années (1789-10 août 1792), M. Hatin s'exprime ainsi :

« Devenu, dès les premiers jours de la Révolution, journaliste politique, Durosoy montra une tenue remarquable, et s'acquit une assez grande influence dans son parti. Lorsque Louis XVI, ramené de Varennes, le 25 juin 1791, fut en quelque sorte détenu dans le château des Tuileries, Durosoy eut la généreuse idée de le tirer de cette sorte de captivité. Il fit appel, à cet effet, à tous les partisans du roi, les engageant à s'offrir avec lui pour ses otages. Un assez grand nombre de personnes répondirent à son appel (six cents en un mois), offrant de se constituer prisonniers et caution de Louis XVI, sous la condition que ce prince recouvrerait son entière liberté. Durosoy commença à publier dans sa feuille la liste de ces champions du trône, mais il dut bientôt interrompre cette publication qui n'était pas sans dangers (1) ».

Tout le monde n'a pas sous la main les huit volumes de *l'Histoire de la Presse* et le fait rappelé par M. Eugène Hatin passa presque inaperçu.

Les *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, en 1893, attirèrent l'attention sur les otages de Louis XVI.

« La captivité du Roi, dit Pasquier, a inspiré à des royalistes dévoués la touchante pensée d'offrir des otages qui seraient emprisonnés à sa place. Sans doute, il était insensé de croire qu'une telle proposition serait

(1) *Histoire de la Presse*, t. VII, p. 163. Paris, Poulet-Malassis, 1861.

adoptée, et cependant elle était faite par le plus grand nombre avec une entière bonne foi. J'en ai connu plusieurs, un surtout, nommé M. Bernard, président à la Cour des Aides, âgé de soixante ans, ayant au moins soixante mille livres de rente. A peine sa lettre était-elle partie que déjà il avait quitté sa terre près de Chartres et était venu s'établir à Paris, en ayant soin d'avertir le maire du lieu de sa demeure, afin qu'on l'eût toujours sous la main en cas de besoin, et osant à peine sortir de chez lui, de peur de faire attendre quand on viendrait le chercher (1) ». Le Chancelier ajoute « qu'il y a eu dans notre Révolution plus de gens de ce caractère qu'on ne l'a cru généralement ».

Ce dévouement des otages a été enfin bien connu et dignement célébré par la publication du livre de M. Edmond Biré, en 1896, sous le titre : *les Défenseurs de Louis XVI*.

M. Edmond Biré est un des historiens de ce temps les mieux informés et les plus recommandables. Ses livres, lus avec avidité, font autorité. Aussi cet épisode des otages de Louis XVI, « que tous les historiens, dit M. Biré, ont passé sous silence (2) » est-il maintenant arrivé au grand public et acquis à l'histoire.

M. Edmond Biré a reproduit en appendice la liste des otages, publiée déjà en 1814 par M. Boulage, mais s'est borné à cette nomenclature.

Sans reproduire, comme l'avait fait M. Boulage, les

(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 65.

(3) *Les défenseurs de Louis XVI*, chapitre III, Lyon, 1896.

principales déclarations des amis dévoués de Louis XVI, sa liste comprend exactement trois cent quarante-six noms d'hommes et soixante-douze noms de dames. Les noms les plus marquants sont ceux de Blacas d'Aulps, de Bouillé, de Castillon, de Caulaincourt, de Chastenay, de Clinchamp, de Coëtlosquet, de Flavigny, de Lespinasse-Langeac, de Lestourbeillon, de Miromesnil, de Montalembert, de Puysaie, de la Roche-Lambert, de Vandeuil, de Veance, de Violaines, en hommes, et en Dames, la marquise de Favras, les comtesses de Montaigu, de Neuilly, de la Rochejacquelin, de Rotalier.

Enfin, en 1904, M. Lenôtre, dans son livre si attachant et si documenté sur *Tournebut*, en parlant de la liste des otages, dit : « C'était un acte de courage, car il était facile de prévoir que les six cent onze noms portés « à ce livre d'or de la fidélité », composeraient bientôt un répertoire de suspects (1) ».

Nous avons voulu, dans cette notice, faire revivre le souvenir des otages qui appartiennent à la Normandie et spécialement à notre département.

I

Donnons tout d'abord leurs noms, tels que nous les trouvons indiqués dans la liste de 1814 :

Adoubeden de Rouville, Cherbourg, d'une famille noble originaire d'Ecosse, depuis longtemps établie en France, ayant fait des alliances distinguées. Cette famille a servi nos rois avec honneur et fidélité.

Le Baillif de Mesnager, capitaine d'infanterie, gen-

(1) *Tournebut*, p. 65.

tilhomme ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis (1).

De Banville de la Londe, ancien cheveau-léger de la garde ordinaire du Roi, offrant avec lui ce qu'il a de plus cher au monde, son fils unique âgé de onze ans.

Belliard de Marey fils, élève de l'Ecole royale militaire de la Flèche. Caen.

Bourbel de Montpinçon (2).

Antoine-Raoul-Henri Bourbel, officier d'infanterie, fils du précédent.

Louis-Auguste Bourbel, chevalier de Malte, frère du précédent.

Antoine-Raoul-Alexis Bourbel, chevalier de Malte, frère du précédent.

Bourdon, curé de Buissons-Villons près Caen.

Briard de la Bretelonde, docteur de la Faculté de médecine de Caen.

André de Chaumontel, capitaine de cavalerie, gentilhomme normand (3) : « Je demande et réclame la liberté de mon roi ; mon sang, mes biens, ma vie sont à lui ».

Louis-Pierre de Clinchamp (4), officier de cavalerie.

Louis-Auguste de Clinchamp, âgé de quatorze ans, fils du précédent.

De Conjon-Bayeux : « Puissions-nous par notre dévouement apporter quelque consolation dans l'âme de

(1) Nicolas Le Baillif de Mesnager, le célèbre diplomate du Congrès d'Utrecht, était né à Rouen, en 1638.

(2) Election d'Arques.

(3) Election de Falaise.

(4) Election de Falaise.

notre infortuné monarque. Qu'il sache que ses angoisses nous sont communes ».

Victor-Philippe de Cordey (ou Corday). Argentan (Basse-Normandie). Après avoir subi quatre procès devant les tribunaux révolutionnaires, et en raison de son dévouement et pour la courageuse résistance qu'il opposa aux entreprises des factieux, après avoir vu la mort planer trois fois sur sa tête et sauvé comme par miracle, ce royaliste fidèle, ancien seigneur de Cordey et maître des Eaux et Forêts d'Argentan, ne s'applaudit d'avoir conservé la vie que pour l'offrir de nouveau à son prince. Son fils partage tous ses sentiments.

Dandasne de Lincour. Dieppe (1).

Deloges, ancien dragon de Belsunce. Merlay, près Harcourt.

Denis, prêtre et professeur de l'Université de Caen.

« François, prêtre, instituteur, voilà le triple lien qui m'attache à la monarchie et au monarque ».

Doury, procureur au Parlement de Normandie :
« Porter les chaînes de son Roi, succomber même sous leur poids, pourvu qu'il en soit délivré, est-il un bonheur plus pur pour un cœur français? »

Gilles Labbé, prêtre. Beaupré, près Aunoi, en Basse-Normandie.

Godefroy de Soulle, officier aux Grenadiers royaux de la Normandie. Bois-Jugan.

Godey, l'aîné. Caen.

(1) Election d'Arques.

Guérard de la Quesnerie, susbtitut en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie.

Jean-François le Harivel.

Hébert, prêtre, chapelain de M. le Marquis de Banneville. Sonnerville, route de Caen.

Hélie de Bonœil (Alexandre-Louis-César), officier du 18^e régiment de dragons.

Hélie de Tresperel (Louis-César-Pierre-Marc-Antoine), chevalier de Saint-Louis.

Hélie de Combray (Auguste-Louis-Timoléon).

Ivelin de Béville, procureur du roi, au siège de la Vicomté de l'Eau, à Rouen.

Jolivet de Colomby, conseiller du roi en ses Cours des comptes, aides et finances de Normandie.

Jolivet de Basly.

Jolivet de Colomby, garde du corps du roi, Compagnie de Luxembourg.

Jolivet de Beauxanier.

César de Jolivet. Caen.

Lainé, curé de Suré, diocèse de Séez.

Lamare, curé d'Anisy, près de Caen.

Leblanc de Sannerville, près Troarn (Normandie).

Lentaigue (Benjamin).

Le chevalier de Limoges (1), déclarant que son roi ne lui fut jamais si cher que depuis qu'il est malheureux.

Louis de Malherbe.

De Malherbe-Longvillers. Caen.

Henri de Malherbe, âgé de quatre ans et six mois, fils du précédent.

(1) Election de Neufchâtel-en-Bray.

Timothée-Hilaire Du Hamel de Mellemont, ancien gendarme.

Le comte de Miromesnil, maréchal de camp.

De la Martelière, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de canoniers au corps royal de l'artillerie, et ses deux fils.

Auguste Noel Durocher, cheveau-léger de la garde du roi. Vire, en Normandie.

Patte (Louis-Charles), curé d'Heuglevile-sur-Scie. (Pays de Caux).

De Pierrepont (Guillaume), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant maréchal-des-logis du roi, gentilhomme de Basse-Normandie.

De Puisaye, ancien mousquetaire. Bayeux. Jurant sur mille ans de noblesse, sur son épée, sur l'honneur de sa race, sur le sien, d'être à jamais fidèle à son roi, à sa souveraine, de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour assurer leur gloire et leur bonheur. C'est avec son sang que son engagement est écrit et signé. Le pareil est gravé dans son cœur.

Le vicomte de Tilly-Blaru (1), capitaine au régiment de Provence, chevalier de Saint-Louis, souscrivant pour ses frères et ses fils. Jamais ces chevaliers n'auront mieux justifié qu'ils sont dignes d'ajouter à la fleur de lis de gueule la devise : « Sic tinctum sanguine nostro ».

Le comte de Tilly-Blaru, fils aîné du précédent.

Le chevalier de Tilly-Blaru, frère puîné du précédent.

(1) Généralité de Caen et élection de Valognes.

Louis, chevalier de Tilly-Blaru, oncle du précédent, capitaine au régiment de Piémont.

Tiphaigne (Louis), avocat au Parlement de Rouen. Ambitionnant l'honneur de montrer un jour à ses enfants son nom inscrit sur cette liste sainte.

Le vicomte de Toustain-Richebourg (1).

Le Vaillant, chevalier de Saint-Louis. Caen.

Hyacinthe le Vaillant de la Serrière, capitaine d'infanterie. Caen.

Paul le Vaillant. Caen.

Eugène le Vaillant. Caen.

P. de Varroc, ancien gentilhomme de Basse-Normandie.

Etienne-Marie-Georges de Caqueray de Valmenier, retiré du service de la marine.

Charles-Georges de Caqueray de Valmenier, fils du précédent.

Mesdames :

Le Cornu de Bimorel, veuve du baron de Villequier : Demandant des fers pour racheter ceux de sa souveraine en attendant que le ciel vengeur brise ceux de sa patrie. Rouen.

De Malherbe-Longvillers et sa fille.

Metaer Desplanches. Caen.

La marquise de Combray, née Geneviève de Brunelles. Caen.

II

Quel fut le sentiment qui anima ces otages dans leur dévouement? Nous faisons ici une étude psycholo-

(1) Généralité de Rouen.

gique en dehors de tout esprit de parti, et nous répondons avec assurance que ce fut leur amour pour le roi. Nous ne pouvons comprendre aujourd'hui la mentalité de nos aïeux sur ce point, mais elle n'en a pas moins existé. Dans l'ancienne France, on avait le culte du roi.

« Nous ne nous faisons plus, a écrit M. Loudun, une idée du respect, que dis-je, de l'amour des Français pour leur roi. Il trouvait cet amour dans toutes les classes, non seulement dans la noblesse pour qui il était comme un point d'honneur et qui se faisait gloire de son obéissance et de sa fidélité; dans la bourgeoisie honnête et éclairée; mais dans le peuple ignorant, faible et oublié, dans ces pauvres paysans qui se jetaient à genoux sur le passage du roi, comme devant le représentant de Dieu sur la terre (1) ».

D'Argenson avait pu parler des Français comme du peuple le plus « porté à l'amour de son roi qui sera jamais », et au xvi^e siècle les ambassadeurs vénitiens avaient été frappés de cette affection alors universelle. Louis XVI qui était d'une grande bonté et qui, avec les intentions les plus droites, voulait sincèrement le bonheur des Français — et sur ce point il n'y a qu'une voix chez tous les contemporains avant la Révolution — était particulièrement cher à la masse des citoyens. Son voyage en Normandie, en 1786, avait été une suite d'ovations. A Rouen, *le Journal de Normandie* rapporte qu'il avait été reçu « aux acclamations d'un peuple

(1) Loudun, *Le Bien et le Mal*, t. IV. La Révolution.

immense » et que pendant son dîner à l'archevêché, « une multitude infinie de citoyens de toutes les classes remplissait la salle où mangeait le roi. L'imposante majesté du trône, voilée pour quelques instants, permettait, ce semble, de ne voir que le père chéri d'une nombreuse famille ».

Ces sentiments étaient encore vivants, en beaucoup de cœurs, cinq ans après.

Les otages ne cédaient pas, en 1791, à un élan irréfléchi, ils entendaient bien être prisonniers, ils demandaient, dans leur pétition à l'Assemblée nationale, à être enfermés, les hommes à l'École militaire, les femmes à la maison royale de Saint-Cyr ou au Val-de-Grâce. Ils répondaient sur leur liberté et sur leur tête que le roi ne sortirait plus de France.

Malouet se chargea de remettre, le 24 août 1791, la pétition à l'Assemblée nationale. Elle n'eut pas l'honneur d'un rapport. Le 13 septembre, Durosoy écrit, dans *la Gazette de Paris* : « Ni le Comité, ni le Président n'ont cru devoir répondre. Cependant nous sommes tous enchaînés par notre engagement. Il n'est qu'un moyen, c'est que chacun des otages résidant à Paris se rende au Comité de Constitution et demande une réponse à quelque titre que ce soit ».

Le roi, en acceptant la Constitution, le 14 septembre 1791, rendit inutile la démarche des otages.

Ces courageux citoyens s'étaient préparés aux conséquences de leur acte de dévouement en se désignant eux-mêmes publiquement à l'attention et à l'hostilité des révolutionnaires.

Ils ne devaient pas tarder à en faire la dure expérience. Les six otages d'Auxerre furent arrêtés et mis en prison presque immédiatement :

Les autres devinrent l'objet de la surveillance et des suspicions des autorités révolutionnaires.

« Presque tous les otages, dit M. Edmond Biré, durent quitter la France. Ceux qui restèrent payèrent de leur liberté, quelques-uns même de leur vie, le crime d'avoir été fidèles au roi et à la famille royale ».

Le journaliste qui avait conçu ce projet monta, l'un des premiers, à l'échafaud.

Durosoy, dont le vrai nom était Barnabé Farmian de Rosoy, fut arrêté après la fatale journée du 10 août 1792 et jugé dans la première séance du tribunal criminel. Le Bulletin de ce tribunal rend compte, dans ses numéros 2 et 3, en ces termes, du jugement qui eut lieu le 25 août : « MM. les Jurés se sont retirés dans leur chambre, et, après quatre heures d'opinions, ils ont déclaré coupable le sieur Durosoy. M. le Président a fait lecture de la loi, et le tribunal a prononcé contre l'accusé la peine de mort ; et il était alors cinq heures et demie du soir. Après le jugement, M. Osselin, président, fit au sieur Durosoy un discours pathétique, et il l'exhorta à donner, en qualité d'homme profond et versé dans toutes les connaissances, les preuves d'une entière résignation à la volonté de la loi et de marcher à la mort avec cette fermeté qui caractérise les esprits forts ».

Le sieur Durosoy entendit son jugement et les sages exhortations du président sans proférer une seule parole. Persuadé qu'il faut souffrir héroïquement ce

qu'on ne peut empêcher, il conserva un sang-froid digne d'éloges, mais, en sortant, il remit au président une lettre dont ce dernier fit lecture après que le condamné fut sorti ; elle ne contenait que ces mots : « Un royaliste comme moi devait mourir un jour de saint Louis ». Ce mot, à ce moment, devant la mort imminente, était vraiment beau !

« Il était huit heures et demie, dit toujours le Bulletin, lorsque le sieur Durosoy sortit de la Conciergerie... Ses dernières expressions attestent assez que l'appareil du supplice n'avait rien d'effrayant pour lui. Il monta d'un pas ferme sur l'échafaud et mourut à près de neuf heures ».

Ce sinistre Bulletin ajoute .

« Encore un mot sur Durosoy :

« Il a demandé à l'Assemblée, en lui conseillant d'abolir la peine de mort, qu'on fit sur lui l'expérience de la transfusion du sang dans les veines d'un vieillard par le moyen de la ponction, pour se convaincre si l'on pouvait ainsi rajeunir les vieilles gens. L'Assemblée n'a eu aucun égard à cette pétition ; ainsi le sang de Durosoy ne sera pas propagé ».

Durosoy, né à Paris en 1745, avait quarante-sept ans. Il ouvrit la série des victimes du Tribunal criminel institué le 17 août 1792 et supprimé le 29 novembre. Il fut remplacé, plus tard, le 10 mars 1793, par le fameux Tribunal révolutionnaire.

III

Les otages de Rouen portèrent, pendant la Révolution, la peine de leur dévouement, et si leur démarche en faveur de Louis XVI ne fut pas le motif officiel de leurs tourments, on peut dire qu'elle en a été la cause originelle.

Charles-Louis Doury, qui était depuis 1776 procureur au Parlement de Normandie et jouissait de l'estime publique, fut arrêté le 2 pluviôse an II (le 21 janvier 1794), le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, sur mandat signé de Duval, et enfermé dans la prison de Saint-Yon. Plus tard, en 1795, il réclama contre cette arrestation arbitraire et obtint du Tribunal contre Duval dix mille livres de dommages et intérêts.

Guérard de la Quesnerie, substitut de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie depuis 1786, appartenait à une vieille famille normande, maintenue dans sa noblesse en 1667. Fidèle à ses convictions royalistes, il s'enrôla dans l'armée royale de Normandie et prit part aux expéditions commandées par Louis de Frotté. Il fut décrété d'arrestation par Duval, commissaire du Directoire près le Département, le 18 mars 1798 (5 floréal an VI) et mis en prison.

Les deux fils de la marquise de Combray, inscrits parmi les otages, avaient embrassé l'état militaire.

L'aîné, Jean-Louis-Alexandre-César de Combray, chevalier de Bonnœil, officier au Royal-Dragons, lutta courageusement pour la cause de la monarchie et servit à l'armée des Princes.

Le second, Auguste-Louis-Timoléon, d'un tempérament ardent, s'entendait mal avec sa mère, et sollicita de M. de Vergennes une mission pour les États barbaresques et s'embarqua pour le Maroc. « Timoléon, dit M. Lenôtre, était un homme d'esprit libéral et droit, d'une haute culture intellectuelle et d'un scepticisme philosophique qui cadrerait mal avec le caractère autoritaire de la marquise (1) ». Du Maroc, il passa en Algérie, puis à Tunis et en Egypte. A la nouvelle de la Révolution, il revint en France, au commencement de 1791. Il resta près du roi jusqu'au 10 août et ne passa en Angleterre qu'après avoir pris part à la défense des Tuileries. Le chevalier de Bonnœil fut emprisonné en août 1807 et retourna à Tournebut en 1814. Il y mourut en 1846, à quatre-vingt-quatre ans.

Le chevalier Louis-Charles de Limoges, né le 12 janvier 1750 au Tronquay (Eure), s'était fait connaître par ses poésies, publiées par *le Journal de Normandie* et *le Journal de Rouen*, et avait été lieutenant des Maréchaux de France, au Havre, de 1772 à 1792. Il s'était fait journaliste en 1793 et publiait *l'Echo politique* ou *Journal du Soir*. Il fut inquiété par la Société populaire et le Comité de surveillance et se plaignit, en août 1793, à la Commune, d'être persécuté. Son imprimerie était fréquentée par les royalistes, et comme elle était suspecte, elle fut dénoncée bien des fois aux autorités du moment. Limoges réussit, on ne sait comment, à traverser les plus mauvais jours, et son journal vivait encore en 1795. Il faut croire

(1) Lenôtre. *Tournebut*, p. 64.

qu'il n'avait qu'une publicité restreinte parce qu'il a échappé à l'attention de M. Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand*.

Louis Tiphaigne, avocat au Parlement de Rouen, fut arrêté le 20 septembre 1793 et écroué à la prison de Saint-Lô.

Charles-Gaspard de Toustain-Richebourg, officier dans le régiment de cavalerie de Royale-Lorraine, chevalier de Saint-Louis, ne se borna pas à s'offrir comme otage, il adressa, le 19 octobre 1792, au Comité de législation, un mémoire tendant à empêcher la mort du roi; en septembre 1793, il protesta par un écrit adressé au même Comité, contre les arrestations arbitraires. Choisi comme caution de l'emprunt de la Vendée par le tribunal révolutionnaire, il fut mis en prison avec son vieux père. Sa femme en mourut de chagrin... Il échappa à la guillotine et fut libéré en 1794. Deux fois encore, en 1796 et 1797, il fut incarcéré, mais pour peu de temps. Il se retira, en 1800, dans sa terre de Saint-Martin-du-Manoir où il mourut, en 1836, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Notre savant confrère, M. Gustave Prevost, a raconté, dans son discours de réception à l'Académie, la vie de M. Toustain et étudié ses œuvres en prose et en vers, qui lui avaient mérité le titre de membre correspondant de notre Compagnie.

Le souvenir de son dévouement à Louis XVI accompagna M. de Toustain jusqu'à son dernier soir. Je possède une douzaine de lettres de lui adressées de Saint-Martin-du-Manoir à M. le marquis de Villers, et

écrites dans son extrême vieillesse de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq ans. Il signe toujours : « Le colonel vicomte de Toustain-Richebourg, otage et volontaire royal ». Chose étrange, il s'occupait encore, en face de la mort, de généalogie; il se lamentait des usurpations de titres et de noms dont il était témoin et appelait de ses vœux un conseil héraldique qui épurerait la noblesse et la défendrait désormais contre les entreprises des intrigants. Ses lettres sont remplies aussi de témoignages de son amour pour les Bourbons. Les hommes de cette génération qui étaient demeurés fidèles à leurs opinions, avaient une sorte de culte pour la royauté et étaient prêts pour elle, dans l'âge le plus avancé, comme autrefois dans leur jeunesse, à tous les sacrifices.

La famille Le Vaillant, qui avait fourni quatre otages, fut représentée par des femmes dans les prisons de Rouen. Bonne Le Vaillant, fille de Le Vaillant de Maucombe, fut incarcérée à vingt-huit ans dans la maison de détention de Saint-Lô, en floréal an II, et en sortit le 24 brumaire an III (14 novembre 1794).

On connaît la lamentable histoire de la marquise de Combray racontée avec tant de talent et de verve par M. Lenôtre, dans son livre de *Tournebut*. « Elle s'était placée, dit-il, dès les premiers jours de la Révolution, au nombre des royalistes irréductibles ». « Son âme était forte et pleine d'énergie, elle savait braver les dangers et l'opinion; les projets les plus hardis ne l'effrayaient pas », a dit un de ses ennemis (Acquet de Férolles). Bien qu'elle ait préparé, selon M. Lenôtre, dans son

château de Tournebut, bien des expéditions de chouannerie, elle n'avait pas pris part à la fameuse affaire du bois du Quesnay, qu'elle apprit par les aveux de sa fille, M^{me} Acquet de Férolles. Elle fut cependant accusée de complicité parce que la police, dirigée par Licquet, découvrit dans le château de Tournebut des indices compromettants et qu'elle se refusa à dénoncer sa fille.

M^{me} de Combray fut écrouée à la Conciergerie. Le procès des accusés, dans l'affaire du Quesnay, a été l'objet d'un remarquable travail de M. Desbuissons et de plusieurs écrits, dont le dernier, celui de M. Lenôtre, n'a laissé dans l'ombre aucun détail. Inutile d'y revenir. M^{me} de Combray fut condamnée, le 30 décembre 1808, à vingt-deux ans de fer. Elle avait alors soixante-sept ans.

Elle fut exposée sur la place du Vieux-Marché le 17 février 1809, aussitôt que l'état misérable de sa santé l'avait permis. « Pendant six heures que dura l'exposition, dit M. Lenôtre, les femmes les plus titrées et les plus distinguées de la ville vinrent à tour de rôle tenir compagnie à la suppliciée; quelques-unes même déposèrent des fleurs au pied de l'échafaud, transformant ainsi la flétrissure en apothéose ».

Elle fut reconduite à Bicêtre où, dit M. de Duranville (1), « les Dames de Rouen allaient la voir fréquemment... »

« Je crois me rappeler que dans les derniers temps du Premier Empire, on obtint sa translation à l'Hospice-Général ». Le 1^{er} mai 1814, à l'heure où Louis XVIII

(1) *Précis de l'Académie*, 1877, p. 264.

entraîné à Saint-Ouen, la marquise de Combray fut mise en liberté et le lendemain elle retournait à Tournebut. En avril 1814, le roi signait des lettres annulant la condamnation de M^{me} de Combray.

« Elle fut reçue, le 5 septembre, en audience particulière par Louis XVIII, non seulement, dit M. de Duranville, à cause de son infortune, mais aussi parce qu'elle s'était offerte comme otage pour Louis XVI (1) ».

« Quelqu'un (M. Hellis) m'a dit l'avoir vue dans les salons de la Préfecture de Rouen, ayant des lis à sa coiffure. Elle chercha, pendant les Cent-Jours, un asile en Angleterre, et revint en France à la seconde Restauration. Le même M. Hellis m'a dit avoir un jour dîné avec elle, et l'avoir entendue parler de ses infortunes avec calme (2) ».

Elle vécut en paix ses dernières années à Tournebut et y mourut le 23 octobre 1823, à quatre-vingt-deux ans, pleurée par les pauvres du village, ses enfants et ses petits-enfants.

Il nous a paru juste de joindre à cette liste des otages le nom d'un avocat au Parlement de Normandie, Huet de Guerville, qui, dès le 13 septembre 1792, avait écrit au Président de la Convention et s'était proposé pour défendre Louis XVI. Le roi connut, dans sa prison, par les Commissaires mêmes de la Convention, la démarche et les lettres de Huet de Guerville, le 13 décembre. D'autres membres du barreau de Paris et de la province, dont M. Biré a conservé les

(1) *Précis de l'Académie*, 1877, p. 264.

(2) *Précis de l'Académie*, 1877, p. 265.

noms, s'honorèrent par la même démarche, mais celle de notre compatriote fut l'une des premières. Il convient d'associer son nom à celui de Georges-Michel Aumont, avocat comme lui, qui paya de sa tête sa courageuse intervention en faveur du roi.

Ce sont là de nobles souvenirs pour le barreau de Rouen.

Il serait intéressant de connaître le sort des autres otages pendant et après la Révolution, et les érudits nous donneront sans doute, un jour, satisfaction sur ce point d'histoire. Nous n'avons pu jusqu'ici pousser plus loin nos recherches, et malgré les lacunes de notre travail, nous nous estimons heureux d'avoir rappelé au souvenir des bons cœurs les hommes de notre pays qui se sont signalés, à l'époque la plus périlleuse de notre histoire, par un acte du dévouement le plus généreux et le plus désintéressé.

M. BEUGNOT

Par Mgr LOTH.

M. Etienne Dejean, directeur des Archives nationales à Paris, a consacré récemment un ouvrage à M. Beugnot, sous ce titre : *Un Préfet du Consulat*. Il comble ainsi une lacune des mémoires du comte Beugnot, publiés en 1867, et où il passe à peu près, sous silence, l'époque de sa vie, 1800 à 1806, qui s'est écoulée à Rouen où il fut le premier préfet de la Seine-Inférieure.

Jacques-Claude Beugnot, né à Bar-sur-Aube, en 1761, fut mêlé très jeune aux affaires, comme attaché au cabinet de Loménie de Brienne, contrôleur des finances ; il était, en 1787, procureur-syndic de l'assemblée de l'élection de Bar-sur-Aube, et, en 1788, lieutenant-général des bailliage et siège présidial du Roi. Il faillit être député du Tiers à Chaumont, pour les Etats généraux de 1789, après avoir rédigé avec Becquey le cahier des doléances de ce bailliage, et à la formation du département de l'Aube, il fut choisi comme procureur-syndic. Il était déjà une sorte de préfet, mais préfet électif. En 1791, Beugnot fut nommé député à l'Assemblée législative et siégea dans les rangs

du parti constitutionnel. Il n'entra pas à la Convention, mais il fut arrêté, en vertu de la loi des suspects du 17 décembre 1793, et renfermé à la Conciergerie, puis à la Force, dont il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Il vécut dans le silence et la retraite jusqu'au 18 brumaire. A cette époque, Lucien Bonaparte qui le connaissait, l'employa comme conseiller intime, au Ministère de l'Intérieur, et lors de l'organisation des préfectures, Beugnot fut enfin nommé (7 avril 1800) préfet de la Seine-Inférieure.

C'est cette partie de sa vie que M. Dejean a étudiée dans son livre et que j'ai cru devoir résumer ici.

M. Dejean expose d'abord la situation du département de la Seine-Inférieure à l'arrivée de Beugnot.

Elle n'était pas « brillante » selon lui.

« Depuis quelques années, dit-il, on n'y brûlait pas du feu sacré pour la République, et le Directoire déjà n'avait pas laissé de s'en préoccuper ».

Il avait envoyé un agent, du nom de Jacquet, mais désigné sous le pseudonyme de Lenoir, en mission secrète dans notre ville. Cet agent écrivait le 1^{er} décembre 1797 :

« Le peuple de Rouen craint encore plus le désordre qu'il n'aime l'ordre : il regrette l'ancien régime, parce que alors il faisait mieux ses affaires ; il hait la Révolution, parce ce que elle a été suivie de circonstances ruineuses, telles que la réquisition des grains, la chute du papier monnaie et l'emprunt forcé. . . ». Il en est de même dans les cantons du département. « Sur soixante-

neuf administrateurs de cantons, il y en a à peine sept qui soient républicains ».

M. Jacquet, parlant du Havre, dit : « Sur une population de vingt-deux mille âmes, à peine compteriez-vous vingt bons patriotes ».

Jacquet fut rappelé bientôt à Paris. Un autre personnage, commissaire du Directoire, près l'administration municipale de Dieppe, Delaistre fait au Ministre de l'Intérieur, le 11 décembre 1798, un tableau très sombre de l'état des esprits dans notre pays, il va même jusqu'à dire, le 15 juin 1799, qu'il existait un projet de proclamer la royauté dans la commune de Rouen, en profitant du mécontentement de la classe indigente et laborieuse pour la soulever et la pousser à la rébellion ». Le même Delaistre écrit, après le 18 brumaire, dix jours après, 28 brumaire, an VIII (19 novembre 1799) : « La France entière, trop longtemps courbée sous le joug des factions, renaît enfin. Tous les cantons de ce département (la Seine-Inférieure) se sont à l'envi prononcés en faveur des grandes journées du 17 et 18 brumaire, par le témoignage de l'allégresse publique ». Parmi les nombreux administrateurs qui remplissent les fonctions dans nos soixantes-dix cantons, il ne s'en est trouvé que deux qui aient manifesté le dépit que leur causaient les événements dont toute la France témoigne sa satisfaction ».

Beugnot inaugura ses fonctions à Rouen par un discours d'installation des plus sages et des plus habiles. Il disait, le 7 avril 1800 : « J'apporte, au milieu de vous, l'amour du devoir, beaucoup de bonne volonté,

quelque expérience : travaillons de concert, travaillons lentement, mais sans relâche, à sonder les plaies que la Révolution a faites ; jugeons des remèdes avec sagesse, appliquons-les avec discernement. . . Ici l'on sait penser et par conséquent attendre. Ici l'on distingue l'ignorance présomptueuse qui marche au hasard et croit avancer, de la circonspection éclairée qui envisage toujours le but et s'y dirige d'un pas assuré. J'essaierai de continuer cet ordre de choses, puisqu'il est bon, et je croirai avoir beaucoup fait, si on s'aperçoit à peine de ma présence ».

C'était là un langage auquel on n'était plus habitué, et que du reste on n'a depuis entendu que rarement en ce pays. Beugnot évidemment parlait en homme politique qui veut gagner la confiance. Il connaissait bien son département. « L'habitant de la Seine-Inférieure, écrit-il, jouit faiblement par le cœur et rarement par l'imagination ; mais il est supérieur dans ce qui tient aux idées calmes et positives ». Il commença par réorganiser ses bureaux. Il diminua le nombre des employés et établit, dans la répartition du travail, un ordre et une activité reconnus nécessaires. Il prit comme secrétaire général, M. Galli, qui datait de l'intendance royale, et avait traversé dans l'ombre des bureaux la majeure partie de la Révolution. Probe, attaché à ses devoirs, excellent travailleur, esprit juste, M. Galli était, dit M. Beugnot, « un peu sujet à se prévenir, un peu rude, et s'était fait des ennemis par son défaut d'urbanité et de patience ». Beugnot eut pour premier soin, celui de rétablir l'ordre dans le département et de

mettre fin au brigandage des dernières années. Il met tout le monde en éveil par ses tournées préfectorales qu'il multiplie et où il se rend compte de tout. Routes, ports, chaussées, chemins, récoltes, industries locales, rien n'échappe à son attention. Il réunit les maires, leur fait des conférences, interroge les médecins, les juges de paix, jusqu'aux vétérinaires. Il visite les établissements publics, les hôpitaux, les prisons, les ateliers de charité, les écoles et même certaines fermes. Il rencontre dans ses tournées des hommes instruits, éclairés qui l'intéressent et il fait cette remarque digne d'être conservée :

« Il n'est pas vrai que la France soit épuisée d'hommes. La Révolution a moissonné à la surface, mais l'instruction avait pénétré plus avant, et on retrouve au fond des départements, et dans le sein des campagnes, des hommes supérieurs de beaucoup à ce qu'étaient leurs pères ».

M. Dejean loue sans réserves les rapports administratifs que Beugnot adressa au Ministre, comme préfet de la Seine-Inférieure... « Ce sont de véritables traités de science économique et sociale. Il y met, en même temps que sa connaissance achevée du détail des affaires, son exceptionnelle culture et son profond savoir, sans oublier son esprit. Qu'il s'agisse d'impôts, de subsistances, d'agriculture, d'industrie, de statistique, il en raisonne de façon supérieure, cherchant toujours derrière le fait, la loi, et dans leurs applications multiples et diverses, les principes. »

« Les rapports actuels des préfets qui sont plutôt un

projet de budget qu'un exposé de gestion administrative, et se composent des rapports particuliers faits au préfet lui-même par chacun des chefs de service du département, ne sauraient être comparés à l'œuvre de Beugnot qui était toute personnelle, pleine de vues d'ensemble et de fines observations où il affirmait sa maîtrise administrative. »

Le Conseil général de 1800 auquel s'adressait M. Beugnot était bien capable de le comprendre et de le suivre. Il se composait de vingt-quatre membres nommés par le Premier Consul. Ils avaient tous exercé des fonctions administratives ou législatives au cours des dernières années de la Monarchie et des premières années de la Révolution. On y voyait à côté du marquis de Cairon, ancien député de la noblesse aux Etats-Généraux pour le bailliage de Cany ; de M. d'Auvers, ancien conseiller au Parlement ; de M. Beuvin-Mortillet, ancien procureur-général au Grand-Conseil ; de M. Camin de Neville, ancien intendant de Bordeaux ; des hommes estimés de tous, dans le haut commerce, l'industrie et l'agriculture, comme MM. Le Couteulx, Bégouen, Quesnel, Boullenger, Grandin, Vauquelin, Havas, de Maître, etc.

Beugnot qui était en général bienveillant dans ses appréciations sur ses collaborateurs, juge ainsi les sous-préfets de la Seine-Inférieure à l'époque du Consulat :

« Neufchâtel : Dallaume, ancien officier d'artillerie, qui a de la rectitude dans l'esprit, encore neuf en administration, mais ne peut manquer de réussir.

« Yvetot : Le Grand, ancien prêtre, mais homme discret et capable. Il est pauvre et fort intéressé. C'est le seul reproche qu'on ait à lui faire.

« Le Havre : Faure. Probité et bonne volonté.

« Dieppe : Cartier. Du zèle, de la capacité. Remplit très bien la place et pourrait en remplir une plus élevée ».

Beugnot trouva plus de difficultés dans l'administration communale. Il y avait alors, dans la Seine-Inférieure, 989 communes, réduites aujourd'hui à 760. Il était difficile dans les petits villages de constituer des municipalités sérieuses. Le préfet se mit au-dessus les partis et s'attacha à choisir, en chaque commune, des hommes les plus utiles. Il put se tromper quelquefois, mais ce fut de bonne foi. Le Pouvoir central devenu omnipotent fut la cause principale de ses erreurs. Un homme ne peut pas tout savoir, ni connaître tout le personnel d'un grand département. La visite du Premier Consul à Rouen — 30 octobre au 13 novembre 1802 — préoccupa beaucoup notre préfet qui fit tout au monde pour en assurer le succès. L'impression de Bonaparte fut excellente.

« Je ne connaissais pas, écrit-il de Rouen au consul Cambacérès, les départements de la Normandie, et j'ai éprouvé un plaisir bien grand à parcourir ces riches et fertiles contrées ». « L'aspect de ce département, écrit-il à Barbé-Marbois, est extrêmement agréable ».

« Je suis extrêmement satisfait de l'esprit de ce pays. J'ai assisté hier à une fête que m'a donnée la ville. La société était très belle et très nombreuse ».

Il écrit à son frère Joseph : « Je suis aussi content de Rouen que de Lyon. Tout ici est consolant et beau à voir, et j'aime vraiment cette belle, bonne Normandie. C'est la véritable France ».

Et cependant, Beugnot écrivait quelque temps après au cardinal Fesch : « J'avouerai à Votre Eminence que je n'ai pas recueilli du voyage du Premier Consul dans mon département ce qu'un de ses plus fidèles serviteurs pouvait peut-être en attendre ». Que s'était-il donc passé ?

A en croire les souvenirs de Chaptal qui accompagnait à Rouen le Premier Consul, une discussion assez vive se serait élevée à un dîner officiel entre Bonaparte et Beugnot. « Napoléon, dit Chaptal, fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1786 avec les Anglais qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense. La dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution ».

Après le dîner, le Premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. Je ne le chargerai jamais de conclure un traité de commerce ».

Il est probable que ce dîner et cette discussion entravèrent la carrière de notre préfet, qui ne put jamais monter au premier rang, malgré ses incontestables talents et ses brillants services.

L'empereur avait la mémoire longue. En 1813, à Mayence, il disait encore à Beugnot : « Vous êtes un de ces savants à tous crins qui décident à tort et à travers ».

La parole de Napoléon pourrait expliquer l'attitude de notre préfet, lors du Concordat et de son application dans le diocèse de Rouen. Beugnot croyait connaître les questions ecclésiastiques et les trancher comme les affaires civiles. De là ses démêlés avec le cardinal Cambacérès. Sans doute le préfet pouvait juger l'archevêque comme une intelligence médiocre et manquant de lumières, mais le cardinal Cambacérès était entouré de vicaires généraux aussi instruits et plus âgés, partant plus expérimentés que Beugnot, et prenait dans toutes les questions graves leurs conseils. MM. de Boisville, Baston, Tuvache avaient fait en Sorbonne de solides études et obtenu le grade de docteur, ils avaient des connaissances philosophiques et littéraires très étendues, ils avaient été mêlés, pendant la Révolution, aux plus hautes discussions et aux affaires les plus épineuses. Ils possédaient bien mieux que Beugnot les matières ecclésiastiques et s'ils furent souvent obligés de le contredire, on peut affirmer, quand on a étudié de près leurs différends, que la science et le bon droit étaient de leur côté.

M. Dejean s'est efforcé, en son livre, de donner le beau rôle au préfet. A notre humble avis, il n'y a pas réussi. C'est tout ce que nous voulons dire sur cette question traitée d'ailleurs trop superficiellement et à la hâte par le savant directeur des Archives.

Je préfère rappeler la part considérable prise par Beugnot au rétablissement de l'Académie. C'est lui qui convoqua à la Préfecture, en 1803, tous les anciens membres de la Compagnie « à l'effet de rédiger des règlements dans lesquels on conserverait les dispositions des premiers statuts dont l'utilité serait reconnue ». Ces règlements élaborés par une Commission furent soumis à la sanction de M. le Préfet qui les fit approuver par le Ministre de l'Intérieur, le 12 germinal suivant.

L'installation solennelle de l'Académie eut lieu le 29 juin 1803, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à sept heures du soir. Dans la liste des premiers membres figure M. Beugnot comme vice-directeur.

Le 22 juillet 1805, Beugnot présida comme directeur la séance publique solennelle et prononça un discours qui, malheureusement, n'a pas été imprimé.

M. Beugnot fut nommé en 1806 Conseiller d'Etat et quitta le département où il laissa d'unanimes regrets. La Seine-Inférieure lui témoigna plus tard sa reconnaissance en l'élisant, en septembre 1816, son député à la Chambre où il siégea à gauche, et, après sa mort, en 1835, l'Académie de Rouen lui consacra par la plume de son secrétaire perpétuel un éloge ému et éloquent. M. Dejean n'hésite pas à dire, dans la conclusion de son livre, que Beugnot fut un préfet accompli, le modèle des préfets du Consulat. Les contemporains lui ont rendu même témoignage. « Vous êtes un des hommes les plus distingués que je connaisse », lui écrivait Rœderer. « Qu'il serait heureux que le nom de chaque

préfet sonnât aussi bien que le vôtre dans les divers départements ! Le bien se ferait sans secousse et comme par inspiration », disait Portalis. « Vos soins, lui mande Chaptal, embrassent avec intérêt toutes les branches de l'administration et tendent sans cesse à l'amélioration du service public ». « Beugnot, a dit Napoléon à Sainte-Hélène, Beugnot, quand il a été préfet, m'a toujours dit la vérité ». Etait-il sans défauts ? Mais quel homme est sans défauts ? On lui a reproché d'avoir été personnel, vaniteux, ami du pouvoir absolu, peu enclin aux doctrines libérales.

Il appartenait, comme doctrine, à la phalange des économistes, et, en particulier, des physiocrates, tels que Dupont de Nemours, Thouret et Turgot, son vrai maître. « Les vues les plus libérales des physiocrates, a dit M. Henri Michel, l'instruction populaire, la liberté des échanges, s'allient dans un système complexe à l'apologie du pouvoir absolu. Comme d'Holbac et l'Encyclopédie, comme Voltaire, les physiocrates réclament une organisation qui tienne compte de l'humanité et de ses droits ; mais, comme eux, ils chargent le prince d'y pourvoir ». Beugnot se montra plus tard, sous la seconde Restauration, partisan du régime constitutionnel et fut l'un des principaux rédacteurs de la Charte. Nous n'avons pas à apprécier ici et moins encore à discuter les opinions politiques du comte Beugnot, successivement sénateur, ministre et pair de France. Il est et il reste pour nous un administrateur éminent, tel que le manifeste le livre de M. Dejean. C'est ce livre qui, par ses souvenirs et ses documents,

nous a paru digne d'être signalé à l'Académie, et si, en ce rapport sommaire, nous n'en avons pas poussé plus loin l'analyse, c'est pour laisser à ceux d'entre vous que l'histoire de l'administration française intéresse spécialement, le plaisir de le lire et de le goûter.

N O T E

SUR LE

CHEVALIER LE BIENVENU DU BUSC

Par M. CHRISTOPHE ALLARD

L'Académie, qui a bien voulu écouter, l'année dernière, quelques extraits des souvenirs du chevalier Le Bienvenu du Busc, veut-elle me permettre de compléter brièvement cette communication en lui indiquant, d'après des notes du Ministère de la Guerre, tardivement retrouvées, quelle fut la vie de celui dont les souvenirs personnels ne nous retracent que les premières armes, en 1799, comme lieutenant d'Hingant de Saint-Maur ?

Encore n'étaient-ce pas, quoiqu'il l'ait écrit, ses premières armes, car la vie mouvementée du chevalier avait commencé plus tôt, et dans d'autres conditions. D'humeur assez aventureuse, le 16 juillet 1794, âgé de treize ans à peine, il s'était embarqué comme mousse sur la corvette *La Tourterelle* ; quelques mois plus tard, le 21 mars 1795, il reprenait la mer, en la même qualité, sur le transport *Le Hamac*, jusqu'au 16 septembre suivant. Nous n'avons d'ailleurs aucun

détail sur cette première campagne de un an et deux mois.

L'état des services du Ministère de la Guerre porte ensuite que le chevalier s'était engagé, le 22 novembre 1795, comme volontaire dans l'armée royale de Basse-Normandie, et y avait servi jusqu'au 1^{er} avril 1800, mais on lit en marge cette réserve prudente : « Pour mémoire. Services non suffisamment justifiés. » Nous savons, en effet, par l'extrait des Souvenirs du chevalier publié dans le dernier *Précis* de l'Académie, que ce n'était pas en 1795, mais seulement dans les premiers mois de 1799 que la petite compagnie d'Hingant de Saint-Maur, dont faisait partie Le Bienvenu du Busc, était entrée en campagne, et que cette modeste prise d'armes ne devait durer qu'une année à peine. Elle devait être moins longue encore en ce qui concernait le jeune chevalier, blessé et fait prisonnier au combat d'Illiers-l'Evêque, le 26 octobre 1799, et qui n'a recouvré la liberté que le 1^{er} août 1800, après son acquittement par le Conseil de guerre permanent de la 15^e division militaire.

On ne peut s'empêcher de remarquer que le rôle du jeune officier, si honorable qu'il ait été dans sa courte durée, fut singulièrement amplifié quelque quinze ans plus tard, lorsque le chevalier reçut le brevet rétrospectif suivant, dont l'original est conservé aux archives du Ministère de la Guerre :

« N° 3. — Armée royale et catholique.

—
« Division de Basse-Normandie, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

—
« *Pour duplicata.*

« Au nom du roi,

« En vertu de l'autorisation spéciale de son Altesse royale, Monsieur, Frère du Roi, Lieutenant général du Royaume, etc.

« Nous, ex-Commandant en chef provisoirement, pour le Roi, dans la province de Basse-Normandie, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

« En raison des bons et loyaux services rendus par M. le Ch^{er} Dubuc Alexandre (Le Bienvenu), de son expérience et vigilance à la guerre, de son attachement aux principes de la Religion et de la Monarchie, nous l'avons nommé et nommons provisoirement, par ces présentes, capitaine en la division d'Hingant dite d'Evreux, grade auquel il avait été promu par M. le c^{te} de Frotté en 97, pour prendre rang en cette qualité parmi les autres capitaines des armées royales et pour jouir des droits, titres et prérogatives accordés à cet emploi.

« Ordonnons à tous les fidèles sujets de Sa Majesté de le reconnaître et faire reconnaître en cette qualité, et de lui obéir en tout ce qu'il commandera pour le service du Roi.

« Donné à Paris, ce 8 juillet 1814.

(Signé) Le Ch^{er} DE BRUSLART,

« Successeur du c^{te} de Frotté au commandement en chef des royalistes de Basse-Normandie.

« N^a. — Ce duplicata a pour objet de remplacer le brevet original, accordé par M. le comte de Frotté, et qui a été perdu ou détruit par les effets provenant des persécutions attirées par le malheur des temps. »

Si honorable que soit ce brevet, on ne peut pas ne pas remarquer que la bonne foi du chevalier de Bruslart paraît avoir été surprise, que le jeune Le Bienvenu du Busc peut d'autant moins avoir été le titulaire d'un brevet de capitaine en 1797, qu'il n'était alors âgé que de seize ans, qu'il n'avait pas encore commencé à prendre part aux luttes de la Chouannerie auxquelles il ne devait s'associer que deux ans plus tard ; qu'enfin, s'il avait reçu, en 1797, le brevet de capitaine à seize ans, il n'aurait pas manqué de consigner ce fait dans ses souvenirs.

Une fois licenciée la petite armée des Chouans dans l'Eure, qu'allait devenir le chevalier ? Nous le voyons reprendre la mer, nous saurons plus tard dans quelles conditions, le 1^{er} février 1801, sur la frégate *La Libre*. Le navire se rendait à Saint-Domingue, où nous trouvons Le Bienvenu du Busc, qui avait quitté le bord le 5 juin 1801, entrer comme soldat dans les dragons des Cayes (1) de Saint-Domingue, le 19 février 1803. Il y reste huit mois et onze jours, jusqu'au 27 octobre 1803, revient en France, et sert, toujours comme soldat, dans la compagnie des guides interprètes, du 28 avril au 13 septembre 1804.

Nous verrons tout à l'heure dans quelles conditions,

(1) La ville des Cayes est l'un des ports et le chef-lieu de l'une des six provinces d'Haïti.

après diverses arrestations successives, le chevalier devait devenir, bien malgré lui, notre concitoyen pendant dix ans. Ensuite, le 15 mars 1815, aussitôt après le départ de l'île d'Elbe, nous le voyons s'engager comme volontaire dans le corps des volontaires royaux du département de l'Eure, qui ne survécut pas à la pacification de la Vendée par le général Lamarque.

Le 7 février 1816, Le Bienvenu du Busc qui avait bien droit à une compensation, et qui ne l'obtint jamais complètement, est nommé, sous la royauté, lieutenant à la compagnie de gendarmerie du département de l'Orne; il passe, le 10 octobre 1817, avec le même grade, à celle du département de la Côte-d'Or, mais pour un an seulement; il est, en effet, admis au traitement de réforme le 18 septembre 1818.

Lieutenant encore à la 4^e compagnie des pionniers de discipline le 30 mai 1821, capitaine à la même compagnie le 8 juin 1825, mis en solde de congé, en cette qualité, le 27 octobre 1830, mis en réforme pour prolongation de la non activité au delà de trois ans le 25 septembre 1837, autrement dit en demi-solde, le chevalier Le Bienvenu du Busc se retire à Saint-Nicolas-du-Bosc-Asselin (Eure), le 25 septembre 1837. Il comptait plus de vingt-quatre années d'activité de services militaires, et avait reçu, après maintes présentations, la croix de la Légion d'honneur le 23 mai 1825. Le mémoire de proposition, conservé aux archives du Ministère de la Guerre (C. 4), résume en ces termes des états de services qui méritent d'être reproduits et ajoute quelques détails nouveaux.

« Détail des campagnes :

— A fait les campagnes des années 1794, 1795 et 1797 dans la marine, sous les ordres de M. le lieutenant de vaisseau Moutasson.

— De 1798, 1799 et 1800 dans l'armée royale de Basse-Normandie, sous M. le comte Louis de Frotté.

— De 1801 et 1802 dans la marine, sous M. Hourdet, capitaine de vaisseau ; de 1803 dans l'armée du Sud de Saint-Domingue, M. La Plume ; de 1804 dans l'armée des côtes de l'Océan, sous le maréchal Soult, et de 1815 dans l'armée royale.

— Prisonnier de guerre par les Anglais après avoir quitté la colonie de Saint-Domingue, il fut renvoyé en France, le 28 octobre 1803, sur parole de ne pas servir contre les Anglais ou leurs alliés jusqu'à son échange.

— A été porté à l'ordre du jour de la 14^e division militaire à la date du 14 mai 1817, publié à Caen, comme ayant puissamment contribué, par sa fermeté et son exemple, à la destruction d'une bande de brigands qui s'organisait dans l'arrondissement de Domfront et a reçu à cet effet les félicitations de Leurs Excellences les Ministres et notamment de son Excellence le Ministre de la Guerre, de la part du roi.

— Les certificats qu'il a reçus prouvent évidemment que cet officier arrêta seul trois de ces brigands, et qu'il les livra avec leur bande à la Cour prévotale du département.

— Blessé d'un coup de feu à mitrailles à la jambe gauche, le 26 octobre 1799, à Illiers, département de l'Eure, il fut fait prisonnier à cette affaire, conduit dans

les prisons d'Evreux, transféré dans celle de Versailles, jugé le 1^{er} août 1800 par le premier Conseil de guerre permanent de la 15^e division militaire et mis en liberté le même jour.

— Arrêté une seconde fois, en mars 1801, comme ayant provoqué la dissolution du gouvernement républicain et le rétablissement de la royauté, il fut délié, le 14 juin 1801, de cette accusation et conduit de brigade en brigade dans la marine, au Havre.

— Arrêté de nouveau, le 14 mars 1804, comme complice de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, il fut rendu à la liberté le 23 du même mois.

— Le 18 septembre 1804, il fut encore arrêté par ordre du conseiller d'Etat Réal comme espion anglais, mis au château de Bologne (1). Envoyé par ordre du commissaire général de la police dans les ports de la Manche et du Pas-de-Calais, devant ce conseiller d'Etat à Paris pour lui rendre compte de ces différentes arrestations. Arrivé à Paris le 19 octobre 1804, il fut renvoyé par le même conseiller d'Etat à Rouen, pour y rester en surveillance sous les autorités locales, jusqu'à décision ultérieure du Gouvernement. Cette surveillance n'a cessé qu'au retour du Roi. Cet officier a déjà été proposé pour la croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur dans les inspections de 1821, 1822 et 1823 ; il n'a pas démerité. »

Ces renseignements m'ont paru utiles à communi-

(1) Il y a Boulogne dans d'autres documents.

quer à l'Académie pour lui faire connaître quel était l'auteur des *Souvenirs* que je lui ai présentés l'année dernière. Homme d'une rare énergie, mal servi par les circonstances, le chevalier Le Bienvenu du Busc porta pendant toute la durée de l'Empire la peine de deux faits : d'avoir fait ses premières armes dans la Chouannerie et d'avoir, prisonnier des Anglais après avoir quitté Saint-Domingue, été mis en liberté sous condition de ne plus combattre contre les Anglais ou leurs alliés. C'est dans les circonstances où son courage, maintes fois affirmé auparavant et depuis, aurait pu lui procurer l'avancement péniblement poursuivi pendant un quart de siècle, qu'il dut renoncer, volontairement ou non, à tout service militaire. Il faut remarquer encore que l'embarquement, en 1801, pour Saint-Domingue et le séjour de quelques mois qu'il fit comme soldat dans l'île ressemblent fort à une déportation dans cette colonie, puisque après son arrestation pour cause politique, le chevalier ne fut pas remis en liberté, mais fut conduit de brigade en brigade au Havre pour y être embarqué. Lorsque, enfin, il put revenir en France, en 1804, ce devait être pour se voir l'objet de deux arrestations successives : ce fut d'abord comme complice de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, imputation assez invraisemblable, puisqu'il n'y avait que quelques mois que le chevalier avait regagné la France. Si le conseiller d'Etat Réal, qui avait découvert la conspiration de Cadoudal, dût reconnaître que Le Bienvenu du Busc n'y avait pas participé, cela ne l'empêcha pas, six mois plus tard, de provoquer de

nouveau son arrestation, de l'interner au château de Boulogne sous l'inculpation non fondée d'espionnage au profit de l'Angleterre, et ne pouvant le poursuivre faute de preuves, de l'envoyer en résidence et en surveillance à Rouen, où il devait attendre, pendant dix ans, que le retour du roi lui rendit la liberté. Ce dut être avec un véritable enthousiasme que le chevalier abandonna notre ville, qu'il s'engagea dans ce corps, éphémère comme les Cent-Jours, des volontaires royaux de l'Eure, où il retrouva ses anciens souvenirs de 1799, et peut-être même quelques camarades de la Chouannerie normande.

Il n'y retrouvait pas le comte de Frotté, passé par les armes à Verneuil, en 1799, dans les circonstances que j'ai rappelées, mais son successeur, le chevalier de Bruslart, qui lui avait conféré, l'année précédente, ce brevet de capitaine dont Le Bienvenu du Busc ne bénéficia pas, car l'état de ses services au Ministère de la Guerre ne le qualifie que de *volontaire royal*.

Je ne sais si c'est à ce long séjour à Rouen, qui avait fait occasionnellement du chevalier Le Bienvenu du Busc notre concitoyen, ou à la vie agitée qui fut la sienne pendant tout le temps où ne le retint pas à Rouen la police impériale, qu'il faut attribuer la cession, dont j'ai déjà parlé, de son vieux domaine du Busc-Rabasse à une autre branche de sa famille, qui devait le posséder jusqu'en 1887.

SOLANGE ET MICHEL

(Symphonie bambinale.)

Sol et *Mi*, tous deux, font de la musique ;
Avec ces noms-là c'est bien naturel.
C'est aussi pour eux affaire atavique,
Côté maternel comme paternel.

De leurs deux papas l'archet implacable
Les tint éveillés sous leurs blancs rideaux,
Et des deux mamans le doigt secourable
Les berça souvent en *decrescendos*

Sur le clavier riche en cette harmonie,
Dont en tapotant, ainsi qu'en chantant,
Grand-père et grand'mère eurent la manie,
Heureux souvenir, en leur jeune temps !

Sol et *Mi*, tous deux font de la musique
Sans avoir appris ni rien préparé ;
Le duo parfois n'est pas très classique,
Mais est toujours plein d'un souffle inspiré !

Mi prendra trois ans viennent les cerises ;
Sol en avait deux, Carême prenant ;
C'est l'âge idéal pour les entreprises
Du « dzing-la-la-boum » et « tu-tu-pan-pan » !

Mi sur son tambour, avec la baguette,
Frappe à défoncer le pauvre instrument.
Puis, de l'autre main, tenant sa trompette,
Pousse à pleins poumons simultanément.

Comme un forgeron, sur le fer qui brille,
Lance à tour de bras son pesant marteau,
Sol à pleines mains, en vaillante fille,
Levier qui s'élève et tombe aussitôt,

Ebranle et meurtrit les touches de verre
Du petit piano, dont le son pointu
Merveilleusement conviendra pour faire
L'accompagnement du turlututu.

La musique rend l'humeur généreuse,
Et *Mi* galamment, nouvel Hernani,
Las d'avoir soufflé, donne à *Sol* joyeuse
Son cor en carton, quand il a fini.

Le concert vocal se tient à l'église
Pendant le *Pater* ou les oraisons ;
Chacun d'eux y va de sa vocalise
Sans souci du rythme et des unissons.

Tant pis pour les gens que cela dérange !
Un vrai chérubin ne ferait pas mieux,
Car elle est *Sol* ange, et *Michel* archange.
Et leur cri se joint aux hymnes des cicux.

Pourtant le démon quelquefois s'en mêle.
On rentre au logis et, fatal moment,
L'inferral concert naît d'une querelle
Où l'on veut avoir le même instrument.

Chacun par un bout tient sa convoitise ;
Chacun tire à soi, mais voyez l'effet,
Sol et Mi, tous deux ayant lâché prise,
Tombant sur le *dos*, font l'accord parfait ! . . .

Après un point d'orgue héroï-comique,
Le calme revient aux fronts souriants.
L'harmonie éclate en baisers bruyants . . .
Sol et Mi, tous deux, font de la musique.

R. DESBUISSONS

Mai 1908.

A CORNEILLE

Par M. EDWARD MONTIER

LE CID ET MÉLITE

Poème déclamé devant la statue de P. Corneille, à Rouen,
par M^{lle} Delvair et M. Alexandre, de la Comédie-Française,
le 9 juin 1908.

LE CID

Corneille, nous venons des lointains de l'histoire,
Des sierras de l'Espagne et des palais romains,
Nous, tes héros, brillants des reflets de ta gloire,
Grandis des piédestaux façonnés de tes mains.

MÉLITE

Et nous venons aussi, nous par qui fut conquise
Ton âme conquérante, ô penseur surhumain,
Toi que charma Mélite et qu'éblouit Marquise,
Nous les fragiles fleurs de ton royal chemin.

LE CID

Nous qu'a ressuscités ta géniale flamme,
Nous à qui tu prêtas ta force et ta beauté,
O père des héros qu'en nous la foule acclame
Et que rend immortels ton immortalité

MÉLITE

Le Cid dit le poète, et moi je dirai l'homme :

Ils sont nés, tes héros, de ton talent divin.
 Mais ce que je t'appris, amant très aimé, Rome
 Te l'aurait pu sans moi longtemps chanter en vain.

LE CID

Moi, le Cid espagnol, je te dois, ô Corneille,
 Cette valeur qui reste, au monde, sans pareille
 Dont mon père pourrait s'enorgueillir encor
 S'il n'avait pas connu le vrai Campéador.
 Seuls tes vers m'ont donné l'attitude immuable
 Et le front d'or toujours sans les deux pieds de sable,
 Ton âme, jour par jour, m'a fait sublime et tel
 Qu'il faut être pour vivre en un geste immortel.
 Qu'importe si je fus, au cours de ma carrière,
 Moins généreux qu'il sied à la valeur guerrière.
 Grâce à toi j'apparais l'idéal, à mon tour,
 Qui fait les hommes fiers et beaux dans leur amour.
 Qu'importe le chemin par moi suivi, s'il mène
 Les autres sûrement aux pieds de leur Chimène.
 Si les jeunes Français sont beaux en imitant
 Ce que ton pur génie en moi fit d'éclatant.

MÉLITE

Pierre (tu me permets ce vocable plus tendre),
 Mélite en un sonnet peut te nommer ainsi.
 Tu lui pardonneras de s'être fait attendre ;
 Elle vient réchauffer l'amant qu'elle a transi.

Car tes autres héros n'ont pu que faire entendre
 L'écho de ton génie en renaissant ici.
 Avec moi, c'est l'amour auquel s'est laissé prendre
 Ton bel âge affolé de son premier souci.

Même cadre rappelle ici mêmes pensées.

Sur ce pont, nous avons nos tendresses bercées ;
L'herbe ne pousse plus où ce feu fut vainqueur.

Pour cité, tu peux bien avoir l'Espagne et Rome.
Le poète y chanta, mais ici pleura l'homme :
Rouen est la patrie où j'ai fixé ton cœur.

LE CID

Horace fut l'austère amour de la patrie,
L'ancêtre incontesté d'une race aguerrie
Et qui, sans rien d'humain, n'a jamais hésité
Entre Rome à défendre et sa postérité.
Mais s'il a su parler en si fortes paroles,
Qu'elles font à son front comme autant d'auréoles,
S'il a pour tous ses fils préféré sans effort
Au vain repos la lutte, à la fuite la mort ;
C'est qu'il a répété sur un plus grand théâtre
Ce que tu murmurais seul, au coin de ton âtre
Lorsque pour ta patrie et l'honneur de ton roi,
Comme mouraient ses fils, mouraient tes fils à toi.
Nous avons combattu sur des terres diverses ;
Nous avons connu tous de multiples traverses,
L'Orient contre Rome et Rome contre tous,
Dans tes vers, ô Corneille, ont porté de durs coups.
Que nous ayons connu la mort ou la victoire,
Tu nous a su garder une commune gloire
En nous faisant aimer notre pays d'abord.
Ennemis, nous restons patriotes d'accord.

MÉLITE

Le Cid nous a prouvé, Corneille, ta prouesse ;
Horace nous a dit ta romaine fierté.
Moi je t'ai rappelé l'amour de ta jeunesse.
Pauline eût dit ta foi dans la Divinité ;

Ce sont là grands sujets de louer ta mémoire.
 Que dirai-je qui soit à pareille hauteur ?
 On peut pourtant adjoindre un éloge à ta gloire,
 Si j'en crois le Menteur !

Car on peut grandement te louer, ô Corneille !
 De ta galanterie et de ton vif esprit.
 C'est par toi qu'à Paris, Dorante a fait merveille.
 C'est lui qui parle, soit, mais c'est par toi qu'on rit.
 Cette dextérité souple, à ravir le monde,
 Ces mots qui l'ont su faire aimable et séducteur,
 Ces traits tout pétillants dans une mousse blonde,
 C'est toi, dans le Menteur.

Car tu n'as point toujours séjourné sur les cimes.
 Tes romaines vertus ont des rires français.
 Les roses de l'amour ont fleuri tes maximes,
 Et plus d'un fol amant peut t'entendre, tu sais ;
 Paris, le Pont-Royal, les dames, les ruelles
 Ont bien reçu de toi quelque hommage flatteur,
 Et ne restas-tu point toujours sensibles aux belles
 Bien plus que le Menteur ?

Apprends à la patrie à rester digne d'elle ;
 Rappelle la bravoure et la foi des aïeux ;
 Fais le Français toujours à Chimène fidèle,
 Grand comme Horace et comme Auguste glorieux,
 Mais Dorante n'est point exclu de l'héritage ;
 Il n'y pénètre pas comme un usurpateur.
 Le plus Français, vois-tu, de tes fils, je le gage,
 C'est encor le Menteur !

LE CID

Dans l'ample majesté d'un débat pathétique,

Cinna crut exposer jadis ta politique,
Corneille, au temps où seul le roi pensait pour tous,
Louis, autant qu'Auguste, avait les yeux sur vous.
Tu savais dénoncer, peut-être pour lui plaire,
Les multiples dangers de l'état populaire.
Le roi de France est mort, le peuple seul est roi ;
C'est lui qui maintenant s'agite autour de toi,
Il a pris son élan pour accomplir sa course ;
C'est à ton cœur qu'il boit comme on boit à leur source,
La gravité qui sied au souverain pouvoir,
La sagesse qui doit tout peser, tout prévoir ;
La maîtrise de soi, la conscience juste ;
En un mot, les vertus qu'il faut au rang d'Auguste.
Corneille, il faut répondre à l'appel du pays,
C'est la France toujours ; si tes yeux éblouis
Ne reconnaissent plus celle qui se révèle
Sous une face encore à tes yeux si nouvelle,
Mets en disant tes vers une main sur ton cœur,
Et tu verras s'il bat sous ton verbe vainqueur.
Tu verras s'il aspire à plus ample justice ;
Tu verras s'il refuse un seul beau sacrifice ;
Tu verras s'il combat avec moins de fierté
Pour les droits les plus saints et pour l'humanité.

MÉLITE

Fi, Corneille, parler ainsi de politique !
Que ne dissertez-vous de l'amour poétique ?
Souvenez-vous des vers qu'à cinquante ans encor
Vous commettiez pour les fines bouclettes d'or
De Marquise, après moi sourde à votre tendresse,
Et qu'aujourd'hui pour elle et moi je vous adresse,
Car, si vous nous avez su tirer de l'oubli,
Nos roses nous mettons sur votre front pâli.

Corneille, si mon visage
N'a pas un trait qui soit vieux,
C'est que, pour fixer mon âge,
Vos vers ont fait de leur mieux.

Vous dites si bien les choses
Que nul n'y peut faire affront,
Vous avez sauvé mes roses
A l'ombre de votre front.

Nous avons mêmes planètes,
Vos jours font claires mes nuits.
On me voit ce que vous êtes,
Car immortelle je suis.

Ils étaient puissants vos charmes,
Qui font les miens éclatants,
Et qui m'ont fait sans alarmes
Braver l'outrage du temps.

Grâce à vous chacun m'adore,
Car ce que vous méprisez
Vous l'embellissez encore
De charmes jamais usés.

Chez cette race nouvelle
Nous avons tous deux crédit.
Par vous, j'y passe pour belle,
Vous, charmant, pour l'avoir dit.

LE CID

Corneille, ainsi j'aimais l'amour avec la gloire,
L'honneur et les hauts faits et les baisers aussi.

Mélite et moi, c'est toi tout entier : la victoire
Du génie et du cœur t'est assurée ainsi.

MÉLITE

Et j'aurais dû comprendre aux jours de ma jeunesse
Quel fier héros vivait en toi, mon cher amant.
Quelle âme tu portais muet ; de quelle ivresse
Ton amour me pouvait bercer éperdûment.

LE CID

Tu fus vaste poète et non moins honnête homme,
On te peut dans ta vie aimer comme en tes vers.
Tu vécus à Paris comme on vivait à Rome,
Et ta beauté féconde a fait beau l'univers.

MÉLITE

Les guerriers t'ont remis leurs dépouilles opimes.
L'honneur pourrait suffire à calmer tes douleurs.
Mais après le laurier des héros magnanimes,
Des amantes enfin je t'apporte les fleurs !



Héltog Dujardin.

NOTICE

SUR

M. CHARLES DE BEAUREPAIRE

Par Mgr J. LOTH

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Depuis notre dernière séance, un vide, qui ne sera jamais comblé, s'est fait dans nos rangs. Dieu a rappelé à lui notre Doyen vénéré, M. de Beaurepaire, la gloire de notre Académie, le maître de la science historique en Normandie, l'un de ces hommes qui, par leur talent, leurs exemples, leurs vertus, font honneur à l'humanité.

Sa noble vie et ses œuvres innombrables désespèrent toute louange. Aussi me tairais-je, dans notre commune douleur, si ma charge ne me faisait une bien douce obligation, à la reprise de nos travaux, de rendre hommage à sa grande et chère mémoire. Je serai bref, dans la conviction qu'un membre de notre Compagnie, plus qualifié et plus autorisé que moi, voudra consacrer à notre éminent Doyen une histoire digne de lui, et je me bornerai à rappeler ici sa vie académique.

Né à Avranches le 24 mars 1828, M. Charles-Marie

de Robillard de Beaurepaire conquit sa licence en droit et entra à l'école des Chartes où il ne tarda pas à briller au premier rang et où il est toujours resté en haute estime. Il était regardé à sa sortie comme l'un des meilleurs lecteurs des anciens documents, formés par cette célèbre école. A vingt-trois ans, il fut jugé digne du poste si important et si recherché d'Archiviste de la Seine-Inférieure. A vingt-cinq ans, en 1853, l'Académie de Rouen lui ouvrit avec bonheur ses rangs.

Il y prit séance le 15 juillet et y prononça son premier discours. C'est la savante étude, bien connue de nous tous, sur les origines du Musée de peinture, dont se glorifie à juste titre notre ville. M. de Beaurepaire a pu fixer, à l'aide des documents les plus certains, la provenance des tableaux anciens qui ont formé, dans la première moitié du XIX^e siècle, notre Musée.

Il prouva, dès cette première étude, l'importance des pièces d'archives, en mettant fin aux discussions auxquelles avait donné lieu, pendant trente ans, la Vierge de Saint-Sixte, de Raphaël. Notre Musée possédait-il l'œuvre de Raphaël, comme plusieurs le prétendaient, ou simplement une réplique ou même une copie? Un passage d'inventaire du XVII^e siècle, cité par M. de Beaurepaire, établit que ce tableau avait été exécuté après 1650 pour l'abbaye de Saint-Amand, un siècle et demi après la mort de Raphaël. Par là s'explique la transformation du pape saint Sixte en évêque, sans doute saint Amand.

En 1854, le 24 juillet, M. de Beaurepaire lut à l'Académie la *Notice sur l'ancien hôtel de l'abbaye*

du Bec, et sur le droit d'asile au moyen âge, dans l'abbaye de Montivilliers.

En 1856; *Notes sur la prise du château de Rouen par Ricarville (1432)*. M. de Beaurepaire y montra que les Anglais avaient à combattre quelque chose de plus puissant que nos armées dans la guerre de Cent ans. « Ils ne purent, dit-il, malgré tous leurs efforts, parvenir à fléchir ce sentiment patriotique, le sentiment français que deux siècles avaient formé, et auquel tous les désastres de la guerre n'avaient fait que prêter une nouvelle force ».

Il répond par là, à ces singuliers patriotes qui prétendent aujourd'hui encore, dans les manuels à l'usage de nos écoles, que le sentiment de la patrie était inconnu dans l'ancienne France.

Dans les *Six Voyages de Louis XI à Rouen*, lus à l'Académie en 1857, M. de Beaurepaire a écrit une des pages les plus vivantes de l'histoire de ce roi et de sa politique si habile et si féconde en résultats. Cette étude, des plus remarquables, nous montre avec quelle perspicacité et quelle maîtrise l'auteur savait aborder la grande histoire et mettre en relief les qualités de son style si agréable dans sa clarté et sa correction.

En 1859, *Notice sur les Maisons de force de la Généralité de Rouen avant 1789*. En 1860, *Notice sur Pierre Cochon*, auteur de *la Chronique normande*. En 1861, *Recherches sur les anciennes prisons de Rouen*, ouvrages que l'on consultera toujours et auxquels on ne saurait guère ajouter.

En 1864, *Recherches sur l'ancien Clos des Galées*,

le premier arsenal de l'artillerie en France, et où l'on constata, dès 1338, l'usage de la poudre à canon. M. de Beaurepaire, contrairement à l'opinion de M. Chéruel, en fixe l'emplacement à Saint-Sever et à l'ancienne caserne de Saint-Sever, et prouve qu'au moyen âge Rouen a été un port de guerre.

M. de Beaurepaire fut nommé, en 1865, archiviste de l'Académie, et occupa ces fonctions assujettissantes pendant treize ans. Il succédait à M. Ballin, qui les avait remplies pendant vingt-cinq ans, et il ne montra pas moins de zèle et de dévouement dans son service que son docte et vénérable prédécesseur.

Il apprit en 1866 au monde savant que l'illustre Cuvier avait débuté dans la vie publique par être secrétaire-greffier de la commune du Bec-aux-Cauchois.

Cuvier écrivit l'histoire de cette commune pendant la Révolution dans le Registre des Délibérations, et les détails qu'il donne nous montrent combien fut misérable, pendant la Terreur, la condition des habitants de l'un des coins de terre les plus épargnés par la Révolution.

En 1867, M. de Beaurepaire donna à l'Académie des extraits d'un manuscrit de Dom Gourdin, contenant le recueil des dissertations lues par lui à l'Académie pendant les années 1771 à 1790.

C'est là que se trouve l'épisode de la vie de Marat, si souvent rappelé depuis. Marat obtint le prix en 1783 au concours de l'Académie sur cette question : « Jusqu'à quel point et à quelles conditions peut-on compter dans le traitement des maladies sur le magnétisme et

sur l'électricité tant positive que négative? » « Ce mémoire, dit M. de Beaurepaire, est encore intéressant à lire; il est rédigé avec une pureté et surtout avec une clarté remarquables. L'écriture est correcte, élégante ».

Marat remporta un nouveau prix, en 1786, sur la Physique, et un troisième, en 1787, sur la Chaleur latente.

Dom Gourdin, cité par M. de Beaurepaire, nous dit que Marat « était un très petit homme, fort mince, fort laid; il avait les yeux très petits, mais flamboyants; il était lié avec le duc d'Orléans qu'il voyait souvent avant 1789 ».

Notre savant Doyen donna, en 1868, à l'Académie, la primeur de son admirable travail sur *le Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* qui fait depuis autorité en histoire. Il y consacra quatre séances (2 et 12 juin, 3 et 11 juillet).

Jean-Nicolas Formont, un des amis et des correspondants de Voltaire, né à Rouen vers 1695, mort dans notre ville le 14 décembre 1758, fournit, en 1869, à M. de Beaurepaire, le sujet d'une notice qui avait l'attrait de l'inédit et le charme de la poésie. Voltaire, qui faisait cas de l'esprit, du goût, du jugement et du caractère de son ami, lui accorda un éloge funèbre, quoique dans l'intimité il se plaignit de la sévérité des critiques trop justifiées que ce sage se permettait parfois à l'égard de ses opinions philosophiques et religieuses.

L'année terrible de 1870 n'empêcha pas notre Doyen

de se livrer à ses travaux accoutumés. Tout en remplissant ses devoirs de patriote dans la Garde nationale, M. de Beaurepaire quittait son fusil pour reprendre la plume et donnait à l'Académie des *Notes extraites des premiers registres de l'Hôtel-Dieu*.

A la veille de l'invasion prussienne, le 2 décembre 1870, il communiquait à notre Compagnie une étude sur deux érudits du xvii^e siècle, Dom Jean de Saint-Paul et Robert Le Cornier, publiée dans le *Précis* de 1871.

En 1872, il étudie les harangues prononcées par le Président de Banquemare aux Etats de la province de Normandie, de 1566 à 1583, et qui présentent ce spectacle singulier d'un premier président s'efforçant de combattre, en plein xvi^e siècle, dans une assemblée provinciale, la forme républicaine, vers laquelle semblaient incliner un certain nombre de ses compatriotes.

La contribution de notre Doyen à notre *Précis* de 1873 fut une *Note sur Jean Le Roy*, l'un des auteurs de *la Satyre Ménippée*.

En 1874, il revint à la grande histoire avec son importante étude sur les derniers Etats de la province de Normandie, où il montra, avec sa profonde connaissance des hommes et des institutions de ce temps, comment fut consommée, au milieu de l'indifférence générale, la ruine d'une institution libérale qui remontait au moyen âge et qu'on ne devait remplacer qu'en 1788.

Il s'occupait encore, en 1875, des Etats de Normandie qui devaient longtemps fixer sa pensée et composer un de ses ouvrages les plus considérables; il étudie l'action

de ces Etats sous le règne si tourmenté de Charles VII. Ce fut ce prince qui donna le premier une consécration légale aux Etats de notre province. Ils lui sont également redevables de leur forme spéciale et de leur constitution définitive.

En 1876, M. de Beaurepaire élucide l'histoire du cimetière de Saint-Ouen, à propos des fouilles de l'abbé Cochet et nous fait connaître, en 1877, dans une étude sur le Parvis de la Cathédrale, d'une documentation merveilleuse, le circuit de la Cathédrale, lieu de juridiction, le cimetière et les faits historiques, les coutumes religieuses et civiles se rapportant à ce parvis.

Sa vaste érudition se joue de toutes les difficultés dans les *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie à Rouen*, publiées dans le *Précis* de 1879.

En 1880, il consacra une Notice à l'écurie de la reine Catherine de Médicis en 1558, qui permet de la suivre dans ses nombreux voyages, et qui montre que cette reine, appelée par de Thou, *femina superbi luxus*, n'avait guère un train plus brillant que celui d'un homme opulent de notre temps ; ce qui laisse juger des progrès accomplis, dans le luxe, depuis cette époque.

L'une des plus piquantes communications de M. de Beaurepaire à l'Académie, celle de 1881, a été le procès en nullité de mariage de cet infortuné Jean de Hotot, en 1553, fiancé solennellement à Marie de Marboef, et réduit à pleurer sur ses amours défuntes.

La même année, il a consacré des notes historiques très curieuses aux aéronautes Blanchard et Pilatre des Roziers et à leurs ascensions à Rouen.

M. de Beaurepaire, dont la modestie égalait le savoir, s'était refusé jusqu'ici aux honneurs académiques. Il dut enfin se rendre aux pressantes sollicitations de ses confrères et accepter la présidence en 1882. Il eut le bonheur de faire entrer dans notre Compagnie quatre membres nouveaux, et non des moins distingués, M. l'abbé Vacandard, M. Lechalas, M. Falloy et M. Legay. Il prononça à cette occasion quatre discours mémorables, qui peuvent être donnés comme des modèles du genre. Il couronna sa présidence par un discours consacré à l'ancienne bibliothèque de l'Académie de Rouen et où il rendit un hommage délicat et à coup sûr autorisé, aux services et aux mérites de nos devanciers.

Notre vénéré Doyen enrichit notre *Précis*, en 1883, d'une étude sur Gréard, et, en 1884, d'une notice très attachante sur *la Compagnie des Arbalétriers, dite la Cinquantaine de Rouen*; en 1885 il prouva, dans son étude sur les services fieffés, que ces services, librement consentis et qui n'avaient rien de commun avec le servage aboli dès le XII^e siècle, ne répugnaient aucunement aux paysans de l'ancien temps. Ils y voyaient un avantage réel, et non une atteinte à leur liberté et à leur dignité personnelles.

Que de préjugés et d'erreurs sur l'ancienne France, notre maître a ainsi dissipés, au cours de ses recherches ! Il n'y mettait assurément aucun esprit de parti, lui qui fut toujours étranger, dans sa vie studieuse et recueillie, aux passions qui divisent, il constatait des faits, sans en tirer de conclusions. « C'est déjà peut-être, disait-il dans cette enceinte, comme

Président, un effort au-dessus de notre puissance que d'essayer de comprendre les siècles passés et de nous en faire une idée juste ». Quelle leçon de réserve et de modestie ce savant, qui connaissait notre histoire en ses plus minutieux détails, donnait à ces écrivains qui procédaient par des affirmations et des sentences sans appel !

En 1886, traitant de *la Répression de la mendicité dans l'ancienne généralité de Rouen*, il rappelle tout ce qu'on a tenté pour soulager la misère dans le passé; le nombre des pauvres n'a cependant cessé de croître, et si quelque chose est de nature à modérer le sentiment de fierté que peuvent, très légitimement, exciter dans nos cœurs les progrès de tout genre des temps modernes, c'est assurément le paupérisme avec son cortège de misères, auquel on cherche encore une solution.

En 1887, M. de Beaurepaire nous donne une note sur *le Guidon des Marchands qui mettent à la mer*. Il est porté à attribuer l'honneur de cette composition à Antoine Massias, de Rouen. L'ouvrage étant anonyme, on est heureux de penser que l'un de nos compatriotes a pu en être l'auteur. A ce propos, il constate que de 1550 à 1650, c'est l'influence des Espagnols qui est prépondérante à Rouen. On peut leur attribuer, sans préjudice des droits du génie, l'inspiration qui se fait sentir dans quelques-unes des œuvres de Corneille, notamment dans *le Cid*.

Notre maître reprend en 1889 ses travaux sur Jeanne d'Arc et enrichit notre *Précis* de ses Notes si nouvelles et si capitales sur *les Juges et Assesseurs du*

Procès de condamnation. Elles ont fourni depuis à tous ceux qui ont écrit sur ce sujet des renseignements aussi précieux qu'inédits, et rendent désormais son nom inséparable de celui de notre héroïne nationale.

Les halles de la Basse-Vieille-Tour de Rouen, qui doivent leur origine à saint Louis, et où Eudes Rigaud prêcha la dernière Croisade, ont attiré, en 1890, les recherches de notre maître, qui nous a montré comment l'histoire de nos corporations ouvrières et de notre industrie se rattachait à cette partie de notre ville.

A ce travail succède, en 1891, la belle et importante *Notice sur le Palais de l'Archevêché de Rouen*, que les douloureux événements de notre époque rendent encore plus précieuse; en 1892, *Un procès criminel à la Haute-Justice de l'abbaye de Montivilliers en 1493*. Je ne puis que mentionner ses travaux postérieurs parce qu'ils sont encore dans votre mémoire.

M. de Beaurepaire rappelle, en 1893, les procès à la mémoire des suicidés prescrits par l'ordonnance de 1610, mais bientôt tombés en désuétude en France, tandis que l'Angleterre les a conservés. Il consacra, en 1894, une *Notice à l'Abbé Jean-François du Resnel*, de l'Académie Française, l'un des fondateurs et des premiers associés de notre Compagnie. Il était né à Rouen le 29 juin 1692, y fit ses études et entra à l'Oratoire de Paris en 1710. Plusieurs de ses lettres à Cideville, citées dans la Notice, ont un véritable intérêt historique et littéraire.

En 1895 un compte de tutelle du xvi^e siècle fournit à M. de Beaurepaire la matière d'une curieuse étude sur les dépenses scolaires alors en usage à Rouen, Caen et Paris.

En 1897, il nous communique trois notes : l'une sur un établissement de bains-douches à Rouen en 1763 ; la seconde sur un portrait de Mgr de Tressan, par Vanloo ; la troisième sur des membres de la famille Duchesne, mêlés à la conspiration du chevalier de Rohan, en 1674.

L'âge, loin de refroidir le zèle historique de M. de Beaurepaire, semblait, au contraire, l'exciter. En 1898, non content de donner à l'Académie une excellente *Notice sur le poète Pradon*, il enrichit notre *Précis* de quatre documents précieux, dont l'un concerne notre grand Corneille. En 1899, c'est M^{me} de Motteville et sa famille qui exerce ses patientes recherches ; en 1900, après une note sur l'île de Belcinal, il nous raconte l'affaire Saint-Ange, un épisode important de *la Vie de Pascal à Rouen (1647)*, jusque-là incomplètement présenté par les nombreux écrivains qui ont étudié ce grand homme.

L'année suivante, 1901, M. de Beaurepaire, continuant ses études sur Pascal, écrit une page d'histoire qu'on ne refera plus après lui, et dont tous les commentateurs de ce puissant esprit devront désormais tenir compte. Il raconte le séjour de Pascal et de sa famille à Rouen de 1640 à 1647, d'après des sources nouvelles, et redresse bien des inexactitudes qui avaient cours jusqu'ici dans les meilleures biographies. Notre Doyen a rendu là un service éminent aux lettres fran-

çaises dont Pascal est assurément l'une des gloires les plus hautes et les plus durables.

C'est en cette année 1901 que M. de Beaurepaire, ayant accompli la cinquantième année de ses fonctions d'archiviste de la Seine-Inférieure, reçut un témoignage bien touchant de l'admiration et de la reconnaissance publiques, dont l'initiative fut prise par des membres de notre Compagnie. Il m'est doux de rappeler ici la séance du 24 mai 1901, où, dans cette salle, M. le docteur Coutan remit, au nom de plus de deux cents souscripteurs, l'élite de notre département, à notre Maître bien-aimé, le médaillon qui représente sa chère image, toujours présente à nos yeux, et qui semble nous sourire et nous encourager, la médaille gravée par M. A. Guilloux et le répertoire imprimé de ses travaux, œuvre de piété filiale, si touchante et si achevée.

M. de Beaurepaire nous gratifia, en 1902, d'une savante étude sur *l'Oratoire de Rouen (1616-1792)*; en 1903, d'une *Notice sur la Chartreuse de Saint-Julien*.

L'Académie célébra, en 1903, le cinquantenaire de M. de Beaurepaire comme académicien et lui offrit une médaille d'or au milieu des témoignages de sa vive gratitude et de sa respectueuse affection.

Notre vénéré Doyen nous retraça, en 1904, la vie, jusque-là si peu connue, du peintre rouennais Jean de Saint-Igny, et, en 1905, il nous fit connaître des détails ignorés de la vie de Georges de Scudéry, le poète né au Havre en 1601, et de M^{lle} de Scudéry, la Sapho du

xvii^e siècle, qui, plus heureuse que la célèbre Lesbienne, mourut en paix à quatre-vingt-quatorze ans.

M. de Beaurepaire consacra, en 1906, une étude magistrale à la peste de 1619-1623, qui fit à Rouen d'épouvantables ravages.

Et vous vous rappelez encore la Notice si documentée qu'il nous a lue, en 1907, sur *le Clos Saint-Marc*. Ce fut sa dernière œuvre d'académicien.

On demeure confondu en face du prodigieux labeur de ce savant. Assurément, depuis la fondation de l'Académie, aucun membre ne lui a apporté une aussi importante collaboration. Elle a été ininterrompue pendant cinquante-quatre ans et elle se résume par plus de soixante études inélites, puisées aux sources les plus sûres, aussi attrayantes par le sujet qu'agréables dans la forme ; car si l'érudition de notre Maître était sans égale, son style si pur, si clair, si correct rappelle la belle langue du grand siècle. Je puis le dire ici, car je fais écho à un sentiment qu'il exprimait souvent : il affectionnait, entre tous, les écrivains du xvii^e siècle, et il en faisait sa lecture favorite. Je ne parle pas seulement des maîtres, mais même des auteurs de second ordre, où il trouvait toujours quelque chose à admirer, ne fût-ce que la dignité de leur tenue, la sincérité de leurs convictions et la maturité de leur jugement.

Notre Maître n'avait d'ailleurs rien d'absolu dans ses idées. La science n'avait pas émoussé en lui la sensibilité. S'il se défait, avec raison, des gens d'imagination, il permettait qu'on écrivît avec son cœur, et il suffit de l'avoir vu, entouré de ses nombreux petits-enfants, se

prêtant à leurs jeux et à leurs caresses, pour être convaincu qu'il avait conservé, au soir de sa vie, la fraîcheur et la tendresse de ses sentiments. C'est bien à lui qu'on peut appliquer le mot de Buffon : « Le style c'est l'homme même ». La probité historique et littéraire de M. de Beaurepaire ne peut être comparée qu'à la sûreté de son érudition. Tout ce qu'il a écrit est vrai, d'une vérité historique absolue, et, dans son œuvre immense, nul ne pourra trouver, je ne dis pas une erreur, mais même une inadvertance. J'ai dû me renfermer, Messieurs, dans son œuvre académique, mais si considérable qu'elle soit, elle n'offre qu'une bien faible partie des travaux de ce savant, qui a laissé plus de six cents écrits imprimés et des notes manuscrites innombrables.

Les ouvrages qu'il a édités pour la Société de l'Histoire de Normandie, pour la Société des Bibliophiles Normands, pour la Société des Bibliophiles Rouennais, les centaines de notes et notices dont il a enrichi *le Bulletin de la Commission départementale des Antiquités, la Revue de l'Ecole des Chartes, la Revue des Sociétés savantes, les Annales de l'Art français, la Société des Antiquaires de Normandie, la Société des Amis des Monuments rouennais*, et d'autres recueils provinciaux, les huit volumes de *l'Inventaire des Archives départementales et communales*, ces deux ouvrages devenus classiques, sur *l'Etat des campagnes de la Haute-Normandie dans les derniers temps du moyen âge*, et sur *l'Instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*,

constituent la plus prodigieuse contribution à l'histoire de Normandie dont nos annales littéraires, si riches cependant en écrivains et en érudits, fassent mention.

M. de Beaurepaire a été fidèle, en toutes ses études, à la Normandie et à Rouen, et si la reconnaissance publique était à la hauteur des services rendus, notre ville et la province devraient élever à leur illustre historien un monument que nous appelons de tous nos vœux.

En M. de Beaurepaire, l'homme était aussi admirable que le savant. Sa modestie n'avait d'égale que sa bienveillance. Il fuyait le bruit et la renommée, mais il ne se refusait à aucun service, à aucune importunité. Il se plaisait à encourager tous les efforts, à ouvrir à tous les trésors de son érudition. Il répandait sa science à la manière des fontaines où tous, petits et grands, savants ou ignorants, viennent puiser librement. Vous savez, vous, Messieurs, si son commerce était aimable, sa bonté indulgente et rayonnante, son dévouement profond et infatigable. Vous savez combien l'Académie lui était chère. Il en fut toujours le membre le plus assidu, comme il en était la tradition vivante. Il y avait trouvé, en 1853, des témoins de notre réorganisation après la tempête révolutionnaire, et ces témoins se reliaient eux-mêmes, par leur âge et leurs souvenirs, à nos confrères du XVIII^e siècle. Nul plus que lui n'estimait les travaux auxquels se livrent, avec un zèle qui n'a d'égal que leur désintéressement, les Académies de province. Que de fois nous l'avons entendu louer leurs publications ! Comme il savait rendre hommage

aux hommes qui se dévouent obscurément au culte des lettres, des arts et des sciences, sans souci de la notoriété, sans compter les sacrifices de temps et d'argent, pour servir la vérité et faire jouir quelques esprits studieux du fruit de leurs recherches et de leurs labeurs. Comme il goûtait aussi les joies profondes et douces de ce commerce des idées et des cœurs qui fait le charme de ces Académies, de la nôtre, n'est-ce pas, Messieurs? Je ne puis m'empêcher d'ajouter un trait nécessaire à cette belle figure de notre Maître : Il avait perfectionné ses qualités et ses vertus par une foi vive. Ses fortes convictions religieuses que l'étude n'avait fait que développer, comme chez tous les vrais savants, avaient empreint sa vie de la plus haute dignité, mais aussi de la plus indulgente charité. Il aimait tous les hommes, et s'il ne pouvait toujours les approuver, il s'abstenait de les condamner.

Il n'a jamais fléchi sur les principes, mais il s'est montré invariablement doux et indulgent envers les personnes. De là vient que, par une rare fortune, il n'a jamais rencontré d'ennemis et qu'il a reçu des hommes de toute opinion des marques éclatantes d'estime et de sympathie.

Sans doute nous pouvons regretter, pour le bon renom de notre pays, que les charges, dans une si belle vie, aient tenu plus de place que les honneurs, selon l'heureuse expression du docteur Coutan dans la fête du cinquantenaire. Mais en vérité, qu'est-ce qu'une croix d'officier ou de commandeur eût ajouté au mérite et à la renommée de M. de Beaurepaire?

Vous permettrez à un vieux prêtre de le rappeler. Sur le drap mortuaire qui recouvrait son cercueil, au jour des funérailles, il n'y avait, selon la volonté de notre Doyen, qu'un grand crucifix, l'image du Dieu sauveur qu'il avait aimé et servi fidèlement jusqu'à son dernier soupir. Lui seul résumait cette vie et pouvait nous consoler de cette mort. Lui seul a été, selon notre foi, sa récompense. Et c'est en Lui, dans la terre des vivants, que nous contemplons, aujourd'hui, et que nous espérons retrouver un jour, notre Maître et notre ami.



Louis Fréchet

NOTICE
SUR
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE

Membre Correspondant

Par M. CHRISTOPHE ALLARD

Le poète canadien Fréchette est né en 1839 dans cette gracieuse ville de Lévis, que le Saint-Laurent sépare de Québec, et que le vieux Québec contemple à travers le fleuve, dans son ancienneté et son origine française, comme Fréchette devait lui-même contempler toute sa vie la France, sa seconde patrie.

Jusqu'à quinze ans, il fit ses études au Séminaire de Québec, études qu'il devait perfectionner et compléter ensuite, après avoir été pendant quelque temps chercher la fortune aux Etats-Unis, « choc d'Amérique », comme dit Paul Bourget, qui ne réussit pas, mais mûrit son caractère. Il suivit ensuite les cours de droit de l'Université Laval, cette gloire littéraire, scientifique et artistique du Canada, qui ne contribua pas peu à développer son tempérament poétique et son amour pour la France.

Un autre patronage devait lui être utile, c'était celui

du pauvre et touchant Octave Crémazie, dont je vous ai naguère raconté les déboires, et qui devait venir, après avoir été renfermé dans Paris assiégé, cacher au Havre, sous un nom d'emprunt, Jules Fontaine, sa ruine et sa tristesse. Crémazie, dont l'identité ne fut révélée qu'après sa mort, et dont les cendres même ne purent être rendues à sa patrie canadienne. Fréchette s'est proclamé lui-même le disciple et l'ami de Crémazie, et s'est vanté, comme autrefois Reboul au divin Lamartine,

Mes chants naquirent de tes chants

de marcher sur les traces du *barde québecquois*, auquel il devait emprunter parfois de patriotiques inspirations.

Ne suivons pas M. Fréchette dans sa vie agitée de rédacteur au *Journal de Québec*, de traducteur à la Chambre d'assemblée, de fondateur à Chicago et dans sa patrie de journaux éphémères, ou dans son incursion, brève également, dans la politique comme député de Lévis. Il avait publié déjà, avec succès, quelques volumes : *Mes loisirs* (1863), *les Voix d'un exilé* (1867), plus tard, le député de Lévis publia un nouveau volume de vers, *Pêle-Mêle* ; il abandonna ensuite la politique et se consacra pour toujours aux lettres.

Ses *Fleurs boréales* et ses *Oiseaux de neige* parurent en 1879 et lui procurèrent la célébrité. L'Académie française décerna aux *Fleurs boréales* le prix Monthyon, et cette récompense obtint un grand retentissement dans tout le Canada. C'était comme une

consécration nationale. Un peu plus tard, en 1887, M. Jules Claretie écrivit la préface de cette *Légende d'un peuple*, qui restera un des plus beaux poèmes de la littérature canadienne. C'est vers cette époque, le 25 novembre 1885, que l'Académie de Rouen s'honora en élisant comme correspondant ce vrai français de France, que nous venons de perdre à la fin du mois de mai dernier.

Ses *Feuilles volantes*, qu'il publia en 1890, ne sont pas moins attachantes. M. Fréchette aborda même le théâtre (1), publia des volumes de contes, de courts récits, des études de lexicologie, et vint même de donner, en anglais, des *Cristmas tales*, dont le succès la vieille l'engagea à les publier en français, sous le titre : *La Noël au Canada* (Montréal, 1900).

L'œuvre de M. Fréchette est encore trop près de nous pour que nous puissions l'apprécier comme le fera l'histoire, mais n'est-on pas frappé de ce fait indéniable et puissant, que les vers de notre confrère marquent une date dans la littérature canadienne : ils l'ont révélée à la grande majorité de la France. Elle existait cependant, ne fût-ce qu'avec Crémazie, devenu célèbre seulement après sa mort, mais dont le patriotique talent s'est borné à rappeler, en vers émus, les vieux souvenirs de son histoire nationale. Mais, c'est seulement depuis l'apparition de l'œuvre de Fréchette que, Français que nous sommes, tournant de nouveau les yeux vers les rives du Saint-Laurent, nous avons été, un peu

(1) En 1906, les Nouveautés de Montréal ont donné une pièce de M. Fréchette, *la Veronica*.

naïvement peut-être, surpris, émus, puis charmés de retrouver des frères en qui l'absence, l'éloignement, l'oubli n'avaient pu déraciner l'amour de la commune patrie.

C'est dans la *Légende d'un peuple* surtout que Fréchette a tenté d'élever à sa patrie canadienne un monument durable. C'était une noble tâche, que celle qui prend le Canada dans ses plus lointaines origines, le Canada inconnu, le Canada mystérieux vers lequel voguent de Saint-Malo les trois vaisseaux de Jacques Cartier, sur l'ordre du roi.

C'était le Canada mystérieux et sombre,
Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre,
Avec ses bois épais et ses rochers géants
Émergeant tout à coup du lit des océans.
Quels êtres inconnus, quels terribles fantômes,
De ces forêts sans fin ornent les vastes dômes,
Et peuplent de ces monts les repaires ombreux ?
Quel génie effrayant, quel monstre ténébreux,
Va, louche Adamastor, de ces eaux diaphanes,
Surgir pour en fermer l'entrée à ces profanes ?
Les fiers navigateurs iront-ils jusqu'au bout ?
— En avant, dit Cartier, qui, front grave, et debout,
Foule d'un pied nerveux le pont de la dunette.
Et, pilote prudent, promène sa lunette
De tribord à bâbord, sondant les horizons.
Alors, défiant tout, naufrage et trahisons,
Drapeaux au vent, la *Grande* et la *Petite-Hermine*,
Avec l'*Émérillon*, qui dans leurs eaux chemine,
Le Breton, qu'on distingue à son torse puissant,
Jalobert, le hardi caboteur d'Ouessant,
Qu'on reconnaît au loin, à sa taille hautaine,
Tous, au commandement du vaillant capitaine,
Entrent dans l'entonnoir du grand fleuve inconnu.

Puis, ce sont des spectacles sublimes, décrits en vers magnifiques, et dont l'un des plus beaux est la première messe célébrée sur les rives du Saint-Laurent. Je voudrais lui comparer le touchant épisode d'Elisabeth Seton, qui, sur les rives de ce même Saint-Laurent, expose devant le Saint Sacrement des mouches lumineuses pour remplacer la lampe d'huile absente. Puis vient le défrichement, le peuplement, qui nous rappelle qu'un peu plus tard des avis donnés au prône, pendant trois dimanches consécutifs, dans les églises voisines de Rouen, invitaient les jeunes filles normandes à venir au Canada s'unir aux pionniers de la civilisation.

L'histoire se poursuit avec ses tristesses, ses luttes, ses gloires. Ce ne sont plus les flèches des sauvages, mais les balles des Anglais qu'il faut braver. C'est le combat suprême, dans lequel les Français devaient tout perdre, même l'espérance, et dans lequel étaient unis dans la mort les deux héros ennemis, Montcalm et Wolff, comme leur sereine mémoire est unie maintenant dans le monument qui domine les champs d'Abraham.

Et ce très beau livre de Fréchette se termine par ces très beaux vers :

Quand des antiques jougs l'humanité se lasse,
Quand il est quelque part un peuple à secourir,
Qui donc, à l'horizon, voyez-vous accourir ?
A genoux, opprimés, c'est la France qui passe !

Mais si la mémoire de Louis Fréchette doit être chère

à tous les bons Français, ne doit-elle pas l'être aux Rouennais d'une manière spéciale?

Si, dans la *Légende d'un peuple*, le poète n'a eu garde d'oublier Cavelier de la Salle, qui accomplit l'œuvre géante de joindre aux Indes occidentales la vaste solitude des grands lacs, Fréchette n'avait eu garde de refuser l'invitation de l'archevêque de Rouen à assister à la pose de la pierre commémorative, érigée dans sa Cathédrale, pour perpétuer la mémoire de l'illustre découvreur de la Louisiane et du cours du Mississipi. On peut dire qu'il y était délégué par son talent pour y représenter sa patrie. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, et auxquelles l'Académie fut convoquée. Il convient de rappeler les termes dans lesquels M. Félix, alors secrétaire de la classe des lettres, rapporta, dans notre *Précis* de 1887, cette cérémonie d'hommage et de réparation à l'égard d'un grand serviteur du pays : « A cette glorification d'un Rouennais, trop longtemps oublié, les deux mondes ont contribué, et ce n'est pas sans une sincère et profonde émotion que, dans la séance qui a suivi cette imposante cérémonie, en nous réjouissant de la présence de nos correspondants, M. Eugène de Beaurepaire, dont le nom nous est doublement cher, et M. Pierre Margry qui, depuis quarante ans, lutte par ses démarches et ses écrits pour faire triompher la cause du voyageur rouennais, nous avons pu serrer la main de notre confrère Fréchette, venu du Canada, pour déposer son bouquet poétique sur le monument élevé au fils de la vieille France, et com-

plétant cette délicate surprise par l'expression des sentiments qui perpétuent notre souvenir et notre langue au delà des mers, fidèlement traduits sous le titre de *Vive la France* dans un de ces chants que le cœur inspire, et qu'il est impossible d'entendre, de lire même, sans que le cœur ne vibre à l'unisson de si nobles pensées et ne réponde, comme par une communication naturelle, à la mâle et franche sensibilité de si purs accents. »

Cette pièce, *Vive la France*, que l'Académie possède dans sa bibliothèque et que vous n'avez pas oubliée, vous vous souvenez de quels applaudissements vous l'avez saluée dans votre séance de 1886 ; vous vous souvenez de ce chant admirable et douloureux qui pleure sur nos désastres et fortifie nos espérances :

On bombardait Paris !

Or, tandis que la France,
Jouant sur un seul dé sa dernière espérance,
Se roidissait ainsi contre le sort méchant,
Un poème naïf, douloureux et touchant,
S'écrivait en son nom sur une autre hémisphère.
Tandis que, d'un œil sec, d'autres regardaient faire,
D'autres pour qui la France, ange compatissant,
Avait cent fois donné le meilleur de son sang,
Par delà l'Atlantique, aux champs du Nouveau Monde,
Que le bleu Saint-Laurent arrose de son onde,
Des fils de l'Armorique et du vieux sol normand,
Des Français qu'un roi vil avait vendus gaiement,
Une humble nation qu'encore à peine née,
Sa mère avait, un jour, hélas ! abandonnée,
Vers celle que chacun reniait à son tour,
Tendit les bras avec un indicible amour !
La voix du sang parla : la sainte idolâtrie

Que dans tout noble cœur Dieu mit pour la patrie,
 Se réveilla chez tous ; dans chacun des logis
 Un flot de pleurs brûlants coula des yeux rougis,
 Et, parmi les sanglots d'une douleur immense,
 Un million de voix cria : Vive la France !

Jamais le patriotisme le plus élevé n'a inspiré des vers plus admirables ?

Mais il était réservé à notre confrère Fréchette de publier encore des vers qui ont plus spécialement trait à notre ville.

En 1891 avait eu lieu la béatification de Jean-Baptiste de la Salle, l'illustre fondateur des frères des Ecoles chrétiennes.

On s'est étonné qu'à cet événement, bientôt suivi de la canonisation, J.-B. de la Salle n'ait été dignement célébré par aucun poème français : le fait est inexact. Deux au moins ont été composés à cette occasion, le splendide *Dialogue des statues*, d'Henri de Bornier, de l'Académie française, et un poème lyrique de Fréchette, portant ce simple titre : *Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Ecoles chrétiennes*, publié à Montréal en 1891. Ce dernier poème, divisé en quatre chants, est de la plus belle et de la plus noble inspiration. La quatrième partie, écho évident de la visite que M. Fréchette fit à notre ville en 1887, présente le même sujet que le *Dialogue des statues*, de Henri de Bornier. L'auteur est à Rouen ; il parcourt la ville ; une première statue s'offre à ses regards ; il salue, sur son cheval de bronze qui se cabre, celui qui fut le grand Napoléon. Puis une seconde statue au profil calme et

majestueux, il salue encore : c'est Corneille. Puis sa promenade le conduit loin, bien loin ; un troisième monument apparaît à ses regards :

Deux enfants sont groupés au pied de la statue,
Un qui feuillette un livre, un qui regarde au ciel.

Ce double geste suffit à l'auteur pour reconnaître, dans le prêtre que Falguière a ainsi entouré, le saint fondateur des frères des Ecoles chrétiennes, dont il dépeint la mission dans ces vers dignes d'eux et de lui :

Leur devise ? Deux mots : sacrifice et devoir !
Le prix de leurs efforts, c'est d'en haut qu'ils l'attendent.
Ils ne demandent rien : Lorsque leurs mains se tendent,
C'est toujours pour donner, jamais pour recevoir.

Au niveau des martyrs, ils ont haussé leur taille ;
Ils ont porté les fers et gravi l'échafaud,
Et prouvé qu'ils savaient mourir, quand il le faut,
Pour la Patrie en deuil sur les champs de bataille...

La Salle — que les sots ou les ingrats sourient —
Quel est l'homme de cœur, de progrès et de foi
Qui ne te bénirait, en voyant, grâce à toi,
Quatre cent mille enfants qui lisent et qui prient ?...

Tu fis l'humanité meilleure ! Et c'est pourquoi
Devant leurs piédestaux, dont le faste émerveille,
J'ai salué du front Bonaparte et Corneille...
Et plié le genou devant ton bronze, à toi !

La conclusion de cette courte étude s'impose. M. Fréchette a été un véritable poète, un homme de cœur dont la sympathie s'est trouvée dans presque toutes ses œuvres entraînée comme invinciblement vers la France. Il a été pour nous un ami fidèle et généreux, chantant nos gloires en des vers souvent admirables, comme il

voulut pleurer avec nous aux heures douloureuses de notre histoire. J'ai cherché à indiquer ce que les lettres canadiennes doivent à M. Louis Fréchette, mais j'ai voulu montrer également ce que ses compatriotes de la vieille France doivent de reconnaissance à la mémoire de ce grand semeur, poète très noble, qui nous a prouvé que nos pères étaient les mêmes, ce que nous avions trop oublié.

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX

PROPOSÉS POUR LES ANNÉES 1909, 1910 ET 1911.

1909

PRIX BOUCTOT (LETTRES)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

« Etude de l'administration d'un intendant au XVIII^e siècle, dans l'une des trois généralités de Normandie. »

Sans vouloir imposer un programme, l'Académie recommande aux candidats de se placer aux divers points de vue de l'histoire, du droit administratif, de l'économie politique et sociale et de la statistique.

PRIX GOSSIER

L'Académie décernera un prix de 700 fr. à l'auteur de la meilleure œuvre de musique vocale ou instrumentale due à un compositeur né ou domicilié en Normandie.

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise soit aux Salons de Paris (1).

MÉDAILLE D'OR

Une médaille d'or sera également attribuée par l'Académie à une œuvre ayant figuré à l'Exposition municipale des Beaux-Arts.

1910

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

1911

PRIX BOUCTOT (SCIENCES)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

(1) Ce prix précédemment indiqué pour être décerné en 1910, est proposé par anticipation pour l'année 1909, suivant décision de l'Académie, en vue de l'Exposition des Beaux-Arts qui doit avoir lieu à Rouen au cours de cette année.

« Etude des procédés industriels propres à détruire ou à absorber les gaz, vapeurs et poussières nuisibles à la santé des ouvriers dans les ateliers et à la santé publique lorsqu'ils se répandent dans l'atmosphère, en dehors des usines. »

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix suivants :

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 fr. à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 fr. chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs. »

Les personnes qui connaîtraient des actes de dévouement ou de belles actions, dignes de concourir pour les prix *Dumanoir* et *Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie, avant le 1^{er} juillet.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. A. GASCARD, pour la Classe des Sciences, ou M. Georges DE BEAUREPAIRE pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés au concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.* »

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908

- Allard (Christophe). — *Souvenirs du chevalier Le Bienvenu du Busc*. 1908.
- Anquetil. — *Bataille de Formigny et ses conséquences*. 1903.
- Bance (E.). V. Gascard.
- Bazan (Noël). — *Le double visage*. 1908.
- Beurlier (E.). V. Billia.
- Billia. — *L'objet de la psychologie*. Traduit par le professeur E. Beurlier. 1908. — *Ad una signorina che mi annunzia la sua nascita*. 1908.
- Bourgin (Hubert). — *L'industrie de la boucherie dans le département de l'Oise, au XIX^e siècle*. 1907.
- Bunodière (Henri de la). — *Saint-Ouen à vol d'oiseau*. 1895. — *Des sépultures de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*. 1897. — *La maison et la sépulture de Rodrigue de Chalon, ami de Pierre Corneille*. 1906.
- Chanoine-Davranches (Raymond). — *Dans un vieux livre*. — *Pauvre amour*. — *Mazepa*. — *En mer*. — *L'autre*. — *La vierge endormie* (paroles et musique). — *Dernier rêve*. — *Minuit*. — *La Vierge à l'enfant*. — *Ronde satanique*. — *Fleurs de mort*. — *Le Christ au calvaire* (poésies de M^{lle} H^{ie} Progin). — *Soleil couchant* (poésie de J.-M. de Heredia). — *Marine*. — *Le puits* (poésies d'Albert Lambert père). — *Les voix de la nuit* (poésie de Gabriel Montoya). — *Sous bois* (poésie de Raoul Lefebvre). — *Image* (poésie de Stéphan Bordèse).

- Coutil (Léon). — *Le cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure)*. Fouilles, 1904-1906. — *Le cimetière franc et carolingien de Criel (Seine-Inférieure)*. 1907. — (Extraits du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1907 et 1908).
- Dedessuslamare. — *L'affaire Dreyfus aux enfers*. — *Poèmes et récits*. 1908.
- Delabost (Dr Merry). — *Organisation du Service départemental de désinfection*. Rapport. 1907.
- Devalmont. V. Gascard.
- Dubosc (Georges). V. Paulme.
- Duval (Louis). — *La réouverture des églises, en l'an III, dans le district de Bellême*. 1907.
- Fortin (R.). — *Résultat des fouilles exécutées à Métreville (Eure)*. 1905. — *Ossements de Bos primigenius Boj., des graviers quaternaires de la Seine*. 1906.
- Gascard et E. Bance. — *Intoxication par le sublimé. Mort au vingt-cinquième jour. Recherche positive du mercure dans les viscères*. (Extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*, 1^{er} juillet 1908.)
- Gascard et Devalmont. — *Sur une albumine thermo-soluble, dite de Bence Jones*. (Extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*, 16 avril 1908).
- Guéry (abbé). — *Guillaume Alexis, dit le bon moine de Lyre, prieur de Bury*. 1907.
- Haelling (Jules). — *La Sirène* (paroles de M. Montier). 1907. — *Cantate à Jeanne d'Arc* (paroles de l'abbé Dumont). — *Les roses de Noël*.
- Harel (Paul). — *Le demi-sang*, roman. 1898. — OEuvres : *Heures lointaines*. — *Aux champs*. — *Voix de la glèbe*. — *Poèmes inédits*. 1904. — *En forêt*, poésies. 1906. — *L'herbager*, pièce en trois actes, en vers. 1908.
- Hautot (Georges de). — *A l'image de saint Romain*. 1907.
- Instruction publique (Ministère de l'). — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Bibliothèques de la Marine*, par Ch. de la Roncière. 1907.

- Janet (Charles). — *Anatomie du corselet et histolyse des muscles vibrateurs, après le vol nuptial, chez la reine de la fourmi.* (Notes extraites des comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.)
- Joret (Charles). — *Un professeur de l'Institut du Belvédère, Auguste Duvau. 1771-1831.* (Extrait de la *Revue germanique*, novembre-décembre 1907.)
- Justice (Ministère de la). — *Compte général de l'Administration de la justice civile et commerciale, pendant l'année 1905. 1908.*
- Lasteyrie (Robert de) et Alexandre Vidier. — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France, 1904-1905.* 1907.
- Layer (Ernest). — *Souvenirs de Bretagne, 1898.* — *De Lambèse à Tingad. Tébessa.* 1903. — *Glanes archéologiques. Gisors et le Vexin normand.* 1906.
- Lechallas. — *Etudes sur les ponts en pierre remarquables par leur décoration, antérieurs au XIX^e siècle, vol. II. Ponts français du XVIII^e siècle. Centre de la France.* 1907. — *Languedoc.* 1908, par Fernand de Dartein. — *La route et les services de transports mécaniques. Transports en commun.* (Rapport présenté au premier Congrès international de la route.) Paris, 1908.
- Lecorbeiller. — *Histoire du port de Rouen et de son commerce, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Rouen, 1908.
- Legris (abbé). — *L'église d'Eu, notice historique et descriptive.* 1907. — *La question d'Augusta.* — *La capitale du Talou L'archidiaconé d'Eu.* — *La prise d'Eu, en 925.* — *Le comté d'Eu.* — *Saint Saëns et saint Ribert, abbés au diocèse de Rouen (VII^e siècle).* 1891. — *Les deux vies latines de saint Léon de Bayonne.* 1897. — *Les vies interpolées des saints de Fontenelle.* 1898.
- Le Verdier (Pierre) et Edouard Pelay. — *Additions à la bibliographie cornélienne.* 1908.

- Loquet (Ch.). — *Essai sur la serrurerie à travers les âges*.
Préface de Léon de Vesly. 1908.
- Malicorne. — *Recherches historiques sur l'agriculture dans le
pays de Bray*. 3^e partie. 1707-1789. Rouen, 1907.
- Martin (Henry). — *Légende de saint Denis*. Introduction et
notices des planches. 1908.
- Montier (Edward). — *L'âge enclos dans un collège libre*. 1907.
- Paulme (Henri) et Georges Dubosc. — *La maison natale de
Pierre Corneille à Rouen*, par Henri Paulme. — *Les voisins
de Pierre Corneille. rue de la Pie*, par Georges Dubosc.
1908.
- Pelay (Edouard). V. Le Verdier.
- Roncière (Ch. de la). V. Instruction publique (Ministère de l').
- Rouette. — *A propos de la publication des Cendres, d'Ernest
Millet*. 1908.
- Ruel (Georges). V. Hautot (Georges de).
- Sorel (Albert-Emile). — *L'offrande*. 1908.
- Vesly (Léon de). V. Loquet.
- Vidier (Alexandre). V. Lasteyrie (Robert de).
- Waddington (Richard). — *La guerre de sept ans*, t. IV. 1908.

LISTE DES ŒUVRES D'ART

OFFERTES A L'ACADÉMIE PAR LEURS AUTEURS

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908

Bénet (Eugène). — *Maquette de la statue érigée au Cimetière-Monumental de Rouen sur le monument des enfants de Rouen morts pour la patrie.*

Minet. — *Vue prise aux environs de Rouen (Moulineaux). — Vue prise à la Côte-d'Azur (Roquebrune). Pastels.*

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1908-1909

OFFICIERS EN EXERCICE

- M. GIRAUD (le docteur) A , *Président*.
M. DESCHAMPS (Louis), *Vice-Président*.
M. GASCARD (A.) I , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.
M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts*.
M. DELABOST (le docteur Merry) , I , *Trésorier*.
M. COUTAN (le docteur), *Archiviste*.

ANNÉE
de
réception.

ACADÉMICIEN RÉSIDANT DÉCÉDÉ

1853. BEAUREPAIRE (Ch. de ROBILLARD de) , I , *doyen*, archiviste honoraire du département, correspondant de l'Institut, rue Beffroy, 24.

ACADÉMICIEN HONORAIRE DÉCÉDÉ

- 1855 BLANCHE (docteur Emmanuel) I , quai du Havre, 12.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS NOUVEAUX

MM.

1908. BUNODIÈRE (de la), membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, à Quincampoix, et à Rouen, rampe Bouvreuil, 38.
1908. LAYER (Ernest), ancien président de la Société normande de Géographie, rue Bouvreuil, 83.
1908. HAELLING (Jules), compositeur et professeur de musique, rue Richard-Lallemand, 5.
1909. HOMAIS (Robert), avocat, place Bouvreuil, 2.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS

MM.

1851. CLOS (Dominique) ✱, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Toulouse, correspondant de l'Institut.
1881. LEBEL (Edmond) I ☞, conservateur honoraire du Musée de peinture de Rouen.

CORRESPONDANT ÉTRANGER DÉCÉDÉ

1885. M. FRÉCHETTE (Louis), à Ottawa (Canada).

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS NOUVEAUX

MM.

1908. LEGRIS (l'abbé), aumônier de l'hospice de la ville d'Eu.
1908. CHANOINE DAVRANCHES (Raymond) I ☞, compositeur de musique, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8. Paris (1^{er}).
1908. HAREL (Paul), homme de lettres, à Echauffour (Orne).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance publique du 16 décembre 1908.....</i>	v

DISCOURS ET RAPPORTS

<i>Les organistes de la cathédrale, discours de réception de M. Jules Haelling.....</i>	ix
<i>La musique et les musiciens français, réponse au discours de M. Haelling, par Mgr Loth, président.....</i>	xxvij
<i>Rapport sur le prix Bouctot (sciences), par M. A. Lecaplain... </i>	xlvij
<i>Rapport sur les prix Dumanoir, Octave Rouland et de La Reinty, par M. Edw. Montier.....</i>	lxj

CLASSE DES SCIENCES

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Sciences, par M. Gascard, secrétaire.....</i>	3
<i>Voyage en Terre-Sainte, par M. le docteur Boucher.....</i>	4
<i>Progrès de la télégraphie sans fil, par M. A. Lecaplain.....</i>	4
<i>Questions de médecine légale, par M. le docteur Giraud (séance du 26 juin).....</i>	5
<i>Applications du ciment armé, par M. le docteur Giraud (séance du 10 juillet).....</i>	7
<i>Rapport de M. Canonville-Deslys sur l'envoi de M. Ernest Layer (séance du 21 février).....</i>	7
<i>Ouvrages offerts à l'Académie par des membres de la Classe des Sciences.....</i>	7

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Les Pères Blancs et la civilisation dans l'Ouganda, discours de réception de M. Ernest Layer.....</i>	9
<i>Réponse au discours de réception de M. Ernest Layer, par Mgr Loth, président.....</i>	49
<i>Progrès de la télégraphie sans fil, par M. A. Lecaplain.....</i>	71
<i>Voyage en Terre-Sainte, par M. le docteur Boucher.....</i>	103

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Belles-Lettres et Arts,</i> par M. Georges de Beurepaire, secrétaire.....	295
<i>Legs de Mme Boulet-Lemoine</i> (séances des 21 février et 26 juin) .	295
<i>Legs de M. André-Eugène Pelletat</i> (séance du 13 mars).....	296
<i>Legs de MM. Dutuit</i> (séances des 13 novembre et 18 décembre)...	296
<i>Membres résidants nouveaux</i>	296
<i>Procuration par P. Corneille pour saisir les contrefaçons de</i> <i>son « Imitation », par M. Le Verdier</i>	299
<i>Les otages normands de Louis XVI</i> , par Mgr Loth, président. . .	299
<i>Beugnot</i> , par Mgr Loth, président.....	299
<i>Notes sur le chevalier Le Bienvenu du Busc</i> , par M. Ch. Allard..	300
<i>Solange et Michel</i> , poésie de M. Desbuissons.....	304
<i>A la gloire de Corneille</i> , poème de M. Edw. Montier.....	301
<i>Sidoine Apollinaire, sous les règnes d'Avitus et de Majorien. —</i> <i>Sidoine, préfet de Rome</i> , par M. Paul Allard (séances des 28 fé-	
vrier et 6 mars).....	304
<i>Abélard</i> , par M. l'abbé Vacandard (séance du 14 février).....	302
<i>Etude sur un manuscrit d'épîtres en vers</i> , par M. G.-A. Prevost (séances des 10 et 17 janvier).....	303
<i>La Compagnie de la Nouvelle-France</i> , par M. Louis Deschamps (séance du 12 juin).....	304
<i>Catéchismes et messes</i> , par M. Chanoine Davranche (séance du 11 décembre).....	306
<i>Louis Bouilhet</i> , par M. Etienne Frère. Communication de M. Sa- muel Frère (séances des 31 janvier et 7 février).....	307
<i>Découvertes en Tunisie</i> , par le R. P. Delattre, correspondant (séance du 31 juillet).....	307
<i>Fouilles opérées sur l'emplacement du Vieux-Château, à Rouen,</i> par M. A. Sarrazin (séances des 27 mars et 1 ^{er} mai).....	308
<i>Vœux pour la conservation de la tour de la Pucelle</i> (séances des 27 mars et 1 ^{er} mai).....	309
<i>Vœu pour la préservation du Mont-Saint-Michel</i> (séance du 3 avril).	310
<i>Prix Bouctot (sciences)</i> , décerné, <i>ex æquo</i> , à M. le docteur Gou- raud et à M. Saunier.....	310
<i>Prix de vertu décernés par l'Académie. Prix Dumanoir</i> : M ^{lle} de Croismare. — <i>Prix de La Reinty</i> : M. Désiré Guérard. — <i>Prix</i> <i>O. Rouland</i> : M ^{lle} Amanda Bouclon et M. Pierre Delalondre . . .	311

<i>Rapports</i> de M. le docteur Coutan sur les études archéologiques de M. de la Bunodière (séance du 31 janvier) et de M. l'abbé Legris (séance du 21 février)	311
<i>Rapport</i> de M. Ch. Allard sur les œuvres de M. Haelling (séance du 8 mai).....	311
<i>Rapport</i> de M. l'abbé Bourdon sur une suite de mélodies de M. Raymond Chanoine Davranches (séance du 31 janvier)	311
<i>Rapport</i> de M. S. Frère sur l'envoi de M. Robert Homais (séance du 19 juin).....	311
<i>Rapport</i> de M. Edw. Montier sur les ouvrages de M. Paul Harel (séance du 10 juillet).....	311
<i>Rapport</i> de M. Lecaplain sur l'envoi de M. G. Bordeaux (séance du 13 novembre)	311
<i>Rapport</i> de M. Paulme sur l'œuvre de M. Minet (séance du 20 novembre).....	311
<i>Membres correspondants nouveaux</i>	311
<i>Service religieux</i> à Allouville-Bellefosse (fondation La Reinty)....	312
<i>Décès</i> de MM. Lebel, Clos et Fréchette, correspondants.....	312
<i>Académiciens décédés</i> : M. Ch. de Beaurepaire, doyen ; M. le docteur Blanche, membre honoraire.....	314
<i>Vœu</i> pour que le nom de M. Ch. de Beaurepaire soit donné à une rue nouvelle de la ville (séance du 13 novembre).....	315

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Ouen</i> , discours de réception de M. de la Bunodière.....	317
<i>Dom Pommeraye</i> , réponse au discours de M. de la Bunodière, par Mgr Loth, président.....	359
<i>Procuration</i> par Pierre Corneille pour saisir les contrefaçons de son « <i>Imitation</i> », par M. Le Verdier	385
<i>Les otages normands de Louis XVI</i> , par Mgr Loth.....	395
<i>M. Beugnot</i> , par Mgr Loth	415
<i>Note sur le chevalier Le Bienvenu du Busc</i> , par M. Ch. Allard... ..	427
<i>Solange et Michel</i> , poésie de M. Desbuissons	437
<i>A Corneille</i> , poème de M. Edw. Montier	441
<i>Notice sur M. Charles de Beaurepaire</i> , par Mgr Loth.....	449
<i>Notice sur Louis-Honoré Fréchette</i> , par M. Ch. Allard.....	467

	Pages
<i>Programme des prix proposés par l'Académie pour les années 1909, 1910 et 1911.....</i>	477
<i>Table bibliographique des ouvrages offerts à l'Académie pen- dant l'année 1907-1908.....</i>	481
<i>Tableau de l'Académie pour l'année 1908-1909.....</i>	487

